

## DANS CE NUMÉRO

- 3. Arrêté (ERRATUM)
- 3. Tribunal cantonal
- 3. Ministère public
- 4. Culture, infrastructures et ressources humaines
- 4. Finances et agriculture
- 4-9. Institutions, territoire et sport
- 5. Economie, innovation, emploi et patrimoine
- 8. Jeunesse, environnement et sécurité
- 12-17. Justices de paix
- 13. Bénéfice d'inventaire
- 14. Tribunaux d'arrondissement
- 18. Poursuites
- 30. Faillites
- 41. LP. – Divers
- 41. Concordats
- 42. Marchés publics
- 49. Communes
- 52. Permis de construire
- 66. Registre du commerce



Publicité

**MARÉCHAUX**

pour être au courant.

Installations électriques  
Télécom et domotique

www.marechaux-lausanne.com  
021 654 26 26

**Croix-Rouge vaudoise**  
Association cantonale de la Croix-Rouge suisse



Donnons du sens à l'entraide

**Devenez  
bénévole**

www.croixrougevaudoise.ch



print · conseil · logistique

# Et si on vous aidait à améliorer votre éco-responsabilité ?

Vous désirez promouvoir votre activité tout en limitant l'impact de votre communication sur l'environnement? La solution, vous la tenez entre vos mains.

Chez PCL nous mettons en œuvre un processus d'impression respectueux, à faible impact environnemental, qui permet d'imprimer de façon éco-responsable.

Une imprimerie qui dure depuis 1773 est aussi une imprimerie durable.

- Gestion et recyclage des déchets
- Économies d'énergie
- Utilisation de papiers labellisés (gestion durable des forêts)
- Utilisation d'encre sans solvants et biodégradables



**Joignez-vous à notre démarche durable!**

#### Renens

Rue du Marais 17  
1020 Renens  
T + 41 21 317 51 51

#### Aigle

Rue Colomb 11  
1860 Aigle  
T + 41 24 524 41 00



[pcl.ch](http://pcl.ch)



## ERRATUM

ARRÊTÉ 170.50

de mise en vigueur

du 18 décembre 2024

Suite à une erreur de date, la teneur exacte de l'arrêté de mise en vigueur du 18 décembre 2024, publié dans la Feuille des avis officiels No 103 du 24 décembre 2024 est la suivante :

<sup>1</sup> La loi 11 décembre 2024 modifiant celle du 23 novembre 2010 sur les prestations complémentaires cantonales pour familles et les prestations cantonales de la rente-pont (BLV 850.053), publiée dans la "Feuille des avis officiels du Canton de Vaud" du 24 décembre 2024, entre en vigueur avec effet au 1er janvier 2025, sous réserve d'un éventuel référendum.

Direction générale des affaires institutionnelles et des communes (DGAIC)

## TRIBUNAL CANTONAL

## DECISIONS

Le Tribunal cantonal

## I. a inscrit

au registre cantonal des avocats stagiaires:

- M<sup>me</sup> Roxana AVRANY, avocate stagiaire à Lausanne, avec effet au 16 décembre 2024;
- M<sup>me</sup> Mima JANCEVSKI, avocate stagiaire à Lausanne, avec effet au 3 janvier 2025;
- M<sup>me</sup> Tamara KHOVRINA, avocate stagiaire à Lausanne, avec effet au 16 décembre 2024;
- M<sup>me</sup> Senida MEHMEDOVIC, avocate stagiaire à Lausanne, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2025.

## II. a pris acte

- de la fin du stage d'avocat de M<sup>me</sup> Natalia PÉREZ ALVAREZ et l'a en conséquence radiée du registre cantonal des avocats stagiaires, avec effet au 31 décembre 2024.

Pour toutes informations complémentaires, veuillez consulter le site <https://www.vd.ch/themes/justice/registres-professionnels/registre-cantonal-vaudois-des-avocats/>

Secrétariat général de l'ordre judiciaire

## Chambre des avocats

## DECISION

La Chambre des avocats

## a pris acte

- de la renonciation à la pratique du barreau de M<sup>me</sup> Gaëlle DROZ, avocate, à Lausanne, et l'a en conséquence radiée du Registre cantonal vaudois des avocats, en raison de la cessation de son activité, avec effet au 31 décembre 2024;
- de la renonciation à la pratique du barreau de M<sup>me</sup> Nerea GARCIA VAZQUEZ, avocate, à Vevey, et l'a en conséquence radiée du Registre cantonal vaudois des avocats, en raison de la cessation de son activité, avec effet au 31 décembre 2024;
- de la renonciation à la pratique du barreau de M<sup>me</sup> Cyrielle LANDRY, avocate, à Vevey, et l'a en conséquence radiée du Registre cantonal vaudois des avocats, en raison de la cessation de son activité, avec effet au 12 décembre 2024;
- de la renonciation à la pratique du barreau de M. Nathanaël MARIE, avocat, à Pully, et l'a en conséquence radié du Registre cantonal vaudois des avocats, en raison de la cessation de son activité, avec effet au 17 décembre 2024;
- de la renonciation à la pratique du barreau de M. Lauris LOAT, avocat, à Lausanne, et l'a en conséquence radié du Registre cantonal vaudois des avocats, en raison de la cessation de son activité, avec effet au 31 décembre 2024;
- de la renonciation à la pratique du barreau de M. Alain MUNDT, avocat-conseil à Lausanne et l'a en conséquence radié Registre cantonal vaudois des avocats-conseils, en raison de la cessation de son activité, avec effet au 18 décembre 2024;
- de la renonciation à la pratique du barreau de M. William STERNHEIMER, avocat au Barreau de Paris, et l'a en conséquence radié

du Tableau des avocats ressortissants de l'UE et de l'AELE autorisés à pratiquer à titre permanent, avec effet au 31 décembre 2024;

- de la renonciation à la pratique du barreau de M. Pierre-Albert VIAL, avocat, à Lausanne, et l'a en conséquence radié du Registre cantonal vaudois des avocats, en raison de la cessation de son activité, avec effet au 31 décembre 2024.

Secrétariat général de l'ordre judiciaire

## Cour constitutionnelle

La Cour constitutionnelle a enregistré le 24 décembre 2024 la cause suivante: CCST.2024.0009 requête ASSOCIATION CHOC ELECTRIQUE et consorts contre directive du Conseil d'Etat du 4 décembre 2024 concernant le décret du 20 décembre 2022 sur l'assainissement des chauffages et chauffe-eau électriques.

98317

Le président: Pascal Langone

## MINISTÈRE PUBLIC

## Procureur-es assistant-es

Lausanne, Suisse

## DESCRIPTION DE L'EMPLOI

Nous recherchons pour le Ministère public du canton de Vaud, plusieurs procureur-es assistant-es.

Dans le cadre des compétences que le Ministère public exerce conformément au Code de procédure pénale suisse et à la Loi vaudoise sur le Ministère public, vous serez amené-e à conduire des procédures préliminaires et à diriger les investigations sur des infractions pénales pour des affaires qui relèvent de la compétence du Tribunal de police (art. 24a al. 2 LMPu).

Le Ministère public est l'autorité de poursuite pénale pour l'ensemble du territoire vaudois. C'est donc lui qui dirige la procédure pénale préliminaire et les enquêtes sur les infractions portées à sa connaissance, lorsqu'elles concernent des personnes majeures. Il représente également l'accusation devant les tribunaux et diverses instances judiciaires.

Le Ministère public est composé du Ministère public central, des 4 offices d'arrondissement et du Ministère public cantonal STRADA.

## RESPONSABILITÉS

- Exercer l'action publique
- Conduire l'instruction à charge et à décharge
- Collaborer aux opérations de poursuite pénale durant les phases d'instruction et d'accusation
- Exercer l'activité professionnelle en conformité avec la politique criminelle des autorités de poursuite pénale

Pour de plus amples informations,  
veuillez consulter le cahier des charges en ligne:

[https://partage.vd.ch/userportal/?v=4.6.0#/shared/public/ry6f\\_sSun8C9Lp\\_1/7cc3ff4a-44b7-4182-95d7-db9203dbb367](https://partage.vd.ch/userportal/?v=4.6.0#/shared/public/ry6f_sSun8C9Lp_1/7cc3ff4a-44b7-4182-95d7-db9203dbb367)

ou contacter Madame Pauline Favre, Responsable RH au 021 316 62 76.

## QUALIFICATIONS

- Nationalité suisse
- Etre domicilié-e dans le canton de Vaud
- Brevet d'avocat: souhaité
- Expérience professionnelle avérée dans le domaine judiciaire
- Connaissance du fonctionnement des institutions
- Aptitude à la prise de décisions et capacité d'argumentation
- Grandes facilités d'analyse et de synthèse
- Grande aisance rédactionnelle, excellente orthographe, parfaite maîtrise de la dactylographie et des outils informatiques usuels
- Respect des normes et des procédures
- Intégrité et impartialité
- Bonne gestion du stress et sens du service public
- Casier judiciaire vierge et exempt-e de poursuites ou d'acte de défaut de biens

## QUI SOMMES-NOUS?

Le Ministère public est l'autorité de poursuite pénale pour l'ensemble du territoire vaudois. C'est donc lui qui dirige la procédure pénale préliminaire et les enquêtes sur les infractions portées à sa connaissance, lorsqu'elles concernent des personnes majeures. Il représente également l'accusation devant les tribunaux et diverses instances judiciaires.

Pour plus d'informations, consultez notre site:

<https://www.vd.ch/mp>

## POURQUOI REJOINDRE L'ÉTAT DE VAUD?

L'Etat de Vaud propose une grande diversité d'emplois et d'opportunités d'évolution. Les conditions de travail ont comme ligne directrice les

thématiques d'égalité, d'inclusion, de durabilité et d'éthique professionnelle dans un environnement propice à la conciliation entre vie professionnelle et vie privée.

**Pour en savoir plus sur nos avantages, rendez-vous sur notre page Etat employeur:**

[https://www.vd.ch/etat-droit-finances/etat-employeur#xd\\_co\\_f=ZmNjYmIzZjUtMzhhNC00NTA4LWFhMWYtOTU4NDkxYjQ0ODg5~](https://www.vd.ch/etat-droit-finances/etat-employeur#xd_co_f=ZmNjYmIzZjUtMzhhNC00NTA4LWFhMWYtOTU4NDkxYjQ0ODg5~)

**Date de publication** 06.01.2025  
**Lieu** Lausanne, Suisse  
**Postuler avant** 19.01.2025  
**Date d'entrée en fonction** Dès que possible  
**Classe salariale** 14  
**Type de contrat** Loi Ministère public  
**Taux d'activité** 80-100%  
**Adresse** Ministère public central, Ressources humaines  
 Av. de Longemalle 1, 1020 Renens  
**Annonce en ligne:** [https://offres-emploi.vd.ch/#fr/sites/CX\\_1/job/1388](https://offres-emploi.vd.ch/#fr/sites/CX_1/job/1388)

## CULTURE, INFRASTRUCTURES ET RESSOURCES HUMAINES

### LE SERVICE DES AUTOMOBILES ET DE LA NAVIGATION DU CANTON DE VAUD

a rendu à l'encontre des personnes sans domicile connu citées ci-dessous une décision touchant leur droit de conduire les véhicules automobiles.

Le dossier complet est à leur disposition dans ses locaux (mesures administratives/réception) à Lausanne.

ALTENEIJI Humaid, né le 16.07.1985  
 AMET Ibo, né le 19.03.2001  
 ATTAFI Walid, né 26.09.1995  
 AUGEN Michaël, né le 04.11.1980  
 BARSON Alan, né le 17.02.1956  
 BERBOTTO Christian, né le 23.08.1995  
 BOUAZIZ Rayan, né le 06.08.2002  
 CONDE PALLARES Paola, née le 06.08.1987  
 FAYOS Valentin, né le 08.10.1996  
 FINARELLI Julie, née le 28.01.1997  
 HENNI Nazim, né le 09.06.1983  
 JAHARD Frédéric, né le 21.01.1971  
 JANOURI Sofiene, né le 05.01.1990  
 MILJKOVIC Maja, né le 31.10.1980  
 MOUBITANG Gaston, né le 30.06.1982  
 NAEA Virginie, née le 20.06.1985  
 NAJIH Azzedine, né le 25.10.1968  
 OGUZ Metin Kamil, né le 19.07.1989  
 ONCU Recep, né le 10.06.1980  
 OSIECKI Alexis Christophe, né le 24.01.2000  
 PHRASAYSITHIDETH Cheung, né le 08.04.1996  
 PLANCHE Allan Pierre Henri, né le 03.05.2002  
 TAVERAS ROSA Felix Aneurys, né le 29.07.1978  
 ZENDJI Michel, né le 21.09.1991.

99238

### LE SERVICE DES AUTOMOBILES ET DE LA NAVIGATION DU CANTON DE VAUD

convoque à l'examen médical subséquent, prévu par l'art. 27 al. 1 de l'Ordonnance du 27 octobre 1976 réglant l'admission des personnes et des véhicules à la circulation routière (OAC), les personnes sans domicile connu citées ci-dessous.

Ces personnes sont invitées à prendre contact avec le service des automobiles et de la navigation, mesures administratives, av. du Grey 110, 1014 Lausanne, Tél. 021 316 82 10 - sélection 32, dans un délai d'un mois dès la présente publication. A défaut, une décision de retrait de sécurité d'une durée indéterminée sera rendue.

DOS REIS Bruno, né le 13.04.1981  
 GAUTHEY Marie France, née le 03.06.1949  
 GENOUD Joseph, né le 12.03.1949  
 GRINGET Marianne, née le 05.06.1949  
 JAQUIERY SEGUIN Therese, née le 17.01.1949  
 KAEMPF Nelly, née le 03.06.1949  
 KOMANO Kyoko, née le 10.11.1949  
 MC QUADE Karin, née le 21.11.1949  
 PELLETIER Annie Michelle, née le 21.04.1949  
 ROSSEL Jacques, né le 21.06.1949

SHEPHERD Gordon Scott, né le 20.04.1945  
 STANLEY Vivienne-Anne, née le 03.11.1949  
 UJIE Sachiko, né le 05.10.1949  
 VAN HOVE Françoise Liane, née le 14.06.1945  
 VARELA Julio, né le 13.11.1948.

99313

## Commune de Lausanne

Le Département de la culture, des infrastructures et des ressources humaines (DCIRH) décide d'approuver les plans du projet d'aménagement du nœud Marc-Dufour, de la voie verte et du chemin de Villard ouest.

Cet avis est émis par la Direction générale de la mobilité et des routes, Division finances et support, le 07.01.2025.

## FINANCES ET AGRICULTURE

### Administration cantonale des impôts

#### Modifications d'adresses pour quatre Offices d'impôt

Nous vous informons des adresses des Offices d'impôt valables dès le 1<sup>er</sup> janvier 2025:

- **Office d'impôt des districts de Lausanne et Ouest Lausannois**, Rue Caroline 11bis, Case postale 1142, 1002 Lausanne
- **Office d'impôt des districts de Nyon et Morges**, Avenue Reverdil 4, 1260 Nyon
- **Office d'impôt des districts de la Riviera – Pays-d'Enhaut, Lavaux – Oron et Aigle**, Rue du Simplon 22, 1800 Vevey
- **Office d'impôt des districts du Jura – Nord vaudois et Broye – Vully**, Rue des Moulins 10, 1400 Yverdon-les-Bains

Toutes les informations de contact sont disponibles sur notre site internet: <http://www.vd.ch/aci-contact>.

Direction générale de la fiscalité

## INSTITUTIONS, TERRITOIRE ET SPORT

### Approbation des plans d'affectation

Le 6 janvier 2025, le département a approuvé, sous réserve des droits des tiers:

- L'abrogation du plan d'extension cantonal n° 231, sis sur la commune d'Ollon.

Direction générale du territoire et du logement

### Approbation des plans d'affectation

Le 6 janvier 2025, le département a approuvé, sous réserve des droits des tiers:

- L'abrogation du plan d'extension cantonal n° 195, sis sur la commune d'Ollon.

Direction générale du territoire et du logement

### Approbation

Le 7 janvier 2025, le département a approuvé, sous réserve des droits des tiers:

- la prolongation de la zone réservée communale, sise sur la commune de Sainte-Croix.

Direction générale du territoire et du logement

## Préfecture du district de la Broye-Vully

**La présidente de la commission de conciliation en matière de baux à loyer**

A vous PEYRAUD Emilie, précédemment domiciliée à la rue de la Boverie 6, 1530 Payerne, actuellement sans domicile connu.

D'office vous êtes citée à comparaître personnellement devant la Commission de conciliation en matière de baux à loyer à l'audience du mercredi 22 janvier 2025 à 8h45, à la Préfecture du district de la Broye-Vully, rue du Temple 6, 1530 Payerne, pour y être entendue au sujet d'une action ouverte par DI SALVO Chinuccia et Stefano, représentés par Pascal STOUDEUR, agent d'affaires breveté, relative à l'appartement sis rue de la Boverie 6, 1530 Payerne.

La présidente: **Anne Marion Freiss, Prêfète**

## ECONOMIE, INNOVATION, EMPLOI ET PATRIMOINE

# REQUÊTE

à fin de prorogation de l'extension du champ d'application de la

## CONVENTION COLLECTIVE DE TRAVAIL DES BUREAUX D'INGENIEURS GEOMETRES VAUDOIS

et de son

### AVENANT DU 7 JUIN 2023,

à fin de modification du champ d'application de l'extension ainsi qu'à fin d'extension du champ d'application de son

### AVENANT DU 4 NOVEMBRE 2024

(Loi fédérale du 28 septembre 1956 permettant d'étendre le champ d'application de la convention collective de travail; art. 62 de la loi cantonale du 5 juillet 2005 sur l'emploi).

Les associations contractantes soit, d'une part, l'Ordre Vaudois des Géomètres (OVG) et, d'autre part, l'association Professionnels Géomatique Suisse, section SO (PGS-SO), ainsi que le Groupement professionnel des Ingénieurs en Géomatique Suisse, Swiss Engineering (GEO+ING), demandent à l'autorité cantonale que l'extension du champ d'application de la convention collective de travail des bureaux d'ingénieurs géomètres vaudois, ainsi que de son avenant du 7 juin 2023, soit prorogée avec effet jusqu'au 31 décembre 2026.

Elles demandent également que le champ d'application des clauses de l'avenant du 4 novembre 2024, reproduites en annexe et qui modifient la convention collective de travail susmentionnée, soit étendu pour la même durée aux employeurs, ainsi qu'aux travailleuses et travailleurs de la branche non liés-e-s par cette convention.

Les arrêtés d'extension du champ d'application de la convention collective de travail susmentionnée, de modifications de cette dernière ainsi que de remise en vigueur de l'extension de son champ d'application ont été publiés dans les Feuilles des avis officiels du Canton de Vaud N° 22 du 15 mars 2019 et N° 84 du 20 octobre 2023.

Le champ d'application de l'extension est modifié comme suit:

- La décision d'extension s'appliquera, sur tout le territoire du Canton de Vaud, aux rapports de travail entre:
  - d'une part, les employeurs (entreprises ou parties d'entreprises) offrant des prestations dans le domaine relevant de la géomatique,
  - et d'autre part, au titre d'employé-e-s:
    - les titulaires d'un certificat fédéral de capacité de géomaticien ou titre jugé équivalent,
    - les titulaires d'un brevet fédéral de technicien en géomatique ou titre jugé équivalent,
    - les titulaires d'un Bachelor HES en géomatique ou titre jugé équivalent,
    - les titulaires d'un Master HES en géomatique ou titre jugé équivalent.
- Sont exclus du champ d'application les personnes qui ont une fonction dirigeante élevée et qui sont inscrites au Registre du commerce.
- Les dispositions étendues de la convention et de ses avenants relatives aux conditions minimales de travail et de salaire, au sens de l'article 2 alinéa 1 de la loi fédérale sur les travailleurs détachés (LDét; RS 823.20) et des articles 1 et 2 de son ordonnance (Odét; RS 823.201), sont également applicables aux employeurs ayant leur siège en Suisse, mais à l'extérieur du Canton de Vaud, ainsi qu'à leurs employé-e-s, pour autant qu'elles ou ils exécutent un travail dans le Canton de Vaud. La commission paritaire de la convention est compétente pour effectuer le contrôle de ces dispositions étendues.

La décision d'extension ne s'appliquera pas aux dispositions imprimées en italique, parce qu'elles sont déjà obligatoires en vertu de prescriptions légales ou parce qu'elles ne concernent que les membres des associations signataires.

**Toute opposition à cette requête doit être motivée et adressée en trois exemplaires au Département de l'économie, de l'innovation, de l'emploi et du patrimoine (DEIEP), Direction générale de l'emploi et du marché du travail (DGEM), rue Caroline 11, 1014 Lausanne, dans les 15 jours à dater de la présente publication.**

La cheffe du Département de l'économie,  
de l'innovation, de l'emploi et du patrimoine  
**Isabelle Moret**

Lausanne, le 20 décembre 2024

### AVENANT N° 2

#### A LA CONVENTION COLLECTIVE DE TRAVAIL DES BUREAUX D'INGENIEURS GEOMETRES VAUDOIS

Les parties à la convention collective des bureaux d'ingénieurs géomètres vaudois du 1<sup>er</sup> janvier 2019 conviennent de modifier celle-ci avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2025.

#### Article premier - Champ d'application

Sont soumis à la présente convention collective de travail (ci-après CCT) qui s'étend sur tout le territoire du canton de Vaud aux rapports de travail entre:

- D'une part, les employeurs (entreprises ou parties d'entreprises), offrant des prestations dans le domaine relevant de la géomatique dans le canton de Vaud,
- Et d'autre part, au titre d'employés et selon les catégories ci-dessous:
  - Les titulaires d'un certificat fédéral de capacité de géomaticien ou titre jugé équivalent.
  - Les titulaires d'un brevet fédéral de technicien en géomatique ou titre jugé équivalent.
  - Les titulaires d'un Bachelor HES en géomatique ou titre jugé équivalent.
  - Les titulaires d'un Master HES en géomatique ou titre jugé équivalent.
- Sont exclus du champ d'application, les personnes qui ont une fonction dirigeante élevée et qui sont inscrites au Registre du commerce.

#### Art. 6 - Devoirs de l'employé

- L'employé exécute avec soin le travail qui lui est confié et sauvegarde fidèlement les intérêts légitimes de l'employeur.
- Il est tenu d'utiliser selon les règles en la matière les machines, instruments de travail, appareils et installations techniques ainsi que les véhicules de l'employeur, et de les traiter avec soin, de même que le matériel mis à sa disposition pour l'exécution de son travail. Il peut être amené à réparer du dommage qu'il cause intentionnellement ou par négligence.
- Sauf autorisation de l'employeur, l'employé ne doit pas accomplir du travail pour son propre compte ou du travail rémunéré pour un tiers dans la mesure où il lèse son devoir de fidélité et, notamment, fait concurrence à l'employeur.
- Avec l'accord préalable de l'employeur, il peut exercer des fonctions officielles, des fonctions au sein d'une association professionnelle et des occupations accessoires qui empiètent sur le temps de travail ou portent préjudice à son rendement normal. L'employeur ne refuse son consentement que pour de justes motifs. L'employeur et l'employé règlent les problèmes liés aux conséquences financières et au temps investi.
- Pendant la durée du contrat individuel de travail, l'employé ne doit pas utiliser ni révéler des faits destinés à rester confidentiels, tels que les secrets de fabrication et d'affaires dont il a pris connaissance au service de l'employeur. Il est tenu de garder le secret même après la fin du contrat en tant que l'exige la sauvegarde des intérêts légitimes de l'employeur.
- Sans l'accord préalable de l'employeur, l'employé s'interdit d'utiliser au profit d'un tiers entre autres tous les écrits, dessins, logiciels, données informatiques, reproductions, documents de travail à l'usage interne, de les détenir et d'en disposer de quelque manière que ce soit.

#### Art. 7 - Equipements professionnels

- L'employeur doit mettre à la disposition de l'employé les instruments et l'équipement nécessaire à son activité ainsi que le matériel et les vêtements de sécurité selon les circonstances.
- Les autres vêtements utilisés par l'employé, adaptés aux conditions d'un travail en extérieur, sont à sa charge et sont propriété de ce dernier.
- L'entretien de l'ensemble de ces vêtements est à la charge de l'employé.

#### Art. 10 - Heures et travail supplémentaires

- Inchangé.
- Avec l'accord du travailleur, le travail supplémentaire et les heures supplémentaires sont compensés par un congé d'une durée au moins égale dans un délai de 14 semaines pour le travail supplémentaire et au plus tard le 31 mars de l'année suivante pour les heures supplémentaires.
- Inchangé.
- Pour les heures de travail supplémentaire (travail effectué au-delà de 45 heures), s'il n'y a pas de congé compensatoire dans un délai de 14 semaines, elles seront rémunérées avec une majoration de 25%.
- Inchangé.



**Art. 11 - Années de pratique et d'ancienneté**

- 11.1 Inchangé.
- 11.2 Inchangé.
- 11.3 Inchangé.
- 11.4 Par «années d'ancienneté», on entend les années cumulées qu'un employé a passées au service d'un même employeur. Les années d'apprentissages comptent dans le calcul des années d'ancienneté. Le taux d'occupation n'influence pas le calcul de l'ancienneté.
- 11.5 Inchangé.
- 11.6 Inchangé.

**Art. 12 - Rémunération**

- 12.1 Inchangé.
- 12.2 Inchangé.
- 12.3 Dès la première heure commandée par l'employeur, une compensation financière de 25% est donnée pour la tranche horaire entre 20h00 et 6h00.
- 12.4 *Les salaires minima peuvent faire l'objet d'une négociation chaque année.*

**Art. 13 - Cas spéciaux**

- 13.1 Le nombre d'années de pratique prévus à l'article 11 peut être réduit si le taux d'activité du travailleur est inférieur à 80% (en moyenne sur l'année).
- 13.2 Inchangé.
- 13.3 A défaut d'une équivalence existante (*octroyée par les autorités fédérales*) entre un titre étranger et un titre suisse, les cas d'équivalences de titres doivent être soumis par l'employeur à la CPP, qui est habilitée à en établir une afin de déterminer la catégorie d'employé à laquelle correspond le détenteur d'un titre étranger.

**Art. 15 - Vacances**

- 15.1 Inchangé.
- 15.2 Inchangé.
- 15.3 Inchangé.
- 15.4 Inchangé.
- 15.5 Inchangé.
- 15.6 Inchangé.
- 15.7 *En cas d'empêchement de travailler sans faute, provoqué par des causes inhérentes à la personne du travailleur, telles que maladie, accident, accomplissement d'une obligation légale ou d'une fonction publique, ou en cas d'empêchement de travailler en raison d'une grossesse, jusqu'à deux mois au total par année civile, la durée des vacances ne subit pas de réduction.*
- 15.8 Inchangé.

**Art. 16 - Jours de congé**

- 16.1 En plus des dimanches et des jours fériés légaux (le 1<sup>er</sup> janvier, le 2 janvier, le Vendredi Saint, le lundi de Pâques, le jeudi de l'Ascension, le lundi de Pentecôte, le 1<sup>er</sup> août, le lundi du Jeûne et Noël), le vendredi suivant le jeudi de l'Ascension et le 26 décembre sont des jours de congé au sens de la présente convention.
- 16.2 Inchangé.

**Art. 17 - Absences justifiées**

- 17.1 Congés payés:  
En plus des jours nécessités par le perfectionnement professionnel (art. 19) à prendre d'entente avec l'employeur, les absences justifiées dans les conditions énoncées ci-après sont assimilées à des congés payés.
  - A. Mariage**  
Son propre mariage: 3 jours  
Parenté proche: 1 jour
  - B. Décès**  
Parenté proche: 3 jours  
Parenté éloignée: 1 jour
  - C. Divers événements**  
Déménagement dans la même commune: 1 jour  
Déménagement dans une autre commune: 2 jours  
Participation à 1 assemblée générale d'une association professionnelle de la branche: 0.5 jour par année
  - D. Examens techniques en géomatique avec Brevet Fédéral**  
L'employeur octroie l'équivalent d'une semaine de travail hebdomadaire pour la préparation du travail de projet à réaliser dans le cadre de l'examen final. Ceci pour autant que la personne reste au service de son employeur au moins pendant 6 mois suivant la fin des examens, dans le cas contraire, les heures d'absence seront assimilées à des heures de vacances.

On entend par parenté proche: parents, beaux-parents, époux, partenaire enregistré(e), concubin reconnu, enfants, frères et sœurs, petits-enfants, et par parenté éloignée: grands-parents, oncles et tantes, neveux et nièces, beaux-frères et belles-sœurs.

17.2 Inchangé.

*Paudex, le 4 novembre 2024*

**Annexe 1**

*Salaires minima à partir du 01.01.2025*

* Années de pratique	Cat. A	Fr.	Cat. B	Fr.	Cat. C	Fr.	Cat. D	Fr.
Dès la 1 <sup>ère</sup> année 0 à 3.	A1	57'680	B1a CFC +3 ans*	71'750	C1	74'890	D1	79'280
			B1b CFC +4 ans*	74'150				
			B1c CFC +5 ans*	76'110				
			B1d CFC +6 ans*	78'280				
Dès la 4 <sup>ème</sup> année 4 et 5.	A2	63'350	B2	86'490	C2	88'180	-	-
Dès la 6 <sup>ème</sup> année 6 à 11.	A3	66'170	B3	90'580	C3	94'420	-	-
Dès la 12 <sup>ème</sup> année 12 et plus.	A4	73'530	-	-	-	-	-	-

**Service de la promotion de l'économie et de l'innovation**

À vous, Mandarine Films Marc Dévaud, précédemment domiciliée à, Chemin du Signal 11 B, 1162 St-Prex, actuellement sans domicile connu.

Vous êtes avisée que le Service de la promotion de l'économie et de l'innovation est en possession d'un courrier destiné à votre attention et relatif à l'ultime délai de transmission des documents concernant le contrôle des aides octroyées pour les années 2022-2023. Pour rappel, les documents à transmettre sont les **Etats financiers** relatifs aux années mentionnées.

Ultime délai de transmission: **31 janvier 2025.**

La correspondance demeure au secrétariat du Service, à votre disposition.

Nous vous rappelons que tout manquement dans votre obligation de présenter les documents mentionnés ci-dessus constituera un motif de révocation de la décision d'octroi. Cas échéant, nous exigerons une restitution des montants versés.

**Département de l'économie, de l'innovation, de l'emploi et du patrimoine (DEIEP)**

**Service de la promotion de l'économie et de l'innovation**

À vous, Intemporel - Café Lopez Mosimann, précédemment domiciliée à, Rue du Lac 8, 1400 Yverdon-les-Bains, actuellement sans domicile connu.

Vous êtes avisée que le Service de la promotion de l'économie et de l'innovation est en possession d'un courrier destiné à votre attention et relatif à l'ultime délai de transmission des documents concernant le contrôle des aides octroyées pour les années 2022-2023. Pour rappel, les documents à transmettre sont les **Etats financiers** relatifs aux années mentionnées.

Ultime délai de transmission: **31 janvier 2025.**

La correspondance demeure au secrétariat du Service, à votre disposition.

Nous vous rappelons que tout manquement dans votre obligation de présenter les documents mentionnés ci-dessus constituera un motif de révocation de la décision d'octroi. Cas échéant, nous exigerons une restitution des montants versés.

**Département de l'économie, de l'innovation, de l'emploi et du patrimoine (DEIEP)**

**Service de la promotion de l'économie et de l'innovation**

À vous, Gisèle Mühlemann, précédemment domiciliée à, Rue de la Madeleine 37, 1800 Vevey, actuellement sans domicile connu.

Vous êtes avisée que le Service de la promotion de l'économie et de l'innovation est en possession d'un courrier destiné à votre attention et relatif à

L'ultime délai de transmission des documents concernant le contrôle des aides octroyées pour les années 2022-2023. Pour rappel, les documents à transmettre sont les **Etats financiers** relatifs aux années mentionnées.

Ultime délai de transmission: **31 janvier 2025**.

La correspondance demeure au secrétariat du Service, à votre disposition.

Nous vous rappelons que tout manquement dans votre obligation de présenter les documents mentionnés ci-dessus constituera un motif de révocation de la décision d'octroi. Cas échéant, nous exigerons une restitution des montants versés.

**Département de l'économie, de l'innovation,  
de l'emploi et du patrimoine (DEIEP)**

### **Service de la promotion de l'économie et de l'innovation**

À vous, Charles Edwards, précédemment domiciliée à, Avenue Mon-Repos 14, 1005 Lausanne, actuellement sans domicile connu.

Vous êtes avisée que le Service de la promotion de l'économie et de l'innovation est en possession d'un courrier destiné à votre attention et relatif à l'ultime délai de transmission des documents concernant le contrôle des aides octroyées pour les années 2022-2023. Pour rappel, les documents à transmettre sont les **Etats financiers** relatifs aux années mentionnées.

Ultime délai de transmission: **31 janvier 2025**.

La correspondance demeure au secrétariat du Service, à votre disposition.

Nous vous rappelons que tout manquement dans votre obligation de présenter les documents mentionnés ci-dessus constituera un motif de révocation de la décision d'octroi. Cas échéant, nous exigerons une restitution des montants versés.

**Département de l'économie, de l'innovation,  
de l'emploi et du patrimoine (DEIEP)**

### **Service de la promotion de l'économie et de l'innovation**

À vous, Café-Pizzeria de la Poste, Giuseppe Ciardo, précédemment domiciliée à, Grand-Rue 2, 1304 Cossonay-Ville, actuellement sans domicile connu.

Vous êtes avisée que le Service de la promotion de l'économie et de l'innovation est en possession d'un courrier destiné à votre attention et relatif à l'ultime délai de transmission des documents concernant le contrôle des aides octroyées pour les années 2022-2023. Pour rappel, les documents à transmettre sont les **Etats financiers** relatifs aux années mentionnées.

Ultime délai de transmission: **31 janvier 2025**.

La correspondance demeure au secrétariat du Service, à votre disposition.

Nous vous rappelons que tout manquement dans votre obligation de présenter les documents mentionnés ci-dessus constituera un motif de révocation de la décision d'octroi. Cas échéant, nous exigerons une restitution des montants versés.

**Département de l'économie, de l'innovation,  
de l'emploi et du patrimoine (DEIEP)**

### **Service de la promotion de l'économie et de l'innovation**

À vous, Ali Mahir Peköz, précédemment domiciliée à, Chemin du Levant 1, 1007 Lausanne, actuellement sans domicile connu.

Vous êtes avisée que le Service de la promotion de l'économie et de l'innovation est en possession d'un courrier destiné à votre attention et relatif à l'ultime délai de transmission des documents concernant le contrôle des aides octroyées pour les années 2022-2023. Pour rappel, les documents à transmettre sont les **Etats financiers** relatifs aux années mentionnées.

Ultime délai de transmission: **31 janvier 2025**.

La correspondance demeure au secrétariat du Service, à votre disposition.

Nous vous rappelons que tout manquement dans votre obligation de présenter les documents mentionnés ci-dessus constituera un motif de révocation de la décision d'octroi. Cas échéant, nous exigerons une restitution des montants versés.

**Département de l'économie, de l'innovation,  
de l'emploi et du patrimoine (DEIEP)**

### **Service de la promotion de l'économie et de l'innovation**

À vous, Aidan Manor B&B and Seminars, Ingrid Salamon, précédemment domiciliée à Route du Village Suisse 8, 1892 Lavey-Village, actuellement sans domicile connu.

Vous êtes avisée que le Service de la promotion de l'économie et de l'innovation est en possession d'un courrier destiné à votre attention et relatif à l'ultime délai de transmission des documents concernant le contrôle des aides octroyées pour les années 2022-2023. Pour rappel, les documents à transmettre sont les **Etats financiers** relatifs aux années mentionnées.

Ultime délai de transmission: **31 janvier 2025**.

La correspondance demeure au secrétariat du Service, à votre disposition.

Nous vous rappelons que tout manquement dans votre obligation de présenter les documents mentionnés ci-dessus constituera un motif de révocation de la décision d'octroi. Cas échéant, nous exigerons une restitution des montants versés.

**Département de l'économie, de l'innovation,  
de l'emploi et du patrimoine (DEIEP)**

### **Service de la promotion de l'économie et de l'innovation**

À vous, The Nomad District Sàrl en liquidation, précédemment domiciliée à Rue du Bas-du-Ru, 5, 1523 Granges-Marnand FR, actuellement sans domicile connu.

Vous êtes avisée que le Service de la promotion de l'économie et de l'innovation est en possession d'un courrier destiné à votre attention et relatif à l'ultime délai de transmission des documents concernant le contrôle des aides octroyées pour les années 2022-2023. Pour rappel, les documents à transmettre sont le formulaire «**Auto-déclaration**», ainsi que les **Etats financiers** relatifs aux années mentionnées.

Ultime délai de transmission: **31 janvier 2025**.

La correspondance demeure au secrétariat du Service, à votre disposition.

Nous vous rappelons que tout manquement dans votre obligation de présenter les documents mentionnés ci-dessus constituera un motif de révocation de la décision d'octroi. Cas échéant, nous exigerons une restitution des montants versés.

**Département de l'économie, de l'innovation,  
de l'emploi et du patrimoine (DEIEP)**

### **Service de la promotion de l'économie et de l'innovation**

À vous, Fring Sàrl en liquidation, précédemment domiciliée à Place Pestalozzi 7, 1400 Yverdon-les-Bains, actuellement sans domicile connu.

Vous êtes avisée que le Service de la promotion de l'économie et de l'innovation est en possession d'un courrier destiné à votre attention et relatif à l'ultime délai de transmission des documents concernant le contrôle des aides octroyées pour les années 2022-2023. Pour rappel, les documents à transmettre sont le formulaire «**Auto-déclaration**», ainsi que les **Etats financiers** relatifs aux années mentionnées.

Ultime délai de transmission: **31 janvier 2025**.

La correspondance demeure au secrétariat du Service, à votre disposition.

Nous vous rappelons que tout manquement dans votre obligation de présenter les documents mentionnés ci-dessus constituera un motif de révocation de la décision d'octroi. Cas échéant, nous exigerons une restitution des montants versés.

**Département de l'économie, de l'innovation,  
de l'emploi et du patrimoine (DEIEP)**

### **Service de la promotion de l'économie et de l'innovation**

À vous, AUTO.OCCASION.CH Sàrl, précédemment domiciliée à Chemin de Renens 54, 1004 Lausanne, actuellement sans domicile connu.

Vous êtes avisée que le Service de la promotion de l'économie et de l'innovation est en possession d'un courrier destiné à votre attention et relatif à l'ultime délai de transmission des documents concernant le contrôle des aides octroyées pour les années 2022-2023. Pour rappel, les documents à transmettre sont le formulaire «**Auto-déclaration**», ainsi que les **Etats financiers** relatifs aux années mentionnées.

Ultime délai de transmission: **31 janvier 2025**.

La correspondance demeure au secrétariat du Service, à votre disposition.

Nous vous rappelons que tout manquement dans votre obligation de présenter les documents mentionnés ci-dessus constituera un motif de révocation de la décision d'octroi. Cas échéant, nous exigerons une restitution des montants versés.

**Département de l'économie, de l'innovation,  
de l'emploi et du patrimoine (DEIEP)**

### **Service de la promotion de l'économie et de l'innovation**

À vous, ATE AUTOMOBILES SA en liquidation, précédemment domiciliée à Route de Corcelles, 34, 1563 Dompierre FR, actuellement sans domicile connu.

Vous êtes avisée que le Service de la promotion de l'économie et de l'innovation est en possession d'un courrier destiné à votre attention et relatif à

L'ultime délai de transmission des documents concernant le contrôle des aides octroyées pour les années 2022-2023. Pour rappel, les documents à transmettre sont le formulaire «**Auto-déclaration**», ainsi que les **Etats financiers** relatifs aux années mentionnées.

Ultime délai de transmission: **31 janvier 2025**.

La correspondance demeure au secrétariat du Service, à votre disposition.

Nous vous rappelons que tout manquement dans votre obligation de présenter les documents mentionnés ci-dessus constituera un motif de révocation de la décision d'octroi. Cas échéant, nous exigerons une restitution des montants versés.

**Département de l'économie, de l'innovation,  
de l'emploi et du patrimoine (DEIEP)**

## Service de la promotion de l'économie et de l'innovation

À vous, Najia Germanier, précédemment domiciliée à, rue Baudin 1, 1188 Gimel, actuellement sans domicile connu.

Vous êtes avisée que le Service de la promotion de l'économie et de l'innovation est en possession d'un courrier destiné à votre attention et relatif à l'ultime délai de transmission des documents concernant le contrôle des aides octroyées pour les années 2022-2023. Pour rappel, les documents à transmettre sont les **Etats financiers** relatifs aux années mentionnées.

Ultime délai de transmission: **31 janvier 2025**.

La correspondance demeure au secrétariat du Service, à votre disposition.

Nous vous rappelons que tout manquement dans votre obligation de présenter les documents mentionnés ci-dessus constituera un motif de révocation de la décision d'octroi. Cas échéant, nous exigerons une restitution des montants versés.

**Département de l'économie, de l'innovation,  
de l'emploi et du patrimoine (DEIEP)**

### Publication selon l'art. 9 de l'ordonnance sur les améliorations structurelles (OAS) du 2 novembre 2022

Les sociétés et personnes suivantes projettent la réalisation d'investissements à caractère agricole :

- 1) Sauma Swissnoisettes, p.a. Steve Henchoz, route d'Orbe 49, 1040 Echallens (achat de machines)
- 2) Sauma du Torel, p.a. Gilbert Ramuz, route de Riau Graubon 8, 1082 Corcelles-le-Jorat (achat de machines)
- 3) Sauma Neyroud-Buttet, p.a. Sylvain Neyroud, chemin du Châno 5, 1802 Corseaux (achat de machines)

Considérant leur utilité pour l'agriculture, ces investissements pourraient bénéficier de prêts accordés par le Fonds d'investissements agricoles (art. 30 OAS).

### Publication selon l'art. 97 de la loi fédérale sur l'agriculture du 29 avril 1998

- 4) Gérald Grand projette la construction d'une place de lavage pour pulvérisateur sur le territoire de Yens. L'ouvrage est situé hors des zones à bâtir.
- 5) Laurent Vernez projette la construction d'une place de lavage pour pulvérisateur sur le territoire de Rovray. L'ouvrage est situé hors des zones à bâtir.
- 6) Philippe Bally projette la construction d'une fosse à purin avec fumière sur le territoire de Vaultion. L'ouvrage est situé hors des zones à bâtir.
- 7) Fabien Berlie projette la construction d'une fumière sur le territoire d'Aubonne. L'ouvrage est situé hors des zones à bâtir.
- 8) Etienne Gentizon projette la construction d'une halle de stockage avec place de lavage pour pulvérisateur, panneaux photovoltaïques et viabilités sur le territoire de Vully-les-Lacs. L'ouvrage est situé hors des zones à bâtir.

Considérant leur utilité pour l'agriculture, ces investissements pourraient bénéficier de subventions à titre des améliorations structurelles.

Les observations ou oppositions que suscitent ces projets doivent être adressées à l'Office de crédit agricole, Av. des Jordils 3, case postale 1080, 1001 Lausanne, du vendredi 10.01.2025 au lundi 10.02.2025.

**Office de crédit agricole**

En date du **20 décembre 2024**, la cheffe du département de l'économie, de l'innovation de l'emploi et du patrimoine a approuvé:

– l'annexe au Règlement communal sur la distribution de l'eau de la commune d'Ursins

Cet acte adopté par le Conseil général est susceptible d'une requête à la Cour constitutionnelle dans les vingt jours qui suivent la présente publication (art. 3 al. 3 et 5 al. 2 LJC).

**Office de la consommation**

En date du **20 décembre 2024**, la cheffe du département de l'économie, de l'innovation de l'emploi et du patrimoine a approuvé:

– l'annexe au Règlement communal sur la distribution de l'eau de la commune d'Ursins

Cet acte adopté par le Conseil général est susceptible d'une requête à la Cour constitutionnelle dans les vingt jours qui suivent la présente publication (art. 3 al. 3 et 5 al. 2 LJC).

**Office de la consommation**

## JEUNESSE, ENVIRONNEMENT ET SÉCURITÉ

### LAUSANNE

### La Commandante de la Police cantonale

Au(x) détenteur(s) du(des) véhicule(s) suivant(s):

1. **3823 - VOITURE DE TOURISME (SK) BT487HR, VW TIGUAN, BLANCHE, CHÂSSIS WVGZZZ5N7PW002143**
2. **3827 - VOITURE DE TOURISME (FR) BC039HC, VW GOLF, BLANCHE, CHÂSSIS WVVZZZ1KZBP064942**
3. **3836 - VOITURE DE TOURISME (FR) FP905LE, RENAULT CLIO, BLEUE, CHÂSSIS VF1BBR7CF31100168**
4. **3846 - VOITURE DE TOURISME (FR) GP352HT, SKODA FABIA, VERTE, CHÂSSIS TMBHB46Y823471316**
5. **3863 - CARAVANE (CH) SANS, BURSTNER CITY, BLANCHE, CHÂSSIS WBU5304TLH10833085**

Vous disposez de 30 jours à partir de la date de parution pour récupérer votre/ vos véhicule(s) en vous présentant, durant les jours ouvrables, à la réception de la Police cantonale, Centre de la Blécherette – chemin de la Lanterne 2, au Mont-sur-Lausanne. Passé ce délai, l'engin/les engins en question sera/seront vendu(s) aux enchères, conformément à l'article 26/a de la LVCR ou, si sa/leur valeur vénale ne couvre pas les frais, acheminé(s) auprès d'une entreprise de démolition.

**La Commandante de la Police cantonale**

### Gestion de roselières par décapage dans la zone alluviale d'importance nationale des Tuileries, commune de Grandson

La Direction générale de l'environnement – Division biodiversité et paysage prévoit des travaux en faveur des milieux naturels de la zone alluviale d'importance nationale *no 201, Les Tuileries* sur la commune de Grandson. La présente publication, conformément aux articles 17 LPrPNP et 22 LFaune, concerne les travaux d'entretien par décapage de roselières sur la parcelle du DP cantonal 9021. Les dépôts de matériaux seront stockés temporairement sur la parcelle 412, propriété de la commune de Grandson, puis évacués et valorisés par un agriculteur de la région.

Les travaux seront réalisés en fonction des conditions météo et d'humidité du sol soit entre février et mi-mars 2025, soit de septembre à décembre 2025, hors période d'activité biologique sensible.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours motivé dans les 30 jours auprès du Tribunal cantonal, cours de droit administratif et public. Durant ce laps de temps, la carte des travaux planifiés ainsi que le dossier technique sont consultables au greffe municipal.

### Etat de Vaud

### Service en charge des séquestres

Le Service vaudois en charge des séquestres invite la personne mentionnée ci-dessous à reprendre possession des valeurs qui doivent lui être restituées selon décisions désormais définitives et exécutoires, en se manifestant par téléphone, courriel ou par écrit à l'adresse ci-dessous. Sans nouvelle de sa part dans un délai de trente jours dès la présente publication, les valeurs seront dévolues à l'Etat.

**Délai: 30 jours dès la présente publication.**

Contact: Service pénitentiaire, Direction, Secteur séquestre, Bâtiment A, chemin de l'Islettaz, 1305 Penthalaz. Tél: 021 316 48 42, sequestre.spn@vd.ch

Nom, prénom, date de naissance, adresse

– SUKAJ, Naser, né le 3 juillet 1983, ressortissant du Kosovo, sans domicile connu

## INSTITUTIONS, TERRITOIRE ET SPORT

**SIGNIFICATION D'UNE ORDONNANCE PÉNALE CONVERSION** – En application de l'article 88 du Code de procédure pénale.

En vertu de l'art. 354 CPP, le prévenu peut former opposition auprès du préfet qui a statué, par écrit et dans les 10 jours dès la notification ou la communication de la présente décision. L'opposition ne doit pas obligatoirement être motivée. **Si aucune opposition n'est valablement formée, l'ordonnance pénale est assimilée à un jugement entré en force.** La procédure en cas d'opposition est régie par l'article 355 CPP.

Contrevenant Nom, prénom, date de naissance	Date de l'ordonnance de conversion	Peine d'arrêts en jours	Amende et frais	Aff.
<b>Préfecture d'Aigle</b>				
MARQUES GONCALVES Telmo Guilherme, 21.10.2001	20.12.2024	5	450.-	000812
<b>Préfecture du Jura-Nord vaudois</b>				
GONELLA Davide, 03.07.1967	17.12.2024	1	60.-	0002570
SIDIBÉ Ibrahim, 21.07.1997	17.12.2024	1	100.-	0005521
	17.12.2024	4	400.-	0004963
	17.12.2024	1	100.-	0005403
TARDY Vincent, 20.06.1990	17.12.2024	5	500.-	0004846
<b>Préfecture de Lavaux-Oron</b>				
CISSÉ Irène, 24.08.1966	17.12.2024	2	200.-	0002426
<b>Préfecture de Morges</b>				
JOLY Denis, 15.04.1989	20.12.2024	2	200.-	0001662
KAROUB Bagdad, 05.02.1994	20.12.2024	6	550.-	0001913
SAILLARD Alexandre, 21.03.1982	20.12.2024	2	180.-	0000857
SALIJU Mirtar, 02.04.1986	20.12.2024	2	150.-	0000670
<b>Préfecture de Nyon</b>				
ABASSI Habib, 04.06.1987	18.12.2024	1	60.-	0001997
ACHOUR Soumaya, 08.10.1987	18.12.2024	1	60.-	0001984
ALI Hashem, 17.03.1963	18.12.2024	1	60.-	0002064
ANDEFINGER Thomas, 27.05.1982	18.12.2024	1	60.-	0002080
ANTUNES Lionel, 12.05.1987	18.12.2024	2	120.-	0001968
ARTUS Alexandre, 15.11.1970	18.12.2024	2	120.-	0001783
AYACHE Jordan, 10.01.1990	18.12.2024	1	60.-	0001998
BA Ndeye, 17.05.1994	18.12.2024	2	180.-	0001938
BACHELLERIE Guillaume, 01.05.1993	18.12.2024	1	60.-	0002071
BACHIR Ali, 12.04.1980	18.12.2024	2	180.-	0001940
BARRY DIALLO Amadou, 14.01.2000	18.12.2024	2	120.-	0001930
BEN MAHFOUD Hadjer, 21.07.1995	18.12.2024	1	60.-	0001704
BERISA Senjur, 15.08.1992	18.12.2024	1	60.-	0001941
BERTHOD Aline, 17.12.1984	18.12.2024	2	120.-	0001972
BILLARD-DÉSIRÉ Morgane, 25.11.1993	18.12.2024	2	120.-	0002124
BOULGUID Tijani, 12.10.1990	18.12.2024	1	60.-	0001973
CALDERON MUIMA Edgar, 19.05.1980	18.12.2024	2	120.-	0001951
CHIN Khasi, 23.10.1985	18.12.2024	2	120.-	0001932
CIORUM Rudy, 13.02.1987	18.12.2024	1	60.-	0001992
CIRIKOVIC Amar, 16.02.2000	18.12.2024	1	60.-	0001929
COLOMBO Louis, 05.02.1948	18.12.2024	1	60.-	0002033
CUEVAS Marina, 21.08.1979	18.12.2024	2	120.-	0001985
CYPRICH Marian, 14.10.1967	18.12.2024	2	180.-	0001953
DA SILVA Tony, 11.01.1997	18.12.2024	1	60.-	0001894
DELORME Maxence, 16.09.1994	18.12.2024	2	180.-	0002060
DELORME Maxence, 16.09.1994	18.12.2024	1	60.-	0001980
DEMETRIO RAMOS Abramo, 03.01.1992	18.12.2024	1	40.-	0002075
DESHAYES Jocelyne, 04.10.1946	18.12.2024	1	60.-	0002035
DIALLO Amadou, 06.03.2003	18.12.2024	1	60.-	0001691
DJERBI Mohammed, 16.07.1975	18.12.2024	2	120.-	0002007
DOBREA Andreea, 26.08.1985	18.12.2024	5	500.-	0001673
DOUTEAU Arthur, 07.12.1998	18.12.2024	2	120.-	0002045
DULONG Nicolas, 01.06.1980	18.12.2024	2	180.-	0001771
DUMITRU Sefora-Nuca, 02.02.1996	18.12.2024	1	60.-	0001987
DUREL Paola, 20.09.1983	18.12.2024	2	120.-	0001935

Contrevenant Nom, prénom, date de naissance	Date de l'ordonnance de conversion	Peine d'arrêts en jours	Amende et frais	Aff.
FELLONI Simona, 13.01.1974	18.12.2024	1	60.-	0001921
	18.12.2024	2	180.-	0001931
GASPAR Mirdea, 17.03.1998	18.12.2024	2	180.-	0001967
GOMEZ Christine, 12.10.1970	18.12.2024	1	60.-	0001950
GROMEIER Frank, 31.01.1960	18.12.2024	2	120.-	0001963
HADJAZI Chahrazed, 11.01.1968	18.12.2024	2	120.-	0002005
HAJJI Reida, 13.03.1988	18.12.2024	1	60.-	0001986
HANSSEN PEREZ Maria, 24.09.1981	18.12.2024	2	120.-	0002046
HASNI Dalila, 24.09.1978	18.12.2024	2	180.-	0002038
JEREMIC Zivadinka, 02.07.1946	18.12.2024	2	120.-	0001720
JORDIL Jade, 11.10.1991	18.12.2024	2	180.-	0001736
KHANFOUSS Zakaria, 13.08.1994	18.12.2024	2	120.-	0002008
KREUTZER Robert, 26.11.1974	18.12.2024	2	120.-	0001945
KUDDUSI Onay, 26.07.1990	18.12.2024	2	120.-	0002010
LAZIZI Khalid, 20.03.1999	18.12.2024	2	120.-	0001946
LAMSAOUGAR Aziza, 08.11.1987	18.12.2024	2	120.-	0002004
LEBLANC Grégory, 05.09.1985	18.12.2024	1	60.-	0001962
LEHMANN CRETENAND Florence, 24.05.1968	18.12.2024	1	60.-	0001989
LEVINA Natalia, 06.12.1976	18.12.2024	2	120.-	0002052
	18.12.2024	2	180.-	0001952
LEZIN Thomas, 20.07.2000	18.12.2024	1	60.-	0002041
LIZON Audrey, 09.07.1984	18.12.2024	1	60.-	0001943
LONGERET Marie, 29.08.1976	18.12.2024	2	120.-	0001928
LOPEZ ZAPATA Maria Gladys, 22.08.1960	18.12.2024	1	50.-	0000275
MARINHO SOARES Judith, 21.03.1997	18.12.2024	1	60.-	0001762
MERLAND Matthieu, 12.12.1978	18.12.2024	2	120.-	0002068
MOUHINE Samir, 05.03.1982	18.12.2024	1	60.-	0002076
MOURABIT Samir, 07.11.1991	18.12.2024	2	120.-	0001939
NICODEMO Filipo, 16.10.1959	18.12.2024	2	180.-	0002002
PARCHEMINEY Alexandre, 14.03.1990	18.12.2024	2	120.-	0001996
PASCUAL Jack, 11.04.1999	18.12.2024	2	120.-	0001981
PASQUALE Mose, 27.10.1978	18.12.2024	2	180.-	0001957
PEREIRA DE ALMEIDA Mickael, 11.03.1987	18.12.2024	1	60.-	0002059
RAHOVA Ambra, 21.09.2001	18.12.2024	1	60.-	0001754
RAMRANI Sabrina, 05.01.1998	18.12.2024	2	120.-	0001983
RETIBI Nabil, 16.12.1987	18.12.2024	1	60.-	0002048
RUSU Gheorghe, 19.07.1988	18.12.2024	2	120.-	0001786
SABA Francesco, 22.01.1978	18.12.2024	2	180.-	0002079
SAMHANE Raja, 17.10.1982	18.12.2024	1	60.-	0001958
SHORBTI Ahmed, 13.09.1969	18.12.2024	3	260.-	0002031
SIMONINI Patrice, 23.08.1978	18.12.2024	1	60.-	0002065
SLIMANI Nadia, 23.12.1975	18.12.2024	2	120.-	0001725
SOURCEAUX Yannick, 09.08.1971	18.12.2024	1	60.-	0001959
SOW Abou, 25.10.1993	18.12.2024	1	60.-	0001604
STA Abderrahman, 20.04.1995	18.12.2024	8	800.-	0001539
TAILLEFER Alex, 02.08.1997	18.12.2024	1	60.-	0001936
TERKEMANI Moulay, 03.02.1983	18.12.2024	1	60.-	0001732
TOLBA Safia, 15.04.1995	18.12.2024	2	120.-	0001991
TOLOCHE Emanouelle, 02.06.1983	18.12.2024	2	120.-	0001137
VAN-DÚNEM Augusto, 13.10.1977	18.12.2024	1	60.-	0001598
VARELA Monica, 12.12.1916	18.12.2024	1	60.-	0001934
VONDANN Lionel, 12.09.1985	18.12.2024	2	120.-	0002042
WEIDMANN Bogdan, 10.11.1993	18.12.2024	3	260.-	0001925
ZAIM Hicham, 13.04.1988	18.12.2024	1	60.-	0002057

Contrevenant Nom, prénom, date de naissance	Date de l'ordonnance de conversion en jours	Peine d'arrêts	Amende et frais	Aff.
<b>Préfecture de l'Ouest lausannois</b>				
ALMEIDA CARDOSO Joao, 30.07.1972	19.12.2024	6	600.-	0003087
CHARREL Nicolas, 23.01.1987	17.12.2024	4	400.-	0003167
LOURENÇO Anibal Teresa, 20.02.2002	17.12.2024	1	100.-	0002932

Contrevenant Nom, prénom, date de naissance	Date de l'ordonnance de conversion en jours	Peine d'arrêts	Amende et frais	Aff.
PELLET Quentin, 21.05.2005	19.12.2024	1	100.-	0000942
SCHLABOSKI Gwendoline, 30.07.1993	17.12.2024	4	400.-	0003168
SIMONDI Pietro, 10.04.1987	17.12.2024	1	60.-	0003083

#### SIGNIFICATION D'UNE ORDONNANCE PÉNALE – En application de l'article 88 du Code de procédure pénale.

En vertu de l'art. 354 CPP, le prévenu peut former opposition auprès de l'autorité qui a statué, par écrit et dans les 10 jours dès la notification ou la communication de la présente décision. L'opposition ne doit pas obligatoirement être motivée. **Si aucune opposition n'est valablement formée, l'ordonnance pénale est assimilée à un jugement entré en force.** La procédure en cas d'opposition est réglée par l'article 355 CPP.

Contrevenant Nom, prénom, date de naissance	Date de l'ordonnance	Peine d'arrêts en jours	Amende et frais	Aff.
<b>Préfecture d'Aigle</b>				
AIT KHALIFA Khaled, 23.06.1955	06.01.2025	2	180.-	0002517
BEC Vincent, 10.10.1995	20.12.2024	1	100.-	0002267
BLANCO Yoann, 31.12.1989	06.01.2025	2	120.-	0002309
COLOMBAR Moïse, 28.07.1983	06.01.2025	2	160.-	0002367
	06.01.2025	2	120.-	0002359
DOGHMANE Naima, 31.10.1977	06.01.2025	1	100.-	0002311
EL KARMA Yousef, 04.08.2002	06.01.2025	2	120.-	0002361
EL-FAZAZI Noura, 24.08.1971	06.01.2025	1	40.-	0002470
FREEMAN Jonathan, 24.04.1980	23.12.2024	8	800.-	0002213
IMADACHE Anais, 28.11.1988	06.01.2025	1	60.-	0002560
LOPES PINTO André, 05.03.1986	23.12.2024	1	60.-	0002526
PROTOPAPA Giancarlo, 01.06.1983	23.12.2024	1	100.-	0002265
RICCARDO Domenico, 08.01.1972	06.01.2025	2	180.-	0002381

Contrevenant Nom, prénom, date de naissance	Date de l'ordonnance	Peine d'arrêts en jours	Amende et frais	Aff.
TRAWALLY Ebrima, 21.12.1999	20.12.2024	1	100.-	0010988
VASILE Radu, 05.07.1955	20.12.2024	1	100.-	0009268
VIDAK Katalin, 07.05.1980	20.12.2024	1	100.-	0010993
VINCENDON Emilie, 02.05.1985	20.12.2024	1	60.-	0004554
ZIANI Mohamed, 12.04.2006	20.12.2024	5	500.-	0008532

#### Préfecture de Lavaux-Oron

BAKIM Amjad	19.12.2024	4	400.-	0003772
BOUMZEBRA Adam, 04.07.1998	16.12.2024	2	180.-	0004378
DELIIA Hasan, 05.12.1979	19.12.2024	4	400.-	0003759
ESSOMBA Stéphane, 31.07.1998	17.12.2024	2	180.-	0004536
	17.12.2024	2	120.-	0004531
	17.12.2024	2	180.-	0004536
GLORION Steve, 21.10.1980	20.12.2024	2	120.-	0004436
GONZALEZ BECEIRO Francisco, 18.08.1974	20.12.2024	1	60.-	0003779
GOYI Julien, 07.06.1984	17.12.2024	2	150.-	0004120
MINAVONG Lovhan, 11.07.2000	17.12.2024	4	400.-	0004186
PASCAL Moïse, 15.04.1974	20.12.2024	1	60.-	0004549
RUSTEMI Arlind, 16.06.2001	17.12.2024	4	400.-	0004158
SEIDL Renata, 30.01.1962	17.12.2024	4	400.-	0004328

#### Préfecture de Morges

BORER Catherine, 14.05.1956	20.12.2024	4	400.-	0002382
BYTYQI Gezim, 04.07.1987	20.12.2024	1	100.-	0002828
CAZZATO DE CARVALHO MARINHO Adriano, 10.07.2003	16.12.2024	2	200.-	0002743
COLLONGE Muriel, 08.04.1969	20.12.2024	6	600.-	0002388
JAOUALI Yassin, 27.01.1991	20.12.2024	5	500.-	0002519
METAWE Ali, 03.09.1998	16.12.2024	6	550.-	0002774
RAMDANI Kamel, 13.08.1977	20.12.2024	6	600.-	0002381

#### Préfecture de l'Ouest lausannois

LOBREAU Anthony, 04.12.1982	20.12.2024	6	600.-	0003480
-----------------------------	------------	---	-------	---------

#### Préfecture Riviera-Pays d'Enhaut

AYMON Bruno, 16.12.1994	06.01.2025	1	100.-	0003088
BEAUD Simon, 05.06.1991	06.01.2025	5	450.-	0003166
BENDERBAL Mohamed, 22.08.1975	06.01.2025	2	120.-	0002947
CONDOR GUANATAXI Cesar Alfredo, 16.05.1964	06.01.2025	4	400.-	0003307
GAVRAN Mladen, 08.12.1984	06.01.2025	2	180.-	0002904
HAJJI MOUSTAILED Karima, 22.07.1986	06.01.2025	3	260.-	0002897
JACOB Victor, 12.01.1996	06.01.2025	2	150.-	0003302
LOYAUTE Regis, 03.06.1980	06.01.2025	2	120.-	0002816
MEUNIER Maxime, 20.09.1993	06.01.2025	3	260.-	0003032
NAPOLI Giulia, 27.04.2001	06.01.2025	2	120.-	0002883
NASCIMENTO Andreia, 23.10.1983	06.01.2025	2	180.-	0002909
PARISI Pierluigi, 10.04.1985	06.01.2025	2	120.-	0002905
PASKALEVA Evelina, 10.04.1993	06.01.2025	3	250.-	0003303
BERISHA Fjolla, 05.05.2001	23.12.2024	2	180.-	0002888
JAFARI Ali, 01.01.1995	23.12.2024	1	100.-	0003078

#### Préfecture du Jura-Nord vaudois

AGIAM Envy Nlemagu, 17.09.1983	20.12.2024	1	100.-	0010563
AMIR Mulaki, 07.03.1994	20.12.2024	1	100.-	0008538
BALLESTER Nicolas, 02.12.1987	20.12.2024	1	60.-	0002604
BARRY Alpha, 01.01.1996	20.12.2024	1	100.-	0008768
BOHAR Baron, 05.05.1980	20.12.2024	1	100.-	0008063
BOUNOUARA Youness, 21.04.1993	20.12.2024	2	120.-	0006611
CERRI Eduart, 01.11.1983	20.12.2024	1	60.-	0004628
COLELLA Celia , 15.04.2004	20.12.2024	1	100.-	0008621
COLIN Jean-Marie, 15.10.2001	20.12.2024	3	250.-	0010194
CUNY Nathalie, 23.09.1966	20.12.2024	1	60.-	0004552
DUBY Angélique, 10.11.1983	20.12.2024	2	120.-	0007515
DUCOMMUN Jonathan, 09.06.1991	20.12.2024	5	500.-	0008472
EL HAOUARI Khalid, 01.01.2000	20.12.2024	1	100.-	0008758
EL IDRISSE EL BOUZIDI Adel, 21.08.1977	20.12.2024	2	120.-	0004296
GRANCEA Petru, 20.08.1997	20.12.2024	1	100.-	0008594
HUSSEINI Omid, 01.01.1997	20.12.2024	2	150.-	0009822
KUZNIETSOVA Liudmyla, 21.06.1977	20.12.2024	1	100.-	0009837
MARGUERITE Thomas, 21.09.1999	17.12.2024	1	60.-	0007611
MARTINON Nicolas, 27.11.1999	20.12.2024	2	120.-	0006447
MICHITAISHVILI Kakhaber, 16.08.1979	20.12.2024	1	100.-	0008740
OIYSOBHO Anthony, 01.01.1998	20.12.2024	1	100.-	0008879
OLAH Kristina, 26.07.1998	20.12.2024	1	100.-	0010156
OLAH Snizhana, 02.10.2002	20.12.2024	1	100.-	0010157
OZAY Yasar, 24.03.1967	20.12.2024	1	60.-	0004629
OZEZUA Vito, 13.03.1996	20.12.2024	1	100.-	0010159
PASTORE Sabino, 06.12.1980	20.12.2024	2	120.-	0004092
PITTET Sacha, 04.08.1995	20.12.2024	1	100.-	0008741
SAIDI Nacer, 10.01.1978	20.12.2024	1	100.-	0010528
SIDIBÉ Ibrahim, 21.07.1997	20.12.2024	1	100.-	0010547
	20.12.2024	2	150.-	0008751
SOUILAH Slimen, 20.02.2003	20.12.2024	1	100.-	0010551
SULKO Julian, 14.06.1999	20.12.2024	6	600.-	0009596
TARDY Vincent, 20.06.1990	20.12.2024	1	100.-	0009695
	20.12.2024	1	100.-	0010557
TAVAREZ Lea, 14.02.2000	20.12.2024	1	100.-	0009259

Contrevenant Nom, prénom, date de naissance	Date de l'ordonnance de conversion en jours	Peine d'arrêts	Amende et frais	Aff.
<b>Préfecture Riviera-Pays d'Enhaut</b>				
PICCIONE Mauro, 11.02.1967	23.12.2024	1	60.-	0002834
PUMAREDA Carine, 06.05.1991	06.01.2025	2	120.-	0002919
RIDOUTT Esther, 28.09.1970	06.01.2025	3	260.-	0002879

**SOMMATIONS** – Les suivants, sans domicile connu, sont sommés de payer aux bureaux des préfectures respectives, dans les trente jours, l'amende et les frais auxquels ils sont condamnés. Le détail de la (des) condamnation(s) est tenu à disposition auprès de la préfecture concernée.

A défaut de paiement dans ce délai dès la date ci-dessus, il pourra être procédé à des poursuites, et, le cas échéant, à l'exécution de la peine privative de liberté de substitution, en application des dispositions de la loi sur l'exécution des condamnations pénales du 4 juillet 2006.

Contrevenant Nom, prénom, date de naissance	Date du prononcé	Aff.
<b>Préfecture d'Aigle</b>		
GUILLAUME Romaric, 29.11.1996	07.01.2025	0002246
SERVAIS Emilien, 24.11.1992	07.01.2025	0002254
VACQUIN Valter, 12.01.1964	07.01.2025	0002315
<b>Préfecture du Jura-Nord vaudois</b>		
AFAF Chaïma, 17.08.1996	17.12.2024	0002996
AKERE Lucky, 01.01.1991	17.12.2024	0005809
ALLAGUI Hamza, 23.12.1989	17.12.2024	0006302
AUBERT Patrick, 25.10.1969	17.12.2024	0002607
BODART Clément, 10.02.1998	20.12.2024	0004136
BONNEFOY Anton Fran Paco, 17.12.1996	17.12.2024	0005783
BOUFDED Hassan, 05.01.1978	17.12.2024	0003536
BOUFDED Hassan, 05.01.1978	17.12.2024	0003622
BOURGUIGNON Mathieu, 22.11.1987	17.12.2024	0002969
BOUTERFAS Linda, 12.08.1998	17.12.2024	0003002
CIMIOTTA Jérémy, 19.09.1985	17.12.2024	0005572
	17.12.2024	0006563
COSTA CABRAL Joao Carlos, 06.10.1993	17.12.2024	0005913
DE SOUSA Alexandre, 17.05.1996	17.12.2024	0006075
DEMARCHE Marie, 07.11.1993	17.12.2024	0003178
DEMETRIO RAMOS Mirko, 19.06.1992	20.12.2024	0003008
DJELLEB Drifa, 26.12.1954	17.12.2024	0002978
DOS SANTOS Carina, 24.01.1993	17.12.2024	0002960
DUCOMMUN Jonathan, 09.06.1991	20.12.2024	0006179
EL GARAH Ralia, 04.11.1990	17.12.2024	0003547
EL-HORE Atika, 27.09.1983	17.12.2024	0002967
FESTUS Anthony, 13.03.1993	17.12.2024	0006734
FLEURY Martin, 04.09.1989	17.12.2024	0002980
FRADIN Jérémy, 30.04.1984	17.12.2024	0002622
FUSCO Flavio, 16.07.1995	17.12.2024	0005958
GANAPATHIPPILAI Kaginthini, 17.01.1981	20.12.2024	0003322
GHALLOUSSI Mohamed, 31.12.2002	17.12.2024	0006220
GOGOUA Walgnoguis, 29.05.1978	17.12.2024	0003006
GRENIER Alexandre, 04.12.1981	17.12.2024	0003028
GUCHUA Joni, 20.08.1990	17.12.2024	0006208
HAIDAR Meriem, 15.10.1996	17.12.2024	0003230
HOUVENAGHEL Paul, 30.06.1999	17.12.2024	0005606
IJIEBOR Akhere, 05.08.1999	17.12.2024	0006765
IMADACHE Anais, 28.11.1988	17.12.2024	0003015
INJAI Malam, 13.11.1987	17.12.2024	0006766
IYOHA Musa, 11.05.1991	17.12.2024	0006491
JAWNEH Solomon, 22.04.1984	17.12.2024	0005693
KADRI Sami, 12.04.1992	17.12.2024	0006291
LALOUÉ Marine, 18.10.1989	17.12.2024	0003628
LAURENT Thierry, 05.04.1975	17.12.2024	0006463
LE LABOUSSE David, 26.06.1989	17.12.2024	0006464
	17.12.2024	0005956
MARCO BATALA Carmen, 29.04.1979	17.12.2024	0002646
MARS Anthony, 09.01.1995	17.12.2024	0002955
MARTIGNIER Cédric, 09.12.1983	20.12.2024	0006216
MEZIANE Aymene, 26.09.1993	17.12.2024	0006475
MOUGIN Alexandre-Guillaume, 13.06.1993	17.12.2024	0003254
NNOMO Sabine, 20.01.1977	17.12.2024	0002959
NOEL Christel, 27.08.1980	17.12.2024	0003036
OKOJIE Christian, 24.12.1995	17.12.2024	0006227
OMAR KHIL Rozudin, 09.08.1999	17.12.2024	0005553
OSEZUA Endurance, 01.08.1992	17.12.2024	0006533

Contrevenant Nom, prénom, date de naissance	Date de l'ordonnance de conversion en jours	Peine d'arrêts	Amende et frais	Aff.
ROSA BOTELHO GUERREIRO MADEIRA Antonio, 16.06.1980	06.01.2025	2	200.-	0003102
SABOURET Alexandre, 07.12.1975	06.01.2025	2	180.-	0003015
TESFAGABR Robiel, 16.05.1999	06.01.2025	1	100.-	0003061
TOLOCHE Martin, 12.06.1995	06.01.2025	2	180.-	0002818

Contrevenant Nom, prénom, date de naissance	Date du prononcé	Aff.
	17.12.2024	0006465
	17.12.2024	0005814
	17.12.2024	0005852
PETIT Marjorie, 14.08.1979	17.12.2024	0002613
PICARD Antony, 02.09.2001	17.12.2024	0003065
PILLER Steve, 06.07.1988	20.12.2024	0006018
PÉCRON Virginie, 24.12.1997	17.12.2024	0005725
ROSELLO Jonathan, 20.04.1984	17.12.2024	0003590
ROUQUETTE Annie, 02.05.1946	17.12.2024	0002664
RTIYAL Jawad, 12.03.1991	17.12.2024	0003103
SAADI Malika, 30.03.1988	17.12.2024	0003043
SAIDI Hynel, 11.12.1998	17.12.2024	0006251
SANCHES MOREIRA Agostinho, 03.12.1979	17.12.2024	0003048
SANO Malang, 03.02.1987	17.12.2024	0002655
	17.12.2024	0002528
	17.12.2024	0002554
	17.12.2024	0002682
	17.12.2024	0005708
SEBASTIAN Joy, 22.11.1999	17.12.2024	0006202
SELIMI Nevyana Asenova, 01.02.1992	17.12.2024	0006260
SIMAKALA Glody, 14.02.1998	17.12.2024	0006264
SYNIA Maryna, 21.12.1986	17.12.2024	0003013
TIERCIN Florence, 06.08.1962	17.12.2024	0006272
VIDAK Katalin, 07.05.1980	17.12.2024	0003059
ZEKIRI Saida, 19.12.1963	17.12.2024	0006275
ZOHMOULI Mohammed Ali, 25.04.1981	17.12.2024	0006275
<b>Préfecture de Lavaux-Oron</b>		
SULEJMANOVIC Graciella, 01.08.1973	19.12.2024	0001616
<b>Préfecture de Morges</b>		
BALOGH Ion-Daniel, 13.03.1991	20.12.2024	0002122
HOTZ Alain, 21.10.1958	20.12.2024	0002203
	20.12.2024	0002203
	19.12.2024	0002203
<b>Préfecture de l'Ouest lausannois</b>		
DEMETER Paul, 02.12.1972	17.12.2024	0003406
GARGOWITCH Michel, 07.01.1967	17.12.2024	0003418
GONCALVES CORREIA BORGES Alberto, 07.01.1982	17.12.2024	0003242
KREUTZER Robert, 26.11.1974	17.12.2024	0000324
ROSTAS Emese, 15.11.1993	17.12.2024	0003437
TODOR Zamzina Lova, 24.02.1985	17.12.2024	0003436
<b>Préfecture Riviera-Pays d'Enhaut</b>		
BARRY Amadou, 01.06.2006	23.12.2024	0002663
BEN MANSOUR Saber, 20.11.1994	06.01.2025	0002689
CELIKAS Melike, 02.10.1998	06.01.2025	0002542
CIAVARELLA Andreas, 13.09.2005	06.01.2025	0002684
DUTEMPLE Safa, 03.05.2000	06.01.2025	0002657
GONÇALVES COSTA Hugo, 16.03.1981	06.01.2025	0002723
HENKOUS Kevin, 17.11.1994	06.01.2025	0002041
HODAI Imran, 06.01.1980	06.01.2025	0002725
KREUTZER Robert, 26.11.1974	06.01.2025	0002533
MBALLA Steve, 19.08.1999	06.01.2025	0002296
ONIHA Israel, 13.07.1991	06.01.2025	0002717
YILMAZ Yasar, 12.01.1969	06.01.2025	0002123

## JUSTICE DE PAIX

## OUVERTURE DE TESTAMENT

En application des articles 558 alinéa 2 du Code civil et 131 alinéa 3 du Code de droit privé judiciaire vaudois, les héritiers légaux ou institués des défunts désignés ci-après sont avisés que des dispositions testamentaires ont été homologuées par le juge de paix et peuvent être consultées au greffe de paix où elles sont déposées. Si aucune contestation n'est formulée dans le délai d'un mois dès la présente publication, les héritiers institués par le testament pourront recevoir l'attestation de leurs droits par la délivrance d'un certificat d'héritier.

Justice de paix qui a ordonné	Succession	Date d'homologation des dispositions testamentaires	Délai de contestation
Lausanne	ALTOMONTE Maria, fille de Angelo Altomonte et Angela Petrulli, veuve de Antonino Ollio, de nationalité italienne, née le 16 juillet 1928, de son vivant domiciliée av. Antoine-Henri-Jomini 6, 1004 Lausanne, décédée le 16 novembre 2024.	31 décembre 2024	10 février 2025 99233
Riviera-Pays-d'Enhaut	BUECHE Christiane Marguerite, fille de Louis et Lucienne Alphonsine Payen, épouse de John Robert Bueche, originaire de Valbirse/BE, née le 27 juillet 1934, de son vivant domiciliée ch. de Grandchamp 5, 1806 Saint-Légier-La Chiésaz, décédée le 13 novembre 2024.	19 décembre 2024	10 février 2025 99139
Lavaux-Oron	BUGNON Charles Francis, fils de Jules Sylvain Bugnon et de Emma, divorcé, originaire de Torny/FR, né le 12 septembre 1931, de son vivant domicilié ch. du Château-Sec 2, 1009 Pully, décédé le 6 avril 2024.	21 juin 2024	10 février 2025 99240
Aigle	CARRON Alain Amélio, fils de Gaston Alfred et Madeleine Marie Carron, veuf, originaire de Fully/VS, Genève/GE, né le 26 septembre 1951, de son vivant domicilié chalet la Borne, ch. de Bérout 4, Batterie des Pars 1305, 1882 Gryon, décédé le 6 décembre 2024.	19 décembre 2024	10 février 2025 99210
Riviera-Pays-d'Enhaut	DÜRHEIM Ester Aviva, fille de Salomon Josef et Perl Polja Portnoj, veuve, originaire de Vevey/VD, née le 18 juin 1934, de son vivant domiciliée rte de Saint-Légier 43, 1806 Saint-Légier-La Chiésaz, décédée le 13 novembre 2024.	18 décembre 2024	10 février 2025 99137
Aigle	GENTON Joséphine Alida Emilia, fille de Jean Emile Pierre Marie et Martha Sofie Olivia Persoons, veuve, originaire de Chardonne/VD, née le 25 mai 1949, de son vivant domiciliée ch. de Trébus 5, 1867 Ollon/VD, décédée le 9 décembre 2024.	7 janvier 2025	10 février 2025 99321
Lausanne	HESSER Arlette, fille de René Aloïs Maurice Dutoit et Annie Christiane née Ehninger, veuve, originaire de Moudon/VD, née le 10 mars 1940, de son vivant domiciliée ch. des Plaines 16, 1007 Lausanne, décédée le 9 décembre 2024.	19 décembre 2024	10 février 2025 99245
Morges	MATTI Jean Marcel, fils d'Edmond Ami et Marie Matti, marié à Marlise Matti, originaire de Oberwil im Simmental/BE, né le 29 janvier 1947, de son vivant domicilié ch. du Record 4, 1315 La Sarraz, décédé le 31 juillet 2024.	1 <sup>er</sup> octobre 2024	10 février 2025 99318
Morges	PERRIN Annette Marlyse, fille d'Emile Jaques et Renée Marie Perrin, célibataire, originaire de Corcelles-près-Payerne/VD, née le 10 janvier 1936, de son vivant domiciliée Fondation Silo, rte du Village 4, 1112 Echichens, décédée le 9 juin 2024.	30 juillet 2024	10 février 2025 99230
Riviera-Pays-d'Enhaut	ROTA Luigi, fils de Andrea et Rosa Rota, veuf de Caterina née Cattani, originaire de Villeneuve/VD, né le 31 juillet 1929, de son vivant domicilié rue du Quai 2b, 1820 Montreux, décédé le 15 novembre 2024.	18 décembre 2024	10 février 2025 99138
Lausanne	ROULIN Jean Simon Daniel, fils de Marius et Marthe Louise Henriette Roulin, marié à Anna Christina née Hartmann, originaire de Treyvaux/FR, né le 9 juin 1938, de son vivant domicilié rue du Champ-du-Bois 10, 1052 Le Mont-sur-Lausanne, décédé le 27 octobre 2024.	22 novembre 2024	10 février 2025 99218
Lausanne	SCHWEIZER Hans Martin, fils de Johann Jakob Schweizer et Johanna née Salzmann, lié par un partenariat enregistré à Paul William Louis William, originaire de Lützelflüh/BE, né le 11 juillet 1946, de son vivant domicilié ch. de la Valleyre 4, 1052 Le Mont-sur-Lausanne, décédé le 24 octobre 2024.	22 novembre 2024	10 février 2025 99212
Morges	SUCHY Norbert Werner, fils de Franz et Gertrud Elfriede Suchy, marié à Daisy Hélène Suchy, de nationalité allemande, né le 15 août 1937, de son vivant domicilié ch. du Vieux-Réservoir 1, 1116 Cottens/VD, décédé le 8 septembre 2024.	29 novembre 2024	10 février 2025 99136
Lavaux-Oron	VARIDEL Zélie Adèle Lydie, fille de Paul Varidel et de Zélie, célibataire, originaire de Donneloye/VD et de Montanaire/VD, née le 16 février 1928, de son vivant domiciliée EMS La Faverge, rte de Bulle 10, 1610 Oron-la-Ville, décédée le 7 novembre 2024.	13 décembre 2024	10 février 2025 99235
Riviera-Pays-d'Enhaut	ZISWILER Julie Cécile, fille de Jules Alexandre et Maria Joséphine Monney, veuve, originaire de Buttisholz/LU, née le 27 juin 1922, de son vivant domiciliée EMS La Maison du Pèlerin, ch. du Pèlerin 18, 1801 Le Mont-Pèlerin, décédée le 29 septembre 2024.	19 décembre 2024	10 février 2025 99141

## OUVERTURE DE SUCCESSION

En application des articles 555 du Code civil et 126 alinéa 3 du Code de droit privé judiciaire vaudois, il est rendu publique l'ouverture des successions indiquées ci-après. Toute personne qui se prétendrait héritier du défunt est invitée à s'annoncer au greffe de paix ci-dessous ayant ouvert la succession dans le **déla**i d'une année dès la première publication en fournissant les preuves de sa qualité de successible (acte d'état civil ou pièce de portée analogue).

La présente publication, affichée au pilier public, est insérée trois fois dans la Feuille des avis officiels du canton de Vaud.

Justice de paix qui a ordonné	Succession	Lieu et date du décès	Déla
Lausanne	BASSAT Guy Bernard, fils de Joseph Bassat et Mathilde Wladimirow, marié à Catherine Anne née Epstein, originaire de Lausanne/VD, né le 11 décembre 1939, de son vivant domicilié av. Floréal 12, 1006 Lausanne.	Lausanne/VD, le 3 juillet 2024	6 décembre 2025 97692
Lausanne	COOKE Mary Amaryllis, fille de Victor Cooke et Gwady's Talbot, célibataire, de nationalité britannique, née le 13 avril 1926, de son vivant domiciliée av. d'Ouchy 60, 1006 Lausanne.	Cully/VD, le 26 mai 2024	10 janvier 2026 99249
Aigle	CORRADI REATO Fernande Christiane, fille de Ferdinand Corradi et Renée Sophie née Duperruis, veuve, originaire de Montreux/VD, née le 8 septembre 1939, de son vivant domiciliée rue de l'Ancienne-Poste 24, 1844 Villeneuve/VD.	Rennaz/VD, le 16 novembre 2023	8 novembre 2025 96986
Morges	DE MADDALENA Nino Vincenzo, divorcé, de nationalité italienne, né le 10 septembre 1946, de son vivant domicilié rte du Camp 29, 1145 Bière.	Lausanne/VD, le 22 novembre 2024	10 janvier 2026 99228
Nyon	HERNANDEZ NAJERA Maria Antonieta, fille de Alfonso Hernandez et Adela Najera, veuve, de nationalité mexicaine, née le 13 août 1940, de son vivant domiciliée ch. de la Treille 5b, 1297 Founex.	Nyon/VD, le 15 décembre 2021	10 janvier 2026 99140
Lausanne	LIRA Maria, fille de Nunzio Lira et Carmela Noto, mariée à Mario D'Amplo, de nationalité italienne, née le 16 mars 1936, de son vivant domiciliée av. d'Ouchy 71, 1006 Lausanne.	Lausanne/VD, le 27 juin 2024	6 décembre 2025 97793
Nyon	MARECHAUX Monique Annette, fille de Léon Luc Charles et Marie Marcelle Bonnefoy-Claudet, mariée, originaire de Le Chenit/VD, née le 4 août 1936, de son vivant domiciliée rue de l'Etraz 1, 1196 Gland.	Rolle/VD, le 5 août 2024	6 décembre 2025 98459
Aigle	ZAND RODRIGUEZ Behnaz, fille de Ahmad et Safieh Zand, mariée, originaire de Genève/GE, née le 7 octobre 1953, de son vivant domiciliée rte d'Aigle 15, 1880 Bex.	Bex/VD, le 11 avril 2024	8 novembre 2025 96737

## BÉNÉFICIE D'INVENTAIRE

Les créanciers des défunts ci-après nommés y compris les cautions et tous prétendants aux biens des successions suivantes sont sommés de produire leurs créances au greffe de la justice de paix du district dans lequel la succession s'est ouverte, ce par acte écrit déposé au greffe ou expédié franco par la poste dans les délais fixés.

Les débiteurs desdits défunts sont également sommés de déclarer, dans le même délai, leurs dettes au greffe de la justice de paix compétente.

Les interventions doivent être accompagnées des pièces justificatives et mentionner celles-ci.

Les créanciers qui auront négligé de produire en temps utile ne pourront rechercher les héritiers ni personnellement, ni sur les biens de la succession, et ceux qui, sans leur faute, omettraient de produire ne pourront rechercher les héritiers que dans la limite de l'enrichissement de ces derniers.

Les créanciers gagistes demeurent toutefois au bénéfice des droits résultant du gage.

Juge de paix qui a ordonné	Succession	Lieu et date du décès	Déla
Morges	BÜHLER Marie, née le 12 octobre 1936, ch. de la Rietz 10, 1167 Lussy-sur-Morges.	Lussy-sur-Morges/VD, le 17 août 2024	17 janvier 2025 98579
Morges	CECCALDI Léonard, né le 3 septembre 1924, ch. du Bochet 5, 1028 Préverenges.	Condom (Gers)/France, le 26 septembre 2024	17 janvier 2025 98614
Riviera-Pays-d'Enhaut	DEPEURSINGE André, né le 8 mai 1936, EMS Château des Novalles, ch. du Paradis 1, 1807 Blonay.	Blonay - Saint-Légier /VD, le 31 août 2024	10 mars 2025 99227
Riviera-Pays-d'Enhaut	HÄRRI Sylvia, née le 6 juillet 1949, av. de Gilamont 15, 1800 Vevey.	Vevey/VD, le 19 juillet 2024	13 janvier 2025 98520
Morges	KOPP Jacqueline, née le 26 mars 1954, ch. de la Bergère 17, 1188 Gimel.	Aubonne/VD, le 29 mai 2023	24 janvier 2025 98906
Lausanne	NYDEGGER Simone, née le 22 novembre 1931, EMS Les Trémières SA, ch. de Pré-Fleuri 8, 1006 Lausanne.	Lausanne/VD, le 27 février 2024	20 janvier 2025 98927

## Souscription d'abonnement

feuille des avis officiels

Choisissez la formule d'abonnement qui vous convient

### Abonnement papier + numérique

Le journal 2x/semaine + ses suppléments + l'édition abonnés (y.c. e-paper) sur ordinateur, mobile et tablette

Suisse  3 mois  6 mois  12 mois  Etranger

Abonnement trimestriel	50 CHF
Abonnement semestriel	75 CHF
Abonnement annuel CH	129 CHF
Abonnement annuel étranger	238 CHF

### Abonnement numérique

L'édition abonnés (y.c. e-paper) sur ordinateur mobile et tablette

Abonnement annuel CH web uniquement 89 CHF



### Nous vous renseignons volontiers

**Support :** 8h-12h / 13h-17h

**Mail :** faopub@pcl.ch

**Tél. :** 021 317 51 70

**pcl**  
régie et conseil publicitaire

Rue du Marais 17  
CP 99 - 1020 Renens VD 1

## TRIBUNAUX D'ARRONDISSEMENT

### LE PRESIDENT DU TRIBUNAL D'ARRONDISSEMENT DE LA BROYE ET DU NORD VAUDOIS

A vous IOSIF Laurentiu-Iulian, fils de Iosef Marian et de Gabriela, né le 22 novembre 1988 à Brasov/Roumanie, ressortissant de Roumanie, célibataire, ouvrier et programmeur, anciennement domicilié Str. Forjei Nr. 5 Ap. 5, RO-500159 Brasov/Roumanie, actuellement sans domicile connu, statut de séjour: touriste/visiteur.

Vous êtes cité à comparaître personnellement devant le Tribunal de police le vendredi 14 mars 2025 à 9h, au Tribunal d'arrondissement, Moulins 8, 1401 Yverdon-les-Bains, pour être entendu dans la cause dirigée contre vous comme prévenu de tentative de vol, vol, dommages à la propriété et violation de domicile.

Si vous ne vous présentez pas, un mandat d'arrêt ou d'amener pourra être décerné contre vous; il sera passé au jugement en votre absence (366 al. 2 CPP).

Un délai au 14 février 2025 (non prolongeable) vous est fixé pour faire parvenir au greffe du tribunal les pièces que vous voulez déposer et la liste des témoins et experts dont vous demandez la convocation à l'audience. Toutes réquisitions de preuves doivent être motivées (art. 331 al. 2 CPP). J'attire en outre votre attention sur les frais et indemnités qui pourraient être mis à la charge de la partie qui ne respecterait pas ce délai.

Le Ministère public n'intervient pas.

La Cour sera composée du vice-président Jérémy Mas.

Si vous entendez plaider l'acquittement total ou partiel et réclamer une indemnité au sens de l'article 429 CPP, vous êtes invité à déposer une demande écrite chiffrée et justifiée au plus tard à l'ouverture des débats.

99182 La vice-présidente: **Jérémy Mas**

### LA PRESIDENTE DU TRIBUNAL D'ARRONDISSEMENT DE LA BROYE ET DU NORD VAUDOIS

#### Sursis concordataire 293 LP

Par décision du 23 décembre 2024, communiquée le même jour, la présidente du Tribunal d'arrondissement de La Broye et du Nord vaudois accorde à PARREIRA Antonio Paulo, rue de l'Eglise 6, 1412 Valeyres-sous-Ursins, un sursis concordataire provisoire jusqu'au 21 mars 2025 et désigne, en qualité de commissaire, Christophe Savoy, agent d'affaires breveté, rue du Casino 4, 1400 Yverdon-les-Bains.

99211 La présidente: **Véronique Pittet**

### LA PRESIDENTE DU TRIBUNAL D'ARRONDISSEMENT DE LA BROYE ET DU NORD VAUDOIS

A vous AURA CREATIONS Sàrl, précédemment domiciliée à 1412 Valeyres-sous-Ursins, Rue des Fontaines 7, actuellement sans domicile connu.

Vous êtes avisée que le tribunal a reçu une requête en procédure sommaire (art. 731b CO) vous concernant. Cet acte demeure au greffe, à votre disposition.

Un délai au 23 janvier 2025 vous est fixé pour vous déterminer et déposer toute pièce utile à établir les éléments que vous invoquez.

J'attire votre attention sur le fait que, même si vous ne procédez pas, la procédure suivra son cours et qu'il pourra être statué sans audience, sur la base du dossier (art. 147 al. 3 et 256 al. 1 CPC).

99217 La présidente: **Véronique Pittet**

### LE PRESIDENT DU TRIBUNAL D'ARRONDISSEMENT DE LA BROYE ET DU NORD VAUDOIS

A vous HATTI Sàrl, précédemment domiciliée à 1434 Ependes/VD, ch. des Serres 9, actuellement sans domicile connu.

Vous êtes avisée que le tribunal a reçu une requête en procédure sommaire (art. 731b CO) vous concernant. Cet acte demeure au greffe, à votre disposition.

Un délai au 29 janvier 2025 vous est fixé pour vous déterminer et déposer toute pièce utile à établir les éléments que vous invoquez.

J'attire votre attention sur le fait que, même si vous ne procédez pas, la procédure suivra son cours et qu'il pourra être statué sans audience, sur la base du dossier (art. 147 al. 3 et 256 al. 1 CPC).

99221 Le président: **Gabriel Hersch**

### LA PRESIDENTE DU TRIBUNAL D'ARRONDISSEMENT DE LA BROYE ET DU NORD VAUDOIS

A vous CHANTIER NAVAL DE CHEVROUX SA, précédemment domiciliée à 1545 Chevroux, av. du Port 2, actuellement sans domicile connu.

Vous êtes avisée que le tribunal a reçu une requête en procédure sommaire (art. 731b CO) vous concernant. Cet acte demeure au greffe, à votre disposition.

Un délai au 29 janvier 2025 vous est fixé pour vous déterminer et déposer toute pièce utile à établir les éléments que vous invoquez.

J'attire votre attention sur le fait que, même si vous ne procédez pas, la procédure suivra son cours et qu'il pourra être statué sans audience, sur la base du dossier (art. 147 al. 3 et 256 al. 1 CPC).

99223 La présidente: **Joëlle Zimmermann**

### LA PRESIDENTE DU TRIBUNAL D'ARRONDISSEMENT DE LA BROYE ET DU NORD VAUDOIS

A vous SMAJLAJ Rasim, fils de Smajlaj Hussein et de Berisha Zoje, né le 20 mars 1990 à Gjakove/Kosovo, ressortissant du Kosovo, célibataire, anciennement domicilié ch. de Pré-Yonnet 59, 1860 Aigle, actuellement sans domicile connu, statut de séjour: annuel B.

Vous êtes cité à comparaître personnellement devant le Tribunal de police le lundi 7 avril 2025 à 9h, au Tribunal d'arrondissement, Moulins 8, 1401 Yverdon-les-Bains, pour être entendu dans la cause dirigée contre vous comme prévenu de lésions corporelles simples qualifiées, dommages à la propriété, injure, menaces qualifiées, insoumission à une décision de l'autorité, violation de domicile, tentative d'actes d'ordre sexuel avec un enfant, révocation éventuelle du sursis accordé le 9 août 2021 par le Ministère public de Genève.

Un délai au 7 mars 2025 (non prolongeable) vous est fixé pour faire parvenir au greffe du tribunal les pièces que vous voulez déposer et la liste des témoins et experts dont vous demandez la convocation à l'audience. Toutes réquisitions de preuves doivent être motivées (art. 331 al. 2 CPP). J'attire en outre votre attention sur les frais et indemnités qui pourraient être mis à la charge de la partie qui ne respecterait pas ce délai.

Le Ministère public n'intervient pas.

Si vous entendez plaider l'acquittement total ou partiel et réclamer une indemnité au sens de l'article 429 CPP, vous êtes invité à déposer une demande écrite chiffrée et justifiée au plus tard à l'ouverture des débats.

Le Tribunal de police sera composé de la présidente soussignée.

99244 La présidente: **Joëlle Zimmermann**

### LA GREFFIERE DU TRIBUNAL D'ARRONDISSEMENT DE LA BROYE ET DU NORD VAUDOIS

A vous BREWORKS Sàrl, précédemment domiciliée à 1085 Vulliens, rte du Village 34, actuellement sans domicile connu.

Vous êtes avisée que le président du tribunal a rendu, sous forme de dispositif, le 6 janvier 2025, un jugement vous concernant.

Le dispositif de cet acte demeure au greffe, à votre disposition. Veuillez me donner votre adresse, afin que je puisse vous le transmettre.

Vous pouvez requérir la motivation de la décision dans un délai de 10 jours dès la présente publication, à défaut de quoi la décision deviendra définitive.

99248 La greffière: **P. Nussbaumer**

### LE PRESIDENT DU TRIBUNAL D'ARRONDISSEMENT DE LA BROYE ET DU NORD VAUDOIS

A vous RAMAZASHVILI Otari, fils de Ramazashvili Nodari et de Kaxiani Mzia, né le 29 novembre 1981 à Tbilissi/Géorgie, ressortissant de Géorgie, marié à Kvachadze Nanuki, sans profession, sans domicile connu, statut de séjour: touriste/visiteur.

Vous êtes cité à comparaître personnellement devant le Tribunal de police le lundi 24 mars 2025 à 14h, au Tribunal d'arrondissement, Moulins 8, 1401 Yverdon-les-Bains, pour être entendu dans la cause dirigée contre vous comme prévenu de vol, dommages à la propriété, violation de domicile, empêchement d'accomplir un acte officiel, circulation sans assurance-responsabilité civile, usage abusif de permis et/ou de plaques de contrôle.

Si vous ne vous présentez pas, un mandat d'arrêt pourra être décerné contre vous; il sera passé au jugement en votre absence (366 al. 2 CPP).

Un délai au 24 février 2025 (non prolongeable) vous est fixé pour faire parvenir au greffe du tribunal les pièces que vous voulez déposer et la liste des témoins et experts dont vous demandez la convocation à l'audience. Toutes réquisitions de preuves doivent être motivées (art. 331 al. 2 CPP). J'attire en outre votre attention sur les frais et indemnités qui pourraient être mis à la charge de la partie qui ne respecterait pas ce délai.

Le Ministère public n'intervient pas.

Si vous entendez plaider l'acquittement total ou partiel et réclamer une indemnité au sens de l'article 429 CPP, vous êtes invité à déposer une demande écrite chiffrée et justifiée au plus tard à l'ouverture des débats.

Le Tribunal de police sera composé du président Donovan Tésaurry.

99253 Le président: **Donovan Tésaurry**

### LA GREFFIERE DU TRIBUNAL D'ARRONDISSEMENT DE LA BROYE ET DU NORD VAUDOIS

A vous AMORIM PEDROSO BERNARDO Sara Isabel, actuellement sans domicile connu.

Vous êtes avisée que le président du tribunal a rendu le 6 janvier 2025 une ordonnance vous concernant. Délai d'appel (art. 308 ss CPC): 30 jours.

Cet acte demeure au greffe, à votre disposition.

Veuillez me donner votre adresse, afin que je puisse vous le transmettre.

99293 La 1<sup>re</sup> greffière: **Pascale Nussbaumer**

**LA GREFFIERE DU TRIBUNAL  
D'ARRONDISSEMENT DE LA BROYE ET DU NORD VAUDOIS**

A vous ELYSEE COIFFURE Sàrl, précédemment domiciliée à 1450 Sainte-Croix, rue des Rasses 4, actuellement sans domicile connu.

Vous êtes avisée que le président du tribunal a rendu, sous forme de dispositif, le 7 janvier 2025, un jugement vous concernant.

Le dispositif de cet acte demeure au greffe, à votre disposition. Veuillez me donner votre adresse, afin que je puisse vous le transmettre.

Vous pouvez requérir la motivation de la décision dans un délai de 10 jours dès la présente publication, à défaut de quoi la décision deviendra définitive.

99315

La greffière: **P. Nussbaumer**

**LA GREFFIERE DU TRIBUNAL  
D'ARRONDISSEMENT DE LA BROYE ET DU NORD VAUDOIS**

A vous HAZIN Sàrl, précédemment domiciliée à 1374 Corcelles-sur-Chavornay, rte de Penthéraz 2, actuellement sans domicile connu.

Vous êtes avisée que le président du tribunal a rendu, sous forme de dispositif, le 7 janvier 2025, un jugement vous concernant.

Le dispositif de cet acte demeure au greffe, à votre disposition. Veuillez me donner votre adresse, afin que je puisse vous le transmettre.

Vous pouvez requérir la motivation de la décision dans un délai de 10 jours dès la présente publication, à défaut de quoi la décision deviendra définitive.

99319

La greffière: **P. Nussbaumer**

**LE PRESIDENT DU TRIBUNAL  
D'ARRONDISSEMENT DE LA BROYE ET DU NORD VAUDOIS**

A vous DEMONT Michaël, actuellement sans domicile connu.

Vous êtes avisé que le tribunal a reçu une demande vous concernant. Cet acte demeure au greffe, à votre disposition.

Vous êtes cité à comparaître personnellement à l'audience du lundi 24 mars 2025, à 10h30, à Yverdon-les-Bains, Tribunal d'arrondissement, rue des Moulins 8, pour l'instruction et le jugement, en procédure simplifiée, de la cause en fixation de la contribution d'entretien et des droits parentaux Maire Emilie contre Demont Michaël.

Délai pour indiquer vos moyens de preuve: 7 mars 2025.

Si vous ne comparez pas personnellement, la procédure suivra son cours malgré votre absence.

99320

Le président: **Donovan Tesaury**

**LA PRESIDENTE DU TRIBUNAL  
D'ARRONDISSEMENT DE LA COTE**

A vous SCHMIDT-GUTZAT Oliver, précédemment domicilié à 25746 Heide/Allemagne, Kaiser-Wilhelm-Platz 6, actuellement sans domicile connu.

Vous êtes avisé que le tribunal a reçu une demande unilatérale de modification de jugement de divorce vous concernant. Cet acte demeure au greffe, à votre disposition. Veuillez me communiquer votre adresse, afin que je puisse vous le transmettre.

Vous êtes cité à comparaître personnellement à l'audience de conciliation du jeudi 9 janvier 2025, à 9h, à Nyon, au Tribunal d'arrondissement, rte de Saint-Cergue 38, dans la cause en modification de jugement de divorce Constanti-Zarifi Maja contre Schmidt-Gutzat Oliver.

Si vous ne comparez pas personnellement, la procédure suivra son cours malgré votre absence.

99183

La présidente: **P. Cornaz**

**LA PRESIDENTE DU TRIBUNAL  
D'ARRONDISSEMENT DE LA COTE**

A vous GUIRECHE Derradji, domicilié à 01300 Virignin/France, rue du Colombier 251,

Vous êtes avisé que le tribunal a reçu une requête de conciliation vous concernant. Cet acte demeure au greffe, à votre disposition.

Vous êtes cité à comparaître personnellement à l'audience de conciliation du mardi 18 février 2025, à 16h, à Nyon, au Tribunal d'arrondissement, rte de Saint-Cergue 38, dans la cause en réclamation pécuniaire Benhassine Manel contre Guireche Derradji et Meguireche Nadir.

Si la partie requérante ou les deux parties simultanément ne comparaissent pas, la cause sera rayée du rôle. Si seule la partie intimée ne comparait pas, je procéderai comme en cas d'échec de la conciliation.

Pour le cas où la partie requérante n'aurait pas effectué l'avance de frais préalablement requise, elle doit le faire à l'audience au plus tard, faute de quoi il ne sera pas entré en matière sur sa requête (art. 101 al.3 CPC).

99224

La présidente: **P. Cornaz**

**LA PRESIDENTE DU TRIBUNAL  
D'ARRONDISSEMENT DE LA COTE**

A vous D ARCHITECTES Sàrl, précédemment domiciliée à Montherod, pl. du Village 1, actuellement sans domicile connu.

Vous êtes avisée que le tribunal a reçu une requête de conciliation vous concernant. Cet acte demeure au greffe, à votre disposition. Veuillez me communiquer votre adresse, afin que je puisse vous le transmettre.

Vous êtes citée à comparaître personnellement à l'audience de conciliation du lundi 20 janvier 2025, à 11h30, à Nyon, au Tribunal d'arrondissement, rte de Saint-Cergue 38,

dans la cause en réclamation pécuniaire Deluxe Properties SA c/ D Architectes Sàrl.

Si la partie requérante ou les deux parties simultanément ne comparaissent pas, la cause sera rayée du rôle. Si seule la partie intimée ne comparait pas, je procéderai comme en cas d'échec de la conciliation.

Pour le cas où la partie requérante n'aurait pas effectué l'avance de frais préalablement requise, elle doit le faire à l'audience au plus tard, faute de quoi il ne sera pas entré en matière sur sa requête (art. 101 al.3 CPC).

99225

La présidente: **Anne-Laure Spitz**

**LA PRESIDENTE DU TRIBUNAL  
D'ARRONDISSEMENT DE L'EST VAUDOIS**

A vous DAHMANI Mohammed, actuellement sans domicile connu.

Vous êtes avisé que le tribunal a reçu une demande vous concernant. Cet acte demeure au greffe, à votre disposition.

Vous êtes cité à comparaître personnellement à l'audience du jeudi 30 janvier 2025, à 16h, à Vevey, au Tribunal d'arrondissement, rue du Simplon 22, 1<sup>er</sup> étage, pour l'instruction et le jugement, en procédure simplifiée, de la cause en constatation de filiation Ben Salem Sohan contre Dahmani Mohammed.

Délai pour vous prononcer par écrit: 20 janvier 2025.

Si vous ne comparez pas personnellement, la procédure suivra son cours malgré votre absence.

99208

La présidente: **Sandrine Osojnak**

**LA GREFFIERE DU TRIBUNAL  
D'ARRONDISSEMENT DE L'EST VAUDOIS**

A vous ADJOJURIS SA, actuellement sans domicile connu.

Vous êtes avisée que la présidente du tribunal a rendu, sous forme de dispositif, le 23 décembre 2024, un jugement vous concernant.

La présidente:

I. convoque les actionnaires de la société ASlogis-Lécherette SA, soit ASlogis SA et Adcojuris SA, à l'assemblée générale extraordinaire d'ASlogis-Lécherette SA qui se tiendra le lundi 10 mars 2025 à 15h en l'étude de M<sup>e</sup> Laurent Roullier, rue du Lion-d'Or 2 à Lausanne, et dont l'ordre du jour sera le suivant: i. ouverture de l'assemblée générale/désignation du procès-verbaliste et ii. désignation du/des membre/s du Conseil d'administration

II. nomme Alexis Roussel en qualité d'administrateur ad interim de la société ASlogis-Lécherette SA, ce jusqu'à ce qu'une décision désignant le/les membre/s du Conseil d'administration soit prise par l'assemblée générale d'ASlogis-Lécherette SA, et pour une durée maximum d'une année, renouvelable sur requête adressée à l'autorité de céans

III. dit que le présent dispositif est immédiatement exécutoire

IV. arrête les frais judiciaires à Fr. 570.- (cinq cent septante francs) à la charge de la société ASlogis-Lécherette SA.

Le dispositif de cet acte demeure au greffe, à votre disposition. Veuillez me donner votre adresse, afin que je puisse vous le transmettre.

Vous pouvez requérir la motivation de la décision dans un délai de 10 jours dès la présente publication, à défaut de quoi la décision deviendra définitive.

99213

La greffière: **Anastasia Corakianitis**

**LA PRESIDENTE DU TRIBUNAL  
D'ARRONDISSEMENT DE L'EST VAUDOIS**

A vous WILLOMMET Frédéric Roger, précédemment domicilié à 1860 Aigle, rue de Jérusalem 13, actuellement sans domicile connu.

Vous êtes avisé que le tribunal a reçu une requête vous concernant. Cet acte demeure au greffe, à votre disposition.

Vous êtes cité à comparaître à l'audience en procédure sommaire du mardi 21 janvier 2025, à 16h10, à Vevey, au Tribunal d'arrondissement, rue du Simplon 22, 1<sup>er</sup> étage, dans la cause en faillite sans poursuite préalable (art. 190 LP) Muminovic Sanjin contre Willommet Frédéric Roger.

Il sera procédé même en l'absence des parties.

99220

La présidente: **Ch. Moreno Davila**

**LA PRESIDENTE DU TRIBUNAL  
D'ARRONDISSEMENT DE L'EST VAUDOIS**

A vous HELVECA PRODUCTION Sàrl, précédemment domiciliée à Saint-Légier-La Chiésaz, chez Helveca SA, rte Industrielle 2, actuellement sans domicile connu.

Vous êtes avisée que le tribunal a reçu une requête vous concernant dans la cause en carences dans l'organisation de la société. Cet acte demeure au greffe, à votre disposition. Veuillez me communiquer votre adresse, afin que je puisse vous le transmettre.

Délai pour indiquer vos moyens de preuve: 31 janvier 2025.

Sans nouvelle de votre part à l'échéance, le tribunal pourra statuer sur la base du dossier.

99232

La présidente: **M. Meylan**

**LA GREFFIERE DU TRIBUNAL  
D'ARRONDISSEMENT DE L'EST VAUDOIS**

A vous TOUS LES OCCUPANTS DE LA PARCELLE 9165 DE LA COMMUNE DE BOURG-EN-LAVAU, domiciliés à Villette (Lavaux), rte de Lausanne 199.

Vous êtes avisés que la présidente du tribunal a rendu, le 3 janvier 2025, un jugement vous concernant.

Cet acte demeure au greffe, à votre disposition.

Vous pouvez faire appel dans un délai de 10 jours dès la présente publication, à défaut de quoi la décision deviendra définitive.

99234

La greffière

**LA GREFFIERE DU TRIBUNAL  
D'ARRONDISSEMENT DE L'EST VAUDOIS**

A vous OASIS CREATIVE Sàrl, précédemment domiciliée à Montreux, chez Eric Guy Michel, av. des Planches 8, actuellement sans domicile connu.

Vous êtes avisée que la présidente du tribunal a rendu, sous forme de dispositif, le 6 janvier 2025, un jugement vous concernant, dans la cause en carences dans l'organisation de la société Registre du commerce contre Oasis Creative Sàrl.

Un délai au 6 mars 2025 vous est imparti pour rétablir votre situation légale.

A défaut d'exécution, la société sera dissoute et sa liquidation ordonnée.

Le dispositif de cet acte demeure au greffe, à votre disposition. Veuillez me donner votre adresse, afin que je puisse vous le transmettre.

Vous pouvez requérir la motivation de la décision dans un délai de 10 jours dès la présente publication, à défaut de quoi la décision deviendra définitive.

99254

La greffière: **Anastasia Corakianitis**

**LE GREFFIER DU TRIBUNAL  
D'ARRONDISSEMENT DE L'EST VAUDOIS**

A vous AGILIS ACADEMY Sàrl, précédemment domiciliée à Vevey, av. de Gilamont 19, actuellement sans domicile connu.

Vous êtes avisée que le président du tribunal a rendu, le 6 janvier 2025, sous forme de dispositif, un jugement vous concernant dans la cause en carences dans l'organisation de la société.

Un délai au 24 février 2025 est fixé à Agilis Academy Sàrl pour rétablir sa situation légale auprès du Registre du commerce du Canton de Vaud, faute de quoi la société sera considérée comme dissoute dès le 3 mars 2025 et sa liquidation ordonnée.

Le dispositif de cet acte demeure au greffe, à votre disposition. Veuillez me donner votre adresse, afin que je puisse vous le transmettre.

Vous pouvez requérir la motivation de la décision dans un délai de 10 jours dès la présente publication, à défaut de quoi la décision deviendra définitive.

99292

Le greffier: **S. Cornioley**

**LA PRESIDENTE DU TRIBUNAL  
D'ARRONDISSEMENT DE L'EST VAUDOIS**

A vous SPRUGASCI Roberto, domicilié à Castione, via Stazione 5.

Vous êtes avisé que le tribunal a reçu une requête vous concernant. Cet acte demeure au greffe, à votre disposition.

Dans la cause en réclamation pécuniaire Limo-Grenadine Sàrl contre Sprugasci Roberto, un délai au 27 janvier 2025 vous est fixé pour vous déterminer et déposer toute pièce utile à établir les éléments que vous invoquez.

Sauf avis contraire motivé des parties, il sera statué sans audience à l'échéance de ce délai.

99297

La présidente: **Sandrine Osojnak**

**LA GREFFIERE DU TRIBUNAL  
D'ARRONDISSEMENT DE L'EST VAUDOIS**

A vous NEW NAILS HEALTH AND BEAUTY SWISS ACADEMY Sàrl, précédemment domiciliée à Montreux, ch. de Rodioz 19, chez Maria Beatrice Necsero, actuellement sans domicile connu.

Vous êtes avisée que la présidente du tribunal a rendu, sous forme de dispositif, le 7 janvier 2025, un jugement vous concernant, dans la cause en carences dans

l'organisation de la société Registre du commerce contre New Nails Health and Beauty Swiss Academy Sàrl.

Un délai au 7 mars 2025 vous est imparti pour rétablir votre situation légale.

A défaut d'exécution, la société sera considérée comme dissoute et sa liquidation ordonnée.

Le dispositif de cet acte demeure au greffe, à votre disposition. Veuillez me donner votre adresse, afin que je puisse vous le transmettre.

Vous pouvez requérir la motivation de la décision dans un délai de 10 jours dès la présente publication, à défaut de quoi la décision deviendra définitive.

99323

La greffière: **Anastasia Corakianitis**

**LE PRESIDENT DU TRIBUNAL  
D'ARRONDISSEMENT DE L'EST VAUDOIS**

A vous DESCHAMPS Karl Philippe, précédemment domicilié à Denens, chez Serge Hugi, ch. des Saugettes 3, actuellement sans domicile connu.

Vous êtes avisé que le tribunal a reçu une requête de conciliation et une requête de mesures provisionnelles vous concernant. Ces actes demeurent au greffe, à votre disposition. Veuillez me communiquer votre adresse, afin que je puisse vous les transmettre.

Vous êtes cité à comparaître personnellement à l'audience de consensus parental du mardi 28 janvier 2025 à 14h, à Vevey, rue du Musée 6, 3<sup>e</sup> étage, dans la cause en fixation de la contribution d'entretien et des droits parentaux Gall Stéphanie contre Deschamps Karl Philippe.

Si la partie requérante ou les deux parties simultanément ne comparaissent pas, la cause sera rayée du rôle. Si seule la partie intimée ne comparait pas, je procéderai comme en cas d'échec de la conciliation.

99324

Le président: **Sébastien Schmutz**

**LE GREFFIER DU TRIBUNAL  
D'ARRONDISSEMENT DE LAUSANNE**

A vous REXHEPI Sadri, actuellement sans domicile connu.

Vous êtes avisé que le tribunal a reçu une demande en requête vous concernant (délai de réponse: 3 février 2025).

Cet acte demeure au greffe, à votre disposition. Veuillez me communiquer votre adresse, afin que je puisse vous le transmettre.

99241

Le greffier

**LA PRESIDENTE DU TRIBUNAL  
D'ARRONDISSEMENT DE LAUSANNE**

A vous BOUCHAMA Ahmed, fils de Bouchama Achour et de Touati Dabhia, né le 22 février 1995 à Boufarik/Algérie, ressortissant d'Algérie, célibataire, sans profession, sans domicile connu, statut de séjour: illégal.

Vous êtes cité à comparaître personnellement devant le Tribunal de police le mercredi 2 avril 2025 à 14h, au Tribunal d'arrondissement, Palais de justice de Montbenon, 1000 Lausanne, dans le cadre de l'opposition que vous avez interjetée contre l'ordonnance pénale rendue contre vous le 5 mars 2024 pour vol, utilisation frauduleuse d'un ordinateur d'importance mineure et violation de domicile.

Si vous ne vous présentez pas, l'opposition sera réputée retirée et l'ordonnance pénale sera déclarée exécutoire (356 al. 4 CPP).

Un délai au 17 février 2025 vous est fixé pour faire parvenir au greffe du tribunal les pièces que vous voulez déposer et la liste des témoins et experts dont vous demandez la convocation à l'audience. Toutes réquisitions de preuves doivent être motivées (art. 331 al. 2 CPP). J'attire en outre votre attention sur les frais et indemnités qui pourraient être mis à la charge de la partie qui ne respecterait pas ce délai.

Le Ministère public n'intervient pas.

Si vous entendez plaider l'acquiescement total ou partiel et réclamer une indemnité au sens de l'article 429 CPP, vous êtes invité à déposer une demande écrite chiffrée et justifiée au plus tard à l'ouverture des débats.

La Cour sera composée de la présidente soussignée.

99242

La présidente: **Christelle Grosjean**

**LE GREFFIER DU TRIBUNAL  
D'ARRONDISSEMENT DE LAUSANNE**

A vous ZHUNIQUI Betim, actuellement sans domicile connu.

Vous êtes avisé que le tribunal a rendu, sous forme de dispositif, le 6 janvier 2025, un jugement de divorce vous concernant.

Le dispositif de cet acte demeure au greffe, à votre disposition. Veuillez me donner votre adresse, afin que je puisse vous le transmettre.

Vous pouvez requérir la motivation de la décision dans un délai de 10 jours dès la présente publication, à défaut de quoi la décision deviendra définitive. Ce délai n'est pas suspendu par les fêtes (art. 145 al. 2 et 3 CPC).

99243

Le greffier

Pas encore activé vos  
**alertes géolocalisées**?  
Scannez pour découvrir.



Instantanément  
**connecté**

## JUSTICES DE PAIX

### LA JUGE DE PAIX DU DISTRICT DE LA BROYE-VULLY

A vous FERREIRA SIMAO Belmiro Fausto, précédemment domicilié à Prévonloup, Les Grassys 5, actuellement sans domicile connu.

Vous êtes informé que l'exécution forcée de l'ordonnance d'expulsion concernant les locaux sis rte de Romont 6 à 1682 Prévonloup, rendue le 13 septembre 2024, est fixée au lundi 13 janvier 2025, à 14h.

99195 La juge de paix: **Anne-Sophie Pache**

### LA JUGE DE PAIX DU DISTRICT DE LA BROYE-VULLY

A vous GROSSO Mickaël, actuellement domicilié à la rue du Gymnase 6, 1530 Payerne.

Vous êtes avisé que j'ai reçu une requête vous concernant. Un délai au 3 février 2025 vous est imparti pour déposer vos déterminations.

Cet acte demeure à votre disposition au greffe.

99236 La juge de paix: **Sofia Arsenio**

### LA JUGE DE PAIX DU DISTRICT DE LA BROYE-VULLY

A vous GROSSO Emily, actuellement domiciliée à la rue du Gymnase 6, 1530 Payerne.

Vous êtes avisée que j'ai reçu une requête vous concernant. Un délai au 3 février 2025 vous est imparti pour déposer vos déterminations.

Cet acte demeure à votre disposition au greffe.

99236 La juge de paix: **Sofia Arsenio**

### LA JUGE DE PAIX DU DISTRICT DE LA BROYE-VULLY

A vous GROSSO Massimo, actuellement domicilié à la rue du Gymnase 6, 1530 Payerne.

Vous êtes avisé que j'ai reçu une requête vous concernant. Un délai au 6 février 2025 vous est imparti pour déposer vos déterminations.

Cet acte demeure à votre disposition au greffe.

99312 La juge de paix: **Anne-Sophie Pache**

### LA JUGE DE PAIX DU DISTRICT D'AIGLE

A vous BALAKTCHIEV Nicolas, domicilié à 1800 Vevey, pour adresse ménage administratif.

Vous êtes informé que la Justice de paix a rendu une décision vous concernant en date du 24 décembre 2024. Délai de recours: 30 jours dès la présente publication. Ce délai n'est pas suspendu par des fêtes (art. 145 al. 2 et 3 CPC).

Cet acte demeure au greffe, à votre disposition.

99214 La juge de paix: **Ines Esteve**

### LE JUGE DE PAIX DU DISTRICT DE LA RIVIERA-PAYS-D'ENHAUT

A vous OBERSON Maria-Cäcilia, domiciliée à Blonay, sentier Pré-de-l'Etang 3.

Vous êtes avisée que j'ai reçu une requête vous concernant. Cet acte demeure au greffe, à votre disposition.

Vous êtes citée à comparaître à l'audience en procédure sommaire du mercredi 22 janvier 2025 à 14h, à Vevey, rue du Musée 6 (1<sup>er</sup> étage), dans la cause en expulsion Sylvianne Balsiger et consorts contre Maria-Cäcilia Oberson.

Si vous ne comparez pas, la procédure suivra son cours malgré votre absence.

99226 La juge de paix: **Edi Vincani**

### LA JUGE DE PAIX DU DISTRICT DE LAVAUX-ORON

A vous WEE Philomena Aurora Hsien-Ying, précédemment domiciliée à Vevey, rue des Tilleuls 20, actuellement sans domicile connu.

Vous êtes citée à comparaître personnellement à mon audience du mardi 28 janvier 2025, à 11h30, à Cully, Maison de ville, rue Davel 9, dans la cause en institution d'une curatelle Philomena Aurora Hsien-Ying Wee.

Si vous ne comparez pas, il sera procédé malgré votre absence.

99246 La juge de paix: **Anouchka Hubert**

### LE JUGE DE PAIX DU DISTRICT DE LAUSANNE

A vous KAPO Maxen Amadou, précédemment domicilié pl. Chauderon 20B, 1003 Lausanne, actuellement sans domicile connu.

Vous êtes avisé que j'ai reçu une requête vous concernant. Cet acte demeure au greffe, à votre disposition.

Vous êtes cité à comparaître à l'audience en procédure sommaire du lundi 3 février 2025, à 9h10, à Lausanne, Côtes-de-Montbenon 8, dans la cause en expulsion CPV/Cap Pensionskasse Coop contre Kapo Maxen Amadou.

Délai pour indiquer vos moyens de preuve: 21 janvier 2025.

Si vous ne comparez pas je pourrai statuer sur la base du dossier.

99247 La juge de paix: **Rodolphe Petit**

### LA JUGE DE PAIX DU DISTRICT DE LAUSANNE

A vous DANDJI VIETTE Elise, actuellement sans domicile connu.

Vous êtes avisée que j'ai reçu une requête vous concernant. Cet acte demeure au greffe, à votre disposition.

Vous êtes citée à comparaître à l'audience en procédure sommaire du lundi 20 janvier 2025, à 14h10, à Lausanne, Côtes-de-Montbenon 8, dans la cause en expulsion Di Francesco Laurence contre Doumbia Lassina et Dandji Viette Elise.

Délai pour indiquer vos moyens de preuve: 20 janvier 2025.

Si vous ne comparez pas je pourrai statuer sur la base du dossier.

99294 La juge de paix: **Noémie Barraud**

### LA JUGE DE PAIX DES DISTRICTS DU JURA-NORD VAUDOIS ET DU GROS-DE-VAUD

A vous KUHNERT Laurent, domicilié ch. de Praz-Osson 1 B à 1042 Assens.

Etant donné l'échec de notification par poste et par huissier, vous êtes avisé que j'ai reçu une requête vous concernant. Cet acte demeure au greffe, à votre disposition.

Vous êtes cité à comparaître à l'audience en procédure sommaire du jeudi 23 janvier 2025, à 10h20, à Yverdon-les-Bains, rue des Moulins 10, BAC-Y, (Bâtiment Administratif Cantonal), dans la cause en affaire pécuniaire Stern Philippe contre Kuhnert Laurent.

Délai pour indiquer vos moyens de preuve: 23 janvier 2025.

Si vous ne comparez pas je pourrai statuer sur la base du dossier.

99314 La juge de paix: **Céline Merminod**

### LA JUGE DE PAIX DES DISTRICTS DU JURA-NORD VAUDOIS ET DU GROS-DE-VAUD

A vous CONUS Nelly Monique, précédemment domiciliée rue des Philosophes 20b, 1400 Yverdon-les-Bains, actuellement sans domicile connu.

Etant donné l'échec de notification par poste, vous êtes avisée que j'ai reçu une requête vous concernant. Un délai au 24 janvier 2025 vous est imparti pour déposer vos déterminations. Ce délai n'est pas suspendu par des fêtes (art. 145 al. 2 et 3 CPC).

Cet acte demeure à votre disposition au greffe. Veuillez me communiquer votre adresse, afin que je puisse vous le transmettre.

98933 La juge de paix: **Marie-Line Pointet**

### LA JUGE DE PAIX DU DISTRICT DE MORGES

A vous CORBAZ Samy, précédemment domicilié à Cossonay-Ville, PPE Les Eglantiers, rue des Terreaux 1, actuellement sans domicile connu.

Vous êtes avisé que j'ai rendu le 5 décembre 2024 un prononcé vous concernant. Délai de recours (art. 319 ss CPC): 10 jours. Le délai précité n'est pas suspendu par les fêtes (art. 145 al. 2 et 3 CPC).

Cet acte demeure au greffe, à votre disposition. Veuillez me donner votre adresse, afin que je puisse vous le transmettre.

99316 La juge de paix: **Virginie Chapuisat**

**J'AI PEUR DE  
PERDRE L'HOMME  
DE MA VIE.**

Qui perd la mémoire  
se retrouve à la merci  
de ses angoisses.  
Votre don est utile!

CP 10-6940-8  
alz.ch/oublier

## POURSUITES

## Notification par voie édictale

(art. 66 LP)

## Commandements de payer LP 69

## Procédure ordinaire

Le débiteur est sommé de payer dans les vingt jours le montant de la dette et les frais. Si le débiteur entend contester tout ou partie de la dette ou le droit du créancier d'exercer des poursuites, il doit le déclarer verbalement ou par écrit (former opposition) auprès de l'office des poursuites soussigné dans les dix jours de la notification du commandement. S'il ne conteste qu'une partie des créances, le montant de celles-ci doit être indiqué précisément, faute de quoi la dette entière est réputée contestée. Si le débiteur n'obtempère pas à la sommation de payer, le créancier pourra requérir la continuation de la poursuite.

## Commandement de payer n° 11393060 du 5 août 2024

Débiteur/Débitrice: **LAIQ Edwin**, c/o C/o LAIQ Valbona, Route du Chêne 13, 1562 Corcelles-près-Payerne.

Créancier: **ETAT DE NEUCHÂTEL, SERVICE CANTONAL DE LA POPULATION**, Frais de justice, Rue de Tivoli 28, 2000 Neuchâtel.

Représentant(e): **OFFICE DU RECOUVREMENT DE L'ETAT DE NEUCHÂTEL**, Service financier, Rue de Tivoli 28, 2002 Neuchâtel 2.

## Créances:

Frs. 150;

Ordonnance(s) pénale(s): OP 1269910 du 15.04.24

Frs. 30;

Frais de rappel / sommation

Frs. 32;

Emoluments de recouvrement

Frais supplémentaires: Frais de poursuite hors coûts de publication

Cause de l'obligation:

Frais du commandement de payer, Fr. 28.20 + frais de nouvelles tentatives de notifications + frais d'encaissement.

NOTIFICATION: Le présent commandement de payer est notifié au débiteur le 3 janvier 2025 par publication conformément aux dispositions de l'art. 66 al. 4 ch 2 LP.

Payerne, le 3 janvier 2025.

OFFICE DES POURSUITES DU DISTRICT DE LA BROYE-VULLY

☎ 026 557 37 50

0000069637

## Commandement de payer n° 11373454 du 11 juillet 2024

Débitrice: **ABC CHARPENTE Sàrl**, Route d'Yverdon, 1530 Payerne CHE-225.462.079.

Créancier: **ETAT DE VAUD**, 1014 Lausanne Adm cant VD.

Représentant(e): **OFFICE D'IMPOT DES PERSONNES MORALES CTX**, Rue du Nord 1, 1400 Yverdon-les-Bains.

## Créances:

Frs. 76 avec un intérêt de 4.75% dès le 14 mai 2024;

Impôt sur le bénéfice et le capital 2022 (Etat de Vaud, Commune de Payerne) selon décision de taxation du 03.04.2024 et du décompte final du 06.04.2024; sommation adressée le 10.06.2024.

Frs. 1.20;

Intérêts moratoires sur acomptes

Frs. 0.10;

Intérêts compensatoires

Frais supplémentaires: Frais de poursuite hors coûts de publication

Cause de l'obligation:

Frais du commandement de payer, Fr. 15.20 + frais de nouvelles tentatives de notifications + frais d'encaissement.

NOTIFICATION: Le présent commandement de payer est notifié au débiteur le 3 janvier 2025 par publication conformément aux dispositions de l'art. 66 al. 4 ch 2 LP.

Payerne, le 3 janvier 2025.

OFFICE DES POURSUITES DU DISTRICT DE LA BROYE-VULLY

☎ 026 557 37 50

0000069517

## Commandement de payer n° 11384243 du 23 juillet 2024

Débiteur/Débitrice: **CELE Frédérique Caroline Francesca**, Chemin du Mont 16, 1562 Corcelles-près-Payerne.

Créancier: **CSS Kranken-Versicherung AG**, Tribtschenstrasse, 6005 Luzern, CHE-110.130.047.

Représentant(e): **CSS KRANKEN-VERSICHERUNG AG**, Inkasso W-CH Case postale 144, 1000 Lausanne 10.

## Créances:

Frs. 1869 avec un intérêt de 5% dès le 22 juillet 2024;

Primes LAMal du 01.02.2024 au 30.04.2024

Frs. 71.45;

Prestations LAMal du 19.01.2024 au 16.02.2024

Frs. 220;

Frais

Frs. 36.95;

Intérêts

Frais supplémentaires: Frais de poursuite hors coûts de publication

Cause de l'obligation:

Frais du commandement de payer, Fr 68.20 + frais de nouvelles tentatives de notifications + frais d'encaissement.

NOTIFICATION: Le présent commandement de payer est notifié au débiteur le 3 janvier 2025 par publication conformément aux dispositions de l'art. 66 al. 4 ch 2 LP.

Payerne, le 3 janvier 2025.

OFFICE DES POURSUITES DU DISTRICT DE LA BROYE-VULLY

☎ 026 557 37 50

0000069514

## Commandement de payer n° 11250809 du 16 avril 2024

Débiteur/Débitrice: **DUPASQUIER Quentin**, de Bulle FR, né(e) le 31 août 1993, Route de Nyon 7, 1262 Eysins.

Créancier: **CANTON DE VAUD**, 1014 Lausanne Adm cant VD.

Représentant(e): **OFFICE D'IMPOT DES DISTRICTS DE NYON ET MORGES**, Avenue Reverdil 4-6, 1260 Nyon 1.

## Créances:

Frs. 50.00 avec un intérêt de 4.75% dès le 21 février 2024;

Frais supplémentaires: Frais du commandement de payer Fr. 15.20, frais antérieurs de notification Fr. 107.05, frais d'encaissement Fr. 5.00.

Cause de l'obligation:

1) Amende d'ordre défaut DI IFD 2021 (Confédération Suisse) selon décision de taxation du 17.01.2024 et du décompte final du 17.01.2024; sommation adressée le 13.03.2024.

Le débiteur se soustrayant obstinément à la notification, le présent commandement de payer est notifié ce jour par publication dans la Feuille des Avis Officiels du Canton de Vaud et la Feuille Officielle Suisse du Commerce (art. 66 al. 4 ch. 2 LP).

Nyon 1, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES POURSUITES DU DISTRICT DE NYON

☎ 022 557 50 80

0000069995

## Commandement de payer n° 11322804 du 11 juin 2024

Débiteur/Débitrice: **VALERIO Nuno Miguel**, Av. de Belmont 1, 1820 Montreux.

Créancier: **ETAT DE VAUD**, 1014 Lausanne.

Représentant(e): **OFFICE D'IMPOT DES DISTRICTS DE LA RIVIERA - PAYS-D'ENHAUT, LAVAUX-ORON ET AIGLE**, Rue du Simplon 22 1800 Vevey.

## Créances:

Frs. 100.00 avec un intérêt de 4.75% dès le 14 avril 2024;

Frais supplémentaires: Frais de poursuite hors coûts de publication

Cause de l'obligation:

Réf. 3632855-106.003.75 / 2022-263

1. Amende d'ordre défaut de pièces ICC 2022 (Etat de Vaud) selon décision de taxation du 08.03.2024 et du décompte final du 08.03.2024; sommation adressée le 10.05.2024.

NOTIFICATION: Le débiteur se soustrayant obstinément à la notification, cette dernière intervient par publication conf. à l'art. 66 al. 4 ch 2 LP.

Le commandement de payer est notifié à VALERIO Nuno Miguel, ce 10.01.2025, par la présente publication

Vevey, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES POURSUITES DU DISTRICT DE LA RIVIERA - PAYS-D'ENHAUT

☎ 021 557 12 20

0000070274

**Commandement de payer n° 11339062 du 17 juin 2024**

Débiteur/Débitrice: **HOXHA Blerim**, Rue Bonivard 1, 1820 Veveytaux.  
Créancier: **CONFEDERATION SUISSE**, 3003 Bern.  
Représentant(e): **Serafe AG**, Summelenweg, **8808 Pfäffikon SZ**  
CHE-177.896.042.

**Créances:**

Frs. 960.00;  
Frs. 15.00;  
Frs. 20.00;  
Frais supplémentaires: Frais de poursuite hors coûts de publication

Cause de l'obligation:

1. BM-1802-1005-402, Redevance pour la radio et télévision du 01.03.2019 jusqu'au 28.02.2022 selon LRTV
2. Frais de rappel selon l'ORTV
3. Frais d'introduction de poursuite selon l'ORTV

**NOTIFICATION:**

Le débiteur se soustrayant obstinément à la notification, cette dernière intervient par publication conf. à l'art. 66 al. 4 ch 2 LP.  
Le commandement de payer est notifié à HOXHA Blerim, ce 10.01.2025, par la présente publication

Vevey, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES POURSUITES DU DISTRICT DE LA RIVIERA - PAYS-D'ENHAUT

☎ 021 557 12 20

0000070293

**Commandement de payer n° 11307387 du 27 mai 2024**

Débiteur/Débitrice: **OLIVEIRA DOS REIS DA SILVA Karen Priscila**,  
Chemin du Pierrier 5, 1815 Clarens.

Créancier: **Visana AG**, Weltpoststrasse, **3015 Bern**, CHE-375.956.898.Représentant(e): **Visana Services AG**, Weltpoststrasse, **3015 Bern**  
CHE-427.186.922.**Créances:**

Frs. 648.40;  
Frs. 250.00;  
Frs. 100.00;  
Frais supplémentaires: Frais de poursuite hors coûts de publication

Cause de l'obligation:

1. Décomptes des prestations en suspens LAMal du 20.06.2023, 14.09.2023, 18.10.2023, 20.10.2023, 27.10.2023, 17.11.2023, 24.11.2023, 01.12.2023, 08.12.2023, 13.12.2023, 16.12.2023, 23.12.2023, 28.12.2023, 29.12.2023, 05.01.2024, 12.01.2024, 13.01.2024, 20.01.2024
2. Frais de sommation du 11.01.2024, 15.02.2024, 14.03.2024, 11.04.2024, 16.05.2024
3. Frais administratifs du 25.05.2024

**NOTIFICATION:**

Le débiteur se soustrayant obstinément à la notification, cette dernière intervient par publication conf. à l'art. 66 al. 4 ch 2 LP.  
Le commandement de payer est notifié à OLIVEIRA DOS REIS DA SILVA Karen Priscila, ce 10.01.2025, par la présente publication

Vevey, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES POURSUITES DU DISTRICT DE LA RIVIERA - PAYS-D'ENHAUT

☎ 021 557 12 20

0000070275

**Commandement de payer n° 11299127 du 16 mai 2024**

Débiteur/Débitrice: **DUPASQUIER Quentin**, de Bulle FR, né(e) le 31 août 1993, Route de Nyon 7, 1262 Eysins.

Créancier: **ETAT DE VAUD**, 1014 Lausanne Adm cant VD.Représentant(e): **ADMIN. CANTONALE DES IMPOTS Div. Perception & Finances**, Contentieux, Route de Berne 46, 1014 Lausanne Adm cant VD.**Créances:**

Frs. 33022.40 avec un intérêt de 4.75% dès le 21 février 2024;  
Frs. 100.30;

Frais supplémentaires: Frais du commandement de payer Fr. 104.00, frais antérieurs de notification Fr. 48.05, frais d'encaissement Fr. 173.25

Cause de l'obligation:

- 1) Succession de Patricia Dupasquier, décédée le 25.04.2021. Impôt sur les successions 2021 (Etat de Vaud et commune d'Eysins) selon décision de taxation et décompte final du 1.01.2024; sommation du 13.03.2024. En application de la responsabilité solidaire des héritiers (art. 18 LMSD).
- 2) Intérêts compensatoires.

Le débiteur se soustrayant obstinément à la notification, le présent commandement de payer est notifié ce jour par publication dans la Feuille des

Avis Officiels du Canton de Vaud et la Feuille Officielle Suisse du Commerce (art. 66 al. 4 ch. 2 LP).

Nyon 1, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES POURSUITES DU DISTRICT DE NYON

☎ 022 557 50 80

0000070340

**Commandement de payer n° 11547703 du 10 décembre 2024**

Débiteur/Débitrice: **GENOUD Jean Yves**, anc. Ruelle de la Baye 5, 1820 Montreux, act. sans domicile connu.

Créancier: **ETAT DE VAUD**, 1014 Lausanne.Représentant(e): **ADMINISTRATION CANTONALE DES IMPÔTS**,  
Groupe PROCO, Route de Berne 46, 1014 Lausanne.**Créances:**

Frs. 6'636.75;  
Frs. 6'372.30;  
Frs. 538.35;  
Frs. 310.00;  
Frs. 774.30;  
Frs. 1'990.20;  
Frs. 390.90;  
Frs. 2'652.15;  
Frs. 496.80;

Frais supplémentaires: Frais de poursuite hors coûts de publication

Cause de l'obligation:

1. Impôt revenu-fortune (IRF) et amende d'ordre (AM) IRF 2006, selon décompte final (DF) du 04.10.07, acte de défaut de biens (adb) 200346694 du 18.05.09, Office des poursuites (OP) Montreux
2. IRF 2007, DF du 25.02.07, adb 5323429 du 26.05.10, OP Vevey
3. AM IRF 2007, DF du 25.02.09, adb 5556286 du 08.08.11, OP Vevey
4. IRF 2008, DF du 25.10.10, adb 5944850 du 15.02.12, OP Vevey
5. AM IRF 2008, DF du 25.10.10, adb 5944936 du 15.02.12, OP Vevey
6. IRF 2013, DF du 15.02.16, adb 7886757 du 07.11.07, OP Vevey
7. AM IRF 2013, DF du 15.02.16, adb 7886755 du 07.11.17, OP Vevey
8. IRF 2014, DF du 10.03.16, adb 7907073 du 07.11.17, OP Vevey
9. AM IRF 2014, DF du 10.03.16, adb 7907082 du 07.11.07, OP Vevey

Poursuite en validation du séquestre N° 11537425

**NOTIFICATION:**

Le commandement de payer est notifié au débiteur, ce 10 janvier 2025, par la présente publication.

Vevey, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES POURSUITES DU DISTRICT DE LA RIVIERA - PAYS-D'ENHAUT

☎ 021 557 12 20

0000069632

**Commandement de payer n° 11547803 du 10 décembre 2024**

Débiteur/Débitrice: **GENOUD Jean Yves**, anc. Ruelle de la Baye 5, 1820 Montreux, act. sans domicile connu.

Créancier: **CANTON DE VAUD**, 1014 Lausanne.Représentant(e): **ADMINISTRATION CANTONALE DES IMPÔTS**,  
Groupe PROCO, Route de Berne 46, 1014 Lausanne.**Créances:**

Frs. 222.35;  
Frs. 374.55;  
Frs. 304.95;  
Frs. 114.35;  
Frs. 425.15;  
Frs. 261.65;  
Frs. 271.45;  
Frs. 299.95;  
Frs. 337.40;

Frais supplémentaires: Frais de poursuite hors coûts de publication

Cause de l'obligation:

1. Amende d'ordre (AM) impôt fédéral direct (IFD) 2006, selon décompte final (DF) du 04.10.07, acte de défaut de biens (adb) 200347742 du 18.05.09, Office des poursuites (OP) Montreux
2. IFD 2007, DF du 25.02.09, adb 5322990 du 26.05.10, OP Vevey
3. AM IFD 2007, DF du 25.02.09, adb 5553583 du 17.03.11, OP Vevey
4. IFD 2008, DF du 25.10.10, adb 5753640 du 25.10.11, OP Vevey
5. AM IFD 2008, DF du 25.10.10, adb 5735557 du 25.10.11, OP Vevey
6. IFD 2013, DF du 15.02.16, adb 7886753 du 07.11.17, OP Vevey
7. AM IFD 2013, DF du 15.02.16, adb 7886752 du 07.11.17, OP Vevey
8. IFD 2014, DF du 10.03.16, adb 7907081 du 07.11.17, OP Vevey
9. AM IFD 2014, DF du 10.03.16, adb 7907077 du 07.11.17, OP Vevey



Poursuite en validation du séquestre N° 11518187

**NOTIFICATION:**

Le commandement de payer est notifié au débiteur, ce 10 janvier 2025, par la présente publication.

Vevey, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES POURSUITES DU DISTRICT DE LA RIVIERA - PAYS-D'ENHAUT

☎ 021 557 12 20

0000069642

**Commandement de payer n° 11316981 du 4 juin 2024**

Débiteur/Débitrice: **GOMES PEREIRA Antonio Maria**, Rue des Vaudrès 11, 1815 Clarens.

Créancier: **EOS Schweiz AG**, Obstgartenstrasse, 8302 Kloten CHE-107.621.623.

**Créances:**

Frs. 2'117.75 avec un intérêt de 5.00% dès le 4 juin 2024;

Frs. 47.40;

Frs. 350.00;

Frs. 15.00;

Frais supplémentaires: Frais de poursuite hors coûts de publication

Cause de l'obligation:

1. Connexion BSC:BAC:8771386, Factures du 31.05.2023 au 29.02.2024,

créance cédée par Swisscom (Schweiz) AG 3063 Ittigen

2. Intérêts courus jusqu'au 03.06.2024

3. Indemnité

4. Forfait d'information

**NOTIFICATION:**

Le débiteur se soustrayant obstinément à la notification, cette dernière intervient par publication conf. à l'art. 66 al. 4 ch 2 LP.

Le commandement de payer est notifié à GOMES PEREIRA Antonio Maria, ce 10.01.2025, par la présente publication

Vevey, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES POURSUITES DU DISTRICT DE LA RIVIERA - PAYS-D'ENHAUT

☎ 021 557 12 20

0000070285

**Commandement de payer n° 11378994 du 15 juillet 2024**

Débiteur/Débitrice: **MIGLIETTA Laurent**, Ruelle du Chauderon 4, 1820 Montreux.

Créancier: **CONFEDERATION SUISSE**, 3003 Bern.

Représentant(e): **Serafe AG**, Summelenweg, 8808 Pfäffikon SZ

CHE-177.896.042.

**Créances:**

Frs. 670.00;

Frs. 15.00;

Frs. 20.00;

Frais supplémentaires: Frais de poursuite hors coûts de publication

Cause de l'obligation:

1. BM-1451-0969-402, Redevance pour la radio et télévision du 01.03.2023 jusqu'au 28.02.2025 selon LRTV

2. Frais de rappel selon l'ORTV

3. Frais d'introduction de poursuite selon l'ORTV

**NOTIFICATION:**

Le débiteur se soustrayant obstinément à la notification, cette dernière intervient par publication conf. à l'art. 66 al. 4 ch 2 LP.

Le commandement de payer est notifié à MIGLIETTA Laurent, ce 10.01.2025, par la présente publication

Vevey, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES POURSUITES DU DISTRICT DE LA RIVIERA - PAYS-D'ENHAUT

☎ 021 557 12 20

0000070298

**Commandement de payer n° 11241886 du 8 avril 2024**

Débiteur/Débitrice: **MANSOUR Ramzi**, Rue Gambetta 25, 1815 Clarens.

Créancier: **Solutions & Funds SA**, Promenade de Castellane, 1110 Morges, CHE-102.613.993.

Représentant(e): **SAVOY, Agent d'affaires breveté Christophe**, Rue du Casino 4, 1401 Yverdon-les-Bains.

**Créances:**

Frs. 4'189.30;

Frs. 400.00;

Frais supplémentaires: Frais de poursuite hors coûts de publication

Cause de l'obligation:

1. Reprise de l'acte de défaut de bien no 10714405 de Fr. 4'189.30 du 03.04.2024 délivré par l'Office des poursuites du district de la Riviera-Pays-d'Enhaut 1800 Vevey.

Montant dû selon acte de défaut de biens, poursuite no 9640735 de l'Office des poursuites de la Riviera- Pays d'Enhaut

2. Dernier frais du créancier

**NOTIFICATION:**

Le débiteur se soustrayant obstinément à la notification, cette dernière intervient par publication conf. à l'art. 66 al. 4 ch 2 LP.

Le commandement de payer est notifié à MANSOUR Ramzi, ce 10.01.2025, par la présente publication

Vevey, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES POURSUITES DU DISTRICT DE LA RIVIERA - PAYS-D'ENHAUT

☎ 021 557 12 20

0000070310

**Commandement de payer n° 11322806 du 11 juin 2024**

Débiteur/Débitrice: **VALERIO Nuno Miguel**, Av. de Belmont 1, 1820 Montreux.

Créancier: **ETAT DE VAUD**, 1014 Lausanne.

Représentant(e): **OFFICE D'IMPOT DES DISTRICTS DE LA RIVIERA - PAYS-D'ENHAUT, LAVAUX-ORON ET AIGLE**, Rue du Simplon 22 1800 Vevey.

**Créances:**

Frs. 2'779.35 avec un intérêt de 4.75% dès le 14 avril 2024;

Frs. 4.20;

Frais supplémentaires: Frais de poursuite hors coûts de publication

Cause de l'obligation:

Réf.3632854-106.003.75 / 2022-210

1. Impôt sur le revenu et la fortune 2022 (Etat de Vaud, Commune de Montreux) selon décision de taxation du 08.03.2024 et du décompte final du 08.03.2024; sommation adressée le 10.05.2024

2. Intérêts compensatoires

**NOTIFICATION:**

Le débiteur se soustrayant obstinément à la notification, cette dernière intervient par publication conf. à l'art. 66 al. 4 ch 2 LP.

Le commandement de payer est notifié à VALERIO Nuno Miguel, ce 10.01.2025, par la présente publication

Vevey, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES POURSUITES DU DISTRICT DE LA RIVIERA - PAYS-D'ENHAUT

☎ 021 557 12 20

0000070273

**Commandement de payer n° 11349966 du 25 juin 2024**

Débiteur/Débitrice: **KAUFMAN Deborah Elizabeth**, Rue du Conseil 9, 1800 Vevey.

Créancier: **CSS Versicherung AG**, Tribschenstrasse, 6005 Luzern CHE-106.083.195.

Représentant(e): **CSS Kranken-Versicherung AG**, Inkasso W-CH Case postale 144, 1000 Lausanne 10.

**Créances:**

Frs. 1'173.25 avec un intérêt de 5.00% dès le 24 juin 2024;

Frs. 580.50;

Frs. 220.00;

Frs. 24.20;

Frais supplémentaires: Frais de poursuite hors coûts de publication

Cause de l'obligation:

1. Primes LAMal du 01.01.2024 au 31.03.2024

2. Prestations LAMal du 12.01.2024

3. Frais

4. Intérêts

**NOTIFICATION:**

La débitrice se soustrayant obstinément à la notification, cette dernière intervient par publication conf. à l'art. 66 al. 4 ch 2 LP.

Le commandement de payer est notifié à KAUFMANN Deborah Elizabeth, ce 10.01.2025, par la présente publication

Vevey, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES POURSUITES DU DISTRICT DE LA RIVIERA - PAYS-D'ENHAUT

☎ 021 557 12 20

0000070283

**Commandement de payer n° 11263685 du 22 avril 2024**

Débiteur/Débitrice: **PACTHOD Remi Etienne Louis**, Ch. de Baugy 3, 1815 Clarens.

Créancier: **CONFEDERATION SUISSE**, 3003 Bern.

Représentant(e): **Serafe AG**, Summelenweg, **8808 Pfäffikon SZ**  
CHE-177.896.042.

**Créances:**

Frs. 1'852.50;

Frs. 15.00;

Frs. 20.00;

Frais supplémentaires: Frais de poursuite hors coûts de publication

Cause de l'obligation:

1. BM-1401-6641-402, Redevance pour la radio et télévision du 01.01.2019 jusqu'au 30.06.2024 selon LRTV
2. Frais de rappel
3. Frais de traitement

**NOTIFICATION:**

Le débiteur se soustrayant obstinément à la notification, cette dernière intervient par publication conf. à l'art. 66 al. 4 ch 2 LP.

Le commandement de payer est notifié à PACTHOD Remi Etienne Louis, ce 10.01.2025, par la présente publication

Vevey, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES POURSUITES DU DISTRICT DE LA RIVIERA - PAYS-D'ENHAUT

☎ 021 557 12 20

0000070291

**Commandement de payer n° 11233237 du 26 mars 2024**

Débiteur/Débitrice: **KAUFMAN Deborah Elizabeth**, Rue du Conseil 9, 1800 Vevey.

Créancier: **CSS Versicherung AG**, Tribtschenstrasse, **6005 Luzern**  
CHE-106.083.195.

Représentant(e): **CSS Kranken-Versicherung AG**, Inkasso W-CH  
Case postale 144, 1000 Lausanne 10.

**Créances:**

Frs. 413.60 avec un intérêt de 5.00% dès le 25 mars 2024;

Frs. 100.00;

Frs. 10.10;

Frais supplémentaires: Frais de poursuite hors coûts de publication

Cause de l'obligation:

1. Primes LAMal du 01.10.2023 au 31.10.2023
2. Frais
3. Intérêts

**NOTIFICATION:**

La débitrice se soustrayant obstinément à la notification, cette dernière intervient par publication conf. à l'art. 66 al. 4 ch 2 LP.

Le commandement de payer est notifié à KAUFMAN Deborah Elizabeth, ce 10.01.2025, par la présente publication

Vevey, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES POURSUITES DU DISTRICT DE LA RIVIERA - PAYS-D'ENHAUT

☎ 021 557 12 20

0000070284

**Commandement de payer n° 11339970 du 18 juin 2024**

Débiteur/Débitrice: **POLANCO DE DURAN Kirssy Albania**, Av. des Alpes 84, 1820 Montreux.

Créancier: **ETAT DE VAUD**, 1014 Lausanne.

Représentant(e): **OFFICE D'IMPOT DES DISTRICTS DE LA RIVIERA - PAYS-D'ENHAUT, LAVAUX-ORON ET AIGLE**, Rue du Simplon 22  
1800 Vevey.

**Créances:**

Frs. 1'962.00;

Frais supplémentaires: Frais de poursuite hors coûts de publication

Cause de l'obligation:

Réf. 3635607-104.202.43 / 2020-210

1. Impôt sur le revenu et la fortune 2020 (Etat de Vaud, Commune de Montreux) selon acte de défaut de bien no 10814344 du 05.06.2024 de l'OP Vevey 1.

**NOTIFICATION:**

Le débiteur se soustrayant obstinément à la notification, cette dernière intervient par publication conf. à l'art. 66 al. 4 ch 2 LP.

Le commandement de payer est notifié à POLANCO DE DURAN Kirssy Albania, ce 10.01.2025, par la présente publication.

Vevey, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES POURSUITES DU DISTRICT DE LA RIVIERA - PAYS-D'ENHAUT

☎ 021 557 12 20

0000069908

**Commandement de payer n° 11309506 du 28 mai 2024**

Débiteur/Débitrice: **POLCARI Mickael Francois**, Av. de Collonge 18, 1820 Territet.

Créancier: **CSS Versicherung AG**, Tribtschenstrasse, **6005 Luzern**  
CHE-106.083.195.

Représentant(e): **CSS Kranken-Versicherung AG**, Inkasso W-CH  
Case postale 144, 1000 Lausanne 10.

**Créances:**

Frs. 1'041.20 avec un intérêt de 5.00% dès le 27 mai 2024;

Frs. 200.00;

Frs. 21.20;

./ CHF 682.00 acompte du 21.10.2024

Frais supplémentaires: Frais de poursuite hors coûts de publication

Cause de l'obligation:

1. Primes LAMal du 01.10.2023 au 31.10.2023 et du 01.01.2024 au 29.02.2024
2. Frais
3. Intérêts

**NOTIFICATION:**

Le débiteur se soustrayant obstinément à la notification, cette dernière intervient par publication conf. à l'art. 66 al. 4 ch 2 LP.

Le commandement de payer est notifié à POLCARI Mickael Francois, ce 10.01.2025, par la présente publication

Vevey, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES POURSUITES DU DISTRICT DE LA RIVIERA - PAYS-D'ENHAUT

☎ 021 557 12 20

0000070278

**Commandement de payer n° 11323523 du 11 juin 2024**

Débiteur/Débitrice: **VALERIO Nuno Miguel**, Av. de Belmont 1, 1820 Montreux.

Créancier: **CANTON DE VAUD**, 1014 Lausanne.

Représentant(e): **OFFICE D'IMPOT DES DISTRICTS DE LA RIVIERA - PAYS-D'ENHAUT, LAVAUX-ORON ET AIGLE**, Rue du Simplon 22  
1800 Vevey.

**Créances:**

Frs. 50.00 avec un intérêt de 4.75% dès le 14 avril 2024;

Frais supplémentaires: Frais de poursuite hors coûts de publication

Cause de l'obligation:

Réf. 3632856-106.003.75 / 2022-166

1. Amende d'ordre défaut de pièces IFD 2022 (Confédération Suisse) selon décision de taxation du 08.03.2024 et du décompte final du 08.03.2024; sommation adressée le 10.05.2024.

**NOTIFICATION:**

Le débiteur se soustrayant obstinément à la notification, cette dernière intervient par publication conf. à l'art. 66 al. 4 ch 2 LP.

Le commandement de payer est notifié à VALERIO Nuno Miguel, ce 10.01.2025, par la présente publication.

Vevey, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES POURSUITES DU DISTRICT DE LA RIVIERA - PAYS-D'ENHAUT

☎ 021 557 12 20

0000069911

**Commandement de payer n° 11340031 du 18 juin 2024**

Débiteur/Débitrice: **CALVINHO DA ROSA Ulisses Miguel**, Rue des Artisans 12, 1815 Clarens.

Créancier: **Helsana Versicherungen AG**, Zürichstrasse, **8600 Dübendorf**,  
CHE-102.695.608.

Représentant(e): **HELSANA VERSICHERUNGEN AG**, Inkasso  
Postfach, 8081 Zürich.

**Créances:**

Frs. 3'975.70 avec un intérêt de 5.00% dès le 18 juin 2024;

Frs. 99.05;

Frs. 149.80;

Frs. 695.00;

Frais supplémentaires: Frais de poursuite hors coûts de publication



## Cause de l'obligation:

1. Primes LAMal 05/2023 - 02/2024
2. Participation aux coûts LAMal 01/2023 - 09/2023
3. Intérêts LAMal
4. Frais de rappel LAMal 07/2023 - 04/2024, Frais de dossier LAMal

## NOTIFICATION:

Le débiteur se soustrayant obstinément à la notification, cette dernière intervient par publication conf. à l'art. 66 al. 4 ch 2 LP.

Le commandement de payer est notifié à CALVINHO DA ROSA Ulisses Miguel, ce 10.01.2025, par la présente publication

Vevey, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES POURSUITES DU DISTRICT DE LA RIVIERA - PAYS-D'ENHAUT

☎ 021 557 12 20

0000070287

**Commandement de payer n° 11411725 du 21 août 2024**

Débitrice: **LA PETITE RESERVE SARL En Liquidation**, M. Camus Christophe, Liquidateur, Chemin du Collège 15, 1040 Echallens.

Créancier: **ETAT DE VAUD**, 1014 Lausanne Adm cant VD.

Représentant(e): **OFFICE D'IMPOT DES PERSONNES MORALES**, Rue du Nord 1, 1400 Yverdon-les-Bains.

**Créances:**

Frs. 252.55 avec un intérêt de 4.75% dès le 13 février 2024;

Frs. 23.25;

Frais supplémentaires: Frais de poursuite hors coûts de publication

## Cause de l'obligation:

1) Impôt sur le bénéfice et le capital 2021 (Etat de Vaud, Commune de Echallens) selon décision de taxation du 09.01.2024 et du décompte final du 09.01.2024; sommation adressée le 01.07.2024

2) Intérêts moratoires sur acomptes

NOTIFICATION: La société débitrice se soustrayant à la notification, cette dernière intervient par publication cft à l'article 66 al. 4 ch. 2 LP. Le commandement de payer est notifié au débiteur ce 10 janvier 2025 par la présente publication.

Echallens, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES POURSUITES DU DISTRICT DU GROS-DE-VAUD

☎ 021 316 97 00

0000069727

**Commandement de payer n° 11411734 du 21 août 2024**

Débitrice: **LA PETITE RESERVE SARL En Liquidation**, M. Camus Christophe, Liquidateur, Chemin du Collège 15, 1040 Echallens.

Créancier: **CANTON DE VAUD**, 1014 Lausanne Adm cant VD.

Représentant(e): **OFFICE D'IMPOT DES PERSONNES MORALES**, Rue du Nord 1, 1400 Yverdon-les-Bains.

**Créances:**

Frs. 136.00 avec un intérêt de 4.00% dès le 9 octobre 2022;

Frs. 24.00;

Frais supplémentaires: Frais de poursuite hors coûts de publication

## Cause de l'obligation:

1) Impôt fédéral direct 2015 (Confédération Suisse) selon décision de taxation du 29.08.2022 et du décompte final du 29.08.2022; sommation adressée le 01.07.2024.

2) Intérêts moratoires sur acomptes

NOTIFICATION: La société débitrice se soustrayant à la notification, cette dernière intervient par publication cft à l'article 66 al. 4 ch. 2 LP. Le commandement de payer est notifié au débiteur ce 10 janvier 2025 par la présente publication.

Echallens, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES POURSUITES DU DISTRICT DU GROS-DE-VAUD

☎ 021 316 97 00

0000069736

**Commandement de payer n° 11411712 du 21 août 2024**

Débitrice: **LA PETITE RESERVE SARL**, M. Camus Christophe, Liquidateur Chemin du Collège 15, 1040 Echallens.

Créancier: **ETAT DE VAUD**, 1014 Lausanne Adm cant VD.

Représentant(e): **OFFICE D'IMPOT DES PERSONNES MORALES**, Rue du Nord 1, 1400 Yverdon-les-Bains.

**Créances:**

Frs. 329.05 avec un intérêt de 4.00% dès le 9 octobre 2022;

Frs. 2.85;

Frs. 2.65;

Frais supplémentaires: Frais de poursuite hors coûts de publication

## Cause de l'obligation:

1) Impôt sur le bénéfice et le capital 2015 (Etat de Vaud, Commune de Echallens) selon décision de taxation du 29.08.2022 et du décompte final du 29.08.2022; sommation adressée le 01.07.2024

2) Intérêts moratoires sur acomptes

3) Intérêts compensatoires

NOTIFICATION: La société débitrice se soustrayant à la notification, cette dernière intervient par publication cft à l'article 66 al. 4 ch. 2 LP. Le commandement de payer est notifié au débiteur ce 10 janvier 2025 par la présente publication.

Echallens, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES POURSUITES DU DISTRICT DU GROS-DE-VAUD

☎ 021 316 97 00

0000069730

**Commandement de payer n° 11411727 du 21 août 2024**

Débitrice: **LA PETITE RESERVE SARL En Liquidation**, M. Camus Christophe, Liquidateur, Chemin du Collège 15, 1040 Echallens.

Créancier: **ETAT DE VAUD**, 1014 Lausanne Adm cant VD.

Représentant(e): **OFFICE D'IMPOT DES PERSONNES MORALES**, Rue du Nord 1, 1400 Yverdon-les-Bains.

**Créances:**

Frs. 2152.65 avec un intérêt de 4.00% dès le 9 octobre 2022;

Frs. 81.70;

Frs. 3142.75;

Frais supplémentaires: Frais de poursuite hors coûts de publication

## Cause de l'obligation:

1) Impôt sur le bénéfice et le capital 2012 (Etat de Vaud, Commune de Echallens) selon décision de taxation du 29.08.2022 et du décompte final du 29.08.2022; sommation adressée le 01.07.2024.

2) Intérêts compensatoires

3) Intérêts moratoires sur décompte

NOTIFICATION: La société débitrice se soustrayant à la notification, cette dernière intervient par publication cft à l'article 66 al. 4 ch. 2 LP. Le commandement de payer est notifié au débiteur ce 10 janvier 2025 par la présente publication.

Echallens, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES POURSUITES DU DISTRICT DU GROS-DE-VAUD

☎ 021 316 97 00

0000069732

**Commandement de payer n° 11411731 du 21 août 2024**

Débitrice: **LA PETITE RESERVE SARL En Liquidation**, M. Camus Christophe, Liquidateur, Chemin du Collège 15, 1040 Echallens.

Créancier: **CANTON DE VAUD**, 1014 Lausanne Adm cant VD.

Représentant(e): **OFFICE D'IMPOT DES PERSONNES MORALES**, Rue du Nord 1, 1400 Yverdon-les-Bains.

**Créances:**

Frs. 5533.50 avec un intérêt de 4.00% dès le 9 octobre 2022;

Frs. 1058.00;

Frais supplémentaires: Frais de poursuite hors coûts de publication

## Cause de l'obligation:

1) Impôt fédéral direct 2012 (Confédération Suisse) selon décision de taxation du 29.08.2022 et du décompte final du 29.08.2022; sommation adressée le 01.07.2024.

2) Intérêts moratoires sur décompte.

NOTIFICATION: La société débitrice se soustrayant à la notification, cette dernière intervient par publication cft à l'article 66 al. 4 ch. 2 LP. Le commandement de payer est notifié au débiteur ce 10 janvier 2025 par la présente publication.

Echallens, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES POURSUITES DU DISTRICT DU GROS-DE-VAUD

☎ 021 316 97 00

0000069729

**Commandement de payer n° 11384280 du 23 juillet 2024**

Débitrice/Débitrice: **Egwuatu Benita Chinyeaka**, Avenue Louis Edouard Junod 5b, 1522 Lucens.

Créancier: **CSS Versicherung AG**, Tribschenstrasse, **6005 Luzern** CHE-106.083.195.

Représentant(e): **CSS KRANKEN-VERSICHERUNG AG**, Inkasso W-CH Case postale 144, 1000 Lausanne 10.

**Créances:**

Frs. 506.40 avec un intérêt de 5% dès le 22 juillet 2024;



Primes LAMal du 01.02.2024 au 30.04.2024

Frs. 39.70;

Prestations LAMal du 19.01.2024 au 09.02.2024

Frs. 100;

Frais

Frs. 10;

Intérêts

Frais supplémentaires: Frais de poursuite hors coûts de publication

Cause de l'obligation:

Frais du commandement de payer, Fr. 48.20 + frais de nouvelles tentatives de notifications + frais d'encaissement

NOTIFICATION:

Le présent commandement de payer est notifié au débiteur le 10 janvier 2025 par publication conformément aux dispositions de l'art. 66 al. 4 ch 2 LP

Payerne, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES POURSUITES DU DISTRICT DE LA BROYE-VULLY

☎ 026 557 37 50

0000070367

#### Commandement de payer n° 11366781 du 8 juillet 2024

Débiteur/Débitrice: **Sersoub Samy**, Chemin des Hirondelles 1, 1580 Avenches.

Créancier: **SWICA Krankenversicherung AG**, Römerstrasse, 8400 Winterthur, CHE-109.337.400.

Créances:

Frs. 1373.05 avec un intérêt de 5% dès le 5 juillet 2024;

Primes LAMal de septembre 2023 à octobre 2023, Primes LAMal de novembre 2023 à décembre 2023

Frs. 44.65;

intérêt au 04.07.2024

Frs. 50;

Frais de rappel de 16.01.2024, 16.04.2024

Frs. 95;

Frais d'encaissement de 04.07.2024

Frais supplémentaires: Frais de poursuite hors coûts de publication

Cause de l'obligation:

Frais du commandement de payer, Fr. 68.20 + frais de nouvelles tentatives de notifications + frais d'encaissement

NOTIFICATION:

Le présent commandement de payer est notifié au débiteur le 10 janvier 2025 par publication conformément aux dispositions de l'art. 66 al. 4 ch 2 LP

Payerne, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES POURSUITES DU DISTRICT DE LA BROYE-VULLY

☎ 026 557 37 50

0000070366

#### Commandement de payer n° 11171529 du 29 août 2024

Débiteur/Débitrice: **Correia Monteiro Ricardo Alexandre**, Rue des Rochettes 10, 1522 Lucens.

Créancier: **CAISSE DE PENSIONS DE L'ETAT DE VAUD**, Rue Caroline 9 1001 Lausanne.

Créances:

Frs. 1885.10 avec un intérêt de 7% dès le 1er janvier 2023;

Mensualités de votre ancien parc sis Montaillet 4 à Bex pour les mois de mai 2022 à juin 2023

Frs. 60;

Frais expulsion

Frs. 237.40;

Frais de rejet poursuite no 10489588 et intérêts

Frais supplémentaires: Frais de poursuite hors coûts de publication

Cause de l'obligation:

Frais du commandement de payer, Fr. 248.90 + frais de nouvelles tentatives de notifications + frais d'encaissement

NOTIFICATION:

Le présent commandement de payer est notifié au débiteur le 10 janvier 2025 par publication conformément aux dispositions de l'art. 66 al. 4 ch 2 LP

Payerne, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES POURSUITES DU DISTRICT DE LA BROYE-VULLY

☎ 026 557 37 50

0000070369

#### Commandement de payer n° 11408796 du 19 août 2024

Débiteur/Débitrice: **MOHAMED Faduma** (Somalie), né(e) le 10 février 2000, Rue de Rive 22, 1260 Nyon.

Créancier: **CONFEDERATION SUISSE**, 3003 Bern.

Représentant(e): **Serafe AG**, Summelenweg, 8808 Pfäffikon SZ CHE-177.896.042.

Créances:

Frs. 1597.50;

Frs. 15.00;

Frs. 20.00;

Frais supplémentaires: Frais du commandement de payer Fr. 68.20, frais antérieurs de notification Fr. 145.05, frais d'encaissement Fr. 9.25

Cause de l'obligation:

1) BM-2001-0580-403, Redevance pour la radio et télévision du 01.04.2020 jusqu'au 31.03.2025 selon LRTV.

2) Frais de rappel selon l'ORTV.

3) Frais d'introduction de poursuite selon l'ORTV.

Le débiteur se soustrayant obstinément à la notification, le présent commandement de payer est notifié ce jour par publication dans la Feuille des Avis Officiels du Canton de Vaud et la Feuille Officielle Suisse du Commerce (art. 66 al. 4 ch. 2 LP).

Nyon 1, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES POURSUITES DU DISTRICT DE NYON

☎ 022 557 50 80

0000070348

#### Commandement de payer n° 11250837 du 16 avril 2024

Débiteur/Débitrice: **DUPASQUIER Quentin**, de Bulle FR, né(e) le 31 août 1993, Route de Nyon 7, 1262 Eysins.

Créancier: **CANTON DE VAUD**, 1014 Lausanne Adm cant VD.

Représentant(e): **OFFICE D'IMPOT DES DISTRICTS DE NYON ET MORGES**, Avenue Reverdil 4-6, 1260 Nyon 1.

Créances:

Frs. 60.05 avec un intérêt de 4.75% dès le 21 février 2024;

Frais supplémentaires: Frais du commandement de payer Fr. 15.20, frais antérieurs de notification Fr. 107.05, frais d'encaissement Fr. 5.00.

Cause de l'obligation:

1) Impôt fédéral direct 2021 (Confédération Suisse) selon décision de taxation du 17.01.2024 et du décompte final du 17.01.2024; sommation adressée le 13.03.2024.

Le débiteur se soustrayant obstinément à la notification, le présent commandement de payer est notifié ce jour par publication dans la Feuille des Avis Officiels du Canton de Vaud et la Feuille Officielle Suisse du Commerce (art. 66 al. 4 ch. 2 LP).

Nyon 1, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES POURSUITES DU DISTRICT DE NYON

☎ 022 557 50 80

0000070003

#### Commandement de payer n° 11250814 du 16 avril 2024

Débiteur/Débitrice: **DUPASQUIER Quentin**, de Bulle FR, né(e) le 31 août 1993, Route de Nyon 7, 1262 Eysins.

Créancier: **CANTON DE VAUD**, 1014 Lausanne Adm cant VD.

Représentant(e): **OFFICE D'IMPOT DES DISTRICTS DE NYON ET MORGES**, Avenue Reverdil 4-6, 1260 Nyon 1.

Créances:

Frs. 100.00 avec un intérêt de 4.75% dès le 21 février 2024;

Frais supplémentaires: Frais du commandement de payer Fr. 15.20, frais antérieurs de notification Fr. 107.05, frais d'encaissement Fr. 5.00.

Cause de l'obligation:

1) Amende d'ordre défaut DI IFD 2022 (Confédération Suisse) selon décision de taxation du 17.01.2024 et du décompte final du 17.01.2024; sommation adressée le 13.03.2024.

Le débiteur se soustrayant obstinément à la notification, le présent commandement de payer est notifié ce jour par publication dans la Feuille des Avis Officiels du Canton de Vaud et la Feuille Officielle Suisse du Commerce (art. 66 al. 4 ch. 2 LP).

Nyon 1, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES POURSUITES DU DISTRICT DE NYON

☎ 022 557 50 80

0000070000

**Commandement de payer n° 11383153 du 20 juillet 2024**

Débiteur/Débitrice: **DE JESUS DE ALMEIDA Carlos Manuel** (Portugal), né(e) le 11 septembre 1974, Chemin de Mangette 9 A, 1260 Nyon.

Créancier: **ETAT DE GENEVE Service des contraventions**, Chemin de la Gravière 5, 1227 Les Acacias.

**Créances:**

Frs. 100;

Frs. 20;

Frais supplémentaires: Frais du commandement de payer Fr. 28.20, frais antérieurs de notification Fr. 140.05, frais d'encaissement Fr. 5.00

Cause de l'obligation:

- 1) Frais de l'ordonnance pénale 2535529/1 du 06.02.2014
- 2) Frais/émoluments

Le débiteur se soustrayant obstinément à la notification, le présent commandement de payer est notifié ce jour par publication dans la Feuille des Avis Officiels du Canton de Vaud et la Feuille Officielle Suisse du Commerce (art. 66 al. 4 ch. 2 LP).

Nyon 1, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES POURSUITES DU DISTRICT DE NYON

☎ 022 557 50 80

0000069861

**Commandement de payer n° 11281503 du 2 mai 2024**

Débiteur/Débitrice: **THERAULAZ Paul Marcel**, Rue de Veraye 17, 1820 Territet.

Créancier: **CANTON DE VAUD**, 1014 Lausanne.

Représentant(e): **ADMINISTRATION CANTONALE DES IMPÔTS**, Division perception et finances, Route de Berne 46, 1014 Lausanne.

**Créances:**

Frs. 2'367.20 avec un intérêt de 4.00% dès le 5 août 2023;

Frais supplémentaires: Frais de poursuite hors coûts de publication

Cause de l'obligation:

Réf. 3613644-114.543.77 / 2023-905

1. Part conjoint 1 2023 (Confédération Suisse) selon décision de taxation du et du décompte final du 05.07.2023; sommation adressée le 21.03.2024.

**NOTIFICATION:**

Le débiteur se soustrayant obstinément à la notification, cette dernière intervient par publication conf. à l'art. 66 al. 4 ch 2 LP.

Le commandement de payer est notifié à THERAULAZ Paul Marcel, ce 10.01.2025, par la présente publication.

Vevey, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES POURSUITES DU DISTRICT DE LA RIVIERA - PAYS-D'ENHAUT

☎ 021 557 12 20

0000069910

**Commandement de payer n° 11250813 du 16 avril 2024**

Débiteur/Débitrice: **DUPASQUIER Quentin**, de Bulle FR, né(e) le 31 août 1993, Route de Nyon 7, 1262 Eysins.

Créancier: **ETAT DE VAUD**, 1014 Lausanne Adm cant VD.

Représentant(e): **OFFICE D'IMPOT DES DISTRICTS DE NYON ET MORGES**, Avenue Reverdil 4-6, 1260 Nyon 1.

**Créances:**

Frs. 200.00 avec un intérêt de 4.75% dès le 21 février 2024;

Frais supplémentaires: Frais du commandement de payer Fr. 28.20, frais antérieurs de notification Fr. 107.05, frais d'encaissement Fr. 5.00.

Cause de l'obligation:

- 1) Amende d'ordre défaut DI ICC 2022 (Etat de Vaud) selon décision de taxation du 17.01.2024 et du décompte final du 17.01.2024; sommation adressée le 13.03.2024.

Le débiteur se soustrayant obstinément à la notification, le présent commandement de payer est notifié ce jour par publication dans la Feuille des Avis Officiels du Canton de Vaud et la Feuille Officielle Suisse du Commerce (art. 66 al. 4 ch. 2 LP).

Nyon 1, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES POURSUITES DU DISTRICT DE NYON

☎ 022 557 50 80

0000069999

**Commandement de payer n° 11250836 du 16 avril 2024**

Débiteur/Débitrice: **DUPASQUIER Quentin**, de Bulle FR, né(e) le 31 août 1993, Route de Nyon 7, 1262 Eysins.

Créancier: **ETAT DE VAUD**, 1014 Lausanne Adm cant VD.

Représentant(e): **OFFICE D'IMPOT DES DISTRICTS DE NYON ET MORGES**, Avenue Reverdil 4-6, 1260 Nyon 1.

**Créances:**

Frs. 19'036.15 avec un intérêt de 4.75% dès le 21 février 2024;

Frs. 104.80;

Frs. 17.95;

Frais supplémentaires: Frais du commandement de payer Fr. 98.20, frais antérieurs de notification Fr. 107.05, frais d'encaissement Fr. 100.65.

Cause de l'obligation:

- 1) Impôt sur le revenu et la fortune 2022 (Etat de Vaud, Commune de Eysins) selon décision de taxation du 17.01.2024 et du décompte final du 17.01.2024; sommation adressée le 13.03.2024.
- 2) Intérêts moratoires sur acomptes.
- 3) Intérêts compensatoires.

Le débiteur se soustrayant obstinément à la notification, le présent commandement de payer est notifié ce jour par publication dans la Feuille des Avis Officiels du Canton de Vaud et la Feuille Officielle Suisse du Commerce (art. 66 al. 4 ch. 2 LP).

Nyon 1, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES POURSUITES DU DISTRICT DE NYON

☎ 022 557 50 80

0000070002

**Commandement de payer n° 11257890 du 19 avril 2024**

Débiteur/Débitrice: **DUPASQUIER Quentin**, de Bulle FR, né(e) le 31 août 1993, Route de Nyon 7, 1262 Eysins.

Créancier: **CANTON DE VAUD**, 1014 Lausanne Adm cant VD.

Représentant(e): **OFFICE D'IMPOT DES DISTRICTS DE NYON ET MORGES**, Avenue Reverdil 4-6, 1260 Nyon 1.

**Créances:**

Frs. 2'268.10 avec un intérêt de 4% dès le 1er juin 2022;

Frs. 401.90;

Frais supplémentaires: Frais du commandement de payer Fr. 68.20, frais antérieurs de notification Fr. 48.05, frais d'encaissement Fr. 15.10.

Cause de l'obligation:

- 1) Prestation de prévoyance Art. 38 LIFD 2021 (Confédération Suisse) selon décision de taxation du 27.04.2022 et du décompte final du 27.04.2022; sommation adressée le 01.03.2024.
- 2) Intérêts moratoires sur décompte.

Le débiteur se soustrayant obstinément à la notification, le présent commandement de payer est notifié ce jour par publication dans la Feuille des Avis Officiels du Canton de Vaud et la Feuille Officielle Suisse du Commerce (art. 66 al. 4 ch. 2 LP).

Nyon 1, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES POURSUITES DU DISTRICT DE NYON

☎ 022 557 50 80

0000070006

**Commandement de payer n° 11250812 du 16 avril 2024**

Débiteur/Débitrice: **DUPASQUIER Quentin**, de Bulle FR, né(e) le 31 août 1993, Route de Nyon 7, 1262 Eysins.

Créancier: **ETAT DE VAUD**, 1014 Lausanne Adm cant VD.

Représentant(e): **OFFICE D'IMPOT DES DISTRICTS DE NYON ET MORGES**, Avenue Reverdil 4-6, 1260 Nyon 1.

**Créances:**

Frs. 100.00 avec un intérêt de 4.75% dès le 21 février 2024;

Frais supplémentaires: Frais du commandement de payer Fr. 15.20, frais antérieurs de notification Fr. 107.05, frais d'encaissement Fr. 5.00.

Cause de l'obligation:

- 1) Amende d'ordre défaut DI ICC 2021 (Etat de Vaud) selon décision de taxation du 17.01.2024 et du décompte final du 17.01.2024; sommation adressée le 13.03.2024.

Le débiteur se soustrayant obstinément à la notification, le présent commandement de payer est notifié ce jour par publication dans la Feuille des Avis Officiels du Canton de Vaud et la Feuille Officielle Suisse du Commerce (art. 66 al. 4 ch. 2 LP).

Nyon 1, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES POURSUITES DU DISTRICT DE NYON

☎ 022 557 50 80

0000069998

**Commandement de payer n° 11299144 du 16 mai 2024**

Débiteur/Débitrice: **DUPASQUIER Quentin**, de Bulle FR, né(e) le 31 août 1993, Route de Nyon 7, 1262 Eysins.

Créancier: **ETAT DE VAUD**, 1014 Lausanne Adm cant VD.

Représentant(e): **ADMIN. CANTONALE DES IMPOTS Div. Perception & Finances**, Contentieux, Route de Berne 46, 1014 Lausanne Adm cant VD.

**Créances:**

Frs. 52606.40 avec un intérêt de 4.75% dès le 21 février 2024;  
Frs. 2601.60;

Frais supplémentaires: Frais du commandement de payer Fr. 104.00, frais antérieurs de notification Fr. 48.05, frais d'encaissement Fr. 287.75

Cause de l'obligation:

- 1) Succession de Patricia Dupasquier, décédée le 25.04.2021. Impôt fédéral direct 2021 (Confédération Suisse) selon décision de taxation et décompte final du 11.01.2024; sommation du 13.03.2024. En application de la responsabilité solidaire des héritiers (art. 1 2 LIFD).
- 2) Intérêts moratoires sur acomptes.

Le débiteur se soustrayant obstinément à la notification, le présent commandement de payer est notifié ce jour par publication dans la Feuille des Avis Officiels du Canton de Vaud et la Feuille Officielle Suisse du Commerce (art. 66 al. 4 ch. 2 LP).

Nyon 1, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES POURSUITES DU DISTRICT DE NYON

☎ 022 557 50 80

0000070343

**Commandement de payer n° 11250815 du 16 avril 2024**

Débiteur/Débitrice: **DUPASQUIER Quentin**, de Bulle FR, né(e) le 31 août 1993, Route de Nyon 7, 1262 Eysins.

Créancier: **ETAT DE VAUD**, 1014 Lausanne Adm cant VD.

Représentant(e): **OFFICE D'IMPOT DES DISTRICTS DE NYON ET MORGES**, Avenue Reverdil 4-6, 1260 Nyon 1.

**Créances:**

Frs. 11'544.40 avec un intérêt de 4.75% dès le 21 février 2024;  
Frs. 26.40;

Frais supplémentaires: Frais du commandement de payer Fr. 98.20, frais antérieurs de notification Fr. 107.05, frais d'encaissement Fr. 61.20.

Cause de l'obligation:

- 1) Impôt sur le revenu et la fortune 2021 (Etat de Vaud, Commune de Eysins) selon décision de taxation du 17.01.2024 et du décompte final du 17.01.2024; sommation adressée le 13.03.2024.
- 2) Intérêts compensatoires.

Le débiteur se soustrayant obstinément à la notification, le présent commandement de payer est notifié ce jour par publication dans la Feuille des Avis Officiels du Canton de Vaud et la Feuille Officielle Suisse du Commerce (art. 66 al. 4 ch. 2 LP).

Nyon 1, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES POURSUITES DU DISTRICT DE NYON

☎ 022 557 50 80

0000070001

**Commandement de payer n° 11257889 du 19 avril 2024**

Débiteur/Débitrice: **DUPASQUIER Quentin**, de Bulle FR, né(e) le 31 août 1993, Route de Nyon 7, 1262 Eysins.

Créancier: **ETAT DE VAUD**, 1014 Lausanne Adm cant VD.

Représentant(e): **OFFICE D'IMPOT DES DISTRICTS DE NYON ET MORGES**, Avenue Reverdil 4-6, 1260 Nyon 1.

**Créances:**

Frs. 10'981.55 avec un intérêt de 4% dès le 1er juin 2022;  
Frs. 23.50;

Frs. 1'879.70;

Frais supplémentaires: Frais du commandement de payer Fr. 98.20, frais antérieurs de notification Fr. 48.05, frais d'encaissement Fr. 70.80.

Cause de l'obligation:

- 1) Prestation de prévoyance Art. 49 LI 2021 (Etat de Vaud, Commune de Eysins) selon décision de taxation du 27.04.2022 et du décompte final du 27.04.2022; sommation adressée le 01.03.2024.
- 2) Intérêts compensatoires.
- 3) Intérêts moratoires sur décompte.

Le débiteur se soustrayant obstinément à la notification, le présent commandement de payer est notifié ce jour par publication dans la Feuille des Avis Officiels du Canton de Vaud et la Feuille Officielle Suisse du Commerce (art. 66 al. 4 ch. 2 LP).

Nyon 1, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES POURSUITES DU DISTRICT DE NYON

☎ 022 557 50 80

0000070005

**Commandement de payer n° 11470135 du 2 octobre 2024**

Débiteur/Débitrice: **DEBARD Sébastien Roger** (France), né(e) le 20 juillet 1975, Chemin de la Perroude 2a, 1196 Gland.

Créancier: **ETAT DE VAUD**, 1014 Lausanne Adm cant VD.

Représentant(e): **ADMIN. CANTONALE DES IMPOTS Div. Perception & Finances**, Contentieux, Route de Berne 46, 1014 Lausanne Adm cant VD.

**Créances:**

Frs. 50 avec un intérêt de 4% dès le 5 décembre 2023;

Frais supplémentaires: Frais du commandement de payer Fr. 21.00, frais antérieurs de notification Fr. 100.05, frais d'encaissement Fr. 5.00

Cause de l'obligation:

- 1) Succession Pierre Debard, décédé le 20.05.2019, émoluments sommation 2018 (Etat de Vaud), selon la sommation de déposer la déclaration d'impôt du 23.07.2019 et du décompte final du 26.10.2023; sommation adressée le 28.03.2024. Responsabilité solidaire des héritiers (art. 13 LI)

Le débiteur se soustrayant obstinément à la notification, le présent commandement de payer est notifié ce jour par publication dans la Feuille des Avis Officiels du Canton de Vaud et la Feuille Officielle Suisse du Commerce (art. 66 al. 4 ch. 2 LP).

Nyon 1, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES POURSUITES DU DISTRICT DE NYON

☎ 022 557 50 80

0000069956

**Commandement de payer n° 11471564 du 3 octobre 2024**

Débiteur/Débitrice: **SUAREZ LISTE Jesus Manuel**, de Crassier VD, né(e) le 28 mars 1979, Rue du Martheray 22, 1268 Begnins.

Créancier: **CARBALLAL Francisco**, Ctra de Filgueira 64, 32400 Ribadavia (ES).

Représentant(e): **Naef Immobilier Nyon SA**, Rue de Rive, 1260 Nyon  
CHE-114.970.649.

**Créances:**

Frs. 5820 avec un intérêt de 5% dès le 1er juillet 2024;

Frs. 800;

Frais supplémentaires: Frais du commandement de payer Fr. 74.00, frais antérieurs de notification Fr. 104.80, frais d'encaissement Fr. 34.65

Cause de l'obligation:

- 1) Arriérés de loyers et charges du 01.07.2024 au 30.09.2024 (3 x Fr. 1940.00) portant sur un appartement de 4.5 pièces au premier étage de l'immeuble sis Rue du Martheray 22, 1268 Begnins
- 2) Provision sur frais et honoraires contentieux

Le débiteur se soustrayant obstinément à la notification, le présent commandement de payer est notifié ce jour par publication dans la Feuille des Avis Officiels du Canton de Vaud et la Feuille Officielle Suisse du Commerce (art. 66 al. 4 ch. 2 LP).

Nyon 1, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES POURSUITES DU DISTRICT DE NYON

☎ 022 557 50 80

0000069870

**Commandement de payer n° 11470137 du 2 octobre 2024**

Débiteur/Débitrice: **DEBARD Sébastien Roger** (France), né(e) le 20 juillet 1975, Chemin de la Perroude 2a, 1196 Gland.

Créancier: **ETAT DE VAUD**, 1014 Lausanne Adm cant VD.

Représentant(e): **ADMIN. CANTONALE DES IMPOTS Div. Perception & Finances**, Contentieux, Route de Berne 46, 1014 Lausanne Adm cant VD.

**Créances:**

Frs. 21409.90 avec un intérêt de 4% dès le 5 décembre 2023;

Frs. 2441.55;

Frais supplémentaires: Frais du commandement de payer Fr. 104.00, frais antérieurs de notification Fr. 100.05, frais d'encaissement Fr. 124.75

Cause de l'obligation:

- 1) Succession Pierre Debard, décédé le 20.05.2019, impôt sur le revenu et la fortune 2018 (Etat de Vaud et commune de Gland), selon décision de taxation et du décompte final du 26.10.2023; sommation adressée le 28.03.2024. Responsabilité solidaire des héritiers (art. 13 LI)
- 2) Intérêts moratoires sur acomptes

Le débiteur se soustrayant obstinément à la notification, le présent commandement de payer est notifié ce jour par publication dans la Feuille des Avis Officiels du Canton de Vaud et la Feuille Officielle Suisse du Commerce (art. 66 al. 4 ch. 2 LP).

Nyon 1, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES POURSUITES DU DISTRICT DE NYON

☎ 022 557 50 80

0000069955

**Commandement de payer n° 11191562 du 26 février 2024**

Débiteur/Débitrice: **DUPASQUIER Quentin**, de Bulle FR, né(e) le 31 août 1993, Route de Nyon 7, 1262 Eysins.

Créancier: **COMMUNAUTE DES COPROPRIETAIRES PPE DOMAINE DU NIPY**, c/o Bernard Nicod SA, administratrice  
Avenue de la Gare 26, 1003 Lausanne.

Représentant(e):: **Yvan GUICHARD**, c/o Avocat, Avenue de Mont-Repos 24, 1001 Lausanne.

**Créances:**

Frs. 1400.80 avec un intérêt de 5% dès le 16 mars 2023;  
Frs. 2296.30 avec un intérêt de 5% dès le 16 juillet 2023;  
Frs. 2296.30 avec un intérêt de 5% dès le 16 octobre 2023;  
Frs. 2296.30 avec un intérêt de 5% dès le 16 janvier 2024;  
Frs. 272;  
Frs. 125.65;

Frais supplémentaires: Frais du commandement de payer Fr. 74.00, frais antérieurs de notification Fr. 131.05, frais d'encaissement Fr. 47.10

Cause de l'obligation:

- 1) Solde dû sur l'acompte de charges PPE pour la période du 01.03.2023 au 30.06.2023
- 2) Acompte de charges PPE dû pour la période du 01.07.2023 au 30.09.2023
- 3) Acompte de charges PPE dû pour la période du 01.10.2023 au 31.12.2023
- 4) Acompte de charges PPE dû pour la période du 01.01.2024 au 31.03.2024
- 5) Charges PPE diverses
- 6) Frais 106 CO

Le débiteur se soustrayant obstinément à la notification, le présent commandement de payer est notifié ce jour par publication dans la Feuille des Avis Officiels du Canton de Vaud et la Feuille Officielle Suisse du Commerce (art. 66 al. 4 ch. 2 LP).

Nyon 1, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES POURSUITES DU DISTRICT DE NYON

☎ 022 557 50 80

0000069951

**Commandement de payer n° 11470136 du 2 octobre 2024**

Débiteur/Débitrice: **DEBARD Sébastien Roger** (France), né(e) le 20 juillet 1975, Chemin de la Perroude 2a, 1196 Gland.

Créancier: **ETAT DE VAUD**, 1014 Lausanne Adm cant VD.

Représentant(e): **ADMIN. CANTONALE DES IMPOTS Div. Perception & Finances**, Contentieux, Route de Berne 46, 1014 Lausanne Adm cant VD.

**Créances:**

Frs. 1136.65 avec un intérêt de 4% dès le 16 octobre 2024;  
Frs. 923.85;

Frais supplémentaires: Frais du commandement de payer Fr. 74.00, frais antérieurs de notification Fr. 100.05, frais d'encaissement Fr. 11.45

Cause de l'obligation:

- 1) Succession Pierre Debard, décédé le 20.05.2019, impôt sur le revenu et la fortune 2017 (Etat de Vaud et commune de Gland), selon décision de taxation et du décompte final du 05.09.2023; sommation adressée le 09.11.2023. Responsabilité solidaire des héritiers (art. 13 LI)
- 2) Intérêts moratoires sur acomptes

Le débiteur se soustrayant obstinément à la notification, le présent commandement de payer est notifié ce jour par publication dans la Feuille des Avis Officiels du Canton de Vaud et la Feuille Officielle Suisse du Commerce (art. 66 al. 4 ch. 2 LP).

Nyon 1, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES POURSUITES DU DISTRICT DE NYON

☎ 022 557 50 80

0000069954

**Commandement de payer n° 11470132 du 2 octobre 2024**

Débiteur/Débitrice: **DEBARD Sébastien Roger** (France), né(e) le 20 juillet 1975, Chemin de la Perroude 2a, 1196 Gland.

Créancier: **ETAT DE VAUD**, 1014 Lausanne Adm cant VD.

Représentant(e): **ADMIN. CANTONALE DES IMPOTS Div. Perception & Finances**, Contentieux, Route de Berne 46, 1014 Lausanne Adm cant VD.

**Créances:**

Frs. 31.30 avec un intérêt de 4% dès le 6 décembre 2024;  
Frs. 3.20;

Frais supplémentaires: Frais du commandement de payer Fr. 21.00, frais antérieurs de notification Fr. 100.05, frais d'encaissement Fr. 5.00

Cause de l'obligation:

- 1) Succession Pierre Debard, décédé le 20.05.2019, impôt fédéral direct 2019 (Confédération Suisse), selon décision de taxation et du décompte final du 26.10.2023; sommation adressée le 28.03.2024. Responsabilité solidaire des héritiers (art. 12 LI)

**2) Intérêts moratoires sur acomptes**

Le débiteur se soustrayant obstinément à la notification, le présent commandement de payer est notifié ce jour par publication dans la Feuille des Avis Officiels du Canton de Vaud et la Feuille Officielle Suisse du Commerce (art. 66 al. 4 ch. 2 LP).

Nyon 1, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES POURSUITES DU DISTRICT DE NYON

☎ 022 557 50 80

0000069959

**Commandement de payer n° 11250811 du 16 avril 2024**

Débiteur/Débitrice: **DUPASQUIER Quentin**, de Bulle FR, né(e) le 31 août 1993, Route de Nyon 7, 1262 Eysins.

Créancier: **ETAT DE VAUD**, 1014 Lausanne Adm cant VD.

Représentant(e): **OFFICE D'IMPOT DES DISTRICTS DE NYON ET MORGES**, Avenue Reverdil 4-6, 1260 Nyon 1.

**Créances:**

Frs. 50.00 avec un intérêt de 4.75% dès le 21 février 2024;

Frais supplémentaires: Frais du commandement de payer Fr. 15.20, frais antérieurs de notification Fr. 107.05, frais d'encaissement Fr. 5.00.

Cause de l'obligation:

- 1) Emolument sommation 2022 (Etat de Vaud) selon la sommation de déposer la déclaration d'impôt du 24.07.2023 et du décompte final du 17.01.2024; sommation adressée le 13.03.2024.

Le débiteur se soustrayant obstinément à la notification, le présent commandement de payer est notifié ce jour par publication dans la Feuille des Avis Officiels du Canton de Vaud et la Feuille Officielle Suisse du Commerce (art. 66 al. 4 ch. 2 LP).

Nyon 1, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES POURSUITES DU DISTRICT DE NYON

☎ 022 557 50 80

0000069997

**Commandement de payer n° 11250810 du 16 avril 2024**

Débiteur/Débitrice: **DUPASQUIER Quentin**, de Bulle FR, né(e) le 31 août 1993, Route de Nyon 7, 1262 Eysins.

Créancier: **ETAT DE VAUD**, 1014 Lausanne Adm cant VD.

Représentant(e): **OFFICE D'IMPOT DES DISTRICTS DE NYON ET MORGES**, Avenue Reverdil 4-6, 1260 Nyon 1.

**Créances:**

Frs. 50.00 avec un intérêt de 4.75% dès le 21 février 2024;

Frais supplémentaires: Frais du commandement de payer Fr. 15.20, frais antérieurs de notification Fr. 107.05, frais d'encaissement Fr. 5.00.

Cause de l'obligation:

- 1) Emolument sommation 2021 (Etat de Vaud) selon la sommation de déposer la déclaration d'impôt du 25.07.2022 et du décompte final du 17.01.2024; sommation adressée le 13.03.2024.

Le débiteur se soustrayant obstinément à la notification, le présent commandement de payer est notifié ce jour par publication dans la Feuille des Avis Officiels du Canton de Vaud et la Feuille Officielle Suisse du Commerce (art. 66 al. 4 ch. 2 LP).

Nyon 1, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES POURSUITES DU DISTRICT DE NYON

☎ 022 557 50 80

0000069996

**Commandement de payer n° 11509580 du 6 novembre 2024**

Débiteur/Débitrice: **DEBARD Sébastien Roger** (France), né(e) le 20 juillet 1975, Chemin de la Perroude 2a, 1196 Gland.

Créancier: **Banque du Léman SA**, rue François-Bonivard, 1201 Genève, CHE-130.685.101.

Représentant(e):: **KINZER Daniel**, c/o CMS Von Erlach Poncet SA, Esplanade du Pont-Rouge 9, 1211 Genève 26.

**Créances:**

Frs. 1004627.00 avec un intérêt de 12% dès le 18 septembre 2024;

Frais supplémentaires: Frais du commandement de payer Fr. 414.00, frais antérieurs de notification Fr. 48.05, frais d'encaissement Fr. 500.00

Cause de l'obligation:

- 1) Caution solidaire de M. Pierre DEBARD du 20.09.2018

Le débiteur se soustrayant obstinément à la notification, le présent commandement de payer est notifié ce jour par publication dans la Feuille des Avis Officiels du Canton de Vaud et la Feuille Officielle Suisse du Commerce (art. 66 al. 4 ch. 2 LP).

Nyon 1, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES POURSUITES DU DISTRICT DE NYON

☎ 022 557 50 80

0000070346

**Commandement de payer n° 11250839 du 16 avril 2024**

Débiteur/Débitrice: **DUPASQUIER Quentin**, de Bulle FR, né(e) le 31 août 1993, Route de Nyon 7, 1262 Eysins.

Créancier: **CANTON DE VAUD**, 1014 Lausanne Adm cant VD.

Représentant(e): **OFFICE D'IMPOT DES DISTRICTS DE NYON ET MORGES**, Avenue Reverdil 4-6, 1260 Nyon 1.

**Créances:**

Frs. 123.95 avec un intérêt de 4.75% dès le 21 février 2024;

Frs. 3.55;

Frais supplémentaires: Frais du commandement de payer Fr. 28.20, frais antérieurs de notification Fr. 107.05, frais d'encaissement Fr. 5.00.

Cause de l'obligation:

1) Impôt fédéral direct 2022 (Confédération Suisse) selon décision de taxation du 17.01.2024 et du décompte final du 17.01.2024; sommation adressée le 13.03.2024.

2) Intérêts moratoires sur acomptes.

Le débiteur se soustrayant obstinément à la notification, le présent commandement de payer est notifié ce jour par publication dans la Feuille des Avis Officiels du Canton de Vaud et la Feuille Officielle Suisse du Commerce (art. 66 al. 4 ch. 2 LP).

Nyon 1, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES POURSUITES DU DISTRICT DE NYON

☎ 022 557 50 80

0000070004

**Commandement de payer n° 11299153 du 16 mai 2024**

Débiteur/Débitrice: **DUPASQUIER Quentin**, de Bulle FR, né(e) le 31 août 1993, Route de Nyon 7, 1262 Eysins.

Créancier: **ETAT DE VAUD**, 1014 Lausanne Adm cant VD.

Représentant(e): **ADMIN. CANTONALE DES IMPOTS Div. Perception & Finances**, Contentieux, Route de Berne 46, 1014 Lausanne Adm cant VD.

**Créances:**

Frs. 50 avec un intérêt de 4.75% dès le 21 février 2024;

Frais supplémentaires: Frais de poursuite hors coûts de publication

Cause de l'obligation:

1) Succession de Patricia Dupasquier, décédée le 25.04.2021. Emolument sommation 2021 (Etat de Vaud) selon invitation à déposer la déclaration d'impôt du 23.12.2021 et décompte final du 11.01.2024; sommation du 13.03.2024. En application de la responsabilité solidaire des héritiers (art. 13 LI).

Le débiteur se soustrayant obstinément à la notification, le présent commandement de payer est notifié ce jour par publication dans la Feuille des Avis Officiels du Canton de Vaud et la Feuille Officielle Suisse du Commerce (art. 66 al. 4 ch. 2 LP).

Nyon 1, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES POURSUITES DU DISTRICT DE NYON

☎ 022 557 50 80

0000070345

**Commandement de payer n° 11397376 du 8 août 2024**

Débiteur/Débitrice: **BARBEY Anne Cécile**, de Le Flon FR, né(e) le 30 juillet 1961, Chemin de la Redoute 34, 1260 Nyon.

Créancier: **ETAT DE VAUD**, 1014 Lausanne Adm cant VD.

Représentant(e): **OFFICE D'IMPOT DES DISTRICTS DE NYON ET MORGES**, Avenue Reverdil 4-6, 1260 Nyon 1.

**Créances:**

Frs. 152.80 avec un intérêt de 4% dès le 2 octobre 2023;

Frs. 11.15;

Frs. 1.10;

Frais supplémentaires: Frais du commandement de payer Fr. 28.20, frais antérieurs de notification Fr. 107.05, frais d'encaissement Fr. 5.00

Cause de l'obligation:

1) Impôt sur le revenu et la fortune 2022 (Etat de Vaud, Commune de Nyon) selon décision de taxation du 28.08.2023 et du décompte final du 28.08.2023; sommation adressée le 27.06.2024.

2) Intérêts moratoires sur acomptes.

3) Intérêts compensatoires

Le débiteur se soustrayant obstinément à la notification, le présent commandement de payer est notifié ce jour par publication dans la Feuille des Avis Officiels du Canton de Vaud et la Feuille Officielle Suisse du Commerce (art. 66 al. 4 ch. 2 LP).

Nyon 1, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES POURSUITES DU DISTRICT DE NYON

☎ 022 557 50 80

0000069865

**Commandement de payer n° 11397374 du 8 août 2024**

Débiteur/Débitrice: **BARBEY Anne Cécile**, de Le Flon FR, né(e) le 30 juillet 1961, Chemin de la Redoute 34, 1260 Nyon.

Créancier: **ETAT DE VAUD**, 1014 Lausanne Adm cant VD.

Représentant(e): **OFFICE D'IMPOT DES DISTRICTS DE NYON ET MORGES**, Avenue Reverdil 4-6, 1260 Nyon 1.

**Créances:**

Frs. 173 avec un intérêt de 4% dès le 2 octobre 2023;

Frs. 1.25;

Frais supplémentaires: Frais du commandement de payer Fr. 28.20, frais antérieurs de notification Fr. 131.05, frais d'encaissement Fr. 5.00

Cause de l'obligation:

1) Impôt fédéral direct 2022 (Confédération Suisse) selon décision de taxation du 28.08.2023 et du décompte final du 28.08.2023; sommation adressée le 27.06.2024.

2) Intérêts moratoires sur acomptes

Le débiteur se soustrayant obstinément à la notification, le présent commandement de payer est notifié ce jour par publication dans la Feuille des Avis Officiels du Canton de Vaud et la Feuille Officielle Suisse du Commerce (art. 66 al. 4 ch. 2 LP).

Nyon 1, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES POURSUITES DU DISTRICT DE NYON

☎ 022 557 50 80

0000069867

**Commandement de payer n° 11422711 du 29 août 2024**

Débiteur/Débitrice: **DEBARD Sébastien Roger** (France), né(e) le 20 juillet 1975, Chemin de la Perroude 2a, 1196 Gland.

Créancier: **ETAT DU VALAIS**, Rue des Vergers 2, 1950 Sion.

Représentant(e): **OFFICE CANTONAL DU CONTENTIEUX FINANCIER**, Rue des Vergers 2, 1950 Sion.

**Créances:**

Frs. 13438.25 avec un intérêt de 3.5% dès le 29 août 2024;

Frs. 90;

Frs. 626.25;

Frais supplémentaires: Frais du commandement de payer Fr. 98.20, frais antérieurs de notification Fr. 107.05, frais d'encaissement Fr. 72.50

Cause de l'obligation:

1) Impôt cantonal 2022 No d'objet: 3311.520117.2200 du 13.05.2024 ETAT DU VALAIS 1950 Sion

2) Frais de sommation, émolument de poursuite /Mahnungsspesen, Betreibungsgebühren

3) Intérêt de retard au /Verzugszins bis 28.08.2024

Le débiteur se soustrayant obstinément à la notification, le présent commandement de payer est notifié ce jour par publication dans la Feuille des Avis Officiels du Canton de Vaud et la Feuille Officielle Suisse du Commerce (art. 66 al. 4 ch. 2 LP).

Nyon 1, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES POURSUITES DU DISTRICT DE NYON

☎ 022 557 50 80

0000069868

**Commandement de payer n° 11299152 du 16 mai 2024**

Débiteur/Débitrice: **DUPASQUIER Quentin**, de Bulle FR, né(e) le 31 août 1993, Route de Nyon 7, 1262 Eysins.

Créancier: **ETAT DE VAUD**, 1014 Lausanne Adm cant VD.

Représentant(e): **ADMIN. CANTONALE DES IMPOTS Div. Perception & Finances**, Contentieux, Route de Berne 46, 1014 Lausanne Adm cant VD.

**Créances:**

Frs. 1000 avec un intérêt de 4.75% dès le 21 février 2024;

Frais supplémentaires: Frais du commandement de payer Fr. 54.00, frais antérieurs de notification Fr. 48.05, frais d'encaissement Fr. 5.70

Cause de l'obligation:

1) Succession de Patricia Dupasquier, décédée le 25.04.2021. Amende d'ordre défaut de pièces — Impôt sur les successions 2021 (Etat de Vaud) selon décision de taxation et décompte final du 11.01.2024; sommation du 13.03.2024. En application de la responsabilité solidaire des héritiers (art. 18 LMSD).

Le débiteur se soustrayant obstinément à la notification, le présent commandement de payer est notifié ce jour par publication dans la Feuille des Avis Officiels du Canton de Vaud et la Feuille Officielle Suisse du Commerce (art. 66 al. 4 ch. 2 LP).

Nyon 1, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES POURSUITES DU DISTRICT DE NYON

☎ 022 557 50 80

0000070344

**Commandement de payer n° 11422712 du 29 août 2024**

Débiteur/Débitrice: **DEBARD Sébastien Roger** (France), né(e) le 20 juillet 1975, Chemin de la Perroude 2a, 1196 Gland.

Créancier: **ETAT DU VALAIS**, Rue des Vergers 2, 1950 Sion.

Représentant(e): **OFFICE CANTONAL DU CONTENTIEUX FINANCIER**, Rue des Vergers 2, 1950 Sion.

**Créances:**

Frs. 4475.55 avec un intérêt de 4.75% dès le 29 août 2024;

Frs. 65;

Frs. 44.85;

Frais supplémentaires: Frais du commandement de payer Fr. 68.20, frais antérieurs de notification Fr. 107.05, frais d'encaissement Fr. 24.10

Cause de l'obligation:

1) Impôt fédéral direct 2022 No d'objet: 3313.520117.2200 du 13.05.2024 ETAT DU VALAIS 1950 Sion

2) Frais de sommation, émoulement de poursuite /Mahnungsspesen, Betreibungsgebühren

3) Intérêt de retard au /Verzugszins bis 28.08.2024

Le débiteur se soustrayant obstinément à la notification, le présent commandement de payer est notifié ce jour par publication dans la Feuille des Avis Officiels du Canton de Vaud et la Feuille Officielle Suisse du Commerce (art. 66 al. 4 ch. 2 LP).

Nyon 1, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES POURSUITES DU DISTRICT DE NYON

☎ 022 557 50 80

0000069869

**Commandement de payer n° 11470130 du 2 octobre 2024**

Débiteur/Débitrice: **DEBARD Sébastien Roger** (France), né(e) le 20 juillet 1975, Chemin de la Perroude 2a, 1196 Gland.

Créancier: **ETAT DE VAUD**, 1014 Lausanne Adm cant VD.

Représentant(e): **ADMIN. CANTONALE DES IMPOTS Div. Perception & Finances**, Contentieux, Route de Berne 46, 1014 Lausanne Adm cant VD.

**Créances:**

Frs. 31874.60 avec un intérêt de 4% dès le 18 décembre 2024;

Frs. 1210.60;

Frais supplémentaires: Frais du commandement de payer Fr. 104.00, frais antérieurs de notification Fr. 100.05, frais d'encaissement Fr. 172.85

Cause de l'obligation:

1) Succession Pierre Debard, décédé le 20.05.2019, impôt sur les successions 2019 (Etat de Vaud et commune de Gland), selon décision de taxation et du décompte final du 07.11.2023; sommation adressée le 28.03.2024. Responsabilité solidaire des héritiers (art. 1 3 LI) et garantie par une décision dhyp. légale.

2) Intérêts compensatoires

Le débiteur se soustrayant obstinément à la notification, le présent commandement de payer est notifié ce jour par publication dans la Feuille des Avis Officiels du Canton de Vaud et la Feuille Officielle Suisse du Commerce (art. 66 al. 4 ch. 2 LP).

Nyon 1, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES POURSUITES DU DISTRICT DE NYON

☎ 022 557 50 80

0000069960

**Commandement de payer n° 11299143 du 16 mai 2024**

Débiteur/Débitrice: **DUPASQUIER Quentin**, de Bulle FR, né(e) le 31 août 1993, Route de Nyon 7, 1262 Eysins.

Créancier: **ETAT DE VAUD**, 1014 Lausanne Adm cant VD.

Représentant(e): **ADMIN. CANTONALE DES IMPOTS Div. Perception & Finances**, Contentieux, Route de Berne 46, 1014 Lausanne Adm cant VD.

**Créances:**

Frs. 143431.95 avec un intérêt de 4.75% dès le 21 février 2024;

Frs. 10208.95;

Frais supplémentaires: Frais du commandement de payer Fr. 204.00, frais antérieurs de notification Fr. 48.05, frais d'encaissement Fr. 500.00

Cause de l'obligation:

1) Succession de Patricia Dupasquier, décédée le 25.04.2021. Impôt sur le revenu et la fortune 2021 (Etat de Vaud et commune d'Eysins) selon décision de taxation et décompte final du 11.01.2024; sommation du 13.03.2024. En application de la responsabilité solidaire des héritiers (art. 13 LI).

2) Intérêts moratoires sur acomptes.

Le débiteur se soustrayant obstinément à la notification, le présent commandement de payer est notifié ce jour par publication dans la Feuille des Avis Officiels du Canton de Vaud et la Feuille Officielle Suisse du Commerce (art. 66 al. 4 ch. 2 LP).

Nyon 1, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES POURSUITES DU DISTRICT DE NYON

☎ 022 557 50 80

0000070342

**Commandement de payer n° 11470134 du 2 octobre 2024**

Débiteur/Débitrice: **DEBARD Sébastien Roger** (France), né(e) le 20 juillet 1975, Chemin de la Perroude 2a, 1196 Gland.

Créancier: **ETAT DE VAUD**, 1014 Lausanne Adm cant VD.

Représentant(e): **ADMIN. CANTONALE DES IMPOTS Div. Perception & Finances**, Contentieux, Route de Berne 46, 1014 Lausanne Adm cant VD.

**Créances:**

Frs. 50 avec un intérêt de 4% dès le 16 octobre 2023;

Frais supplémentaires: Frais du commandement de payer Fr. 21.00, frais antérieurs de notification Fr. 100.05, frais d'encaissement Fr. 5.00

Cause de l'obligation:

1) Succession Pierre Debard, décédé le 20.05.2019, émoulement sommation 2016 (Etat de Vaud), selon la sommation de déposer la déclaration d'impôt du 23.11.2017 et du décompte final du 23.11.2018; sommation adressée le 25.07.2019. Responsabilité solidaire des héritiers (art. 13 LI)

Le débiteur se soustrayant obstinément à la notification, le présent commandement de payer est notifié ce jour par publication dans la Feuille des Avis Officiels du Canton de Vaud et la Feuille Officielle Suisse du Commerce (art. 66 al. 4 ch. 2 LP).

Nyon 1, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES POURSUITES DU DISTRICT DE NYON

☎ 022 557 50 80

0000069953

**Commandement de payer n° 11470129 du 2 octobre 2024**

Débiteur/Débitrice: **DEBARD Sébastien Roger** (France), né(e) le 20 juillet 1975, Chemin de la Perroude 2a, 1196 Gland.

Créancier: **ETAT DE VAUD**, 1014 Lausanne Adm cant VD.

Représentant(e): **ADMIN. CANTONALE DES IMPOTS Div. Perception & Finances**, Contentieux, Route de Berne 46, 1014 Lausanne Adm cant VD.

**Créances:**

Frs. 8200.90 avec un intérêt de 4% dès le 6 décembre 2024;

Frs. 938.85;

Frais supplémentaires: Frais du commandement de payer Fr. 74.00, frais antérieurs de notification Fr. 100.05, frais d'encaissement Fr. 48.25

Cause de l'obligation:

1) Succession Pierre Debard, décédé le 20.05.2019, impôt sur le revenu et la fortune 2019 (Etat de Vaud et commune de Gland), selon décision de taxation et du décompte final du 26.10.2023; sommation adressée le 28.03.2024. Responsabilité solidaire des héritiers (art. 13 LI)

2) Intérêts moratoires sur acomptes

Le débiteur se soustrayant obstinément à la notification, le présent commandement de payer est notifié ce jour par publication dans la Feuille des Avis Officiels du Canton de Vaud et la Feuille Officielle Suisse du Commerce (art. 66 al. 4 ch. 2 LP).

Nyon 1, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES POURSUITES DU DISTRICT DE NYON

☎ 022 557 50 80

0000069957

**Commandement de payer n° 11471178 du 3 octobre 2024**

Débiteur/Débitrice: **DEBARD Sébastien Roger** (France), né(e) le 20 juillet 1975, Chemin de la Perroude 2a, 1196 Gland.

Créancier: **ETAT DE VAUD**, 1014 Lausanne Adm cant VD.

Représentant(e): **ADMIN. CANTONALE DES IMPOTS Div. Perception & Finances**, Contentieux, Route de Berne 46, 1014 Lausanne Adm cant VD.

**Créances:**

Frs. 4637.20 avec un intérêt de 4% dès le 16 octobre 2023;

Frs. 25.15;

Frs. 21.90;

Frs. 847.50;

Frais supplémentaires: Frais du commandement de payer Fr. 74.00, frais antérieurs de notification Fr. 100.05, frais d'encaissement Fr. 29.60

Cause de l'obligation:

1) Succession Pierre Debard, décédé le 20.05.2019, impôt sur le revenu et la fortune 2016 (Etat de Vaud et commune de Gland), selon décision de taxation et du décompte final du 05.09.2023; sommation adressée le 09.11.2023.

Responsabilité solidaire des héritiers (art. 13 LI)  
2) Intérêts moratoires sur acomptes  
3) Intérêts compensatoires  
4) Intérêts moratoires sur décompte

Le débiteur se soustrayant obstinément à la notification, le présent commandement de payer est notifié ce jour par publication dans la Feuille des Avis Officiels du Canton de Vaud et la Feuille Officielle Suisse du Commerce (art. 66 al. 4 ch. 2 LP).

Nyon 1, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES POURSUITES DU DISTRICT DE NYON

☎ 022 557 50 80

0000069952

#### Commandement de payer n° 11470133 du 2 octobre 2024

Débiteur/Débitrice: **DEBARD Sébastien Roger** (France), né(e) le 20 juillet 1975, Chemin de la Perroude 2a, 1196 Gland.

Créancier: **ETAT DE VAUD**, 1014 Lausanne Adm cant VD.

Représentant(e): **ADMIN. CANTONALE DES IMPOTS Div. Perception & Finances**, Contentieux, Route de Berne 46, 1014 Lausanne Adm cant VD.

#### Créances:

Frs. 50 avec un intérêt de 4% dès le 6 décembre 2024;

Frais supplémentaires: Frais du commandement de payer Fr. 21.00, frais antérieurs de notification Fr. 100.05, frais d'encaissement Fr. 5.00

Cause de l'obligation:

1) Succession Pierre Debard, décédé le 20.05.2019, émoluments sommation 2019 (Etat de Vaud), selon la sommation de déposer la déclaration d'impôt du 23.11.2020 et du décompte final du 26.10.2023; sommation adressée le 28.03.2024. Responsabilité solidaire des héritiers (art. 13 LI)

Le débiteur se soustrayant obstinément à la notification, le présent commandement de payer est notifié ce jour par publication dans la Feuille des Avis Officiels du Canton de Vaud et la Feuille Officielle Suisse du Commerce (art. 66 al. 4 ch. 2 LP).

Nyon 1, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES POURSUITES DU DISTRICT DE NYON

☎ 022 557 50 80

0000069958

## Poursuite en réalisation de gage immobilier

Le débiteur est sommé de payer au créancier dans le délai de six mois dès la notification du commandement de payer les sommes ci-dessous ainsi que les frais de poursuite. Si le débiteur, le tiers propriétaire ou, au cas où l'immeuble grevé sert de logement familial (art. 169 CC), le conjoint du débiteur ou du tiers propriétaire entend contester tout ou partie de la dette, le droit du créancier d'exercer des poursuites ou tout ou partie du droit de gage, il doit former opposition à l'office soussigné, verbalement ou par écrit, dans les dix jours à compter de la publication du commandement de payer. Le débiteur poursuivi, le tiers propriétaire ou le conjoint du débiteur ou du tiers propriétaire qui ne conteste qu'une partie de la dette doit indiquer exactement le montant contesté, faute de quoi la dette entière est réputée contestée. S'il ne conteste qu'une partie du droit de gage, il doit indiquer exactement les objets ou la partie de la créance pour lesquels le droit de gage est contesté, faute de quoi celui-ci est réputé contesté intégralement. Si le débiteur n'obtempère pas à la sommation de payer, le créancier pourra requérir la vente du gage.

#### Commandement de payer n° 11464199 du 30 septembre 2024

Débiteur/Débitrice: **KALAU VOM HOFÉ EVDOKIA**, p.a. Majestic 4, Boulevard du Cimiez, FR - 06000 Nice (FR).

Créancier: **Etablissement d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du Canton de Vaud (ECA)**, Avenue du Grey, 1018 Lausanne CHE-108.955.251.

#### Créances:

Frs. 1'698.80 avec un intérêt de 5.0% dès le 20 février 2024;

Frs. 60.00;

Frais supplémentaires: Frais de poursuite hors coûts de publication

Cause de l'obligation:

1. PRIME d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels, BAT Bâtiment, 01.2024 à 12.2024, facture No 00771 80503-240001, ECA no. 5626. Créance de droit public garantie par hypothèque légale privilégiée conformément aux dispositions des art. 87 à 89 CDPJ  
2. Frais de recouvrement

Désignation de l'immeuble:

- Commune de Blonay-Saint-Légier, numéro d'immeuble 5313, no plan 63. Situation: Chemin de la Planaz 27. Bâtiment(s) 315m2. Place-jardin 2'441m2. Habitation, no d'assurance 5626, 315m2.

#### NOTIFICATION:

En vertu de l'art. 33 al. 2 LP, tous les délais impartis dans le présent acte sont prolongés de 10 jours.

Le commandement de payer est notifié au débiteur, ce 10 janvier 2025, par la présente publication.

Vevey, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES POURSUITES DU DISTRICT DE LA RIVIERA - PAYS-D'ENHAUT

☎ 021 557 12 20

0000069905

## Ordonnances et procès-verbaux de séquestre LP 275-276

Le débiteur doit s'abstenir, sous menace de peine pénale (art. 169 CP), de disposer des biens saisis sans la permission du préposé (art. 275 et 96 LP). Celui dont les droits sont touchés par un séquestre peut former opposition auprès du juge du séquestre dans les 10 jours dès celui où il en a eu connaissance (art. 278 LP).

#### Ordonnances et procès-verbaux de séquestre LP 275-276 n° 11518187 du 13 novembre 2024

Débiteur/Débitrice: **GENOUD Jean Yves**, anc. Ruelle de la Baye 5, 1820 Montreux, act. sans domicile connu.

Créancier: **CANTON DE VAUD**, 1014 Lausanne.

Représentant(e): **ADMINISTRATION CANTONALE DES IMPÔTS**, Groupe PROCO, Route de Berne 46, 1014 Lausanne.

#### Créances:

Frs. 222.35;

Frs. 374.55;

Frs. 304.95;

Frs. 114.35;

Frs. 425.15;

Frs. 261.65;

Frs. 271.45;

Frs. 299.95;

Frs. 337.40;

Frais supplémentaires: Frais de séquestre en sus des frais de publication

#### Cause de la créance:

1. Amende d'ordre (AM) impôt fédéral direct (IFD) 2006, selon décompte final (DF) du 04.10.07, acte de défaut de biens (adb) 200347742 du 18.05.09, Office des poursuites (OP) Montreux
2. IFD 2007, DF du 25.02.09, adb 5322990 du 26.05.10, OP Vevey
3. AM IFD 2007, DF du 25.02.09, adb 5553583 du 17.03.11, OP Vevey
4. IFD 2008, DF du 25.10.10, adb 5753640 du 25.10.11, OP Vevey
5. AM IFD 2008, DF du 25.10.10, adb 5755557 du 25.10.11, OP Vevey
6. IFD 2013, DF du 15.02.16, adb 7886753 du 07.11.17, OP Vevey
7. AM IFD 2013, DF du 15.02.16, adb 7886752 du 07.11.17, OP Vevey
8. IFD 2014, DF du 10.03.16, adb 7907081 du 07.11.17, OP Vevey
9. AM IFD 2014, DF du 10.03.16, adb 7907077 du 07.11.17, OP Vevey

#### Cas de séquestre:

Art. 271 al. 1, chiffre 5 LP

#### Objets à séquestrer:

Les droits, soit la part revenant à M. Jean Yves Genoud dans la liquidation de la succession non-partagée de feu sa mère, Mme Christiane Germaine Genoud, quand vivait domiciliée à Av. du Casino 3, 1820 Montreux, décédée le 12.09.2024. A part le débiteur, l'autre membre de la communauté est Mme Ariane Genoud, Rue du Village 26, 1617 Tatroz (fille de la défunte).

#### Autorité de séquestre:

Justice de Paix du district de la Riviera-Pays-d'Enhaut

#### Procès-verbal de séquestre:

du 02.12.2024

En exécution de l'ordonnance de séquestre, l'office soussigné a frappé de séquestre:

- Les droits, soit la part revenant à M. Jean Yves Genoud dans la liquidation de la succession non-partagée de feu sa mère, Mme Christiane Germaine Genoud, quand vivait domiciliée à Av. du Casino 3, 1820 Montreux, décédée le 12.09.2024

Estimation de l'office: Fr. 1.00

#### NOTIFICATION

L'ordonnance et le procès-verbal de séquestre sont notifiés au débiteur, ce 10 janvier 2025, par la présente publication.

Vevey, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES POURSUITES DU DISTRICT DE LA RIVIERA - PAYS-D'ENHAUT

☎ 021 557 12 20

0000002198

**Ordonnances et procès-verbaux de séquestre LP 275-276 n° 11537425 du 28 novembre 2024**

Débiteur/Débitrice: **GENOUD Jean Yves**, anc. Ruelle de la Baye 5, 1820 Montreux, act. sans domicile connu.

Créancier: **ETAT DE VAUD**, 1014 Lausanne.

Représentant(e): **ADMINISTRATION CANTONALE DES IMPÔTS**, Groupe PROCO, Route de Berne 46, 1014 Lausanne.

**Créances:**

Frs. 6'636.75;

Frs. 6'372.30;

Frs. 538.35;

Frs. 310.00;

Frs. 774.30;

Frs. 1'990.20;

Frs. 390.90;

Frs. 2'652.15;

Frs. 496.80;

Frais supplémentaires: Frais de séquestre en sus des frais de publication

**Cause de la créance:**

1. Impôt revenu-fortune (IRF) et amende d'ordre (AM) IRF 2006, selon décompte final (DF) du 04.10.07, acte de défaut de biens (adb) 200346694 du 18.05.09, Office des poursuites (OP) Montreux
2. IRF 2007, DF du 25.02.07, adb 5323429 du 26.05.10, OP Vevey
3. AM IRF 2007, DF du 25.02.09, adb 5556286 du 08.08.11, OP Vevey
4. IRF 2008, DF du 25.10.10, adb 5944850 du 15.02.12, OP Vevey
5. AM IRF 2008, DF du 25.10.10, adb 5944936 du 15.02.12, OP Vevey
6. IRF 2013, DF du 15.02.16, adb 7886757 du 07.11.07, OP Vevey
7. AM IRF 2013, DF du 15.02.16, adb 7886755 du 07.11.17, OP Vevey
8. IRF 2014, DF du 10.03.16, adb 7907073 du 07.11.17, OP Vevey
9. AM IRF 2014, DF du 10.03.16, adb 7907082 du 07.11.07, OP Vevey

**Cas de séquestre:**

Art. 271 al. 1 ch. 5 LP

**Objets à séquestrer:**

Les droits, soit la part revenant à M. Jean Yves Genoud dans la liquidation de la succession non-partagée de feu sa mère, Mme Christiane Germaine Genoud, quand vivait domiciliée à Av. du Casino 3, 1820 Montreux, décédée le 12.09.2024. A part le débiteur, l'autre membre de la communauté est Mme Ariane Genoud, Rue du Village 26, 1617 Tatroz (fille de la défunte).

**Autorité de séquestre:**

Justice de Paix de la Riviera-Pays-d'Enhaut

**Procès-verbal de séquestre:**

du 02.12.2024

En exécution de l'ordonnance de séquestre, l'office soussigné a frappé de séquestre:

- Les droits, soit la part revenant à M. Jean Yves Genoud dans la liquidation de la succession non-partagée de feu sa mère, Mme Christiane Germaine Genoud, quand vivait domiciliée à Av. du Casino 3, 1820 Montreux, décédée le 12.09.2024

Estimation de l'office: Fr. 1.00

**NOTIFICATION**

L'ordonnance et le procès-verbal de séquestre sont notifiés au débiteur, ce 10 janvier 2025, par la présente publication.

Vevey, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES POURSUITES DU DISTRICT DE LA RIVIERA - PAYS-D'ENHAUT

☎ 021 557 12 20

0000002197

Besoin d'une information  
**légal certifiée et fiable ?**  
Scannez pour découvrir.



Instantanément connecté

**FAILLITES**
**Ouverture de la faillite**

(art. 232 LP, art. 29 et 123 ORFI)

Les créanciers du failli et les personnes qui ont des revendications à exercer sont invités à produire, dans le délai fixé pour les productions, leurs créances ou revendications à l'office et à lui remettre leurs moyens de preuve (titres, extraits de livre, etc.). L'ouverture de la faillite arrête, à l'égard du failli, le cours des intérêts de toute créance non garantie par gage (art. 209 LP).

Les créanciers hypothécaires annonceront leurs créances en indiquant séparément le capital, les intérêts et les frais; ils feront savoir également si la créance est échue ou si elle a été dénoncée au remboursement, pour quel montant et pour quelle date.

Les débiteurs du failli sont tenus de s'annoncer, sous les peines de droit, dans le délai fixé pour les productions.

Ceux qui détiennent des biens du failli, en qualité de créanciers gagistes ou à quelque titre que ce soit, sont tenus de les mettre à la disposition de l'office, dans le délai fixé pour les productions, tous droits réservés, faute de quoi ils encourront les peines prévues par la loi et pourront être déclarés déchus de leur droit de préférence en cas d'omission inexcusable.

Les créanciers hypothécaires et les tiers auxquels des titres garantis par les immeubles du failli ont été remis en gage, sont tenus de déposer leurs titres à l'office dans le même délai. Les tiers doivent en outre indiquer le montant de leur créance garantie par le nantissement des titres hypothécaires.

Les titulaires de servitudes nées sous l'empire de l'ancien droit cantonal sans inscription et non encore inscrites au Registre foncier sont invités à faire valoir leurs droits auprès de l'office des faillites dans le délai prévu à cet effet en joignant à leur production leurs moyens de preuve. Lorsque la masse en faillite comprend une part de copropriété sur un immeuble, cette sommation s'adresse aux titulaires de telles servitudes grevant l'immeuble lui-même et, en cas de propriété par étage régie par l'ancien droit cantonal, également aux titulaires de telles servitudes grevant l'étage compris dans la masse en faillite. Les servitudes non annoncées ne seront pas opposables à un acquéreur de bonne foi de l'immeuble grevé, à moins qu'il ne s'agisse de droits qui, d'après le Code civil suisse, produisent des effets de nature réelle même en l'absence d'inscription au Registre foncier.

Les codébiteurs, cautions ou autres garants du failli ont le droit d'assister aux assemblées de créanciers.

Les notifications destinées aux intéressés demeurant à l'étranger leur seront adressées à l'office, tant qu'ils n'auront pas élu un autre domicile de notification en Suisse.

Faillite: **BILLIEUX Pierre Gérard**, succession répudiée, de Alle JU, né(e) le 13 mars 1949, décédé(e) le 8 septembre 2024, Avenue Henri-Druey 14, 1018 Lausanne.

Date de l'ouverture de la faillite: 17 octobre 2024.

Procédure: sommaire.

Délai de production: au 3 février 2025.

Lausanne, le 3 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LAUSANNE

☎ 021 316 65 00

0000045917

Faillite: **SPORTMIDABLE SÀRL**, Chemin des Lentillières, 1023 Crissier, CHE-239.965.961.

Date de l'ouverture de la faillite: 17 octobre 2024.

Procédure: sommaire.

Délai de production: au 3 février 2025.

But: la société a pour but la conception et la commercialisation de logiciels et sites internet pour clubs sportifs, la commercialisation d'articles de sport et d'objets publicitaires, la location et la vente de tout matériel événementiel, le conseil en organisation sportive administrative, l'audit, l'activité d'agent commercial et l'organisation d'événements sportifs.

Lausanne, le 3 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LAUSANNE

☎ 021 316 65 71

0000045877

Faillite: **LANI Italo**, succession répudiée (Italie), né(e) le 10 mai 1941, décédé(e) le 23 septembre 2024, c/o EMS la Maison des Bosquets, Avenue des Bosquets-de-Julie 67, 1815 Clarens.

Date de l'ouverture de la faillite: 22 novembre 2024.

Procédure: sommaire.

Délai de production: au 10 février 2025.

Vevey, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE L'EST VAUDOIS

☎ 021 557 13 00

0000046015



Faillite: **GROSSO Stefano**, succession répudiée (Italie), né(e) le 18 octobre 1938, décédé(e) le 17 novembre 2024, Rue Gambetta 3, 1815 Clarens.

Date de l'ouverture de la faillite: 17 décembre 2024.

Procédure: sommaire.

Délai de production: au 10 février 2025.

Vevey, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE L'EST VAUDOIS

☎ 021 557 13 00 0000045978

Faillite: **HÉRICHER Nelly**, succession répudiée, de Sâles / FR, né(e) le 24 mai 1940, décédé(e) le 22 octobre 2024, Chemin de Lallex 14, 1091 Grandvaux.

Date de l'ouverture de la faillite: 19 décembre 2024.

Procédure: sommaire.

Délai de production: au 10 février 2025.

Vevey, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE L'EST VAUDOIS

☎ 021 557 13 00 0000046010

Faillite: **BOIM Vadim**, succession répudiée (Russie), né(e) le 21 octobre 1959, décédé(e) le 21 octobre 2024, Rue des Jardins 1, 1800 Vevey.

Date de l'ouverture de la faillite: 6 décembre 2024.

Procédure: sommaire.

Délai de production: au 10 février 2025.

Vevey, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE L'EST VAUDOIS

☎ 021 557 13 00 0000045977

Faillite: **CREPON Michel Robert**, succession répudiée, né(e) le 27 avril 1940, décédé(e) le 26 avril 2024, Chemin de Baullet 20, 1071 Chexbres.

Date de l'ouverture de la faillite: 17 juin 2024.

Procédure: sommaire.

Délai de production: au 10 février 2025.

Vevey, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE L'EST VAUDOIS

☎ 021 557 13 00 0000045960

Faillite: **DE KINKELIN PELLETAN Christine Isabelle**, succession répudiée, de Château-d'Oex/VD, né(e) le 10 février 1955, décédé(e) le 1er septembre 2024, Avenue du Casino 25, 1820 Montreux.

Date de l'ouverture de la faillite: 20 novembre 2024.

Procédure: sommaire.

Délai de production: au 10 février 2025.

Vevey, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE L'EST VAUDOIS

☎ 021 557 13 00 0000045954

Faillite: **HUONDER Monique**, succession répudiée, né(e) le 3 mai 1945, décédé(e) le 28 octobre 2024, Quai de la Veveysse 11, 1800 Vevey.

Date de l'ouverture de la faillite: 18 décembre 2024.

Procédure: sommaire.

Délai de production: au 10 février 2025.

Vevey, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE L'EST VAUDOIS

☎ 021 557 13 00 0000045969

Faillite: **PEREY Pierette Mery**, succession répudiée, de Orzens - VD, né(e) le 18 juin 1924, décédé(e) le 11 septembre 2024, Clos du Château 3, 1426 Corcelles-près-Concise.

Date de l'ouverture de la faillite: 15 novembre 2024.

Procédure: sommaire.

Délai de production: au 10 février 2025.

Yverdon-les-Bains, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LA BROYE ET DU NORD VAUDOIS

☎ 024 557 74 40 0000045893

Faillite: **DE BLASIO AUTOMOBILES SA**, Route de Berne, 1524 Marnand, CHE-346.728.421.

Date de l'ouverture de la faillite: 5 décembre 2024.

Procédure: sommaire.

Délai de production: au 10 février 2025.

But: la société a pour but l'exploitation d'un garage; la vente et le service après-vente de tous véhicules (pour but complet cf. statuts).

Yverdon-les-Bains, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LA BROYE ET DU NORD VAUDOIS

☎ 024 557 74 40 0000045817

Faillite: **BARRAUD Willy Gilbert**, succession répudiée, de Essertines-sur-Yverdon - VD, né(e) le 22 octobre 1940, décédé(e) le 11 février 2024, Route de Rovray 22, 1462 Yvonand.

Date de l'ouverture de la faillite: 19 novembre 2024.

Procédure: sommaire.

Délai de production: au 10 février 2025.

Yverdon-les-Bains, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LA BROYE ET DU NORD VAUDOIS

☎ 024 557 74 40 0000045937

Faillite: **PRADERVAND Elisabeth**, succession répudiée, de Corcelles-près-Payerne VD, né(e) le 26 juillet 1946, décédé(e) le 15 août 2024, Rue de Lausanne 19, 1530 Payerne.

Date de l'ouverture de la faillite: 19 novembre 2024.

Procédure: sommaire.

Délai de production: au 10 février 2025.

Yverdon-les-Bains, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LA BROYE ET DU NORD VAUDOIS

☎ 024 557 74 39 0000045941

Faillite: **GARAGE CENTRAL ROCHAT SARL**, Les Tâches, 1346 Les Bioux, CHE-114.472.742.

Date de l'ouverture de la faillite: 19 novembre 2024.

Procédure: sommaire.

Délai de production: au 10 février 2025.

Yverdon-les-Bains, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LA BROYE ET DU NORD VAUDOIS

☎ 024 557 74 40 0000045850

Faillite: **Henniez Cosmeceutique SA**, Place de la Gare, 1003 Lausanne, CHE-115.345.201.

Date de l'ouverture de la faillite: 22 avril 2024.

Procédure: sommaire.

Délai de production: au 10 février 2025.

Yverdon-les-Bains, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LA BROYE ET DU NORD VAUDOIS

☎ 024 557 74 40 0000045858

Faillite: **LESQUEREUX Pierre Nicolas**, succession répudiée, de Le Locle - NE, né(e) le 9 février 1938, décédé(e) le 31 janvier 2023, Rue des Cerisiers 15, 1530 Payerne.

Date de l'ouverture de la faillite: 15 novembre 2024.

Procédure: sommaire.

Délai de production: au 10 février 2025.

Yverdon-les-Bains, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LA BROYE ET DU NORD VAUDOIS

☎ 024 557 74 40 0000045892

Faillite: **UBERTI Josette Jacqueline**, succession, de Lausanne VD et Murten FR, né(e) le 6 janvier 1933, décédé(e) le 25 avril 2024, Chemin de Longeraie 9, 1052 Le Mont-sur-Lausanne.

Date de l'ouverture de la faillite: 22 octobre 2024.

Procédure: sommaire.

Délai de production: au 10 février 2025.

Lausanne, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LAUSANNE

☎ 021 316 65 00

0000045823

Faillite: **FIAUX Bernard Georges**, succession, né(e) le 6 janvier 1951, décédé(e) le 30 octobre 2024, Route Aloys-Fauquez 109bis, 1018 Lausanne.

Date de l'ouverture de la faillite: 9 décembre 2024.

Procédure: sommaire.

Délai de production: au 10 février 2025.

Lausanne, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LAUSANNE

☎ 021 316 65 31

0000045931

Faillite: **PANCHAUD Ginette Adèle**, succession, de Bottens VD, né(e) le 18 septembre 1943, décédé(e) le 7 juillet 2024, Avenue de Préfaully 60, 1020 Renens VD.

Date de l'ouverture de la faillite: 28 octobre 2024.

Procédure: sommaire.

Délai de production: au 10 février 2025.

Lausanne, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LAUSANNE

☎ 021 316 65 00

0000045856

Faillite: **DAI Lili**, succession, né(e) le 19 décembre 1981, décédé(e) le 19 février 2024, Rue de la Pontaise 14, 1018 Lausanne.

Date de l'ouverture de la faillite: 26 mars 2024.

Procédure: sommaire.

Délai de production: au 10 février 2025.

Lausanne, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LAUSANNE

☎ 021 316 65 10

0000045950

Faillite: **LAURENT Gilbert**, succession, de Fey/VD, né(e) le 20 février 1927, décédé(e) le 23 juillet 2023, Avenue de la Vallombreuse 75, 1008 Prilly.

Date de l'ouverture de la faillite: 18 décembre 2023.

Procédure: sommaire.

Délai de production: au 10 février 2025.

Lausanne, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LAUSANNE

☎ 021 316 65 10

0000045980

## Suspension de la faillite

(art. 230 et 230a LP)

La faillite est clôturée, faute d'actifs, si, dans le délai indiqué, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée, si la garantie s'avère insuffisante.

Faillite: **WEST TIME SÀRL**, Route du Grand-Saint-Bernard, 1880 Bex, CHE-460.312.304.

Date de décision de la dissolution: 25 novembre 2024.

Date de la suspension: 18 décembre 2024.

Echéance pour avance de frais: 16 janvier 2025.

Avance de frais: Fr. 5000.00.

But: l'exploitation de tous fonds de commerce, import-export de marchandises de tout genre, notamment dans le domaine de la restauration, de l'hôtellerie et de la gastronomie. D'une manière générale, la société peut créer des succursales en Suisse et à l'étranger, accorder des prêts ou des garanties à des associés ou des tiers, participer à d'autres entreprises ayant un rapport direct ou indirect avec son but, acquérir ou fonder des entreprises visant un but identique ou analogue, faire toutes opérations financières, commerciales, immobilières (dans les limites de la loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger), mobilières et autres et conclure tous contrats propres à développer son but ou s'y rapportant directement ou indirectement.

Vevey, le 27 décembre 2024.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE L'EST VAUDOIS

☎ 021 557 13 00

0000058563

Faillite: **BABEY Carlos**, de Grandfontaine JU, né(e) le 13 août 1968, Chemin des Plateires 10, 1009 Pully.

Date de l'ouverture de la faillite: 26 novembre 2024.

Date de la suspension: 18 décembre 2024.

Echéance pour avance de frais: 16 janvier 2025.

Avance de frais: Fr. 5000.00.

Raison individuelle: Carlos Babey. But: conseils dans le domaine des produits alimentaires.

Vevey, le 27 décembre 2024.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE L'EST VAUDOIS

☎ 021 557 13 00

0000058591

Faillite: **CHOLLET Edgar Henri**, succession répudiée, né(e) le 21 juin 1937, décédé(e) le 31 août 2024, Rue des Corbaz 11, 1092 Belmont-sur-Lausanne.

Date de l'ouverture de la faillite: 21 novembre 2024.

Date de la suspension: 16 décembre 2024.

Echéance pour avance de frais: 16 janvier 2025.

Avance de frais: Fr. 3500.00.

Vevey, le 27 décembre 2024.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE L'EST VAUDOIS

☎ 021 557 13 00

0000058535

Faillite: **AUBORT Serge Armand**, succession répudiée, né(e) le 2 octobre 1951, décédé(e) le 1er septembre 2024, Route du Flon 24b, 1610 Oron-la-Ville.

Date de l'ouverture de la faillite: 22 novembre 2024.

Date de la suspension: 16 décembre 2024.

Echéance pour avance de frais: 16 janvier 2025.

Avance de frais: Fr. 3500.00.

Vevey, le 27 décembre 2024.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE L'EST VAUDOIS

☎ 021 557 13 00

0000058537

Faillite: **MULLER Justin**, succession répudiée, né(e) le 29 octobre 1989, décédé(e) le 30 septembre 2024, Chemin de Gérénaz 7, 1814 La Tour-de-Peilz.

Date de l'ouverture de la faillite: 6 décembre 2024.

Date de la suspension: 23 décembre 2024.

Echéance pour avance de frais: 23 janvier 2025.

Avance de frais: Fr. 3500.00.

Vevey, le 3 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE L'EST VAUDOIS

☎ 021 557 13 00

0000058665

Faillite: **SOINS DORES SARL**, Chemin d'Entre-deux-Crêts, 1814 La Tour-de-Peilz, CHE-368.812.544.

Date de décision de la dissolution: 25 novembre 2024.

Date de la suspension: 11 décembre 2024.

Echéance pour avance de frais: 23 janvier 2025.

Avance de frais: Fr. 5000.00.

But: La société a pour but de fournir toutes prestations d'aide, d'assistance et de soins à domicile, d'encourager le maintien à domicile des bénéficiaires, de favoriser l'accès aux prestations d'aide et de soutien à domicile; les prestations sont spécifiquement prévues pour les personnes âgées, les personnes souffrant de handicap, les personnes atteintes dans leur santé physique et/ou psychique (pour but complet cf. statuts).

Vevey, le 3 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE L'EST VAUDOIS

☎ 021 557 13 00

0000058399

Faillite: **TAHIRI Khaoula** (Maroc), né(e) le 15 février 1992, Avenue du Casino 47, 1820 Montreux.

Date de l'ouverture de la faillite: 10 décembre 2024.

Date de la suspension: 30 décembre 2024.

Echéance pour avance de frais: 23 janvier 2025.

Avance de frais: Fr. 5000.00.

Titulaire de l'entreprise individuelle: CHARGUI BEAUTY, FOOD AND HEALTH CARE SOLUTIONS. But: conseils, soutien administratif et commercial, soutien au développement de solutions et d'opportunités en Suisse et à l'étranger, dans le domaine de la beauté, du bien-être, des sciences de la vie et de l'agro-alimentaire.

Vevey, le 3 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE L'EST VAUDOIS

☎ 021 557 13 00

0000058692



Faillite: **RECODI S.A.**, Avenue de Belmont, **1820 Montreux**, CHE-100.246.091.

Date de l'ouverture de la faillite: 12 novembre 2024.

Date de la suspension: 17 décembre 2024.

Echéance pour avance de frais: 23 janvier 2025.

Avance de frais: Fr. 5000.00.

But: la société a pour but: formation d'adultes, création de concepts de formation et conseil en entreprise ainsi que toutes opérations commerciales, financières et immobilières en Suisse ou à l'étranger (pour but complet cf. statuts).

Vevey, le 3 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE L'EST VAUDOIS

☎ 021 557 13 00

0000058587

Faillite: **TOP STORES SERVICE SÀRL**, Chemin de Chenalette, **1439 Rances**, CHE-297.563.348.

Date de l'ouverture de la faillite: 19 novembre 2024.

Date de la suspension: 13 décembre 2024.

Echéance pour avance de frais: 23 janvier 2025.

Avance de frais: Fr. 5000.00.

Yverdon-les-Bains, le 3 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LA BROYE ET DU NORD VAUDOIS

☎ 024 557 74 40

0000058497

Faillite: **CRUCHON Eliane Solange**, succession répudiée, de Yens (VD), né(e) le 29 juin 1941, décédé(e) le 27 septembre 2024, Chemin de Longeraie 9, 1052 Le Mont-sur-Lausanne.

Date de l'ouverture de la faillite: 15 novembre 2024.

Date de la suspension: 9 décembre 2024.

Echéance pour avance de frais: 23 janvier 2025.

Avance de frais: Fr. 4000.00.

Lausanne, le 3 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LAUSANNE

☎ 021 316 65 05

0000058427

Faillite: **CREA WEB SÀRL**, Rue du Petit-Chêne, **1003 Lausanne**, CHE-191.141.155.

Date de décision de la dissolution: 17 septembre 2024.

Date de la suspension: 16 décembre 2024.

Echéance pour avance de frais: 23 janvier 2025.

Avance de frais: Fr. 4500.00.

Lausanne, le 3 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LAUSANNE

☎ 021 316 65 09

0000058611

Faillite: **DG CONSTRUCTIONS GROUP SÀRL**, Chemin de Chatanerie, **1023 Crissier**, CHE-441.273.508.

Date de décision de la dissolution: 9 juillet 2024.

Date de la suspension: 29 novembre 2024.

Echéance pour avance de frais: 23 janvier 2025.

Avance de frais: Fr. 5000.00.

Lausanne, le 3 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LAUSANNE

☎ 021 316 64 61

0000058649

Faillite: **SALERNO Giovanna** (Italie), né(e) le 16 janvier 1968, Chemin du Flamy 10, 1041 Poliez-Pittet.

Date de l'ouverture de la faillite: 14 mai 2024.

Date de la suspension: 11 décembre 2024.

Echéance pour avance de frais: 30 janvier 2025.

Avance de frais: Fr. 5000.00.

But: exploitation d'un restaurant.

Yverdon-les-Bains, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LA BROYE ET DU NORD VAUDOIS

☎ 024 557 74 40

0000058390

Faillite: **AUDIO PERFORMANCE SA**, Route de Cossonay, **1040 Echallens**, CHE-234.479.854.

Date de l'ouverture de la faillite: 27 août 2024.

Date de la suspension: 20 décembre 2024.

Echéance pour avance de frais: 30 janvier 2025.

Avance de frais: Fr. 5000.00.

But: fabrication et commerce de matériel audio professionnel (pour but complet cf. statuts).

Yverdon-les-Bains, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LA BROYE ET DU NORD VAUDOIS

☎ 024 557 74 40

0000058727

Faillite: **FONDATION I.S.C.H. (INTÉGRATION.SPORTS.COMPÉTITIONS.HANDICAPS)** Rue du Collège, **1400 Yverdon-les-Bains**, CHE-345.490.398.

Date de l'ouverture de la faillite: 28 octobre 2024.

Date de la suspension: 18 décembre 2024.

Echéance pour avance de frais: 30 janvier 2025.

Avance de frais: Fr. 5000.00.

But: la fondation a pour buts d'apporter une aide spécifique et personnalisée aux personnes sportives en situation de handicaps physiques, sensoriels (ou pouvant associer handicaps multiples), en Suisse et particulièrement dans le canton de Vaud, désireuses d'accéder à un niveau national voire international et/ou paralympique; d'aider à une réinsertion professionnelle à travers les métiers du sport; de développer un programme de diététique sport & santé pour les sportifs en situation de handicap de haut niveau.

Yverdon-les-Bains, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LA BROYE ET DU NORD VAUDOIS

☎ 024 557 74 40

0000058728

Faillite: **DINIS DANTAS Antonio Manuel** (Portugal), né(e) le 7 juillet 1965, Allée du Bornan 6, 1007 Lausanne.

Date de l'ouverture de la faillite: 5 novembre 2024.

Date de la suspension: 18 décembre 2024.

Echéance pour avance de frais: 30 janvier 2025.

Avance de frais: Fr. 6000.00.

Titulaire d'une raison individuelle: Le Bornan - Dinis Dantas.

But: Exploitation d'un restaurant.

Yverdon-les-Bains, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LA BROYE ET DU NORD VAUDOIS

☎ 024 557 74 40

0000058748

Faillite: **DIBRA SÀRL**, Chemin de la Vaux, **1303 Penthaz**, CHE-354.531.286.

Date de l'ouverture de la faillite: 3 décembre 2024.

Date de la suspension: 16 décembre 2024.

Echéance pour avance de frais: 30 janvier 2025.

Avance de frais: Fr. 4500.00.

But: la société a pour but toute activité dans le domaine des transports, des déménagements et des livraisons de marchandises, et, en général, l'exécution de tous travaux impliquant le déplacement d'objets mobiliers.

Yverdon-les-Bains, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LA BROYE ET DU NORD VAUDOIS

☎ 024 557 74 40

0000058648

Faillite: **MEIER Isabelle**, succession répudiée, né(e) le 26 octobre 1970, décédé(e) le 19 septembre 2024, Grand-Rue 5, 1510 Moudon.

Date de l'ouverture de la faillite: 19 novembre 2024.

Date de la suspension: 20 décembre 2024.

Echéance pour avance de frais: 30 janvier 2025.

Avance de frais: Fr. 5000.00.

Yverdon-les-Bains, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LA BROYE ET DU NORD VAUDOIS

☎ 024 557 74 40

0000058754

Faillite: **HYBRID LOCATION SARL**, Rue P.-F. Vallotton, **1337 Vallorbe**, CHE-254.508.252.

Date de décision de la dissolution: 20 septembre 2024.

Date de la suspension: 18 décembre 2024.

Echéance pour avance de frais: 30 janvier 2025.

Avance de frais: Fr. 6000.00.

But: La société a pour but la location de véhicules automobiles et autres prestations de services dans le domaine automobile (pour but complet cf. statuts).

Yverdon-les-Bains, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LA BROYE ET DU NORD VAUDOIS

☎ **024 557 74 40**

0000058720

Faillite: **HEIM NURA Aurélie Peggy Sheilla**, succession répudiée, de Oppens/VD, né(e) le 29 janvier 1987, décédé(e) le 10 septembre 2024, act sans adresse connue, anc. Rue des Terrages 8, 1530 Payerne.

Date de l'ouverture de la faillite: 27 novembre 2024.

Date de la suspension: 20 décembre 2024.

Echéance pour avance de frais: 30 janvier 2025.

Avance de frais: Fr. 4500.00.

Yverdon-les-Bains, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LA BROYE ET DU NORD VAUDOIS

☎ **024 557 74 40**

0000058776

Faillite: **LA CASA DEL PAN SARL**, Place Pestalozzi, **1400 Yverdon-les-Bains**, CHE-243.971.723.

Date de décision de la dissolution: 4 septembre 2024.

Date de la suspension: 11 décembre 2024.

Echéance pour avance de frais: 30 janvier 2025.

Avance de frais: Fr. 5000.00.

But: La société a pour but la production et vente de produits de boulangerie-pâtisserie-confiserie, produits traiteur, production de produits comestibles.

Yverdon-les-Bains, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LA BROYE ET DU NORD VAUDOIS

☎ **024 557 74 40**

0000058392

Faillite: **MAQUELIN Didier Benjamin**, succession répudiée, de Moudon/VD, né(e) le 9 mars 1965, décédé(e) le 12 août 2024, Chemin du Bois Jolens 14, 1354 Montcherand.

Date de l'ouverture de la faillite: 26 septembre 2024.

Date de la suspension: 11 décembre 2024.

Echéance pour avance de frais: 30 janvier 2025.

Avance de frais: Fr. 5000.00.

Yverdon-les-Bains, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LA BROYE ET DU NORD VAUDOIS

☎ **024 557 74 40**

0000058388

Faillite: **AP NEW EXPRESS SA / LTD, À LONDRES (GB), SUCCURSALE D'YVERDON-LES-BAINS**, Rue de l'Industrie, **1400 Yverdon-les-Bains**, CHE-295.426.315.

Date de l'ouverture de la faillite: 3 décembre 2024.

Date de la suspension: 19 décembre 2024.

Echéance pour avance de frais: 30 janvier 2025.

Avance de frais: Fr. 5000.00.

But: transport et distribution de marchandise par route, déménagement en tous genres, garde meubles et tous travaux de nettoyages aux entreprises et aux particuliers.

Yverdon-les-Bains, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LA BROYE ET DU NORD VAUDOIS

☎ **024 557 74 40**

0000058709

Faillite: **LE CAPUCIN SARL**, Rue des Prés-du-Lac, **1400 Yverdon-les-Bains**, CHE-224.005.087.

Date de l'ouverture de la faillite: 18 novembre 2024.

Date de la suspension: 20 décembre 2024.

Echéance pour avance de frais: 30 janvier 2025.

Avance de frais: Fr. 5000.00.

Yverdon-les-Bains, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LA BROYE ET DU NORD VAUDOIS

☎ **024 557 74 40**

0000058757

Faillite: **LATINGEST SA**, Chemin des Pralies, **1279 Bogis-Bossey**, CHE-240.093.090.

Date de l'ouverture de la faillite: 2 décembre 2024.

Date de la suspension: 19 décembre 2024.

Echéance pour avance de frais: 30 janvier 2025.

Avance de frais: Fr. 5000.00.

But: La société a pour but de fournir tous conseils et services dans le domaine de la gestion de fortune et réaliser toutes activités en relation directe ou indirecte avec son but (pour but complet cf. statuts).

Nyon, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LA CÔTE

☎ **022 557 50 80**

0000058628

Faillite: **VD RENOVATIONS SARL**, Route de Nyon, **1196 Gland**, CHE-261.399.614.

Date de l'ouverture de la faillite: 7 octobre 2024.

Date de la suspension: 19 décembre 2024.

Echéance pour avance de frais: 30 janvier 2025.

Avance de frais: Fr. 5000.00.

But: la société a pour but tout travail de rénovation dans le domaine du bâtiment, en particulier l'isolation périphérique, peinture, maçonnerie. La société peut effectuer toutes opérations financières, commerciales ou industrielles, mobilières ou immobilières, à l'exception de toute opération prohibée par la LFAIE, créer des succursales ou des filiales en Suisse et à l'étranger, participer à toute entreprise ayant un rapport direct ou indirect avec son but et accorder des prêts ou des garanties à des associés ou des tiers, si cela favorise ses intérêts.

Nyon, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LA CÔTE

☎ **022 557 50 80**

0000058617

Faillite: **ISORE Marc David**, de Rohrbach, BE, né(e) le 21 août 1971, Rue des Laurelles 6, 1304 Cossonay-Ville.

Date de l'ouverture de la faillite: 11 novembre 2024.

Date de la suspension: 18 décembre 2024.

Echéance pour avance de frais: 30 janvier 2025.

Avance de frais: Fr. 5000.00.

But: Le failli est inscrit sous la raison individuelle "Evol-IT Consulting Isoré - Rue des Laurelles 6, 1304 Cossonay-Ville, dont le but est conseils, réalisation de projets et sécurité dans le domaine de l'informatique."

Nyon, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LA CÔTE

☎ **022 557 50 80**

0000058638

Faillite: **MÄNDLY Bernard**, succession répudiée, de Cugy, FR, né(e) le 24 juillet 1937, décédé(e) le 18 septembre 2024, EMS Soerenen-La Rosière, Avenue de la Rosière 20, 1188 Gimel.

Date de l'ouverture de la faillite: 13 novembre 2024.

Date de la suspension: 11 décembre 2024.

Echéance pour avance de frais: 30 janvier 2025.

Avance de frais: Fr. 5000.00.

Nyon, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LA CÔTE

☎ **022 557 50 80**

0000058385

Faillite: **CALISUR SA**, Chemin de l'Eglise, **1026 Denges**, CHE-485.413.312.

Date de décision de la dissolution: 4 novembre 2024.

Date de la suspension: 12 décembre 2024.

Echéance pour avance de frais: 30 janvier 2025.

Avance de frais: Fr. 5000.00.

But: La société a pour but l'achat et vente y compris l'importation et la distribution de produits naturels tels que les produits à base de chanvre industriel ainsi que le chanvre en lui-même. La société peut ouvrir des succursales en Suisse et à l'étranger, fonder ou acquérir toute entreprise



poursuivant un but analogue ou complémentaire. La société peut accorder des prêts ou toutes garanties soit à ses associés soit à des tiers. La société peut faire, soit pour son compte, soit pour le compte de tiers, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à son but social.

Nyon, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LA CÔTE

☎ 022 557 50 80

0000058436

Faillite: **BORTOLOTTI Faustino Rocco**, succession, né(e) le 30 mai 1931, décédé(e) le 1er juin 2023, Promenade de l'Eglantine 1, 1110 Morges.

Date de l'ouverture de la faillite: 9 octobre 2024.

Date de la suspension: 12 décembre 2024.

Echéance pour avance de frais: 30 janvier 2025.

Avance de frais: Fr. 5000.00.

Nyon, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LA CÔTE

☎ 022 557 50 80

0000058432

Faillite: **SUISSE ROCK ADVISORY SERVICES SARL**, Route de Crassier, 1262 Eysins, CHE-282.500.712.

Date de décision de la dissolution: 4 novembre 2024.

Date de la suspension: 18 décembre 2024.

Echéance pour avance de frais: 30 janvier 2025.

Avance de frais: Fr. 5000.00.

La société a le but suivant: fourniture de services et conseils en matière d'avoirs de retraite britanniques. Elle pourra en outre faire, soit pour son compte, soit pour le compte de tiers, toutes opérations financières, commerciales, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à son but social et s'intéresser, sous toutes formes, à toutes entreprises similaires, notamment par la prise de participation dans des entreprises similaires. La société pourra également constituer des succursales et des filiales en Suisse et à l'étranger.

Nyon, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LA CÔTE

☎ 022 557 50 80

0000058634

Faillite: **THE OXYTOCIN FACTORY SÀRL**, Route de Crassier, 1277 Borex, CHE-230.661.029.

Date de décision de la dissolution: 1er novembre 2024.

Date de la suspension: 23 décembre 2024.

Echéance pour avance de frais: 30 janvier 2025.

Avance de frais: Fr. 5000.00.

But: la société a pour but la prestation de services dans les domaines de la gestion d'entreprises, du développement du secteur d'activités et de la stratégie de vente, en particulier consultation, support, coaching et training, ainsi que le développement de solutions technologiques, en particulier pour la promotion des ventes.

Nyon, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LA CÔTE

☎ 022 557 50 80

0000058714

Faillite: **BE WEB SA**, Rue du Vieux-Marché, 1260 Nyon, CHE-164.517.878.

Date de l'ouverture de la faillite: 18 novembre 2024.

Date de la suspension: 30 décembre 2024.

Echéance pour avance de frais: 30 janvier 2025.

Avance de frais: Fr. 5000.00.

But: la société a pour but le développement et l'exploitation d'une régie publicitaire sur internet et toutes autres activités liées à la publicité

Nyon, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LA CÔTE

☎ 022 557 50 80

0000058771

Faillite: **CHF COOPERATIVE HELVETIQUE FONCIERE**, Route des Cheseaux-Dessus, 1264 St-Cergue, CHE-318.040.147.

Date de décision de la dissolution: 22 mars 2024.

Date de la suspension: 19 décembre 2024.

Echéance pour avance de frais: 30 janvier 2025.

Avance de frais: Fr. 40000.00.

But: le but de la société CHF Coopérative Helvétique Foncière est la défense commune des intérêts économiques des sociétaires de sorte qu'ils puissent

répondre à leurs propres besoins, prendre et assumer leurs décisions, tout en tenant compte de leur entourage et de leur environnement de manière durable; la réalisation du but coopératif se concrétise entre la société et les associés par des prestations réciproques à coût de revient ou augmentées d'une faible marge bénéficiaire par l'offre de biens et services à prix coopératifs; il s'agit de prestations dans la gestion immobilière, le courtage, la location, l'achat ou la vente d'immeubles, la promotion dans les limites de la Loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles en Suisse par des personnes à l'étranger (pour but complet cf. statuts)

La société faillie est propriétaire des immeubles suivantes:

- RF 1363 sis sur la commune de St-Cergue au lieu dit "Route des Cheseaux-Dessus D2"

- RF 1473 sis sur la commune de St-Cergue au lieu dit "Route des Cheseaux-Dessus G3"

- RF 1562 sis sur la commune de St-Cergue au lieu dit "Chemin de l'Observatoire"

- RF 1530 sis sur la commune de St-Cergue au lieu dit "Chemin de l'Observatoire 6"

Nyon, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LA CÔTE

☎ 022 557 50 80

0000058719

Faillite: **CASTELLI Irma**, succession répudiée, de Morlon, FR, né(e) le 19 novembre 1931, décédé(e) le 6 août 2024, EMS Nelly de Beausobre, Rue des Charpentiers 3, 1110 Morges.

Date de l'ouverture de la faillite: 15 novembre 2024.

Date de la suspension: 11 décembre 2024.

Echéance pour avance de frais: 30 janvier 2025.

Avance de frais: Fr. 5000.00.

Nyon, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LA CÔTE

☎ 022 557 50 80

0000058387

Faillite: **PUKA Besnik** (Kosovo), né(e) le 15 février 1988, Grand-Rue 29, 1110 Morges.

Date de l'ouverture de la faillite: 4 novembre 2024.

Date de la suspension: 6 janvier 2025.

Echéance pour avance de frais: 30 janvier 2025.

Avance de frais: Fr. 5000.00.

Le failli est inscrit au Registre du commerce sous la raison individuelle "RidewithPuk, titulaire Puksa", Route des Planches 7, 1775 Mannens. But: transports routiers de personnes et de marchandises; location de voiture, achat et vente de véhicules

Nyon, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LA CÔTE

☎ 022 557 50 80

0000058773

Faillite: **FOURMIS SERVICES, DA SILVA SANTOS MOREIRA & DA SILVA SANTOS RODRIGUES**, Les Planches, 1122 Romanel-sur-Morges, CHE-370.347.166.

Date de décision de la dissolution: 12 août 2024.

Date de la suspension: 10 décembre 2024.

Echéance pour avance de frais: 30 janvier 2025.

Avance de frais: Fr. 5000.00.

But: tous travaux de nettoyage et d'entretien d'intérieur et d'extérieur.

Nyon, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LA CÔTE

☎ 022 557 50 80

0000058391

Faillite: **CAVILLIER Ariane Huguette**, succession répudiée, de Aubonne, VD, né(e) le 17 septembre 1944, décédé(e) le 24 avril 2024, Fondation La Clairière, Route de Saint-Cergue 11, 1295 Mies.

Date de l'ouverture de la faillite: 11 novembre 2024.

Date de la suspension: 18 décembre 2024.

Echéance pour avance de frais: 30 janvier 2025.

Avance de frais: Fr. 1000.00.

Nyon, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LA CÔTE

☎ 022 557 50 80

0000058597

Faillite: **COMMUNITEES SARL**, Chemin du Pré-Neuf 14, 1170 Aubonne, CHE-348.392.013.

Date de l'ouverture de la faillite: 26 août 2024.



Date de la suspension: 10 décembre 2024.  
Echéance pour avance de frais: 30 janvier 2025.  
Avance de frais: Fr. 5000.00.

But: vente au détail et import-export de prêt-à-porter et accessoires (masculin et féminin) ainsi que toutes activités s'y rapportant  
Nyon, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LA CÔTE

☎ 022 557 50 80 0000058666

Faillite: **ZWYGART Willy**, succession répudiée, de Meikirch BE, né(e) le 6 janvier 1937, décédé(e) le 23 août 2024, Chemin des Baules 4, 1268 Begnins.  
Date de l'ouverture de la faillite: 11 octobre 2024.

Date de la suspension: 19 décembre 2024.  
Echéance pour avance de frais: 30 janvier 2025.  
Avance de frais: Fr. 5000.00.

Nyon, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LA CÔTE

☎ 022 557 50 80 0000058663

Faillite: **VOLTELEC PRO SÀRL**, Route de la Clochette, **1052 Le Mont-sur-Lausanne**, CHE-140.619.436.

Date de décision de la dissolution: 17 septembre 2024.

Date de la suspension: 16 décembre 2024.

Echéance pour avance de frais: 30 janvier 2025.

Avance de frais: Fr. 4500.00.

But: toutes activités dans le domaine de l'électricité, du bâtiment et de la rénovation. La société peut établir des succursales et filiales en Suisse et à l'étranger et prendre des participations dans d'autres entreprises en Suisse et à l'étranger ainsi qu'effectuer toutes les opérations qui sont en relation directe ou indirecte avec son objet social. La société peut acquérir, hypothéquer, vendre et gérer des biens immobiliers à l'exception des opérations prohibées par la LFAIE. Elle peut procéder à des financements pour son compte ou pour le compte de tiers ainsi qu'accorder des garanties et sûretés à ses filiales et aux tiers.

Lausanne, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LAUSANNE

☎ 021 316 65 18 0000058636

Faillite: **GORQAJ Gani** (Kosovo), né(e) le 1er mars 1973, Chemin Guillaume-de-Pierrefleur 13, 1004 Lausanne.

Date de l'ouverture de la faillite: 25 janvier 2024.

Date de la suspension: 28 novembre 2024.

Echéance pour avance de frais: 30 janvier 2025.

Avance de frais: Fr. 5000.00.

Inscrit sous RC: AGG-TRANSPORTS GORQAJ

Lausanne, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LAUSANNE

☎ 021 316 65 00 0000058435

Faillite: **EL.GRINGO SÀRL**, Chemin des Côtes, **1020 Renens VD**, CHE-155.325.191.

Date de l'ouverture de la faillite: 22 août 2024.

Date de la suspension: 16 décembre 2024.

Echéance pour avance de frais: 30 janvier 2025.

Avance de frais: Fr. 4500.00.

But: la société a pour buts le commerce et l'import-export de produits alimentaires, de boissons alcoolisées et d'articles de diverses natures, ainsi que le service traiteur lié à ces activités (pour but complet cf. statuts).

Lausanne, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LAUSANNE

☎ 021 316 65 15 0000058645

Faillite: **PÉCLARD Stéphane Laurent**, succession, de Pailly VD, né(e) le 24 mai 1977, décédé(e) le 9 octobre 2024, Chemin Louis-Boissonnet 90, 1010 Lausanne.

Date de l'ouverture de la faillite: 1er novembre 2024.

Date de la suspension: 16 décembre 2024.

Echéance pour avance de frais: 30 janvier 2025.

Avance de frais: Fr. 3500.00.

Lausanne, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LAUSANNE

☎ 021 316 65 15 0000058637

Faillite: **CERZA Marianne**, succession répudiée, né(e) le 20 juin 1959, décédé(e) le 14 juin 2024, Avenue Louis-Ruchonnet 19, 1003 Lausanne.

Date de l'ouverture de la faillite: 29 juillet 2024.

Date de la suspension: 9 décembre 2024.

Echéance pour avance de frais: 30 janvier 2025.

Avance de frais: Fr. 4000.00.

Lausanne, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LAUSANNE

☎ 021 316 65 09 0000058755

Faillite: **QVITAE TECHNOLOGIES SA**, Avenue Louis-Ruchonnet, **1003 Lausanne**, CHE-114.405.220.

Date de l'ouverture de la faillite: 11 juin 2024.

Date de la suspension: 16 décembre 2024.

Echéance pour avance de frais: 30 janvier 2025.

Avance de frais: Fr. 5000.00.

Lausanne, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LAUSANNE

☎ 021 316 65 11 0000058740

Faillite: **KEEP TRAFFIC SA**, Voie du Chariot, **1003 Lausanne**, CHE-114.375.961.

Date de décision de la dissolution: 27 avril 2024.

Date de la suspension: 12 décembre 2024.

Echéance pour avance de frais: 30 janvier 2025.

Avance de frais: Fr. 4000.00.

But: en Suisse et à l'étranger, l'édition, la gestion et la distribution de données notamment sous forme électronique ainsi que la prestation de tous services en particulier de marketing sur Internet (pour but complet cf. statuts).

Lausanne, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LAUSANNE

☎ 021 316 60 94 0000058552

Faillite: **BUFALO SÀRL**, Rue Neuve, **1020 Renens VD**, CHE-342.906.511.

Date de décision de la dissolution: 9 novembre 2024.

Date de la suspension: 9 décembre 2024.

Echéance pour avance de frais: 30 janvier 2025.

Avance de frais: Fr. 4500.00.

Lausanne, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LAUSANNE

☎ 021 338 53 65 0000058573

Faillite: **GERMOND Daniel Edouard**, succession répudiée, de Lucens VD, né(e) le 23 février 1945, décédé(e) le 9 août 2024, Avenue de Floréal 13, 1008 Prilly.

Date de l'ouverture de la faillite: 8 novembre 2024.

Date de la suspension: 18 décembre 2024.

Echéance pour avance de frais: 30 janvier 2025.

Avance de frais: Fr. 3000.00.

Lausanne, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LAUSANNE

☎ 021 316 66 00 0000058736

Faillite: **SLM ETANCHÉITÉ SÀRL**, Mont de Faux, **1029 Villars-Ste-Croix**, CHE-334.102.456.

Date de l'ouverture de la faillite: 23 mai 2024.

Date de la suspension: 12 décembre 2024.

Echéance pour avance de frais: 30 janvier 2025.

Avance de frais: Fr. 4500.00.

Lausanne, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LAUSANNE

☎ 021 316 60 94 0000058566

Faillite: **VALOR SA**, Boulevard de Grancy, **1006 Lausanne**, CHE-110.137.894.

Date de l'ouverture de la faillite: 22 juin 2023.

Date de la suspension: 19 décembre 2024.

Echéance pour avance de frais: 30 janvier 2025.

Avance de frais: Fr. 2500.00.

Lausanne, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LAUSANNE

☎ 021 316 60 94

0000058701

Faillite: **CHEGRAOUI Mustapha**, succession (Algérie), né(e) le 7 mai 1969, décédé(e) le 12 août 2024, Avenue de Valmont 32, 1010 Lausanne.

Date de l'ouverture de la faillite: 7 octobre 2024.

Date de la suspension: 16 décembre 2024.

Echéance pour avance de frais: 30 janvier 2025.

Avance de frais: Fr. 4500.00.

Lausanne, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LAUSANNE

☎ 021 316 65 11

0000058741

Faillite: **AP RÉNOVATION SÀRL**, Avenue de la Vallonnette, 1012 Lausanne, CHE-458.038.016.

Date de l'ouverture de la faillite: 5 décembre 2024.

Date de la suspension: 3 janvier 2025.

Echéance pour avance de frais: 30 janvier 2025.

Avance de frais: Fr. 5000.00.

But: La société a le but suivant: Exécution de travaux dans les domaines du bâtiment en particulier dans la menuiserie, parqueterie, carrelage et peinture; fourniture de services en tant qu'entreprise générale, directrice de projets, directrice de travaux, exécution de travaux techniques et commerce de matériaux de construction.

Lausanne, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LAUSANNE

☎ 021 316 65 71

0000058766

## Dépôt de l'état de collocation

(art. 249 et 250 LP)

L'état de collocation des créanciers de la faillite sous-indiquée peut être consulté à l'office. Les actions en contestation de l'état de collocation doivent être introduites dans les **vingt** jours à dater de cette publication. Sinon, l'état de collocation sera considéré comme accepté.

Faillite: **FAIVRE Jean-Claude Paul**, succession (France), né(e) le 4 août 1940, décédé(e) le 29 mars 2023, Rue du Grand Pré 2, 1033 Cheseaux-sur-Lausanne.

Délai pour contester l'état de collocation: au 23 janvier 2025.

Lausanne, le 3 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LAUSANNE

☎ 021 316 66 00

0000046248

Faillite: **SKOUTA Simone Arlette**, succession répudiée, de Belmont-sur-Yverdon VD, né(e) le 19 août 1939, décédé(e) le 13 mars 2024, Chemin Louis-Boissonnet 51, 1010 Lausanne.

Délai pour contester l'état de collocation: au 23 janvier 2025.

Lausanne, le 3 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LAUSANNE

☎ 021 316 66 00

0000046247

Faillite: **MARET Prisca**, succession répudiée, né(e) le 24 juillet 1943, décédé(e) le 13 août 2024, Chemin de la Cigale 27, 1010 Lausanne.

Délai pour contester l'état de collocation: au 23 janvier 2025.

Lausanne, le 3 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LAUSANNE

☎ 021 316 65 71

0000046381

Faillite: **FO-OD SARL**, Route du Col des Mosses, 1862 La Comballaz, CHE-346.820.096.

Délai pour contester l'état de collocation: au 30 janvier 2025.

Délai pour contester l'inventaire: au 20 janvier 2025.

But: la société a pour but l'exploitation d'un hôtel-café-restaurant, ainsi que toutes activités dans le domaine de la restauration et du commerce de produits alimentaires. Elle peut faire toutes opérations commerciales ou financières en relation directe ou indirecte avec son but ou propres à le développer.

Vevey, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE L'EST VAUDOIS

☎ 021 557 13 00

0000046013

Faillite: **STREIT Jérôme**, succession répudiée, né(e) le 29 juillet 1976, décédé(e) le 9 mars 2024, Chemin des Chevalleyres 21, 1807 Blonay.

Délai pour contester l'état de collocation: au 30 janvier 2025.

Délai pour contester l'inventaire: au 20 janvier 2025.

Vevey, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE L'EST VAUDOIS

☎ 021 557 13 00

0000046397

Faillite: **SIMORG ARCHITECTURE SA**, Rue des Terreaux, 1095 Lutry, CHE-417.263.768.

Délai pour contester l'état de collocation: au 30 janvier 2025.

Délai pour contester l'inventaire: au 20 janvier 2025.

But: la société a pour but l'exploitation d'un bureau d'architectes et de designers, la réalisation de toutes opérations immobilières, soit notamment l'achat, la vente, la construction, la location, l'administration, la gestion et la mise en valeur de tous biens immobiliers, ainsi que la fourniture de toutes prestations de services dans le domaine de l'immobilier (pour but complet cf. statuts).

Un bien porté à l'inventaire fait l'objet de revendication en propriété de tiers. Le délai pour contester la revendication et requérir la cession des droits de la masse est de 20 jours dès la présente publication.

Vevey, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE L'EST VAUDOIS

☎ 021 557 13 00

0000046136

Faillite: **JOBFOCUS**, Route de l'Alliaz, 1807 Blonay, CHE-229.301.073.

Délai pour contester l'état de collocation: au 30 janvier 2025.

Délai pour contester l'inventaire: au 20 janvier 2025.

But: l'Association a pour mission: L'intégration de personnes en rupture sociale et professionnelle. Nous nous engageons à lutter à notre échelle, contre l'exclusion, la marginalisation et la précarité sous toutes ses formes. A travers la réadaptation, la formation et l'emploi adapté, nous proposons un accompagnement en fonction des capacités et des besoins de la personne. L'association tend à favoriser le développement de celle-ci à travers la valorisation de leur potentiel: se forger une identité et un projet professionnel. Notre entreprise sociale repose sur 3 piliers: Des mesures de réinsertion à l'aide de nos activités en hôtellerie et restauration, intendance et administration, Suivi personnalisé (formation, coaching), Partenariat avec les entreprises sociales et locales (économie circulaire et de proximité, aide au placement).

Vevey, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE L'EST VAUDOIS

☎ 021 557 13 00

0000046016

Faillite: **LAMBERCIER Gérald**, succession répudiée, né(e) le 29 janvier 1948, décédé(e) le 17 août 2024, Chemin de Publoz 15, 1070 Puidoux.

Délai pour contester l'état de collocation: au 30 janvier 2025.

Délai pour contester l'inventaire: au 20 janvier 2025.

Vevey, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE L'EST VAUDOIS

☎ 021 557 13 00

0000046468

Faillite: **SAVOYE Mathilde Romane**, succession répudiée, né(e) le 11 juillet 1997, décédé(e) le 26 août 2024, Boulevard de Charmontey 43, 1800 Vevey.

Délai pour contester l'état de collocation: au 30 janvier 2025.

Délai pour contester l'inventaire: au 20 janvier 2025.

Vevey, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE L'EST VAUDOIS

☎ 021 557 13 00

0000046465

Abonnez-vous à la **FAO** directement sur  
[www.faovd.ch](http://www.faovd.ch) ou contactez-nous:

PCL Print Conseil Logistique SA | Régie et conseil publicitaire  
Rue du Marais 17 | CP 99 | 1020 Renens VD 1  
021 317 51 72 | [regiepub@pcl.ch](mailto:regiepub@pcl.ch)





Faillite: **BUCHER (POCHON) Andrée**, succession répudiée, de Chamblon VD, né(e) le 24 juillet 1947, décédé(e) le 18 septembre 2024, Route de Grandvaux 28, 1096 Cully.

Délai pour contester l'état de collocation: au 31 janvier 2025.

Délai pour contester l'inventaire: au 20 janvier 2025.

Vevey, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE L'EST VAUDOIS

☎ 021 557 13 00 0000046473

Faillite: **OTHENIN-GIRARD Pierre Georges**, succession répudiée, né(e) le 12 octobre 1959, décédé(e) le 21 juin 2024, Chemin de la Planchette 25, 1860 Aigle.

Délai pour contester l'état de collocation: au 30 janvier 2025.

Délai pour contester l'inventaire: au 20 janvier 2025.

Vevey, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE L'EST VAUDOIS

☎ 021 557 13 00 0000046385

Faillite: **PRETRE Françoise Marcelle**, succession répudiée, né(e) le 4 octobre 1947, décédé(e) le 26 juillet 2024, Avenue Rousseau 20, 1815 Clarens.

Délai pour contester l'état de collocation: au 30 janvier 2025.

Délai pour contester l'inventaire: au 20 janvier 2025.

Vevey, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE L'EST VAUDOIS

☎ 021 557 13 00 0000046386

Faillite: **SPORTING SÀRL AHMETI - ZEJNELJI**, Rue Centrale, 1884 Villars-sur-Ollon, CHE-114.571.870.

Délai pour contester l'état de collocation: au 30 janvier 2025.

Délai pour contester l'inventaire: au 20 janvier 2025.

But: l'exploitation de restaurants-bars et activités accessoires (pour but complet cf. statuts)

Vevey, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE L'EST VAUDOIS

☎ 021 557 13 00 0000046150

Faillite: **JACCARD Cédric Alexandre**, succession répudiée, né(e) le 26 mars 1975, décédé(e) le 28 mars 2024, Rue du Jura 2, 1800 Vevey.

Délai pour contester l'état de collocation: au 30 janvier 2025.

Délai pour contester l'inventaire: au 20 janvier 2025.

Un/des bien/s porté/s à l'inventaire fait/font l'objet de revendication en propriété de tiers. Le délai pour contester la revendication et requérir la cession des droits de la masse est de 20 jours dès la présente publication.

Vevey, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE L'EST VAUDOIS

☎ 021 557 13 00 0000046420

Faillite: **BURGAT Jean Pierre Edmond**, succession répudiée, de Lausanne, né(e) le 7 mai 1950, décédé(e) le 4 janvier 2024, Avenue Haldimand 14b, 1400 Yverdon-les-Bains.

Délai pour contester l'état de collocation: au 30 janvier 2025.

Délai pour contester l'inventaire: au 20 janvier 2025.

Yverdon-les-Bains, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LA BROYE ET DU NORD VAUDOIS

☎ 024 557 74 40 0000046514

Faillite: **AERO41 SA**, Chemin de Greybin, 1415 Molondin, CHE-312.412.919.

Délai pour contester l'état de collocation: au 30 janvier 2025.

Délai pour contester l'inventaire: au 20 janvier 2025.

2ème dépôt de l'état de collocation, à la suite de l'admission d'une production préalablement suspendue en 3ème classe et de la modification d'une décision pour une production admise en classe gage mobilier

Yverdon-les-Bains, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LA BROYE ET DU NORD VAUDOIS

☎ 024 557 74 40 0000046426

Faillite: **Soleil Gourmand Sàrl**, Rue de l'Abbaye, 1350 Orbe, CHE-315.931.386.

Délai pour contester l'état de collocation: au 31 janvier 2025.

Dépôt d'un état de collocation complémentaire selon l'art. 69 OAOF, à la suite de l'admission d'une production tardive en 1ère classe

Yverdon-les-Bains, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LA BROYE ET DU NORD VAUDOIS

☎ 024 557 74 40 0000046388

Faillite: **MORENO Jonathan Ricardo**, succession répudiée, de Echandens VD, né(e) le 16 octobre 1985, décédé(e) le 28 juillet 2024, Route des Jurats 37, 1337 Vallorbe.

Délai pour contester l'état de collocation: au 30 janvier 2025.

Délai pour contester l'inventaire: au 20 janvier 2025.

Yverdon-les-Bains, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LA BROYE ET DU NORD VAUDOIS

☎ 024 557 74 40 0000046505

Faillite: **MOREIRA RIBEIRO Dulce Noemia**, succession répudiée (Portugal), né(e) le 8 juillet 1979, décédé(e) le 12 janvier 2024, Chemin de la Douvaz 1, 1423 Villars-Burquin.

Délai pour contester l'état de collocation: au 30 janvier 2025.

Délai pour contester l'inventaire: au 20 janvier 2025.

Yverdon-les-Bains, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LA BROYE ET DU NORD VAUDOIS

☎ 024 557 74 40 0000046527

Faillite: **SODECOS SA**, Route des Bains, 1525 Henniez, CHE-112.704.350.

Délai pour contester l'état de collocation: au 30 janvier 2025.

Délai pour contester l'inventaire: au 20 janvier 2025.

Yverdon-les-Bains, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LA BROYE ET DU NORD VAUDOIS

☎ 024 557 74 40 0000046441

Faillite: **LIECHTI PALAZZOLO Sandra Corinne**, de Assens VD, né(e) le 19 septembre 1970, Route d'Yverdon 8d, 1040 Echallens.

Délai pour contester l'état de collocation: au 30 janvier 2025.

Délai pour contester l'inventaire: au 20 janvier 2025.

Yverdon-les-Bains, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LA BROYE ET DU NORD VAUDOIS

☎ 024 557 74 40 0000046211

Faillite: **DUCRET Nicole Evelyne**, succession répudiée, né(e) le 1er septembre 1954, décédé(e) le 30 juillet 2024, Chemin du Suchet 12, 1350 Orbe.

Délai pour contester l'état de collocation: au 30 janvier 2025.

Yverdon-les-Bains, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LA BROYE ET DU NORD VAUDOIS

☎ 024 557 74 40 0000046507

Faillite: **URFER Jacqueline**, succession répudiée, né(e) le 4 septembre 1936, décédé(e) le 31 août 2024, Chez Barrat 3, 1338 Ballaigues.

Délai pour contester l'état de collocation: au 30 janvier 2025.

Yverdon-les-Bains, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LA BROYE ET DU NORD VAUDOIS

☎ 024 557 74 40 0000046502

Faillite: **ALTAMIRANO Carlos Roberto**, succession répudiée (Argentine), né(e) le 10 décembre 1954, décédé(e) le 14 décembre 2023, Quartier de la Levratte 10, 1260 Nyon.

Délai pour contester l'état de collocation: au 30 janvier 2025.

Nyon, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LA CÔTE

☎ 022 557 50 80 0000046261



Faillite: **KULKA Renée Odette**, succession répudiée, de Oberwil bei Büren, BE, né(e) le 9 janvier 1927, décédé(e) le 15 mai 2024, c/o EMS Le Chêne, Chemin du Bochet 16, 1196 Gland.

Délai pour contester l'état de collocation: au 30 janvier 2025.

Délai pour contester l'inventaire: au 20 janvier 2025.

Nyon, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LA CÔTE

☎ 022 557 50 80 0000046345

Faillite: **FUS Paunica**, succession répudiée (Roumanie), né(e) le 11 janvier 1947, décédé(e) le 20 janvier 2024, Chemin d'Eterpy 4, 1020 Renens VD.

Délai pour contester l'état de collocation: au 30 janvier 2025.

Lausanne, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LAUSANNE

☎ 021 316 66 00 0000046329

Faillite: **ATANGANA Samuel William**, succession, né(e) le 1er août 1998, décédé(e) le 25 avril 2024, Chemin de la Motte 3, 1018 Lausanne.

Délai pour contester l'état de collocation: au 30 janvier 2025.

Délai pour contester l'inventaire: au 20 janvier 2025.

Lausanne, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LAUSANNE

☎ 021 316 66 21 0000046332

Faillite: **MOCK Wilhelm**, succession répudiée, né(e) le 13 avril 1937, décédé(e) le 24 mars 2024, Chemin de Pré-Fleuri 8, 1006 Lausanne.

Délai pour contester l'état de collocation: au 30 janvier 2025.

Délai pour contester l'inventaire: au 20 janvier 2025.

Lausanne, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LAUSANNE

☎ 021 316 66 21 0000046352

Faillite: **DIVORNE Philippe Jean Edmond**, succession, de Château-d'Oex, né(e) le 12 avril 1960, décédé(e) le 8 octobre 2023, Avenue de Morges 139, 1004 Lausanne.

Délai pour contester l'état de collocation: au 30 janvier 2025.

Lausanne, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LAUSANNE

☎ 021 316 65 10 0000046421

Faillite: **DJOKIC Savka**, succession, né(e) le 3 octobre 1958, décédé(e) le 21 janvier 2024, Chemin des Lentillières 1c, 1023 Crissier.

Délai pour contester l'état de collocation: au 30 janvier 2025.

Délai pour contester l'inventaire: au 20 janvier 2025.

Lausanne, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LAUSANNE

☎ 021 316 66 21 0000046350

Faillite: **CHEVAUX Noah**, de Lussy-sur-Morges VD, né(e) le 10 novembre 1970, Derrière-le-Château 6, 1033 Cheseaux-sur-Lausanne.

Délai pour contester l'état de collocation: au 30 janvier 2025.

Délai pour contester l'inventaire: au 20 janvier 2025.

Lausanne, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LAUSANNE

☎ 021 316 65 02 0000046526

Faillite: **DELLA-BIANCA Brigitte**, succession, de Château-d'Oex, né(e) le 21 décembre 1951, décédé(e) le 17 août 2023, Chemin de Rovéréaz 35bis, 1012 Lausanne.

Délai pour contester l'état de collocation: au 30 janvier 2025.

2ème dépôt de l'état de collocation suite à l'admission de deux créances en 3ème classe.

Lausanne, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LAUSANNE

☎ 021 316 66 00 0000046414

Faillite: **BODER Catherine Danielle**, succession répudiée, né(e) le 9 avril 1949, décédé(e) le 20 août 2024, Chemin de Rovéréaz 23, 1012 Lausanne.

Délai pour contester l'état de collocation: au 30 janvier 2025.

Lausanne, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LAUSANNE

☎ 021 316 65 71 0000046462

Faillite: **GARAGE DE MALLEY SÀRL**, Siège: Av. du Chablais 51, 1007 Lausanne, actuellement Ch. Pyramides 1, 1007 Lausanne, CHE-260.261.002.

Délai pour contester l'état de collocation: au 30 janvier 2025.

2ème dépôt de l'état de collocation suite à l'admission de deux productions précédemment suspendues conformément aux dispositions de l'art. 59 al. 3 OAOF et suite à l'admission d'une production complémentaire en 2ème classe. Seules les créances nouvellement admises peuvent faire l'objet d'une contestation par les autres créanciers.

Lausanne, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LAUSANNE

☎ 021 316 65 71 0000046418

## Clôture de la faillite

(art. 268 LP)

Faillite: **RICHNER Alain**, succession répudiée, de Hägglingen / AG, né(e) le 20 mai 1945, décédé(e) le 4 mars 2024, Résidence L'Etoile du Matin, Chemin de l'Etoile du Matin 5, 1805 Jongny.

Date de la clôture: 17 décembre 2024.

Vevey, le 27 décembre 2024.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE L'EST VAUDOIS

☎ 021 557 13 00 0000040299

Faillite: **HADZIKADUNIC Mirsad**, succession répudiée, de Montreux, né(e) le 12 décembre 1957, décédé(e) le 6 juin 2024, Route de Lavaux 12, 1802 Corseaux.

Date de la clôture: 18 décembre 2024.

Vevey, le 27 décembre 2024.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE L'EST VAUDOIS

☎ 021 557 13 00 0000040252

Faillite: **BRANDENBERGER Roland Henri**, succession répudiée, de Volketswil ZH, né(e) le 18 août 1946, décédé(e) le 17 février 2024, Route de l'Infirmier 19, 1880 Bex.

Date de la clôture: 18 décembre 2024.

Vevey, le 27 décembre 2024.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE L'EST VAUDOIS

☎ 021 557 13 00 0000040254

Faillite: **KLEINERT BALIKCI Ingrid Birgitta**, succession répudiée, de Affoltern am Albis / ZH, né(e) le 23 mai 1945, décédé(e) le 22 octobre 2022, Route de Fontanivent 38, 1822 Chernex.

Date de la clôture: 18 décembre 2024.

Vevey, le 27 décembre 2024.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE L'EST VAUDOIS

☎ 021 557 13 00 0000040259

Faillite: **BACK PAIN SOLUTIONS SARL**, Grand-Rue, 1844 Villeneuve VD, CHE-466.239.338.

Date de la clôture: 18 décembre 2024.

But: Conseil en ergonomie, le développement et l'exploitation de site internet marchand dans l'ergonomie et vente de produit.

Vevey, le 27 décembre 2024.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE L'EST VAUDOIS

☎ 021 557 13 00 0000040250

Faillite: **MIRA Miguel**, succession répudiée, de Lamone (TI), né(e) le 30 juin 1957, décédé(e) le 15 mars 2024, En Bru 60b, 1422 Grandson.

Date de la clôture: 13 décembre 2024.

Yverdon-les-Bains, le 27 décembre 2024.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LA BROYE ET DU NORD VAUDOIS

☎ 024 557 74 40 0000040187

Faillite: **AUBERT Daniel William**, succession répudiée, de Le Chenit VD, né(e) le 8 mars 1946, décédé(e) le 21 août 2023, Chemin de Sur la Croix 3, 1020 Renens VD.

Date de la clôture: 25 novembre 2024.

Lausanne, le 27 décembre 2024.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LAUSANNE

☎ **021 316 65 18** \_\_\_\_\_ 0000040258

Faillite: **HÄHLEN (WEBER) Liliane Annette**, succession répudiée, de St. Stephan BE, né(e) le 21 juin 1933, décédé(e) le 2 juin 2024, Avenue Reller 36, 1804 Corsier-sur-Vevey.

Date de la clôture: 24 décembre 2024.

Vevey, le 3 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE L'EST VAUDOIS

☎ **021 557 13 00** \_\_\_\_\_ 0000040336

Faillite: **TEDESCHI Giuseppe**, succession répudiée (Italie), né(e) le 27 septembre 1926, décédé(e) le 9 janvier 2024, Avenue des Cerisiers 19a, 1009 Pully.

Date de la clôture: 18 décembre 2024.

Vevey, le 3 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE L'EST VAUDOIS

☎ **021 557 13 00** \_\_\_\_\_ 0000040285

Faillite: **BARC Claudine Arlette**, succession répudiée, de L'Abbaye, né(e) le 17 avril 1938, décédé(e) le 9 mars 2023, Chemin Louis-Boissonnet 51, 1010 Lausanne.

Date de la clôture: 19 décembre 2024.

Lausanne, le 3 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LAUSANNE

☎ **021 316 65 02** \_\_\_\_\_ 0000040310

Faillite: **MONNET Raphaël**, succession répudiée, de Riddes VS, né(e) le 24 novembre 1962, décédé(e) le 27 mai 2023, En Bru 60b, 1422 Grandson.

Date de la clôture: 16 décembre 2024.

Lausanne, le 3 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LAUSANNE

☎ **021 338 54 49** \_\_\_\_\_ 0000040306

Faillite: **FERNANDES DA SILVA Victor Manuel**, de Lausanne, VD, né(e) le 25 juin 1996, Chemin de Verdonnet 32, 1010 Lausanne.

Date de la clôture: 25 novembre 2024.

Lausanne, le 3 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LAUSANNE

☎ **021 316 64 61** \_\_\_\_\_ 0000040307

Faillite: **BAJRAMI Adriatik**, de Lausanne, VD, né(e) le 31 août 1982, Chemin de la Savonnerie 2, 1030 Bussigny.

Date de la clôture: 25 novembre 2024.

Titulaire de la raison individuelle «Adriatik, Bajrami Adriatik»

Lausanne, le 3 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LAUSANNE

☎ **021 316 64 61** \_\_\_\_\_ 0000040309

Faillite: **NTLUX MEUBLE SÀRL**, Rue de la Paix, **1020 Renens VD**, CHE-481.479.861.

Date de la clôture: 12 décembre 2024.

Lausanne, le 3 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LAUSANNE

☎ **021 316 65 71** \_\_\_\_\_ 0000040257

Faillite: **DUTOIT Rolande Louise**, succession répudiée, de Moudon, né(e) le 10 janvier 1931, décédé(e) le 8 juin 2024, Route de Rovray 22, 1462 Yvonand.

Date de la clôture: 19 décembre 2024.

Yverdon-les-Bains, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LA BROYE ET DU NORD VAUDOIS

☎ **024 557 74 40** \_\_\_\_\_ 0000040312

Faillite: **SALVADOR DOS SANTOS Manuel Francisco**, né(e) le 14 novembre 1966, Rue Henry-Correvon 5, 1400 Yverdon-les-Bains.

Date de la clôture: 19 décembre 2024.

Yverdon-les-Bains, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LA BROYE ET DU NORD VAUDOIS

☎ **024 557 74 40** \_\_\_\_\_ 0000040311

Faillite: **MOTTAZ Liliane Emma**, succession répudiée, de Syens, VD, né(e) le 21 octobre 1934, décédé(e) le 19 octobre 2023, Route de La Gare 13, 1026 Denges.

Date de la clôture: 19 décembre 2024.

Nyon, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LA CÔTE

☎ **022 557 50 80** \_\_\_\_\_ 0000040280

Faillite: **STUBY Gilbert Marcel**, succession, de Oron, VD, né(e) le 4 mai 1934, décédé(e) le 16 août 2023, Chemin des Fontanettes 1, 1268 Begnins.

Date de la clôture: 19 décembre 2024.

Nyon, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LA CÔTE

☎ **022 557 50 80** \_\_\_\_\_ 0000040282

Faillite: **ASSOCIATION "LES POTES AU FESTIF"**, Avenue Alfred-Cortot, **1260 Nyon**, CHE-147.803.030.

Date de la clôture: 19 décembre 2024.

Nyon, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LA CÔTE

☎ **022 557 50 80** \_\_\_\_\_ 0000040304

Faillite: **ROGHOO Mahadeo**, succession répudiée (Royaume-Uni), né(e) le 31 décembre 1968, décédé(e) le 4 mars 2024, Route du Village 28b, 1295 Mies.

Date de la clôture: 19 décembre 2024.

Nyon, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LA CÔTE

☎ **022 557 50 80** \_\_\_\_\_ 0000040279

Faillite: **DAZZINI Salvatore**, succession (Italie), né(e) le 14 janvier 1952, décédé(e) le 3 août 2023, EMS Soerenzen-La Rosière, Avenue de la Rosière 20, 1188 Gimel.

Date de la clôture: 19 décembre 2024.

Nyon, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LA CÔTE

☎ **022 557 50 80** \_\_\_\_\_ 0000040281

Faillite: **GRANITI PEINTURE SARL**, Chemin des Eterpeys, **1010 Lausanne**, CHE-240.447.354.

Date de la clôture: 16 décembre 2024.

Lausanne, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LAUSANNE

☎ **021 316 66 00** \_\_\_\_\_ 0000040410

Faillite: **SPINOFRIN SA**, Avenue des Baumettes, **1020 Renens VD**, CHE-329.308.259.

Date de la clôture: 18 décembre 2024.

But: la société a pour but en Suisse et à l'étranger la conception, la production et la commercialisation de produits et de services de micronisation et submicronisation de composés chimiques, à usage civil. La société peut: exercer toute activité financière, commerciale ou industrielle, mobilière ou immobilière, en rapport direct ou indirect avec son but; créer des succursales ou des filiales en Suisse et à l'étranger; participer à toutes entreprises ayant un rapport direct ou indirect avec son but; accorder des prêts ou des garanties à des actionnaires ou des tiers, si cela favorise ses intérêts.

Lausanne, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LAUSANNE

☎ **021 316 60 94** \_\_\_\_\_ 0000040272

Faillite: **MORAGA Claudio Andres** (Chili), né(e) le 14 avril 1991, Avenue d'Ouchy 25, 1006 Lausanne.

Date de la clôture: 19 décembre 2024.

Lausanne, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LAUSANNE

☎ 021 316 64 61

0000040415

Faillite: **INSTITUT L'ESSENTIEL SÀRL**, Rue Centrale, 1003 Lausanne, CHE-113.256.897.

Date de la clôture: 20 décembre 2024.

Lausanne, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LAUSANNE

☎ 021 316 64 61

0000040405

Faillite: **ZUMWALD Eliane**, succession répudiée, de Törbel VS, né(e) le 29 août 1945, décédé(e) le 17 février 2024, Rue du Simplon 8, 1020 Renens VD.

Date de la clôture: 18 décembre 2024.

Lausanne, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LAUSANNE

☎ 021 316 60 94

0000040273

## Révocation de la faillite

(art. 195, 196 et 332 LP)

Faillite: **RAPAZ Denis**, né(e) le 2 août 1956, décédé(e) le 4 août 2024, Avenue de la Gare 12, 1880 Bex.

Date de la révocation: 23 décembre 2024.

la Présidente du Tribunal d'arrondissement a également ordonné la réhabilitation de la mémoire du défunt ou de la défunte.

Vevey, le 3 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE L'EST VAUDOIS

☎ 021 557 13 00

0000001664

Faillite: **LIECHTI Josette Andrée**, de Landiswil BE, né(e) le 23 mars 1932, décédé(e) le 8 septembre 2023, Rue Dr-César-Roux 4, 1005 Lausanne.

Date de la révocation: 18 décembre 2024.

Par décision du 18 décembre 2024, la Présidente de l'arrondissement de Lausanne a ordonné la réhabilitation de la mémoire de la défunte.

Lausanne, le 3 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LAUSANNE

☎ 021 316 65 10

0000001659

Faillite: **BURRI Irène Clara Eugénie**, de Bourg-en-Lavaux VD, né(e) le 5 avril 1935, décédé(e) le 14 avril 2024, Avenue Haldimand 14b, 1400 Yverdon-les-Bains.

Date de la révocation: 19 décembre 2024.

Yverdon-les-Bains, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LA BROYE ET DU NORD VAUDOIS

☎ 024 557 74 40

0000001662

Faillite: **DUBOIS-DIT-BONCLAUDE Philippe Georges Charles**, de La Chaux-de-Fonds, le Locle NE, né(e) le 9 février 1966, décédé(e) le 2 mars 2021, Avenue des Oiseaux 5, 1018 Lausanne.

Date de la révocation: 20 décembre 2024.

La Présidente du Tribunal d'arrondissement de Lausanne a également ordonné la réhabilitation de la mémoire du défunt.

Lausanne, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LAUSANNE

☎ 021 316 65 11

0000001665

Faillite: **MONNEY Serge Robert Samuel**, de Vully-les-Lacs, né(e) le 27 juin 1948, décédé(e) le 26 avril 2024, Avenue de Florissant 18, 1020 Renens VD.

Date de la révocation: 18 décembre 2024.

La Présidente du Tribunal d'arrondissement a également ordonné la réhabilitation de la mémoire du défunt.

Lausanne, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE LAUSANNE

☎ 021 316 60 94

0000001660

## LP. – DIVERS

### Avis de réception de la réquisition de vente

Débiteur/Débitrice: **HOSKINS Karen**, Tiers propriétaire: PARTON John-Gordon, même adresse, Glen Stewart Crescent 33 CA - M4E 1P4 Toronto (CA).

Poursuite N° 11202706 du 05.03.2024

Créancier: SERVICE INTERCOMMUNAL DE GESTION (SIGE), Quai Maria-Belgia 18, 1800 Vevey

Mandataire: ROMANDIE LITIGES ET RECOUVREMENT SARL  
Av. de la Gare 16, 1800 Vevey

Remarque:

Par réquisition reçue le 11.12.2024, le créancier a sollicité la vente des objets immobiliers compris dans cette poursuite dont le solde s'élève à Fr. 2'147.50 lequel doit être augmenté des frais de publication.

La date de la vente sera fixée ultérieurement.

La publication de la vente sera requise ultérieurement.

NOTIFICATION

L'avis de réception de la réquisition de vente est notifié au débiteur ainsi qu'au tiers propriétaire, ce 10 janvier 2025, par la présente publication.

Vevey, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES POURSUITES DU DISTRICT DE LA RIVIERA - PAYS-D'ENHAUT

☎ 021 557 12 20

0000005837

### Avis de réception de la réquisition de vente

Débiteur/Débitrice: **PARTON John-Gordon**, Tiers propriétaire:

HOSKINS Karen, même adresse, Glen Stewart Crescent 33

CA - M4E 1P4 Toronto (CA).

Poursuite N° 11202709 du 05.03.2024

Créancier: SERVICE INTERCOMMUNAL DE GESTION (SIGE), Quai Maria-Belgia 18, 1800 Vevey

Mandataire: ROMANDIE LITIGES ET RECOUVREMENT SARL  
Av. de la Gare 16, 1800 Vevey

Remarque: par réquisition reçue le 11.12.2024, le créancier a sollicité la vente des objets immobiliers compris dans cette poursuite dont le solde s'élève à Fr. 2'183.10 lequel doit être augmenté des frais de publication.

La date de la vente sera fixée ultérieurement.

La publication de la vente sera requise ultérieurement.

NOTIFICATION

L'avis de réception de la réquisition de vente est notifié au débiteur ainsi qu'au tiers propriétaire, ce 10 janvier 2025, par la présente publication.

Vevey, le 10 janvier 2025.

OFFICE DES POURSUITES DU DISTRICT DE LA RIVIERA - PAYS-D'ENHAUT

☎ 021 557 12 20

0000005838

## CONCORDATS

### Sursis concordataire et appel aux créanciers

**Commissaire au sursis:**

Jean-Claude Chaignat, ch. Sur-le-Creux 3, 1055 Froideville.

**Sursitaire:**

DELTA T GENERAL Sàrl, En Budron H2, 1052 Le Mont-sur-Lausanne.

**Date de l'octroi du sursis:** 14 novembre 2024.

**Durée du sursis:** 6 mois, échéant le 7 juin 2025.

**Délai pour les productions:** 1 mois, soit le 11 février 2025, sous peine de se voir exclus des délibérations relatives au concordat.

**Assemblée des créanciers:** l'assemblée des créanciers sera communiquée ultérieurement.

Le Commissaire ne donne aucune garantie quelconque pour le paiement des dettes contractées par la sursitaire durant le sursis concordataire.

J.-C. Chaignat, breveté préposé OPF Vaud.

Froideville, le 10 janvier 2025.

98750

## MARCHÉS PUBLICS

Les avis contenus dans la présente rubrique sont repris de la plateforme simap.ch, laquelle constitue l'organe officiel de publication en matière de marchés publics (art. 48 de l'accord intercantonal du 15 novembre 2019 sur les marchés publics; A-IMP / art. 22 du règlement d'application de la loi du 14 juin 2022 sur les marchés publics du 29 juin 2022; RLMP-VD). Ils sont publiés gratuitement à titre purement informatif. Seuls les avis parus sur la plateforme simap.ch font foi.

## ÉTAT DE VAUD

### Avis d'appel d'offres - Résumé

N° de la publication simap: 8580-01

#### Soumis aux accords internationaux

#### Marché de travaux de constructions

1. *Pouvoir adjudicateur*
  - 1.1 *Nom officiel et adresse du pouvoir adjudicateur*  
Service d'achat/Entité adjudicatrice  
DGIP-DIAD-Domaine 3: UNIL & Hautes écoles  
Service organisateur/Entité organisatrice  
DGIP-DIAD-Domaine 3: UNIL & Hautes écoles, Place de la Riponne 10, 1014 Lausanne, Tél.: +41213167300, E-mail: info.dgip@vd.ch, https://www.vd.ch/dgip
  - 1.4 *Délai de clôture pour le dépôt des offres*  
Date: 28.02.2025 Heure:16:00
  - 1.7 *Mode de procédure choisi: Procédure ouverte*
  2. *Objet du marché*
  - 2.2 *Titre du projet du marché:*  
Renforcement structurel et assainissement thermique de la toiture de l'Aula des Cèdres - HEP Lausanne
  - 2.5 *Description détaillée du projet*  
Dans le cadre des travaux de renforcement de la structure de la toiture de l'Aula des Cèdres à Lausanne, bâtiment emblématique du XX<sup>ème</sup> siècle ayant la note 1 au recensement architectural du canton de Vaud et porté à l'inventaire, il est prévu de procéder à la dépose des vitrages situés sur la partie supérieure des façades. Cette opération est nécessaire afin de permettre l'accès à la zone concernée par les travaux de renforcement. Une fois les vitrages déposés, les ouvertures laissées ouvertes devront être refermées temporairement par la mise en place de panneaux en bois offrant une sécurité optimale aux usagers tout en garantissant une résistance adéquate aux intempéries pour une durée estimée à 10 mois, soit le temps nécessaire pour l'exécution des travaux de renforcement de la structure. Lorsque ces travaux seront achevés, les panneaux de protection en bois seront retirés, de nouveaux vitrages en verre feuilleté seront à installer, conformes aux normes de sécurité actuelles, assurant ainsi la protection et la sécurité des usagers du bâtiment.
  3. *Conditions*
  - 3.10 *Conditions à l'obtention du dossier d'appel d'offres*  
Déclaration d'acquisition du dossier d'appel d'offre souhaitée jusqu'au: 28.02.2025  
Prix: CHF 0.00
  - 3.13 *Obtention du dossier d'appel d'offres*  
sous www.simap.ch  
Dossier disponible à partir du: 20.12.2024 jusqu'au 28.02.2025

### Avis d'appel d'offres - Résumé

N° de la publication simap: 8421-01

#### Soumis aux accords internationaux

#### Marché de travaux de constructions

1. *Pouvoir adjudicateur*
  - 1.1 *Nom officiel et adresse du pouvoir adjudicateur*  
Service d'achat/Entité adjudicatrice  
DGIP-DIAD-Domaine 2: Ecoles professionnelles  
Service organisateur/Entité organisatrice  
DGIP-DIAD-Domaine 2: Ecoles professionnelles, Place de la Riponne 10, 1014 Lausanne, Tél.: +41213167300, E-mail: info.dgip@vd.ch, https://www.vd.ch/dgip

- 1.4 *Délai de clôture pour le dépôt des offres*  
Date: 07.02.2025 Heure:12:00  
Exigences formelles: L'offre sera déposée en un exemplaire papier accompagné d'une clef USB comportant tous les documents transmis en papier. Les offres dûment complétées seront remises sous pli fermées avec la mention suivante «NE PAS OUVRIR - Rénovation du Centre d'enseignement professionnel - Commune de Vevey - Soumission n° 27101 - Travaux de CFC 271-285 Plâtrerie-Peinture». Toute offre parvenant après le délai fixé est exclue, la date de réception de la soumission faisant foi.
- 1.7 *Mode de procédure choisi: Procédure ouverte*
2. *Objet du marché*
- 2.2 *Titre du projet du marché:*  
Rénovation et assainissement énergétique du Centre d'enseignement professionnel de Vevey
- 2.5 *Description détaillée du projet*  
Travaux de plâtrerie et peinture.
3. *Conditions*
- 3.10 *Conditions à l'obtention du dossier d'appel d'offres*  
Déclaration d'acquisition du dossier d'appel d'offre souhaitée jusqu'au: 07.02.2025  
Prix: CHF 0.00
- 3.13 *Obtention du dossier d'appel d'offres*  
sous www.simap.ch  
Dossier disponible à partir du: 23.12.2024 jusqu'au 07.02.2025

### Avis d'appel d'offres - Résumé

N° de la publication simap: 8672-01

#### Soumis aux accords internationaux

#### Marché de travaux de constructions

1. *Pouvoir adjudicateur*
  - 1.1 *Nom officiel et adresse du pouvoir adjudicateur*  
Service d'achat/Entité adjudicatrice  
DGIP-DIAD-Domaine 7: Administrations et sécurité  
Service organisateur/Entité organisatrice  
Canton de Vaud-DGIP, à l'intention de M. Jérôme Tacchini, Place de la Riponne 10, 1014 Lausanne, Tél.: +41213167300, E-mail: info.dgip@vd.ch
  - 1.4 *Délai de clôture pour le dépôt des offres*  
Date: 14.02.2025 Heure:11:00
  - 1.7 *Mode de procédure choisi: Procédure ouverte*
  2. *Objet du marché*
  - 2.2 *Titre du projet du marché:*  
00568 - CeRN & RC CGM, Rennaz
  - 2.5 *Description détaillée du projet*  
Le marché porte à la construction et requalification des bâtiments ainsi que les aménagements extérieurs. Le bâtiment 1 est démoli et remplacé par deux nouveaux bâtiments: l'un (Bat. 1 NEW) pour la DGMR et l'OFROU; l'autre (Bat. 5) pour la «Polcant». Le bâtiment 2 est conservé et transformé. Le bâtiment 3 est démoli et 2 nouveaux bâtiments «3 NEW» et «5» sont construits contre le bâtiment 2, créant ainsi un volume unique. Le bâtiment 4 (les couverts existants) sont partiellement transformés pour abriter le nouveau local électriques et Polycom et les garages de fourgons de la Polcant. Le projet prévoit la pose de portes sectionnelles et de portes accordéons selon les exigences thermiques des bâtiments ainsi que selon l'utilisation des espaces. Description selon CFC: - 221.6 – Portes industrielles
  3. *Conditions*
  - 3.10 *Conditions à l'obtention du dossier d'appel d'offres*  
Déclaration d'acquisition du dossier d'appel d'offre souhaitée jusqu'au: 14.02.2025  
Prix: CHF 0.00
  - 3.13 *Obtention du dossier d'appel d'offres*  
sous www.simap.ch  
Dossier disponible à partir du: 24.12.2024 jusqu'au 14.02.2025

## Adjudication

N° de la publication simap: 8424-01

### Non soumis aux accords internationaux

#### Marché de travaux de constructions

1. Pouvoir adjudicateur
  - 1.1 Nom officiel et adresse du pouvoir adjudicateur
 

Service d'achat/Entité adjudicatrice  
DGE-GEODES

Service organisateur/Entité organisatrice  
DGE-GEODES, à l'intention de Anaïs Eschbach, Av. De Valmont 30B,  
1014 Lausanne, Tél.: +41213167529, E-mail: anaïs.eschbach@vd.ch
  - 1.2 Genre de pouvoir adjudicateur: Canton
  - 1.3 Mode de procédure choisi: Procédure de gré à gré
2. Objet du marché
  - 2.1 Titre du projet du marché:  
Contrôle et suivi des cavités et dolines polluées du Canton de Vaud
  - 2.2 Vocabulaire commun des marchés publics  
CPV: 90730000 - Recherche, surveillance et réhabilitation de la pollution
3. Décision d'adjudication
  - 3.2 Adjudicataire  
Liste des adjudicataires  
Nom: ISSKA, Institut Suisse de Spéléologie et Karstologie, rue de la Serre 68, 2300 La Chaux-de-Fonds  
Prix: CHF 88500
4. Autres informations
  - 4.1 Appel d'offres: Publication du 10.01.2025  
Organe de publication: simap.ch
  - 4.2 Date de l'adjudication: 17.12.2024

## COMMUNES



## VALBROYE

## Avis d'appel d'offres - Résumé

N° de la publication simap: 8523-01

### Soumis aux accords internationaux

#### Marché de travaux de constructions

1. Pouvoir adjudicateur
  - 1.1 Nom officiel et adresse du pouvoir adjudicateur
 

Service organisateur/Entité organisatrice  
Commune de Valbroye, Rue du Collège 18, 1523 Granges-près-Marnand, Tél.: +41266685420, E-mail: e.maire@valbroye.ch
  - 1.4 Délai de clôture pour le dépôt des offres  
Date: 07.03.2025 Heure:00:00
  - 1.7 Mode de procédure choisi: Procédure ouverte
2. Objet du marché
  - 2.2 Titre du projet du marché:  
Commune de Valbroye\_Pôle Enfance\_Lot 4
  - 2.5 Description détaillée du projet  
Exécution de façades, de complexe de toiture, ferblanterie et végétalisation de toiture
3. Conditions
  - 3.10 Conditions à l'obtention du dossier d'appel d'offres  
Déclaration d'acquisition du dossier d'appel d'offre souhaitée jusqu'au: 07.03.2025  
Prix: CHF 0.00
  - 3.13 Obtention du dossier d'appel d'offres  
sous www.simap.ch  
Dossier disponible à partir du: 23.12.2024 jusqu'au 07.03.2025



## Avis d'appel d'offres - Résumé

N° de la publication simap: 8519-01

### Soumis aux accords internationaux

#### Marché de fournitures

1. Pouvoir adjudicateur
  - 1.1 Nom officiel et adresse du pouvoir adjudicateur
 

Service d'achat/Entité adjudicatrice  
Ville de Nyon - Service d'architecture

Service organisateur/Entité organisatrice  
architecum sàrl, Rue du Pont 27, 1820 Montreux, Tél.: +41216614343,  
E-mail: ecv.nyon@architecum.ch
  - 1.4 Délai de clôture pour le dépôt des offres  
Date: 31.01.2025 Heure:12:00
  - 1.7 Mode de procédure choisi: Procédure ouverte
2. Objet du marché
  - 2.1 Genre du marché de fournitures: Prestations de construction
  - 2.2 Titre du projet du marché:  
P2023-109 rénovation école du centre-ville à Nyon - CFC 901
  - 2.5 Description détaillée des produits  
Fourniture de mobilier scolaire et polyvalent Lots: - Lot 1 - CFC 901 - mobilier scolaire et polyvalent
3. Conditions
  - 3.10 Conditions à l'obtention du dossier d'appel d'offres  
Déclaration d'acquisition du dossier d'appel d'offre souhaitée jusqu'au: 31.01.2025  
Prix: CHF 0.00
  - 3.13 Obtention du dossier d'appel d'offres  
sous www.simap.ch



## CHAMPVENT

## Avis d'appel d'offres - Résumé

N° de la publication simap: 8610-01

### Non soumis aux accords internationaux

#### Marché de travaux de constructions

1. Pouvoir adjudicateur
  - 1.1 Nom officiel et adresse du pouvoir adjudicateur
 

Service d'achat/Entité adjudicatrice  
Commune de Champvent

Service organisateur/Entité organisatrice  
Commune de Champvent - Beauverd & Halter Architectes, Le Verneret 13B, 1373 Chavornay, Tél.: +41244228899, E-mail: bh@bh-architectes.ch
  - 1.4 Délai de clôture pour le dépôt des offres  
Date: 04.02.2025 Heure:17:00  
Exigences formelles: L'offre peut également être déposée à Commune de Champvent, Grand'Rue 8, 1443 Champvent, le 4 février 2025 entre 15h00 et 17h00.
  - 1.7 Mode de procédure choisi: Procédure ouverte
2. Objet du marché
  - 2.2 Titre du projet du marché:  
Démolition des bâtiments ECA 147 et 148, Construction d'un complexe communal avec salle polyvalente - 15 Installations sanitaires
  - 2.5 Description détaillée du projet  
Installations sanitaires

3. Conditions
- 3.10 Conditions à l'obtention du dossier d'appel d'offres  
Déclaration d'acquisition du dossier d'appel d'offre souhaitée jusqu'au:  
04.02.2025  
Prix: CHF 0.00
- 3.13 Obtention du dossier d'appel d'offres  
sous [www.simap.ch](http://www.simap.ch)



## Avis d'appel d'offres - Résumé

N° de la publication simap: 8677-01

### Non soumis aux accords internationaux

#### Marché de travaux de constructions

1. Pouvoir adjudicateur
- 1.1 Nom officiel et adresse du pouvoir adjudicateur  
*Service d'achat/Entité adjudicatrice*  
ville d'Ecublens - service des travaux publics et de l'environnement  
*Service organisateur/Entité organisatrice*  
ville d'Ecublens-service des travaux publics et de l'environnement,  
Chemin des Esserts 5, 1024 Ecublens, Tél.: +41216956015, E-mail:  
[travaux@ecublens.ch](mailto:travaux@ecublens.ch), <https://www.ecublens.ch>
- 1.4 Délai de clôture pour le dépôt des offres  
Date: 31.01.2025 Heure:15:00
- 1.7 Mode de procédure choisi: Procédure ouverte
2. Objet du marché
- 2.2 Titre du projet du marché:  
Ecublens-Stade du Crosset - Transformation du terrain de football en synthétique
- 2.5 Description détaillée du projet  
Transformation du terrain de football B en synthétique
3. Conditions
- 3.10 Conditions à l'obtention du dossier d'appel d'offres  
Déclaration d'acquisition du dossier d'appel d'offre souhaitée jusqu'au:  
31.01.2025  
Prix: CHF 0.00
- 3.13 Obtention du dossier d'appel d'offres  
sous [www.simap.ch](http://www.simap.ch)  
Dossier disponible à partir du: 21.12.2024 jusqu'au 31.01.2025



**FOUNEX**

## Avis d'appel d'offres - Résumé

N° de la publication simap: 8307-02

### Non soumis aux accords internationaux

#### Marché de travaux de constructions

1. Pouvoir adjudicateur
- 1.1 Nom officiel et adresse du pouvoir adjudicateur  
*Service d'achat/Entité adjudicatrice*  
Commune de Founex (Bernard Schenk SA)  
*Service organisateur/Entité organisatrice*  
Commune de Founex (Bernard Schenk SA), Rte de Châtaigneriaz 2, 1297  
Founex, Tél.: +41229608880, E-mail: [greffe@founex.ch](mailto:greffe@founex.ch), <https://www.founex.ch>

- 1.4 Délai de clôture pour le dépôt des offres  
Date: 31.01.2025 Heure:11:00
- 1.7 Mode de procédure choisi: Procédure ouverte
2. Objet du marché
- 2.2 Titre du projet du marché:  
Réfection de la chaussée Grand'Rue – Route des Soufflettes
- 2.5 Description détaillée du projet  
Les objectifs principaux du projet sont les suivants: - Réfection de la Grand-Rue et de la route des Soufflettes. - Mise en conformité de la traversée piétonne et du parking en amont. - Modernisation des éclairages selon les normes en vigueur. - Mise à jour des réseaux secs et humides pour garantir leur pérennité. Le périmètre du projet se situe dans le Cahier des charges.
3. Conditions
- 3.10 Conditions à l'obtention du dossier d'appel d'offres  
Déclaration d'acquisition du dossier d'appel d'offre souhaitée jusqu'au:  
31.01.2025  
Prix: CHF 0.00
- 3.13 Obtention du dossier d'appel d'offres  
sous [www.simap.ch](http://www.simap.ch)



**CHAMPVENT**

## Avis d'appel d'offres - Résumé

N° de la publication simap: 8584-01

### Non soumis aux accords internationaux

#### Marché de travaux de constructions

1. Pouvoir adjudicateur
- 1.1 Nom officiel et adresse du pouvoir adjudicateur  
*Service d'achat/Entité adjudicatrice*  
Commune de Champvent  
*Service organisateur/Entité organisatrice*  
Commune de Champvent - Beauverd & Halter Architectes, Le Verneret  
13B, 1373 Chavornay, Tél.: +41244228899, E-mail: [bh@bh-architectes.ch](mailto:bh@bh-architectes.ch)
- 1.4 Délai de clôture pour le dépôt des offres  
Date: 04.02.2025 Heure:17:00  
Exigences formelles: L'offre peut également être déposée à Commune de Champvent, Grand'Rue 8, 1443 Champvent, le 4 février 2025 entre 15h00 et 17h00.
- 1.7 Mode de procédure choisi: Procédure ouverte
2. Objet du marché
- 2.2 Titre du projet du marché:  
Démolition des bâtiments ECA 147 et 148, Construction d'un complexe communal avec salle polyvalente - 14 Installations ventilation
- 2.5 Description détaillée du projet  
Installations ventilation
3. Conditions
- 3.10 Conditions à l'obtention du dossier d'appel d'offres  
Déclaration d'acquisition du dossier d'appel d'offre souhaitée jusqu'au:  
04.02.2025  
Prix: CHF 0.00
- 3.13 Obtention du dossier d'appel d'offres  
sous [www.simap.ch](http://www.simap.ch)

Le lien direct avec les administrations cantonales,  
communales et les milieux économiques

Renseignements et conseils:  
Rue du Marais 17 | CP 99 | 1020 Renens VD 1  
021 317 51 70 | [faopub@pcl.ch](mailto:faopub@pcl.ch)



**JONGNY****Avis d'appel d'offres - Résumé**

N° de la publication simap: 8595-01

**Non soumis aux accords internationaux****Marché de travaux de constructions**

1. *Pouvoir adjudicateur*
  - 1.1 *Nom officiel et adresse du pouvoir adjudicateur*  
Service d'achat/Entité adjudicatrice  
Commune de Jongny  
Service organisateur/Entité organisatrice  
F-Partenaires SA, Route de Chavannes 9, 1007 Lausanne,  
Tél.: +41223546000, E-mail: info@f-partenaires.ch
  - 1.4 *Délai de clôture pour le dépôt des offres*  
Date: 07.03.2025 Heure: 11:00  
Exigences formelles: L'offre doit parvenir au plus tard dans le délai.  
Le cachet postal ne fait pas foi
  - 1.7 *Mode de procédure choisi*: Procédure ouverte
2. *Objet du marché*
  - 2.2 *Titre du projet du marché*:  
Pavillons scolaires provisoires à Jongny
  - 2.5 *Description détaillée du projet*  
Réalisation complète d'un bâtiment scolaire modulaire métallique, en location, sur le site de l'établissement scolaire de Jongny, d'environ 768 m<sup>2</sup>, composés de 3 niveaux de 260 m<sup>2</sup> environ
3. *Conditions*
  - 3.10 *Conditions à l'obtention du dossier d'appel d'offres*  
Déclaration d'acquisition du dossier d'appel d'offre souhaitée jusqu'au: 07.03.2025  
Prix: CHF 0.00
  - 3.13 *Obtention du dossier d'appel d'offres*  
sous www.simap.ch

**CHAMPVENT****Avis d'appel d'offres - Résumé**

N° de la publication simap: 8567-01

**Non soumis aux accords internationaux****Marché de travaux de constructions**

1. *Pouvoir adjudicateur*
  - 1.1 *Nom officiel et adresse du pouvoir adjudicateur*  
Service d'achat/Entité adjudicatrice  
Commune de Champvent  
Service organisateur/Entité organisatrice  
Commune de Champvent - Beauverd & Halter Architectes, Le Verneret 13B, 1373 Chavornay, Tél.: +41244228899, E-mail: bh@bh-architectes.ch
  - 1.4 *Délai de clôture pour le dépôt des offres*  
Date: 04.02.2025 Heure: 17:00  
Exigences formelles: L'offre peut également être déposée à Commune de Champvent, Grand'Rue 8, 1443 Champvent, le 4 février 2025 entre 15h00 et 17h00.
  - 1.7 *Mode de procédure choisi*: Procédure ouverte
2. *Objet du marché*
  - 2.2 *Titre du projet du marché*:  
Démolition des bâtiments ECA 147 et 148, Construction d'un complexe communal avec salle polyvalente - 13 installations chauffage

- 2.5 *Description détaillée du projet*  
Installations chauffage
3. *Conditions*
  - 3.10 *Conditions à l'obtention du dossier d'appel d'offres*  
Déclaration d'acquisition du dossier d'appel d'offre souhaitée jusqu'au: 04.02.2025  
Prix: CHF 0.00
  - 3.13 *Obtention du dossier d'appel d'offres*  
sous www.simap.ch

**OLLON****Avis d'appel d'offres - Résumé**

N° de la publication simap: 8325-01

**Non soumis aux accords internationaux****Marché de travaux de constructions**

1. *Pouvoir adjudicateur*
  - 1.1 *Nom officiel et adresse du pouvoir adjudicateur*  
Service d'achat/Entité adjudicatrice  
Commune d'Ollon - Service des travaux  
Service organisateur/Entité organisatrice  
Commune d'Ollon - Service des travaux, à l'intention de Service technique, Place du Cotterd 1, 1867 Ollon, Tél.: +41244990135, E-mail: travaux@ollon.ch
  - 1.4 *Délai de clôture pour le dépôt des offres*  
Date: 10.02.2025 Heure: 00:00
  - 1.7 *Mode de procédure choisi*: Procédure ouverte
2. *Objet du marché*
  - 2.2 *Titre du projet du marché*:  
Villars, route des Layeux - Réseau de chauffage à distance et réaménagement de la route
  - 2.5 *Description détaillée du projet*  
Travaux de génie civil pour le réaménagement de la route des Layeux (L=env. 320 m), l'extension du réseau de chauffage à distance et de réseaux tiers (L=env. 800 m).
3. *Conditions*
  - 3.10 *Conditions à l'obtention du dossier d'appel d'offres*  
Déclaration d'acquisition du dossier d'appel d'offre souhaitée jusqu'au: 10.02.2025  
Prix: CHF 0.00
  - 3.13 *Obtention du dossier d'appel d'offres*  
sous www.simap.ch  
Dossier disponible à partir du: 19.12.2024 jusqu'au 10.02.2025

**Ville de Lausanne****Avis d'appel d'offres - Résumé**

N° de la publication simap: 8466-01

**Non soumis aux accords internationaux****Marché de services**

1. *Pouvoir adjudicateur*
  - 1.1 *Nom officiel et adresse du pouvoir adjudicateur*  
Service d'achat/Entité adjudicatrice  
Ville de Lausanne - SIL - Service patrimoine (PAT)  
Service organisateur/Entité organisatrice  
Ville de Lausanne - SIL - Service patrimoine (PAT), à l'intention de Jamel Tagourti, Chemin de Pierre-de Plan 4, 1005 Lausanne, Tél.: +41795270979, E-mail: jamel.Tagourti@lausanne.ch

- 1.4 *Délai de clôture pour le dépôt des offres*  
Date: 23.01.2025 Heure:11:00
- 1.7 *Mode de procédure choisi:* Procédure ouverte
- 2. *Objet du marché*
- 2.1 *Genre du marché de services:* Autres services
- 2.2 *Titre du projet du marché:*  
Mandat d'étude pour travaux extension chauffage à distance
- 2.5 *Objet et étendue du marché*  
Le mandat attribué dans le cadre de la présente procédure concerne, dans la limite des cré-dits consentis, les prestations pour la réalisation d'une étude afin de créer les extensions du réseau CAD: - Harpe-Gramont ceinture nord rue de Fontenailles, Grammonts - Passage FLP ceinture nord sur chemin du Funiculaire - Passage François-Louis-Bocion jusqu'au début de l'avenue Frédéric-César-de La Harpe. - Ouchy-Jordils, étape 1 ceinture sud. D'autres services de la ville, tels que l'eau, l'électricité et SPADOM, se joignent à ce mandat. Leurs prestations sont détaillées dans l'appel d'offre.
- 3. *Conditions*
- 3.10 *Conditions à l'obtention du dossier d'appel d'offres*  
Déclaration d'acquisition du dossier d'appel d'offre souhaitée jusqu'au: 23.01.2025  
Prix: CHF 0.00
- 3.13 *Obtention du dossier d'appel d'offres*  
sous [www.simap.ch](http://www.simap.ch)

## AUTRES ENTITÉS ADJUDICATRICES



### Avis d'appel d'offres - Résumé

N° de la publication simap: 8579-01

#### Soumis aux accords internationaux

#### Marché de travaux de constructions

- 1. *Pouvoir adjudicateur*
- 1.1 *Nom officiel et adresse du pouvoir adjudicateur*  
*Service d'achat/Entité adjudicatrice*  
TRAVYS SA  
*Service organisateur/Entité organisatrice*  
TRAVYS SA, à l'intention de Ricardo Simões, Quai de la Thièle 32, 1401 Yverdon-les-Bains, Tél.: +41244241071, E-mail: [r.simoes@travys.ch](mailto:r.simoes@travys.ch), <https://travys.ch>
- 1.4 *Délai de clôture pour le dépôt des offres*  
Date: 03.03.2025 Heure:11:00  
Exigences formelles: selon les indications dans les documents de l'appel d'offres
- 1.7 *Mode de procédure choisi:* Procédure ouverte
- 2. *Objet du marché*
- 2.1 *Genre du marché de travaux de construction:*
- 2.2 *Titre du projet du marché:*  
Renouvellement de la Gare de Le Lieu LHand – Génie civil travaux principaux
- 2.5 *Description détaillée du projet*  
Selon indications dans B2\_Règlement d'appel d'offres
- 3. *Conditions*
- 3.10 *Conditions à l'obtention du dossier d'appel d'offres*  
Déclaration d'acquisition du dossier d'appel d'offre souhaitée jusqu'au: 03.03.2025  
Prix: CHF 0.00
- 3.13 *Obtention du dossier d'appel d'offres*  
sous [www.simap.ch](http://www.simap.ch)  
Dossier disponible à partir du: 20.12.2024 jusqu'au 03.03.2025



### Avis d'appel d'offres - Résumé

N° de la publication simap: 5963-02

#### Soumis aux accords internationaux

#### Marché de travaux de constructions

- 1. *Pouvoir adjudicateur*
- 1.1 *Nom officiel et adresse du pouvoir adjudicateur*  
*Service d'achat/Entité adjudicatrice*  
TRAVYS SA  
*Service organisateur/Entité organisatrice*  
TRAVYS SA, à l'intention de Marc Vonlanthen, Quai de la Thièle 32, 1401 Yverdon-les-Bains, Tél.: +41244241071, E-mail: [oc-projet@travys.ch](mailto:oc-projet@travys.ch), <https://travys.ch>
- 1.4 *Délai de clôture pour le dépôt des offres*  
Date: 07.03.2025 Heure:11:00  
Exigences formelles: Selon conditions du cahier des charges de l'appel d'offres et des directives administratives. La date de remise des offres a été reportée de 4 semaines, afin de permettre aux éventuels soumissionnaires une remise d'offres de qualité.
- 1.7 *Mode de procédure choisi:* Procédure ouverte
- 2. *Objet du marché*
- 2.2 *Titre du projet du marché:*  
TRAVYS - Ligne Orbe-Chavornay - LOT 5 - Travaux plateforme ferroviaire / voie / LC / câbles / BT sur l'entier du tronçon entre Chavornay et Orbe, y compris les ouvrages d'art et les gares/haltes
- 2.5 *Description détaillée du projet*  
Ce lot comprend des travaux de natures différentes: des ouvrages de génie civil, comme le tunnel Grand-Pont (agrandissement de la voûte existante sur 10 mètres), le renforcement du pont St-Eloi, les murs de soutènement de la halte de St-Eloi réalisés à l'abri de parois provisoires et les gares/haltes avec leurs murs de quai. Ces ouvrages ne représentent pas un linéaire important du tracé. L'infrastructure et la superstructure ferroviaires seront réalisées sur l'entier du tracé, soit sur plus de 4 kilomètres de la voie principale, entre les ouvrages mais également à l'endroit de ceux-ci. Ces travaux comprennent notamment la pose des voies et des appareils de voies, les fondations des socles et les mâts LC/IS, les fondations du futur local IS, la ligne de contact, tous les travaux de câbles (y compris chambres et tubes spécifiques) sur le tracé en gares et haltes, ainsi que des projets d'exécution et la coordination inter domaines. Il est précisé que les installations de sécurité (IS) ne sont pas incluses dans ce lot, elles font l'objet d'un marché séparé. Cependant, la coordination devra bien évidemment, intégrer l'installation des IS. Ces travaux sont prévus de l'été 2025 à mi-2027.
- 3. *Conditions*
- 3.10 *Conditions à l'obtention du dossier d'appel d'offres*  
Déclaration d'acquisition du dossier d'appel d'offre souhaitée jusqu'au: 07.03.2025  
Prix: CHF 0.00
- 3.13 *Obtention du dossier d'appel d'offres*  
sous [www.simap.ch](http://www.simap.ch)  
Dossier disponible à partir du: 01.11.2024 jusqu'au 08.02.2025

Pas encore abonné à la **FAO**?  
Scannez pour découvrir.



Instantanément connecté



## Avis d'appel d'offres - Résumé

N° de la publication simap: 8494-01

### Soumis aux accords internationaux

#### Marché de services

1. Pouvoir adjudicateur
    - 1.1 Nom officiel et adresse du pouvoir adjudicateur
 

Service d'achat/Entité adjudicatrice  
TRAVYS SA

Service organisateur/Entité organisatrice  
TRAVYS SA, Département des finances, à l'intention de M. Frédéric Ryser, Quai de la Thièle 32, 1400 Yverdon-les-Bains, Tél.: +41244241070, E-mail: f.ryser@travys.ch
    - 1.4 Délai de clôture pour le dépôt des offres  
Date: 24.02.2025 Heure: 11:00
    - 1.7 Mode de procédure choisi: Procédure ouverte
  2. Objet du marché
    - 2.1 Genre du marché de services: Autres services
- Remplacement d'un système ERP
- 2.5 Objet et étendue du marché  
Selon le cahier des charges administratives
  3. Conditions
  - 3.10 Conditions à l'obtention du dossier d'appel d'offres  
Déclaration d'acquisition du dossier d'appel d'offre souhaitée jusqu'au: 24.02.2025  
Prix: CHF 0.00
  - 3.13 Obtention du dossier d'appel d'offres  
sous [www.simap.ch](http://www.simap.ch)  
Dossier disponible à partir du: 19.12.2024 jusqu'au 24.02.2025



## Avis d'appel d'offres - Résumé

N° de la publication simap: 8381-01

### Soumis aux accords internationaux

#### Marché de fournitures

1. Pouvoir adjudicateur
  - 1.1 Nom officiel et adresse du pouvoir adjudicateur
 

Service d'achat/Entité adjudicatrice  
Spontis SA

Service organisateur/Entité organisatrice  
Spontis SA, à l'intention de Adrien Meys, Route de la Plaine 43, 1580 Avenches, Tél.: +41588562038, E-mail: adrien.meys@spontis.ch, <https://www.spontis.ch>
  - 1.4 Délai de clôture pour le dépôt des offres  
Date: 05.03.2025 Heure: 11:00  
Exigences formelles: Selon dossier d'appel d'offres
  - 1.7 Mode de procédure choisi: Procédure ouverte
2. Objet du marché
  - 2.1 Genre du marché de fournitures: Achat

- 2.2 Titre du projet du marché:  
Transformateurs de distribution MT / BT - Yverdon-les-Bains Energies
- 2.5 Description détaillée des produits  
Marché d'achat de fournitures de transformateurs de distribution MT / BT avec une livraison en 2025 et une seconde en 2026. Descriptif du produit: Transformateurs triphasés de distribution de type sec et de type immergés dans l'huile, 50 Hz, de 50 à 2'500 kVA, de tension la plus élevée pour le matériel ne dépassant pas 36 kV pour service continu à l'intérieur ou à l'extérieur Lots:
  - Lot 1 - Transformateurs de distribution MT / BT à bain d'huile 400 et 630 kVA
  - Lot 2 - Transformateurs de distribution MT / BT à bain d'huile 1'000 et 1'250 kVA
  - Lot 3 - Transformateurs de distribution MT / BT sec 250 kVA
  - Lot 4 - Transformateurs de distribution MT / BT sec 630 kVA
  - Lot 5 - Transformateurs de distribution MT / BT sec 1'000 kVA
3. Conditions
- 3.10 Conditions à l'obtention du dossier d'appel d'offres  
Déclaration d'acquisition du dossier d'appel d'offre souhaitée jusqu'au: 05.03.2025  
Prix: CHF 0.00
- 3.13 Obtention du dossier d'appel d'offres  
Dossier disponible à partir du: 06.01.2025 jusqu'au 14.02.2025  
Autres informations pour l'obtention du dossier d'appel d'offres: Selon dossier d'appel d'offres

## Avis d'appel d'offres - Résumé

N° de la publication simap: 8607-01

### Soumis aux accords internationaux

#### Marché de fournitures

1. Pouvoir adjudicateur
  - 1.1 Nom officiel et adresse du pouvoir adjudicateur
 

Service d'achat/Entité adjudicatrice  
Fondation Eben-Hézer

Service organisateur/Entité organisatrice  
Loyco SA, conseils en marchés publics, à l'intention de Loris Valdeperez, Jacques Grosselin 8, 1227 Carouge, Tél.: +41225562326, E-mail: [marches.publics@loyco.ch](mailto:marches.publics@loyco.ch)
  - 1.4 Délai de clôture pour le dépôt des offres  
Date: 30.01.2025 Heure: 11:00  
Exigences formelles: Seules les offres arrivées dans le délai fixé, complètes, datées et signées seront prises en considération. Le cachet postal ne fait pas foi. Les offres reçues après le délai fixé ou incomplètes seront exclues de la procédure.
  - 1.7 Mode de procédure choisi: Procédure ouverte
2. Objet du marché
  - 2.1 Genre du marché de fournitures:
  - 2.2 Titre du projet du marché:  
Renouvellement du parc d'imprimantes
- 2.5 Description détaillée des produits  
La Fondation Eben-Hézer regroupe trois entités: Eben-Hézer Lausanne, la Cité du Genévrier et le Pôle Grand Âge. Elle accueille 800 bénéficiaires et emploie près de 1350 collaborateurs. Le département Systèmes d'information, ci-après «SI», organise un appel d'offres afin de renouveler l'ensemble de son parc d'imprimantes, une grande majorité de celui-ci étant régi par des contrats de location se terminant au 31 mai 2025. Les quelques machines propriétés de la Fondation seront également remplacées dans le cadre de ce projet afin d'harmoniser la gestion du parc pour les prochaines années. Le parc actuel comprend 153 imprimantes qui devront être opérationnelles pour le 14 mai 2025 au plus tard. Les prestations à fournir sont décrites dans le cahier des charges joint à la présente documentation. Le contrat sera conclu pour une durée de 5 ans. Le marché comporte une tranche ferme et une tranche optionnelle.
3. Conditions
- 3.10 Conditions à l'obtention du dossier d'appel d'offres  
Déclaration d'acquisition du dossier d'appel d'offre souhaitée jusqu'au: 30.01.2025  
Prix: CHF 0.00
- 3.13 Obtention du dossier d'appel d'offres  
sous [www.simap.ch](http://www.simap.ch)  
Dossier disponible à partir du: 20.12.2024 jusqu'au 30.01.2025



## Adjudication

N° de la publication simap: 8568-01

### Soumis aux accords internationaux

#### Marché de travaux de constructions

1. *Pouvoir adjudicateur*
  - 1.1 *Nom officiel et adresse du pouvoir adjudicateur*  
*Service d'achat/Entité adjudicatrice*  
 Transports publics de la région lausannoise sa  
*Service organisateur/Entité organisatrice*  
 Transports publics de la région lausannoise sa, Chemin du Closel 15,  
 1020 Renens, Tél.: +41216210111, E-mail: marchespublics@t-l.ch
  - 1.2 *Genre de pouvoir adjudicateur:*  
 Autres collectivités assumant des tâches communales
  - 1.3 *Mode de procédure choisi:* Procédure de gré à gré
2. *Objet du marché*
  - 2.1 *Titre du projet du marché:*  
 MP 2024.05.710 – Tour mobile de reprofilage des roues
  - 2.2 *Vocabulaire commun des marchés publics*  
 CPV: 34940000 - Équipement ferroviaire
  3. *Décision d'adjudication*
  - 3.2 *Adjudicataire*  
 Liste des adjudicataires  
 Nom: HEGENSCHIEDT-MFD GmbH, Hegenscheidt-Platz,  
 41812 Erkelenz (DE)  
 Prix: EUR 1528000
  4. *Autres informations*
    - 4.1 *Appel d'offres:* Publication du 10.01.2025  
 Organe de publication: simap.ch
    - 4.2 *Date de l'adjudication:* 03.01.2025

## Adjudication

N° de la publication simap: 8638-01

### Soumis aux accords internationaux

#### Marché de travaux de constructions

1. *Pouvoir adjudicateur*
  - 1.1 *Nom officiel et adresse du pouvoir adjudicateur*  
*Service d'achat/Entité adjudicatrice*  
 Département logistique  
*Service organisateur/Entité organisatrice*  
 HIB- Hôpital Intercantonal de la Broye, Avenue de la Colline 3,  
 1530 Payerne, Tél.: +41266628011, E-mail: info@hibroye.ch, https://  
 hopital-broye.ch
  - 1.2 *Genre de pouvoir adjudicateur:* Autres collectivités assumant des tâches  
 cantonales
  - 1.3 *Mode de procédure choisi:* Procédure de gré à gré

2. *Objet du marché*
  - 2.1 *Titre du projet du marché:*  
 Acquisition d'un système d'information pour les laboratoires de l'HIB en  
 collaboration avec le GHOL et l'EHNv
  - 2.2 *Vocabulaire commun des marchés publics*  
 CPV: 48000000 - Logiciels et systèmes d'information
  3. *Décision d'adjudication*
  - 3.2 *Adjudicataire*  
 Liste des adjudicataires  
 Nom: Clinisys Schweiz AG, Funkstrasse 106, 3084 Wabern  
 Prix: sans indication
  4. *Autres informations*
    - 4.1 *Appel d'offres:* Publication du 10.01.2025  
 Organe de publication: simap.ch
    - 4.2 *Date de l'adjudication:* 19.12.2024

## Adjudication

N° de la publication simap: 8628-01

### Non soumis aux accords internationaux

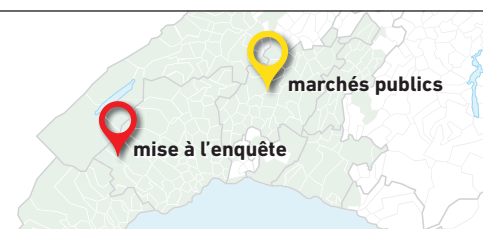
#### Marché de travaux de constructions

1. *Pouvoir adjudicateur*
  - 1.1 *Nom officiel et adresse du pouvoir adjudicateur*  
*Service d'achat/Entité adjudicatrice*  
 SIERA - Service Intercantonal d'Entretien du Réseau Autoroutier  
*Service organisateur/Entité organisatrice*  
 SIERA - Service intercantonal d'entretien du réseau autoroutier, Place de  
 la Riponne 10, 1014 Lausanne, Tél.: +41213167117, E-mail:  
 info@siera.ch, http://www.siera.ch/
  - 1.2 *Genre de pouvoir adjudicateur:*  
 Autres collectivités assumant des tâches cantonales
  - 1.3 *Mode de procédure choisi:* Procédure de gré à gré
2. *Objet du marché*
  - 2.1 *Titre du projet du marché:*  
 Service intercantonal d'entretien du réseau autoroutier - Achat d'agrégats  
 porte-outils
  - 2.2 *Vocabulaire commun des marchés publics*  
 CPV: 34000000 - Équipement de transport et produits auxiliaires pour le  
 transport  
 34143000 - Véhicules de service hivernal  
 34144000 - Véhicules automobiles à usage spécifique
  3. *Décision d'adjudication*
  - 3.2 *Adjudicataire*  
 Liste des adjudicataires  
 Nom: Garage des Vanils Alfons Mooser SA, La Tzintre 1, 1637 Charmey  
 (Gruyère)  
 Prix: CHF 286465
  4. *Autres informations*
    - 4.1 *Appel d'offres:* Publication du 10.01.2025  
 Organe de publication: simap.ch
    - 4.2 *Date de l'adjudication:* 20.12.2024



**www.faovd.ch/alertes**  
**CRÉEZ VOS ALERTES GÉOLOCALISÉES**  
**sur une carte interactive du canton de Vaud!**

service réservé aux abonnés



## COMMUNES



## SULLENS

DEMANDE D'AUTORISATION  
D'ABATTAGE

Conformément à l'art. 15 de la Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager LPrPNP, la Municipalité publie la demande d'abattage qui porte sur les éléments suivants:

**Adresse:** ch. du Verger 9, parcelle n° 447.

**Essence:** 1 pin sylvestre.

**Motif:** pied et cime pourris.

Une arborisation compensatoire sera mise en place par un sorbier des oiseleurs.

Les remarques ou oppositions doivent être déposées à l'administration communale avant le 8 février 2025.

98349

La Municipalité



## ETOY

## AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

## dossier 595/2025 – hors CAMAC

La Municipalité d'Etoy, conformément aux dispositions légales, soumet à l'enquête publique du 11 janvier au 9 février 2025 inclusivement, le projet suivant:

– **constitution de servitudes de passage public en faveur de la Commune d'Etoy, fonds servants parcelles 85.**

Le dossier d'enquête, établi par le bureau Rossier SA, géomètre à Aubonne, est déposé au greffe municipal où il peut être consulté pendant les heures d'ouverture et pendant le délai d'enquête.

Les observations ou oppositions éventuelles peuvent être consignées directement sur la feuille d'enquête ou adressées sous pli recommandé à la Municipalité dans le délai d'enquête.

99181

La Municipalité



## TOLOCHENAZ

DEMANDE D'AUTORISATION  
D'ABATTAGE D'ARBRES PROTEGES

Selon l'art. 15 de la Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager LPrPNP.

Enquête publique du 11 janvier au 9 février 2025.

**Propriétaires:** Commune de Tolochenaz.

**Parcelle N°:** 4.

**Adresse:** ch. du Collège.

**Essences:** 4 platanus occidentalis – platanes.

**Motif:** arbres secs et dangereux.

Le dossier est déposé à l'administration communale, rue du Centre 29, à Tolochenaz où les intéressés peuvent en prendre connaissance durant l'enquête publique.

Consultation du dossier aux heures d'ouverture des bureaux ou sur rendez-vous.

99250



## ORMONT-DESSUS

## AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

La Municipalité de la Commune d'Ormont-Dessus soumet à l'enquête publique du 11 janvier au 10 février 2025 inclus:

conformément à l'article 38 de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC),

– **le plan et le règlement du plan d'affectation d'Isenau**  
– **le rapport 47 OAT et ses annexes sont joints en consultation;**

conformément à l'article 9 de la Loi sur les routes (LRou),

– **le projet routier lié aux servitudes publiques;**

conformément à l'article 24 de la Loi forestière vaudoise (LVLFo),

– **les limites forestières statiques.**

Les pièces relatives à cette enquête sont déposées au bureau technique communal où elles peuvent être consultées pendant les heures d'ouverture et durant le délai imparti. Elles sont également consultables sur le site Internet de la Commune <https://www.ormont-dessus.ch/amenagement/>

Les observations ou oppositions éventuelles doivent être consignées sur la feuille d'enquête ou adressées par pli recommandé à la Municipalité dans le délai d'enquête, administration communale, rue de la Gare 1, 1865 Les Diablerets.

Une séance d'information publique est organisée le 21 janvier 2025 à 19h à la Maison des Congrès Claude Nicollier, ch. des Grandes Isles 7, 1865 Les Diablerets.

99251

La Municipalité



## ORMONT-DESSUS

## AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Conformément à l'article 38 de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), La Municipalité de la Commune d'Ormont-Dessus soumet à l'enquête publique, du 11 janvier au 10 février 2025 inclus,

– **le plan et le règlement du plan d'affectation de la remontée à câble d'Isenau; le rapport 47 OAT et ses annexes sont joints en consultation.**

Les pièces relatives à cette enquête sont déposées au bureau technique communal où elles peuvent être consultées pendant les heures d'ouverture et durant le délai imparti. Elles sont également consultables sur le site Internet de la Commune <https://www.ormont-dessus.ch/amenagement/>

Les observations ou oppositions éventuelles doivent être consignées sur la feuille d'enquête ou adressées par pli recommandé à la Municipalité dans le délai d'enquête, administration communale, rue de la Gare 1, 1865 Les Diablerets.

Une séance d'information publique est organisée le 21 janvier 2025 à 19h à la Maison des Congrès Claude Nicollier, ch. des Grandes Isles 7, 1865 Les Diablerets.

99252

La Municipalité

Décisions du Conseil intercommunal  
susceptible de referendum

## Préavis du CODIR n° 24/05

Dans sa séance du 19 décembre 2024, le Conseil intercommunal du SIGE a décidé

– **d'approuver les conclusions du préavis 24/05 relatif au budget 2025 du SIGE.**

Les conclusions du préavis 24/05 relatif au budget 2025 du SIGE ainsi que ses deux amendements ont été approuvés à l'unanimité par le Conseil intercommunal du SIGE.

En vertu des art. 166 et suivants de la loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP) du 5 octobre 2021, cette décision est susceptible de référendum.

La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité de la commune-siège de l'association, accompagnée d'un exemplaire des listes de signatures, sous la signature d'au moins sept membres du corps électoral constituant le comité, dans les dix jours qui suivent la publication de la décision d'approbation cantonale dans la FAO. La Municipalité de la commune-siège en informe le comité de direction (art. 168 LEDP).

Le texte complet de cette décision peut être consulté auprès de chaque greffe municipal des communes membres ou sur le site internet du SIGE.

**Conseil intercommunal du Service Intercommunal de Gestion (SIGE)**

Le président du CI **Yves Filippozzi** Le secrétaire **Alexander Kundert**

*La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité de la commune-siège de l'association dans un délai de dix jours qui suit la publication dans la FAO (art. 168 al. 1 LEDP) ou l'affichage dans le cas de l'article 167, alinéa 4. La Municipalité de la commune-siège de l'association en informe le CODIR. Si la demande de référendum satisfait aux exigences, la Municipalité de la commune-siège scelle les listes, autorise la récolte de signatures. Les listes de signatures doivent être déposées auprès des Municipalités des communes associées dans les trente jours qui suivent l'autorisation de récolte. Enfin, si le délai référendaire court durant les jours de Noël, de Nouvel An ou de Pâques, il est prolongé de 5 jours. Si ce délai court pendant la période allant du 15 juillet au 15 août, il est prolongé de 10 jours (art. 164 al. 1 et 134 al. 2 et 3 par analogie).*

99287



**Décisions du Conseil intercommunal susceptible de referendum**

**Préavis du CODIR n° 24/06**

Dans sa séance du 19 décembre 2024, le Conseil intercommunal du SIGE a décidé

- **d'approuver les conclusions du préavis 24/06 relatif au crédit cadre 2025 pour le renouvellement des infrastructures eau potable.**

Les conclusions du préavis 24/06 relatif au crédit cadre 2025 pour le renouvellement des infrastructures eau potable ont été approuvées à l'unanimité par le Conseil intercommunal du SIGE.

En vertu des art. 166 et suivants de la loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP) du 5 octobre 2021, cette décision est susceptible de référendum.

La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité de la commune-siège de l'association, accompagnée d'un exemplaire des listes de signatures, sous la signature d'au moins sept membres du corps électoral constituant le comité, dans les dix jours qui suivent la publication de la décision d'approbation cantonale dans la FAO. La Municipalité de la commune-siège en informe le Comité de direction (art. 168 LEDP).

Le texte complet de cette décision peut être consulté auprès de chaque greffe municipal des communes membres ou sur le site internet du SIGE.

**Conseil intercommunal du Service Intercommunal de Gestion (SIGE)**

Le président du CI **Yves Filippozzi** Le secrétaire **Alexander Kundert**

*La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité de la commune-siège de l'association dans un délai de dix jours qui suit la publication dans la FAO (art. 168 al. 1 LEDP) ou l'affichage dans le cas de l'article 167, alinéa 4. La Municipalité de la commune-siège de l'association en informe le CODIR. Si la demande de référendum satisfait aux exigences, la Municipalité de la commune-siège scelle les listes, autorise la récolte de signatures. Les listes de signatures doivent être déposées auprès des Municipalités des communes associées dans les trente jours qui suivent l'autorisation de récolte. Enfin, si le délai référendaire court durant les jours de Noël, de Nouvel An ou de Pâques, il est prolongé de 5 jours. Si ce délai court pendant la période allant du 15 juillet au 15 août, il est prolongé de 10 jours (art. 164 al. 1 et 134 al. 2 et 3 par analogie).*

99288



**Décisions du Conseil intercommunal susceptible de referendum**

**Préavis du CODIR n° 24/06**

Dans sa séance du 19 décembre 2024, le Conseil intercommunal du SIGE a décidé

- **d'approuver les conclusions du préavis 24/07 relatif au crédit cadre 2025 pour le renouvellement des infrastructures assainissement.**

Les conclusions du préavis 24/07 relatif au crédit cadre 2025 pour le renouvellement des infrastructures assainissement ainsi que son amendement ont été approuvés à l'unanimité par le Conseil intercommunal du SIGE.

En vertu des art. 166 et suivants de la loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP) du 5 octobre 2021, cette décision est susceptible de référendum.

La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité de la commune-siège de l'association, accompagnée d'un exemplaire des listes de signatures, sous la signature d'au moins sept membres du corps électoral constituant le comité, dans les dix jours qui suivent la publication de la décision d'approbation cantonale dans la FAO. La Municipalité de la commune-siège en informe le Comité de direction (art. 168 LEDP).

Le texte complet de cette décision peut être consulté auprès de chaque greffe municipal des communes membres ou sur le site internet du SIGE.

**Conseil intercommunal du Service Intercommunal de Gestion (SIGE)**

Le président du CI **Yves Filippozzi** Le secrétaire **Alexander Kundert**

*La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité de la commune-siège de l'association dans un délai de dix jours qui suit la publication dans la FAO (art. 168 al. 1 LEDP) ou l'affichage dans le cas de l'article 167, alinéa 4. La Municipalité de la commune-siège de l'association en informe le CODIR. Si la demande de référendum satisfait aux exigences, la Municipalité de la commune-siège scelle les listes, autorise la récolte de signatures. Les listes de signatures doivent être déposées auprès des Municipalités des communes associées dans les trente jours qui suivent l'autorisation de récolte. Enfin, si le délai référendaire court durant les jours de Noël, de Nouvel An ou de Pâques, il est prolongé de 5 jours. Si ce délai court pendant la période allant du 15 juillet au 15 août, il est prolongé de 10 jours (art. 164 al. 1 et 134 al. 2 et 3 par analogie).*

99289



**YVONAND**

**AVIS D'ENQUETE**

Conformément aux dispositions légales en vigueur, la Municipalité d'Yvonand soumet à l'enquête publique du 11 janvier au 10 février 2025:

- **le règlement communal sur la zone réservée.**

Le rapport explicatif selon l'art. 47 OAT et l'examen préalable de la Direction générale du territoire et du logement sont disponibles pour consultation.

Le dossier est affiché au pilier public à l'administration communale, av. du Temple 8 à Yvonand et sur le site internet de la Commune où il peut être consulté librement durant le délai d'enquête.

Les observations ou oppositions éventuelles doivent impérativement être adressées par écrit à la Municipalité avant l'échéance du délai d'enquête.

99311

**La greffe municipale**





**MOLLENS**

**VEHICULE ABANDONNE**

En application des dispositions légales en la matière et conformément à l'article 26a de la loi vaudoise sur la circulation routière, un délai de 30 jours est imparti au détenteur du véhicule cité ci-dessous pour en prendre possession au Dépannage Automobile La Côte à Burtigny:

- **voiture de marque Mazda, modèle Mazda 2, de couleur noire, sans plaques.**

Passé ce délai, ce véhicule sera vendu ou détruit, selon son état.

99322

La Municipalité



**ROMAINMOTIER-ENVY**

**Révision du plan d'affectation communal (PACom)**

Afin de se mettre en conformité avec la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) et le plan directeur cantonal (PDCn), la Municipalité de Romainmôtier-Envy soumet à l'enquête publique complémentaire la révision de son plan d'affectation communal (PACom) conformément à l'article 38 de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC) pendant la période s'étendant du 10 janvier au 10 février 2025 inclus.

Les documents soumis à cette seconde enquête publique dite «complémentaire» sont:

- le plan d'affectation communal (PACom)
- le règlement du plan d'affectation communal (RPACom)
- la planche contenant le plan de détail «zone centrale 15 LAT – A», le plan des toitures et le plan fixant les limites des constructions des routes.

La Municipalité met en consultation durant le même délai le rapport explicatif (selon l'article 47 OAT) et ses annexes.

Le dossier est déposé au greffe municipal où il peut être consulté durant les heures d'ouverture du bureau (lundi de 18h à 19h, mercredi de 9h à 11h, jeudi de 14h à 17h).

L'ensemble du dossier est également disponible sur le site internet de la commune: [www.romainmotier.ch/pacom](http://www.romainmotier.ch/pacom) (ou via le code QR ci-après).



Les oppositions et les observations liées au projet sont déposées par écrit au greffe municipal ou envoyées à son adresse sous pli recommandé durant le délai d'enquête.

99325

La Municipalité

Régie publicitaire et gestion des abonnements pour la **Feuille des avis officiels**



Rue du Marais 17 | CP 99 | 1020 Renens VD 1  
Tél. 021 317 51 72 | [regiepub@pcl.ch](mailto:regiepub@pcl.ch)



fao | feuille des avis officiels

RETROUVEZ  
LE MAGAZINE  
DE LA **FAO**  
EN LIGNE SUR  
[www.mag.faovd.ch](http://www.mag.faovd.ch)



Le système médicosocial vaudois se prépare à cette réalité: en 2040, les seniors seront deux fois plus nombreux, mais aussi en meilleure forme. Leurs besoins en logement et en soins changent. Focus sur ce futur qui prend forme aujourd'hui déjà.



*Soyez désormais à la page en 1 clic*

# TOUT IMMO



Mazout - Carburants - Lubrifiants  
Stations-services

info@simondsa.ch  
www.simondsa.ch  
Tél. 021 706 25 80  
Fax 021 706 25 85  
Appel gratuit 0800 80 25 80

## Chiffelle immobilier

Estimation-vente, Chexbres  
021 946 46 03  
www.chiffelle.immobilier.ch

## RILSA

REGIE IMMOBILIERE  
GERANCE  
ADMINISTRATION PPE - PROMOTION  
+41 21 321 52 14 info@rilsa.ch

## Micki's English School

Cours d'anglais  
mercredis 8h-12h  
Enfants 2½-6½ ans  
Av. Général-Guisan 18 – 1009 Pully  
021 729 41 67  
www.mickis-english-school.ch

### Demande d'autorisation préalable d'implantation (A), permis de construire (P), mise à l'enquête complémentaire (C) et avis rectificatif (R)

**N° FAO:** M = Demande de compétence communale (Municipalité)  
ME = Demande de compétence communale (Municipalité), nécessitant une ou plusieurs autorisations spéciales cantonales (Etat)

**Délais de parution:** édition du mardi: mercredi 17 h 00 - édition du vendredi: lundi 17 h 00

Districts N° CAMAC	Communes	Lieux-dits ou rues	Coord. géogr. N° parcelle N° ECA - N° NRA
<b>AIGLE</b> 237671	Noville <b>P-8-3-1-2025-ME</b>	Ruelle du Grammont 2	2558525/1136735 Parc. 15 ECA 569
237073	Ormont-Dessus <b>P-11-3-1-2025-ME</b>	"Au Rocher" Ch. des Rochers d'en Bas 13	2575330/1134520 Parc. 6405 ECA 176 NRA 4
229390	Rennaz <b>P-12-3-1-2025-ME</b>	Pré-de-la-Croix 11	2560229/1137110 Parc. 401 ECA 383,416,B36,316
238292	Yvorne <b>A-15-3-2-2025-ME</b>	"Sous Châble Rouge" Rte Cantonale 780	2561920/1132430 Parc. 134
238309	Yvorne <b>P-15-3-1-2025-ME</b>	Clos de l'Abbaye / Grandes Tanières	2562400/1131820 Parc. 1890
228626	Yvorne <b>P-15-3-3-2025-ME</b>	"Planches de la Croix" Aire autoroutière Le Chablais Ouest	2560833/1131963 Parc. 447
<b>BROYE-VULLY</b> 236240	Lucens <b>P-204-3-1-2025-ME</b>	Ruelle de l'Helvétia 6, 1522 Lucens	2554185/1173405 Parc. 92 ECA 477 NRA 4
237770	Vucherens <b>C-221-3-1-2025-ME</b> <b>P-221-91-1-2023-ME</b>	Rte de Moudon 11 et 11a	2549665/1164582 Parc. 95 ECA 4 NRA 6
<b>GROS-DE-VAUD</b> 238318	Bettens <b>P-46-3-1-2025-ME</b>	"La Plantaz, Les Loyettes" Rte de Boussens 14	2534030/1163963 Parc. 695
237507	Cugy (Vaud) <b>P-83-3-1-2025-ME</b>	Ch. de la Corniche 19	2538483/1161250 Parc. 367 ECA 334

**DÉLAI D'INTERVENTION OU D'OPPOSITION: 30 JOURS DÈS LE LENDEMAIN DE LA PRÉSENTE PUBLICATION**

Les plans sont déposés au greffe communal ou à la Direction des travaux de la commune intéressée où ils peuvent être consultés.

En application de l'article 109 de la **loi du 4 décembre 1985 sur l'aménagement du territoire et les constructions** et de l'**article 72 de son règlement d'application**, les Municipalités des communes désignées ci-dessous soumettent à l'enquête publique les projets suivants, déposés conformément à la loi.

Les avis d'enquête publique peuvent également être consultés sur le site Internet de la Centrale des autorisations CAMAC ([www.camac.vd.ch](http://www.camac.vd.ch)). Ce site renseigne également le public sur la localisation géographique du projet ainsi que son état d'avancement.

**TARIFS D'INSERTIONS: (TVA incluse)** Fr. 195.– forfait par travaux inférieurs ou égal à Fr. 20 000.–  
Fr. 265.– forfait pour travaux supérieurs à Fr. 20 000.– ou non déclaré.

Propriétaire Promettant-acquéreur (PA) Droit distinct et permanent (DDP)	Auteur des plans	Description de l'ouvrage. Nature des travaux. Dérogations requises. Construction hors zone à bâtir. Défrichage. Degrés de sensibilité au bruit. Rapport d'impact sur l'environnement.
VULLIEMIN LUDOVIC 1814 LATOUR-DE-PEILZ GUIOT ANNE - 1814 LATOUR-DE-PEILZ	CHASSOT LAURENT EMIXI ARCHITECTES SÀRL, architecte Rue de Sébeillon 9b, 1004 LAUSANNE	Rénovation intérieure de l'appartement duplex au deuxième étage et combles, ajout de panneaux photovoltaïques sur la toiture, agrandissement du balcon au deuxième étage et création d'une petite cabane extérieure pour dissimuler la nouvelle pompe à chaleur et abris vélo. Transformation(s)
DÉCOSTERD JEAN-LUC ET FRANCINE 2340 NOIRMONT	PARISOD ISALINE IMOULLET ARCHITECTURE SÀRL, architecte Rue des Ormonts 9 1865 LES DIABLERETS tél. 0793595818	Transformations du bâtiment n°176. Transformation(s) L'ouvrage est situé hors des zones à bâtir
MORAIS EMILIO MCDONALD'S SUISSE DEVELOPMENT SÀRL 1023 CRISSIER	GROSSO DANIEL CCHE LAUSANNE SA, architecte Rue du Grand-Pré 2b 1000 LAUSANNE 16 tél. 021 321 44 66	Agrandissement et transformation du bâtiment ECA n° 401, pose de capteurs solaires photovoltaïques. Transformation(s) Dérogation: art. 10 PQ: zone de verdure engazonnée et arborisée (inconstructible). L'élargissement de l'accès et des places d'attente engendre une augmentation de l'emprise sur l'aire de verdure. Cependant, vu la quantité considérable de surface verdurée
COMMUNE D'YVORNE 1853YVORNE	ECOFFEY JULIEN A CARRÉ ARCHITECTURE ET AMÉNAGEMENT SA, architecte Ch. du Bief 8, 1027 LONAY tél. 021 706 35 36, fax 021 706 35 34	Construction d'un centre sportif avec surfaces administratives, salles de séminaires, restaurant, résidence et parking souterrain. Construction nouvelle Mise à l'enquête du degré de sensibilité au bruit, de degré: 2
COMMUNE D'YVORNE 1853YVORNE	BLATT GILLES ORCEF SA, ingénieur Ch. des Combes 4, 1867 OLLON tél. 0244955180	Mise en conformité d'une digue contre les chutes de pierres et de blocs. Construction nouvelle Dérogation: à l'art. 14 LVLFo. L'ouvrage est situé hors des zones à bâtir
ETAT DE VAUD SERVICE DES ROUTES - ENTRETIEN - RÉGION 1847 RENNAZ	PAIS RUI AXIANS SUISSE SA, ingénieur H10 En Budron 1052 LE MONT-SUR-LAUSANNE tél. 0216517878	Transformation d'une installation de communication mobile existante pour le compte de Swisscom (Suisse) SA, systèmes techniques et nouvelles antennes pour les technologies 3G,4G et 5G / RYNO. Transformation(s)
NORO VIDEIRA ABILINO 1522 OULENS-SUR-LUCENS	CURRAT CLAUDE RLA ARCHITECTURE SA, architecte Rte de Moudon 10, 1522 LUCENS tél. 021 906 90 86	Transformation d'un ancien bâtiment à usage agricole désaffecté pour la création de 5 logements, y compris garages intérieurs, balcons et forages de sondes géothermiques. Transformation(s)
SAN GIOVANNI IMMOBILIER SA 1510 SYENS	GUERRERO JUAN CARLOS ARCHI.3000 SÀRL, architecte CP 2, 1510 MOUDON tél. 0219055506	Pose d'une isolation périphérique et modifications intérieures des 2 logements. Transformation(s) L'ouvrage est situé hors des zones à bâtir
PYRAUDEAU FRANÇOIS ANDRÉ HUBERT ET JANTHARAK JITTIYA 1042 BETTENS	DELACRÉTAZ BERNARD BUREAU D'INGÉNIEUR - GÉOMÈTRE BREVETÉ, ingénieur Rte du Collège, 2 1040 ST-BARTHÉLEMY VD tél. +41 21 882 53 73	Construction d'une piscine semi-enterrée non chauffée et remplacement de l'abri de jardin. Abattage d'un arbre. Construction nouvelle Le projet implique l'abattage d'arbre ou de haie
VAZQUEZ MOSQUERA JESUS 1053 CUGY PARDO FERNANDEZ SOFIA 1053 CUGY	ALVAREZ JOSE-CARLOS H2 ENGINEERING, ingénieur Ch. des Champs-Courbes 19 1024 ECUBLENS tél. 021 691 63 32	Installation d'un poêle de salon et d'une cheminée pour l'évacuation des fumées. Transformation(s)

Districts N° CAMAC	Communes	Lieux-dits ou rues	Coord. géogr. N° parcelle N° ECA - N° NRA
<b>GROS-DE-VAUD</b> 238071	Daillens <b>P-54-3-1-2025-ME</b>	"Pain d'Avoine" Ch. du Petit Penthalaz 2b	2531584/1163602 Parc. 95
222970	Daillens <b>P-54-3-2-2025-ME</b>	"Sur Bougnon" Ch. de l'Arbalète	2531380/1163680 Parc. 104 ECA 225 NRA 4
235223	Echallens <b>P-85-3-1-2025-ME</b>	"Rafort" Ch. de l'Usine	2537675/1165970 Parc. 507
238087	Goumoens <b>P-91-3-1-2025-M</b>	Eclagnens Ch. de Sous-Ville 13	2535125/1167145 Parc. 3020 ECA 2114
236876	Jorat-Menthue <b>P-216-3-1-2025-M</b>	Sottens Rte de Moudon 2	2546690/1167320 Parc. 12 ECA 62 NRA 4
232602	Jorat-Menthue <b>P-216-3-2-2025-ME</b>	Sottens Derrey-la-Velaz	2546670/1167600 Parc. 47 ECA 41,136 NRA 3,6
237360	Rueyres <b>P-101-3-1-2025-ME</b>	"Forchy, Gésiau, Retalles" Ch. de Forchy 18	2543475/1172030 Parc. 118,341 ECA 173a,180
236691	St-Barthélemy (Vaud) <b>P-102-3-1-2025-ME</b>	"Blanc Perey" Rte du Village 47	2536445/1165210 Parc. 228
<b>JURA- NORD VAUDOIS</b> 234260	Ballaigues <b>P-257-3-1-2025-ME</b>	Rte des Planches 8	2521690/1175946 Parc. 57 ECA 115 NRA 4
238687	Bavois <b>P-259-3-1-2025-ME</b>	Rue de la Gare 5	2533030/1170940 Parc. 6 ECA 322
237861	Cronay <b>P-359-3-1-2025-ME</b>	"Devant Trembley" Rue de la Baume 1a	2543831/1178790 Parc. 301 ECA 130 NRA 4

Propriétaire Promettant-acquéreur (PA) Droit distinct et permanent (DDP)	Auteur des plans	Description de l'ouvrage. Nature des travaux. Dérogations requises. Construction hors zone à bâtir. Défrichement. Degrés de sensibilité au bruit. Rapport d'impact sur l'environnement.
CHAPUIS YANNICK CHRISTOPH ET CHAPUISTESSA PROPRIÉTAIRES PPE 95-4 LOT 3 1306 DAILLENS GUEXYVAN ADMINISTRATEUR DE PPE LA RÉGIE FONCIÈRE DU GROS-DE-VAUD 1033 CHESEAUX-SUR-LAUSANNE	DELACRÉTAZ BERNARD BUREAU D'INGÉNIEUR - GÉOMÈTRE BREVETÉ, ingénieur Rte du Collège 2 1040 ST-BARTHÉLEMY VD tél. +41 21 882 53 73	Construction d'une piscine enterrée avec abri télescopique, chauffée par pompe à chaleur, local technique. Construction nouvelle
FRANCILLON PASCAL SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DES AGRICULTEURS DE DAILLENS 1306 DAILLENS PATRICK CURCHOD SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DES AGRICULTEURS DE DAILLENS 1306 DAILLENS	MARTIN CÉDRIC JAQUIER MARTIN ARCHITECTES SÀRL, architecte Ch. de Champ-Murat 15bis 1436 TREYCOVAGNES tél. 024 524 31 40	Transformation de l'ancienne porcherie. Installation de panneaux solaires photovoltaïques. Création d'une place de lavage intérieure. Création de locaux techniques et stockage. Pose d'un phyto-barre. Accès, arborisation. Application de l'art. 97 LAgr. Transformation(s) L'ouvrage est situé hors des zones à bâtir
ERNEST MARTI S.A. 3283 KALLNACH	DELACRÉTAZ BERNARD BUREAU D'INGÉNIEUR - GÉOMÈTRE BREVETÉ, ingénieur Rte du Collège, 2 1040 ST-BARTHÉLEMY VD tél. 021 882 53 73	Aménagement de 8 places de parc et 1 place pour car. Construction nouvelle
BEZENÇON LINE ET CORMINBOEUF DAVID 1376 ECLAGNENS	SANCHO DUPRAZ INÈS ALPHA-GEO INGÉNIEURS ET GÉOMÈTRES SA, ingénieur Praz-Palud 7 / C4, 1040 ECHALLENS tél. 021 886 22 44	Construction d'un garage attenant au bâtiment ECA 2114. Construction nouvelle Dérogation: RCA: à l'article 15.1, proportion pour les pans du toit (le plus petit soit au minimum la moitié de l'autre), à l'article 17, pente pour le grand pan./demande d'application de l'article 38 pour les dépendances.
SANTOS SILVA CÉLINE ET NEVES SILVA NUNO 1062 SOTTENS	PITTET DIDIER DP ARCHITECTURE SÀRL, architecte Pl. du Marché 2, 1040 ECHALLENS tél. 0763763184, fax 0218816012	Rénovation du bâtiment ECA 62. Rénovation de la toiture, pose de 4 Velux, aménagements extérieurs (murs, escalier et palissade (120cm). Transformation(s) Dérogation: À la limite des constructions selon plan approuvé le 19 juin 1973. Empiètement du mur sur la servitude de passage public N° 114'885.
CARRUZZO GEORGES ET SONIA 1062 SOTTENS  (PA) JEKER MICHÈLE ET CYRIL 1410 ST-CIERGES (PA) RIMAZ VINCENT ET GRAZ AURÉLIE 1400 YVERDON	MARTIN SONIA 3B ARCHITECTURE SA, architecte Rte du Chasseral 8 1470 ESTAVAYER-LE-LAC tél. 0266639700	Démolition bât. ECA 136. Construction 2 villas. Chauffage par 2 pompes à chaleur air-eau intérieures dans chaque bâtiment et panneaux solaires. Création 2 pl. parc. Abattage d'arbres, aménagements extérieurs et accès. Construction nouvelle Dérogation: RCPGA: art. 3.2.1, surfaces minimales / art. 3.2.2, coefficient d'occupation du sol (COS) / art. 3.5 al.b, distance aux limites / LRou: art. 36, limites de constructions. Le projet implique l'abattage d'arbre ou de haie
SCIÉRIE ZAHND S.A. 1046 RUEYRES  (DDP) ROMANDE ENERGIE SA 1110 MORGES	GINDROZ LUC ALPHA-GEO - INGÉNIEURS ET GÉOMÈTRES SA, ingénieur Praz-Palud 7, 1040 ECHALLENS tél. 021 886 22 44	Modernisation et augmentation de la capacité de ligne de production de pelletisation. Extension d'une passerelle pour voie future. Construction nouvelle
DE FILIPPIS CARLOS ET CHRISTIANE JOÛSETTE 1040 SAINT-BARTHÉLEMY	DELACRÉTAZ BERNARD BUREAU D'INGÉNIEUR - GÉOMÈTRE BREVETÉ, ingénieur Rte du Collège 2 1040 ST-BARTHÉLEMY VD tél. +41 21 882 53 73	Construction d'un couvert à voiture. Construction nouvelle
BOURGEOIS BLAISE 1138 BALLAIGUES	BOURGEOIS ROSEMARIE ARCHITECTE SÀRL, architecte Es Pierres 1 b, 1422 GRANDSON tél. 079 711 46 83	Réaffectation des combles en un appartement et modification partielle de l'appartement au N1. Changement ou nouvelle destination des locaux
COMMUNE DE BAVOIS 1372 BAVOIS	RAPOSO MACHADO PEDRO AMARA ARCHITECTURE SÀRL, architecte Grand-Rue 44b, 1373 CHAVORNAY	Rénovation et transformations de la grande salle communale, remplacement de la production de chaleur par une pompe à chaleur. Transformation(s) Dérogation: L'isolation périphérique déroge à l'art. 7.7 RCPC (distance au limite), application de l'art.97.6 (isolation périphérique).
PORETTI SERGE 1406 CRONAY	PORETTI SERGE Rue de la Baume 1, 1406 CRONAY tél. 0796115464	Forage Géothermique pour 1 sonde géothermique et PAC. Adjonction L'ouvrage est situé hors des zones à bâtir

Districts N° CAMAC	Communes	Lieux-dits ou rues	Coord. géogr. N° parcelle N° ECA - N° NRA
<b>JURA- NORD VAUDOIS</b> 238656	Ste-Croix <b>P-124-3-1-2025-ME</b>	La Villette 208	2530755/1185665 Parc. 2481 ECA 799 NRA 4
238489	Suchy <b>P-378-3-1-2025-ME</b>	"Sur le Grand Paquier" Rte d'Ependes 21	2535740/1175465 Parc. 147 ECA 276,277,278
236098	Tévenon <b>P-126-3-1-2025-ME</b>	"Sur l'Eglise " Ch. des Sources 4	2537900/1188770 Parc. 643 ECA 313
237383	Vallorbe <b>P-277-3-1-2025-M</b>	Ch. de la Combettaz 17	2519686/1173900 Parc. 1630
237225	Vallorbe <b>P-277-3-2-2025-ME</b>	Rue du Simplon 8	2519095/1174140 Parc. 183 ECA 1210 NRA 6
<b>LAUSANNE</b> 237545	Epalinges <b>P-130-3-1-2025-ME</b>	Ch. du Polny 19	2540590/1155960 Parc. 453 ECA 1291
229282	Lausanne <b>P-132-3-1-2025-ME</b>	Ch. du Stade 5 (Stade 3 futur )	2536500/1151970 Parc. 4759,DP315 ECA 11601
<b>LAVAUX-ORON</b> 238270	Bourg-en-Lavaux <b>P-143-3-1-2025-ME</b>	Ch. de la Criblette 7 Grandvaux 1091	2545280/1149940 Parc. 5794 ECA 2913,3303,2939,3304
235083	Bourg-en-Lavaux <b>P-143-3-2-2025-ME</b>	"Plan des Chênes" Ch. du Plan des Chênes 5, 1091 Aran	2544495/1151110 Parc. 10023
238356	Jorat-Mézières <b>P-281-3-1-2025-ME</b>	"Terrains de sport" Ch. des Grottes 1083 Mézières	2548552/1159677 Parc. 4309

Propriétaire Promettant-acquéreur (PA) Droit distinct et permanent (DDP)	Auteur des plans	Description de l'ouvrage. Nature des travaux. Dérogations requises. Construction hors zone à bâtir. Défrichement. Degrés de sensibilité au bruit. Rapport d'impact sur l'environnement.
DYENS CORINNE 1450 STE-CROIX	JELK CHRISTIAN, architecte Rue Haute 57, 1422 GRANDSON tél. 0787692545	Réfection de la toiture sans modification et création d'un couvert de moindre importance en prolongement de l'annexe. Transformation(s)
PITTET CÉDRIC 1433 SUCHY	MIVELAZ GAËTAN AGRION ARCHITECTURE SARL, architecte Ch. du Stand 16 D, 1040 ECHALLENS tél. 0218282222	Transformation et agrandissement du bâtiment agricole ECA 276. Construction de 2 couverts et de 5 silos. Construction d'une fosse à lisier semi-enterrée, d'une fumière et d'une place de lavage. Agrandissement de la citerne d'eaux claires. Installation de panneaux solaires photovoltaïques. Accès, mur H1.20m, mur H2m. Mise en conformité du translucide de la façade Sud-Ouest. Démolition d'un poulailler et d'une étable à chèvres. Demande d'application de l'art 97 LAGr. Agrandissement Dérogation: RCPGAPC: à l'article 28b, pente minimum des toitures. L'ouvrage est situé hors des zones à bâtir
LEFRANÇOIS GRÉGORY 1423 TÉVENON LEFRANÇOIS MAÉ 1423 TÉVENON LEFRANÇOIS EVAN 1423 TÉVENON	PITTET SYLVAIN JAQUIER POINTET SA, ingénieur Rue des Pêcheurs 7 1400 YVERDON-LES-BAINS tél. 0244246070	Création d'une véranda non chauffée et d'une terrasse à l'étage. Agrandissement de la fenêtre en porte fenêtre. Construction nouvelle
HARTWIG VÉRONIQUE 1337 VALLORBE	KRIEG ALEXANDRE DTP SA BUREAU D'ÉTUDES, ingénieur Rue des Terreaux 20 - CP 60 1350 ORBE tél. 024 442 92 92	Démolition et reconstruction d'un mur de soutènement en gabion, construction d'un garage et d'une terrasse. Construction nouvelle Dérogation: Le projet déroge à l'art. 36 LRou (limite des constructions), application de l'art. 39 LRou (aménagements extérieurs), et à l'art. 57 RPGA (ordre des constructions), application de l'art. 23 RPGA (constructions annexes). Le projet implique l'abattage d'arbre ou de haie
MORINAJ ISMET H.I IMMOBILIER SARL 1009 PULLY	CARDINAUX NICOLAS BUREAU D'ETUDES & RÉALISATIONS JEAN- FRANÇOIS SEGATORI SA, architecte Rue des Charpentiers 26, 1110 MORGES tél. 0218028100	Démolition du bâtiment ECA n° 1210, construction d'un immeuble de 6 unités contiguës, d'un parking souterrain de 8 places et installation d'une pompe à chaleur et de sondes géothermiques. Reconstruction après démolition Dérogation: RPGA art. 50 (distances aux limites) en application de l'art. 22 (constructions souterraines) et de l'art. 23 (constructions annexes). LPrNP art 14 al.1 (conservation et entretien) en application de l'art. 16 al. 1(remplacement du patrimoine arboré). Le projet implique l'abattage d'arbre ou de haie
PACHE LILIANE PAULETTE FRANÇOISE 30000 NÎMES (FRANCE)  (PA) SEBAN NICOLAS INEOM SA 1003 LAUSANNE	PEREIRA NUNO VB CREATION SA, architecte Rue de la Gare 2, 1312 ECLÉPENS tél. 021 866 10 14	Démolition du bâtiment ECA 1291. Construction d'une villa de deux logements et d'un couvert à voitures. Reconstruction après démolition Dérogation: Art. 86-87 RPGA (forme de la toiture du couvert) toiture végétalisée. Le projet implique l'abattage d'arbre ou de haie
NICOD BERNARD ENTREPRISE GÉNÉRALE BERNARD NICOD SA 1003 LAUSANNE	LEPORI LAURO JUILLERAT LEPORI ARCHITECTES SA, architecte Av. Eugène-Rambert 24 1005 LAUSANNE tél. 0217210010	Démolition du bâtiment ECA 11601 pour la construction d'un immeuble en PPE de 6 logements, pose de panneaux photovoltaïques en toiture, installation d'une pompe à chaleur air/eau intérieure, parking souterrain de 8 places de stationnement dont 1 PMR et un local de 20 places vélos, aménagements extérieurs comprenant une place de jeux et un emplacement conteneurs, une voie accès au sous-sol au Nord de la parcelle et la construction d'un ascenseur à voitures. Construction nouvelle Le projet implique l'abattage d'arbre ou de haie
MAGNENAT DANIELE 1091 GRANDVAUX	PORTA ALAIN ALAIN PORTA SARL, architecte Ch des Grisettes 100 1090 LA CROIX SUR LUTRY tél. 079 679 76 72	Création d'un appartement au rez-de-chaussée inférieur et pose de panneaux solaires. Agrandissement Dérogation: Art. 40 bis RPAPC - Mouvements de terre et murs de soutènement.
DJAFARRIAN REZA ET RAPOSO MALIKA 1091 ARAN	SCHENK FRÉDÉRIC BERNARD SCHENK SA, ingénieur Rte de Clémenty 60, 1260 NYON tél. 022 363 88 40	Installation d'une piscine enterrée chauffée, d'un local technique, d'une pompe à chaleur air/eau extérieure et d'aménagements extérieurs. Construction nouvelle Dérogation: Art. 28 Aménagements sportifs privés.
COMMUNE DE JORAT-MÉZIÈRES 1084 CARROUGE	FRIDELANCE MIKE AXIANS SUISE SA, ingénieur En Budron H10 1052 LE MONT-SUR-LAUSANNE tél. +41 78 201 79 34	Autorisation ordinaire rétroactive des antennes adaptatives avec facteur de correction. (VD337-1). Transformation(s)

Districts N° CAMAC	Communes	Lieux-dits ou rues	Coord. géogr. N° parcelle N° ECA - N° NRA
<b>LAVAUX-ORON</b> 236890	Jorat-Mézières <b>P-281-3-2-2025-M</b>	Ch. de l'Haut-Mont 5 1084 Carrouge	2548300/1161145 Parc. 742 ECA 550
236203	Jorat-Mézières <b>P-281-3-3-2025-ME</b>	"Rion Bosson" Rte du Borgeau 37 1084 Carrouge	2549970/1161075 Parc. 470 ECA 296,181,216 NRA 4,4
238202	Lutry <b>P-147-3-1-2025-M</b>	Rte de Lavaux 478	2543574/1149776 Parc. 3688 ECA 2251a
236118	Lutry <b>P-147-3-2-2025-ME</b>	Ch. des Villas 9	2541736/1151724 Parc. 3846 ECA 701
236859	Oron <b>C-294-3-2-2025-ME</b> <b>P-294-53-2-2020-ME</b>	"Aux Ruttes" Ch. des Ruttes 1 1607 Palézieux-Village	2554210/1156320 Parc. 178 ECA 96 NRA 4
237938	Oron <b>P-294-3-1-2025-ME</b>	Rue du Carroz 11 1607 Palézieux	2553240/1156385 Parc. 687 ECA 13 NRA 5
235191	Oron <b>P-294-3-3-2025-ME</b>	Le Grivaz Rte de Grivaz 8 1607 Palézieux	2553550/1154600 Parc. 614
235948	Puidoux <b>C-148-3-1-2025-ME</b> <b>P-148-22-2-2022-ME</b>	Treytorrens Nord Rte de Treytorrens 11	2547525/1148370 Parc. 2760,2759 ECA 1224b,1224d,691a, 1224a
235243	Pully <b>P-136-3-1-2025-ME</b>	Ch. des Roches 7	2540540/1151390 Parc. 444 ECA 453,455
232678	Servion <b>P-298-3-1-2025-ME</b>	Rte de Mollie-Margot 1-3, 1080 Les Cullayes	2547350/1158145 Parc. 2290,2179,2289 ECA 1150,1151,1152,1153,B47 NRA 0
<b>MORGES</b> 236478	Aclens <b>P-154-3-1-2025-ME</b>	Rte des Alpes	2528795/1157755 Parc. 74 ECA 89,90,91 NRA 4,4,6

Propriétaire Promettant-acquéreur (PA) Droit distinct et permanent (DDP)	Auteur des plans	Description de l'ouvrage. Nature des travaux. Dérogations requises. Construction hors zone à bâtir. Défrichement. Degrés de sensibilité au bruit. Rapport d'impact sur l'environnement.
DEMIERRE CAROLINE 1084 CARROUGE DEMIERRE PIERRE-ALAIN 1084 CARROUGE	VUAGNIAUX JÉRÔME VUAGNIAUX ARCHITECTURE SÀRL, architecte Ch. du Collège 8, 1509 VUCHERENS tél. 079 612 62 73,	Création d'un cabinet d'hypnose dans un couvert à voitures existant et construction d'un nouveau couvert à voiture. Transformation(s) Dérogation: RLATC art. 27 al. 3 - RLATC art. 27 al. 1 - hauteur des locaux - RPACom art. 2.9 al. 1 - RPACom art. 12.6 - pente des toitures - RPACom art. 2.9 al. 1 - RPACom art. 8.3 - pl. de stationnement - RPACom art. 2.9 al. 1 - RPACom art. 12.4 - distances.
EMERY JACQUES 1084 JORAT-MÉZIÈRES	BAVAUD PIERRE ARCHISOL SÀRL, architecte Av. Centrale 151 1884 VILLARS-SUR-OLLON tél. 0244953432	Rénovation d'une dépendance et agrandissement d'un garage enterré. Agrandissement Dérogation: Aucune. L'ouvrage est situé hors des zones à bâtir
EMBOURG BIRGITTE ET TORBEN 1095 LUTRY	BEAUJOLIN JOHANNES STUDIO JBB SÀRL, architecte Rue Etraz 14, 1003 LAUSANNE tél. 021 320 50 05	Agrandissement semi-enterré du bâtiment no ECA 2251a (local de rangement). Agrandissement
CORONA LINA 1024 ECUBLENS	LAVANCHY CHARLES-LOUIS CHCL ARCHITECTES SÀRL, architecte Rue de la Madeleine 22, 1800 VEVEY tél. 0792596576	Assainissement énergétique du bâtiment no ECA 701. Pose d'une isolation périphérique. Modification de la production de chaleur par une PAC, Transformations intérieures. Transformation(s) Dérogation: Art. 135 RCAT (distance aux limites de propriété) fondé sur l'art. 97 al. 6 LATC (économie d'énergie – isolation périphérique).
DELÉVAUX MICHEL 1165 ALLAMAN	STEINER GRÉGORY GEMETRIS SA Grand'Rue 1, 1083 MÉZIÈRES tél. 0219032251	Modification d'implantation et régularisation de l'aire d'exercice en sable pour chevaux. Construction nouvelle L'ouvrage est situé hors des zones à bâtir
PILET SÉBASTIEN CHEMINS DE FER FÉDÉRAUX SUISSES CFF 1020 RENENS	DELLEY GRÉGORY ATELIER D'ARCHITECTURE DMART SÀRL, architecte Rue du Château 35, 1564 DOMDIDIÉ tél. 026 675 32 90,	Transformations extérieures et intérieures de la gare comprenant la pose d'une isolation périphérique, la rénovation du logement existant, d'un local commercial et des aménagements extérieurs dont l'installation d'une pompe à chaleur air-air et la création de 4 places de parc pour véhicules et 1 place de parc pour vélo. Transformation(s) Mise à l'enquête du degré de sensibilité au bruit, de degré: 3
IMMOKING SA 1614 GRANGES	SALLIN PATRICK PATRICK SALLIN ARCHITECTE SÀRL, architecte Ch. des Craux 1 1690 VILLAZ-ST-PIERRE tél. 026 653 27 63	Création d'un parking de 47 places de stationnement extérieures pour véhicules d'occasion comprenant la pose d'un muret et d'une clôture. Construction nouvelle
SCHENK SUISSE S.A. ROLLE PIATARDIN ARCHITECTES ET ASSOCIÉS SA 1095 LUTRY	TARDIN NICOLAS P/A TARDIN ARCHITECTES ET ASSOCIÉS SA, architecte Rue des Terreaux 1, 1095 LUTRY tél. 0217963030	Enquête complémentaire après permis n° 09/1723/2 (CAMAC n° 207407): restructuration d'un site viticole avec démolition et reconstruction des dalles. Création d'un centre socio-culturel et pose de panneaux solaires. Changement ou nouvelle destination des locaux
GROSJEAN MARCEL 1092 BELMONT-SUR-LAUSANNE	MACHEREL FABRICE LUTZ ASSOICÉS SÀRL, architecte Rue Jean Prouvé 14, 1762 GIVISIEZ tél. 0264697400	Démolition de la maison existante sur la parcelle n°444 à Pully et construction d'un immeuble de 3 appartements avec panneaux photovoltaïques en toiture et sondes géothermiques avec PAC. Reconstruction après démolition Dérogation: Demande de dérogation à l'art. 14 LPRPNP. Conservation en application de l'art. 15 LPRPNP et demande de dérogation à l'art. 27 RCATC place de stationnement, application à l'art. 28 RCATC. Le projet implique l'abattage d'arbre ou de haie
SAGE & SAGE IMMOBILIER SA/ VALEYRES PROMOTIONS SA 1070 PUIDOUX	DUMAS LAETITIA CRE'ARCHITECTURE, architecte Rte du Vergnolet 8e, 1070 PUIDOUX tél. 021 634 15 58	Démolition de deux villas de 1972 et construction de trois maisons à deux logements et d'un garage souterrain, installation d'une PAC à géothermie, de panneaux solaires et d'un bac de récupération d'eau. Construction nouvelle Dérogation: Règlement des constructions Les Cullayes, Art.9, Mouvements de terre, environ 50m2, hauteur de 1.10m à 2.00m. Le projet implique l'abattage d'arbre ou de haie
COMMUNE D'ACLENS 1123 ACLENS	MESSERLIYVES BUREAU D'ARCHITECTURE, architecte Rte de Rolle 1, 1182 GILLY tél. 021 824 35 24	Aménagement d'un local technique pour chauffage à distance avec PAC géothermique. Construction nouvelle Dérogation: Art. 14. al. 2 du PPA du 13.09.1999 (surface maximale des annexes) selon l'art. 69 du PPA du 13.09.1999. Le projet implique l'abattage d'arbre ou de haie

Districts N° CAMAC	Communes	Lieux-dits ou rues	Coord. géogr. N° parcelle N° ECA - N° NRA
<b>MORGES</b> 232361	Aclens <b>P-154-3-2-2025-ME</b>	Ruelle Derrière l'Eglise 3	2528800/1157780 Parc. 74 ECA 90,91,89 NRA 4,6,4
237672	Aubonne <b>P-17-3-1-2025-ME</b>	Ch. des Curzilles 22	2518892/1149293 Parc. 976 ECA 1075
239069	Cossonay <b>P-51-3-1-2025-ME</b>	Pl. Dame Jeanne	2528690/1163035 Parc. 42 ECA - NRA -
238528	Cuarnens <b>P-53-3-1-2025-ME</b>	Rue du Temple 22	2523230/1164385 Parc. 3 ECA 38 NRA 4
237409	Etoy <b>P-169-3-1-2025-ME</b>	Le Prieuré 10	2521835/1148800 Parc. 85,86
237344	Grancy <b>P-59-3-1-2025-ME</b>	Pl. de la Fontaine 1	2525390/1160630 Parc. 33 ECA 66 NRA 2
238037	Hautemorges <b>P-16-3-1-2025-ME</b>	"Le Melley" Rte de la Tuilière 7a et 7b, 1142 Pampigny	2522275/1159170 Parc. 4051 ECA 3371,3372
237568	Hautemorges <b>P-16-3-2-2025-ME</b>	Rue de la Poste 7 1141 Sévery	2523480/1158735 Parc. 6024
236908	Lonay <b>P-171-3-1-2025-ME</b>	"Etablissement pénitentiaire La Tuilière" Ch. des Peupliers 4	2529045/1152465 Parc. 521 ECA 871
237603	Lussy-sur-Morges <b>P-173-3-1-2025-ME</b>	"En Blacon" Ch. de la Vignette 3	2524575/1150715 Parc. 33
223059	Villars-sous-Yens <b>C-185-3-1-2025-ME</b> <b>P-185-52-1-2022-ME</b>	Rte de l'Abbaye 22	2522525/1151640 Parc. 1
237000	Vullierens <b>P-187-3-1-2025-ME</b>	"Outre Senoge"	2527315/1157365 Parc. 159 ECA 437

Propriétaire Promettant-acquéreur (PA) Droit distinct et permanent (DDP)	Auteur des plans	Description de l'ouvrage. Nature des travaux. Dérogations requises. Construction hors zone à bâtir. Défrichement. Degrés de sensibilité au bruit. Rapport d'impact sur l'environnement.
COMMUNE D'ACLENS 1123 ACLENS	MESSERLIYVES BUREAU D'ARCHITECTURE, architecte Rte de Rolle 1, 1182 GILLY tél. 021 824 35 24	Rénovation et transformations de la maison d'habitation ECA 90. Rénovation totale Dérogation: Art.7.10 al.2 du PACom en cours d'approbation (architecture - balcons). Le projet implique l'abattage d'arbre ou de haie
MESEY NATHALIE 1170 AUBONNE	ALVAREZ MARCH ELISABET SUISSEARCHITECTE SÀRL, architecte Rue de la Fontanette 14 2024 SAINT-AUBIN-SAUGES	Isolation et réfection de la toiture. Transformation(s) L'ouvrage est situé hors des zones à bâtir
INDUNI VALÉRIE COMMUNE DE COSSONAY 1304 COSSONAY-VILLE	UEBERSCHLAG AUDREY THORENS & ASSOCIES SA, ingénieur Rte du Risoud 1, 1348 LE BRASSUS tél. 021 845 63 43	Projet réaménagement de la "Place Dame Jeanne". Transformation(s)
DOENZ ISALINE ET SAKIRI FLUTURIM 1148 CUARNENS ZIMMERMANN DANIEL & ESTHER (PROPRIETAIRES PARCELLE N° 5) 1148 CUARNENS	CANTILLO GERARDO UNIGROUP REALISATIONS, architecte Ch. des Assenges 6, 1142 PAMPIGNY tél. +41 21 695 60 30	Transformations complètes du rural existant et création dans son volume de 2 logements, y c. 2 places de parcs privées sous bâtiment; sur le fond voisin parcelle n° 5 d'un emplacement de PAC air-eau + une place de stationnement extérieure. Transformation(s)
COMMUNE D'ETOY 1163 ETOY DE MESTRAL PIERRE 1163 ETOY DE MESTRAL FRANÇOIS 1453 MAUBORGET	UEBERSCHLAG AUDREY BUREAU D'ÉTUDES ROSSIER SA, ingénieur Ch. du Mont-Blanc 9, 1170 AUBONNE tél. 0218211280	Aménagement d'un monte-charge pour personnes à mobilité réduite. Construction nouvelle Mise à l'enquête du degré de sensibilité au bruit, de degré: 3
COMMUNE DE GRANCY 1117 GRANCY	MOISINI DANIEL MOSINI ET CAVIEZEL SA, ingénieur Rue du Bourg 18, 1147 MONTRICHER tél. 0218640040	Création d'un terrain multisports. Construction nouvelle
HOFFER ALEXANDRE ET NICOLE 1142 PAMPIGNY AURICCHIO JOSÉ 1028 PRÉVERENGES LUNA GONCALVES AURICCHIO VERA 1142 PAMPIGNY	BORGEAUD NICOLAS GEO SOLUTIONS INGÉNIEURS S.A., ingénieur Av. Reller 42 / CP 375, 1800 VEVEY tél. 021 925 36 00	Projet de construction d'une piscine chauffée avec PAC. Construction nouvelle
PAULOS LUIS MIGUEL XAVIER 1141 SÉVERY PAULOS CATARINA VIEIRA HENRIQUES 1141 SÉVERY RAMELET JEREMIE 1141 SÉVERY RAMELET SANDY 1141 SÉVERY	LHOTELLERIE LOUIS ERAIKI ARCHITECTES SÀRL, architecte Rue de la Plaine 46 1400 YVERDON-LES-BAINS tél. 0245552535	Construction d'une piscine et travaux d'aménagements extérieurs. Construction nouvelle
VENTURA EMMANUEL DIRECTION GÉNÉRALE DES IMMEUBLES ET DU PATRIMOINE (DGIP) 1014 LAUSANNE	STEINER FABIEN BUREAU D'ARCHITECTURE PIERRE STEINER SA, architecte Ch. du Chantey 5, 1817 BRENT tél. 021 989 44 44,	Installation d'un groupe de secours - Plan sécurisation Ostral. Adjonction
LUSSYONE SA 1003 LAUSANNE	FRIDELANCE MIKE AXIANS SUISSE SA, ingénieur Ch. en Budron H10 1052 LE MONT SUR LAUSANNE tél. 0216517878	Mise en conformité formelle du facteur de correction (sans modification du site)./ LUSS Transformation(s)
BETTEX OLIVIER ET MARLI 1126 VILLARS-SOUS-YENS  (PA) LOSCHI SÀRL 1023 CRISSIER	OESCH EMMANUEL AAEO - ATELIER D'ARCHITECTURE EMMANUEL OESCH, architecte Rte de Renens 2, 1008 PRILLY tél. 0216371200, fax 021 637 12 01	Réunification des deux appartements de 2.5 pièces en un seul appartement de 5.5 pièces en duplex, diminution du nombre de places de stationnement, remplacement de la chaudière à gaz par une pompe à chaleur air-eau intérieure, suppression et ajouts supplémentaires de panneaux solaires, suppression de 2 places de stationnement. Transformation(s)
BOURGEOIS LUC 1115 VULLIERENS	MARTIN CEDRIC JAQUIER MARTIN ARCHITECTES SÀRL, architecte Ch. de Champ Murat 15bis 1436 TREYCOVAGNES tél. 0245243140	Construction d'un hangar pour le stockage de copeaux, d'un ballon d'eau chaude et création d'un local pour le chauffage à copeaux dans la serre existante, changement de la production de chauffage existante. Construction nouvelle Dérogation: Art.27 LVLFO implantation à moins de 10 m. de la lisière forestière. L'ouvrage est situé hors des zones à bâtir

Districts N° CAMAC	Communes	Lieux-dits ou rues	Coord. géogr. N° parcelle N° ECA - N° NRA
<b>MORGES</b> 237320	Yens <b>C-188-3-1-2025-M</b> <b>P-188-15-1-2020-ME</b>	Rte de la Grand-Vigne	2521750/1152360 Parc. 2038 ECA 720 NRA 4
<b>NYON</b> 238272	Arzier-Le Muids <b>C-223-3-1-2025-ME</b> <b>R-223-94-1-2017-ME</b>	"Le Vevy" Le Muids	2506455/1145660 Parc. 808,810 ECA -
231804	Arzier-Le Muids <b>P-223-3-2-2025-ME</b>	Rte des Sendys 29	2504850/1145900 Parc. 388
238059	Bursins <b>P-328-3-1-2025-ME</b>	Ch. de Chenaud 5	2511420/1145440 Parc. 373
237660	Chavannes-de-Bogis <b>P-228-3-1-2025-ME</b> <b>P-228-8-1-2006-ME</b>	Ch. des Champs Blancs 70b	2501633/1132283 Parc. 69 ECA 209a
229453	Crassier <b>P-235-3-1-2025-ME</b>	Rue de la Tour 55	2502465/1137090 Parc. 128 ECA 321
237876	Founex <b>P-238-3-1-2025-ME</b>	Rte de Courte Raie / Grand'Rue	2504035/1131795 Parc. DP 1012
236662	Gland <b>P-242-3-1-2025-ME</b>	Ch. du Montoly 9	2510580/1142060 Parc. 91 ECA 1524
236965	Luins <b>P-333-3-1-2025-ME</b>	"En Combes" Ch. de la Vyborne	2510160/1144150 Parc. 169 ECA 191
236451	Nyon <b>P-246-3-1-2025-ME</b>	Ch. de la Barillette 22	2506700/1137250 Parc. 1490 ECA 2090
236286	Nyon <b>P-246-3-2-2025-ME</b>	Ch. de Bonmont 7 et 7B	2506860/1137838 Parc. 1572 ECA 2244
231633	Nyon <b>P-246-3-3-2025-ME</b>	"Hôpital " Rte de Divonne	2506715/1137610 Parc. 5185,5186

Propriétaire Promettant-acquéreur (PA) Droit distinct et permanent (DDP)	Auteur des plans	Description de l'ouvrage. Nature des travaux. Dérogations requises. Construction hors zone à bâtir. Défrichement. Degrés de sensibilité au bruit. Rapport d'impact sur l'environnement.
TANNER BÉATRICE 1169 YENS	GROSJEAN STÉPHANE GROSJEAN & MIGNOT ARCHITECTURE SA, architecte Ch. de l'Eglise 3, 1188 SAINT-GEORGE tél. 022 368 17 87	Transformation d'un bâtiment (Diverses petites modifications intérieures et extérieures). Transformation(s)
COMMUNE D'ARZIER-LE MUIDS 1273 ARZIER	BONNARD GENEVIÈVE ET WOEFFRAY DENIS BONNARD WOEFFRAY ARCHITECTES FAS SIA, architecte Av. France 24, 1870 MONTHÉY tél. 024 472 29 70	Modification de projet autorisé, remplacement des vitrages hauts-jours de la salle de gymnastique triple de l'école du Bix par des lanternes et renoncation au talus. Transformation(s)
TOTH ATTILA. 1271 GIVRINS	BOSCARDIN ANGELO CORETRA SA, architecte Rte de Saint-Cergue 311, 1260 NYON tél. 022 369 30 69	Construction d'un couvert à voiture, création d'une porte-fenêtre, création d'un réduit extérieur non chauffé et agrandissement du balcon existant. Construction nouvelle Dérogation: articles 36 et 37 LRou. Dérogation article 27 LVLFo.
GIAVERA ANDREA ET VALÉRIE 1183 BURSINS	LARREA GERARDO ELEMENTO ARCHITECTURE, architecte Ch. Philibert de Sauvage 37 1219 CHÂTELAINE tél. 0229401050	Construction d'une piscine et de son local technique. Construction nouvelle Dérogation: Art. 3.6 al.2 RPACOM distance à la limite de la piscine et du local technique.
EVERNESS SA 1279 CHAVANNES-DE-BOGIS	FRIDELANCE MIKE AXIANS SUISSE SA, ingénieur En Budron H10 1052 LE MONT-SUR-LAUSANNE tél. +41 78 201 79 34	Autorisation ordinaire rétroactive des antennes adaptatives avec facteur de correction. (VD505-6). Transformation(s)
ASSOCIATION INTERCOMMUNALE ASSE & BOIRON 1274 SIGNY	GENTIZON VINCENT (VIBE ARCHITECTES SÀRL) PLANIGEST SÀRL, architecte Ch. Neuf 6, 1170 AUBONNE tél. 021 808 77 79	Réfection de l'enveloppe thermique, des fenêtres et des façades. Transformation(s) Dérogation: Néant
COMMUNE DE FOUNEX 1297 FOUNEX	FRITSCHÉ GUY BOVARD & FRITSCHÉ SA, ingénieur Rte de Saint-Cergue 23, 1260 NYON tél. 022 342 17 42	Aménagement d'un seuil. Construction nouvelle
VILLE DE GLAND 1196 GLAND	PETRUCCI LESLIE LP&CO DÉVELOPPEMENT SA, architecte Ruelle du Midi 5, 1207 GENÈVE tél. 0786382259	Agrandissement de la caserne de pompiers. Agrandissement
MARGUERAT ROLAND EMILE 1184 LUINS  (PA) MAISONS DU LÉMAN SA 1218 GRAND-SACONNEX	EMCH MICHEL NEDA ARCHITECTURE SA, architecte Rue du Vieux-Village 8, 1266 DUILLIER tél. 022 994 74 54	Démolition de la villa existante et construction d'un bâtiment de 4 appartements avec garage souterrain et abri à vélos et à motos. Construction nouvelle Mise à l'enquête du degré de sensibilité au bruit, de degré: 3
RAPIN SYLVIANNE 1260 NYON  (PA) JANI ELION RAON FINANCIAL SERVICES SA 1260 NYON	SIEGRIST KEVIN HDGS SA, architecte Pl. du Marché 19, 1227 CAROUGE tél. 078 819 88 89	Démolition de la villa existante et construction de 2 logements. Reconstruction après démolition Mise à l'enquête du degré de sensibilité au bruit, de degré: 2 Le projet implique un défrichement de 200 m <sup>2</sup>
KISSLING PIERRE 1299 CRANS	GUGELMANN QUENTIN TBA ARCHITECTES SÀRL, architecte Rte de Genève 15, case postale 192, 1033 CHESEAUX SUR LAUSANNE tél. 021 731 46 54, fax 021 731 46 53	Assainissement énergétique du bâtiment, surélévation en attique avec création de 4 appartements, aménagement de balcons aux étages intermédiaires. Agrandissement Dérogation: L'épaisseur d'isolation de 20cm ajoutée sur l'intégralité de l'enveloppe du bâtiment existant empiètera sur la limite de gabarit décrit à l'article 30 du règlement communal sur le plan d'extension et la police des constructions de Nyon.
COMMUNE DE NYON 1260 NYON	GLATZ DENIS GLATZ & DELACHAUX SA, architecte Grand-Rue 13, 1260 NYON tél. 0223652233	Création d'une pergola solaire permettant la couverture d'une place de pique-nique, d'un parc de 12 places de vélos et de toilettes publiques. Construction nouvelle Dérogation: Nous demandons une dérogation de la limite des constructions selon plan d'alignement RC 11c du 12.10.1962 pour la construction d'un wc et pergola solaire d'utilité publique.

## Impressum

### Feuille des avis officiels du Canton de Vaud

**Paraît** 95x en 2025  
le mardi et le vendredi  
sauf les 18.04 – 30.05 – 10.06 – 01.08  
23.09 – 26.12 – 30.12

**Tirage certifié REMP 2024:** 7345 ex.  
+ tirage supplémentaire le mardi  
couvrant le 100% des ménages de  
la commune présentée

#### Editeur:

Chancellerie d'Etat du Canton de Vaud  
Place du Château 4  
1014 Lausanne  
E-mail: info.chancellerie@vd.ch

#### Editeur délégué et impression:

PCL Print Conseil Logistique SA  
Case postale 99  
Rue du Marais 17  
1020 Renens VD 1  
Tél. 021 317 51 51  
Email: info@pcl.ch

#### Abonnements, avis officiels et publicité:

PCL Print Conseil Logistique SA  
Régie et conseil publicitaire  
Case postale 99  
Rue du Marais 17  
1020 Renens VD 1  
Tél. 021 317 51 70  
Email: faopub@pcl.ch

#### Tarifs des insertions (TVA en sus)

##### Publicité:

1/16 de page dès Fr. 98.– en nb

##### Rabais de répétition:

3x: 5% – 6x: 7,5% – 13x: 10%  
26x: 15% – 40x: 20%

##### Avis officiels:

Fr. 2.50 le mm (94 mm de base)

#### Délais:

Le vendredi 8h  
pour l'édition du mardi

Le mercredi 8h  
pour l'édition du vendredi

#### Abonnements: Print + digital

1 an: Fr. 129.–  
6 mois: Fr. 75.–  
3 mois: Fr. 50.–

#### Digital seul

1 an: Fr. 89.–

Districts N° CAMAC	Communes	Lieux-dits ou rues	Coord. géogr. N° parcelle N° ECA - N° NRA
<b>NYON</b> 231619	Nyon <b>P-246-3-4-2025-ME</b>	"Marens" Stade de Marens Ch. de Saules	2506681/1137898 Parc. 1455
231601	Nyon <b>P-246-3-5-2025-ME</b>	"Mangette " Parc de Mangette	2507033/1138316 Parc. 882
231563	Nyon <b>P-246-3-6-2025-ME</b>	La Levratte	2507097/1138053 Parc. 784
234230	St-Cergue <b>P-248-3-1-2025-ME</b>	Ch. des Rocailles 8	2499733/1144827 Parc. 2102
<b>OUEST LAUSANNOIS</b> 238256	Bussigny <b>P-157-3-1-2025-M</b>	Ch. des Bâches 11	2531995/1155305 Parc. 2125 ECA b52,b53
234807	Renens (Vaud) <b>P-137-3-1-2025-ME</b>	Rue du Simplon 9	2534235/1154075 Parc. 678 ECA 786
<b>RIVIERA- PAYS-D'ENHAUT</b> 238506	Chardonne <b>P-340-3-1-2025-ME</b>	Ch. des Roches 12	2553720/1147660 Parc. 2183 ECA 1373
238346	Chardonne <b>P-340-3-2-2025-ME</b>	Ch. des Roches 8	2553620/1147630 Parc. 3331 ECA 1137
237994	Chardonne <b>P-340-3-3-2025-ME</b>	Ch. du Rio-Breguet 2	2552995/1147485 Parc. 123,68 ECA 383 NRA 4
236352	Chardonne <b>P-340-3-4-2025-M</b>	Promenade du Château 7	2553335/1147510 Parc. 3166 ECA 1422
238129	Corsier-sur-Vevey <b>C-343-3-1-2025-M</b> <b>P-343-69-1-2023-M</b>	"Côtes de Fenil, Vieille Route" Rte de Fenil	2556045/1148225 Parc. 432
236446	Corsier-sur-Vevey <b>P-343-3-2-2025-ME</b>	"Rte de Fenil / Les Ecuex"	2555390/1147765 Parc. 802 ECA 922
237230	Jongny <b>P-344-3-1-2025-ME</b>	Ch. du Petit Maconnaix 34	2554685/1148055 Parc. 335 ECA 295

Propriétaire Promettant-acquéreur (PA) Droit distinct et permanent (DDP)	Auteur des plans	Description de l'ouvrage. Nature des travaux. Dérogations requises. Construction hors zone à bâtir. Défrichage. Degrés de sensibilité au bruit. Rapport d'impact sur l'environnement.
COMMUNE DE NYON 1260 NYON	GLATZ DENIS GLATZ & DELACHAUX SA, architecte Grand-Rue 13, 1260 NYON tél. 0223652233	Création d'une pergola solaire permettant la couverture d'une place de pique-nique, d'un parc de 6 places de vélos et de toilettes publiques. Construction nouvelle Le projet implique l'abattage d'arbre ou de haie
COMMUNE DE NYON 1260 NYON	GLATZ DENIS GLATZ & DELACHAUX SA, architecte Grand-Rue 13, 1260 NYON tél. 0223652233	Création d'une pergola solaire permettant la couverture d'un parc de 6 places de vélos et de toilettes publiques. Construction nouvelle Dérogation: Nous demandons une dérogation de la limite des constructions selon PE "Avenue des Eules" du 30.8.1977 pour la construction d'un wc et pergola solaire d'utilité publique.
COMMUNE DE NYON 1260 NYON	GLATZ DENIS GLATZ & DELACHAUX SA, architecte Grand-Rue 13, 1260 NYON tél. 0223652233	Création d'une pergola solaire permettant la couverture d'une place de pique-nique, d'un parc de 6 places de vélos et de toilettes publiques. Construction nouvelle Dérogation: Nous demandons une dérogation de l'article 18 concernant les zones inconstructibles boisées ou à boiser, avec une compensation de la surface du projet dans une zone avoisinante similaire pour la construction d'un wc et pergola solaire d'utilité publique. L'ouvrage est situé hors des zones à bâtir
MUGNIER MARTINE 1279 BOGIS-BOSSEY	CHABLOZ SEBASTIEN SCALE SA, architecte Av. de la Praille 45, 1227 CAROUGE tél. 079 678 49 26	Mise en place d'une clôture d'une hauteur de 1.8m. Adjonction Mise à l'enquête du degré de sensibilité au bruit, de degré: 2
BOODHOO ROGHOO KARISMA / RAZAFINDRATIANA JENIA / RAMPHUL KHISANTEE HOIRIE 1188 GIMEL	RENEVEY JENNIFER PATRIMOINE ARCHITECTURE SÀRL, architecte Champ du Paquier 61, 1627 VAULRUZ tél. 0795683711	Suite à l'incendie, démolition des cabanons ECA N° B52 et B53. Construction d'un cabanon. Reconstruction après incendie
PUGNALE CHOULAT MONIQUE ET PIERPAOLO 1180 ROLLE	RAHAL FAOUZI ARIMCO SÀRL, architecte Rte d'Yverdon 15, 1028 PRÉVERENGES tél. 021 804 07 10, fax 021 804 07 11	Démolition du bâtiment n°786 et construction d'un immeuble d'habitation de 12 logements avec panneaux solaires en toiture, 7 places de parc couvertes et 1 place de parc extérieure, plantation de 4 arbres majeurs. Construction nouvelle Dérogation: au nombre d'étage du PQ P38 «Rue du Simplon» selon la loi sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL) du 10 mai 2016, art. 29 al. 1 «Bonus lié à la construction de LUP».
FONDATION ENFANCE EMMA COUVREU DEPUIS 1829 1800 VEVEY	SAUVAGEAT LAURENT BRÖNNIMANN ET GOTTREUX ARCHITECTES SA, architecte Rue de Tilleuls 2, 1800 VEVEY tél. +41 21 922 29 47	Démolition de la maison existante et construction d'une nouvelle maison d'enfants. Construction nouvelle Mise à l'enquête du degré de sensibilité au bruit, de degré: 2 Le projet implique l'abattage d'arbre ou de haie
HOIRIE FAVRE ANTOINE 1607 PALÉZIEUX  (PA) LOUIS SYLVAIN KADENCO.CH 1400 YVERDON-LES-BAINS	FRACHEBOUD JÉRÔME COMPOSITE SÀRL, architecte Rue de l'Industrie 6, 1005 LAUSANNE tél. 021 661 17 55	Démolition du bâtiment ECA 1137 et construction d'un immeuble de 4 appartements. Construction nouvelle Le projet implique l'abattage d'arbre ou de haie
PORRET OLIVIER ALAIN 1800 VEVEY PORRET MICHEL ROBERT ARMAND 1800 VEVEY COMMUNE DE CHARDONNE 1803 CHARDONNE	JORDAN DAVID JORDAN ARCHITECTES SA, architecte Rue Gutenberg 18, 1800 VEVEY tél. 021 925 50 90	Transformation du bâtiment ECA 383, rehaussement de la toiture, pose de panneaux photovoltaïques en toiture et création d'une place de stationnement extérieure. Transformation(s)
MARCO CHRISTOPHE 1803 CHARDONNE	CANDELAS ALAIN MODULE SYSTÈME, architecte Rte Royale 12, 1865 LES DIABLERETS tél. 079 214 05 36	Fermeture du balcon baignoire existant et création d'une fenêtre coulissante en toiture. Transformation(s) Dérogation: à l'art. 73 du RGPA.
CHKROUN PATRICK MERCK BIOTECH DEVELOPMENT CENTER ARESTRADING SA MERCK - SERONO SA 1809 FENIL-SUR-CORSIER	JABERG PHILIPPE MCR & ASSOCIES INGENIEURS CIVILS SÀRL, ingénieur Rue des Moulins 48, 1800 VEVEY tél. 021 921 58 74	Modification du projet CAMAC 222022: modification de l'implantation de l'abribus. Transformation(s)
DEILLON FRANÇOIS RIVIERA CARBURANT LAVAGE SA 1806 SAINT-LÉGIER-LA CHIÉSAZ	PIMENTEL ANDRÉ DT CONCEPT SA, architecte Rte de Fenil 68A 1809 FENIL-SUR-CORSIER tél. 021 943 70 00	Démolition du bâtiment ECA 922. Construction de 2 bâtiments à affectation mixte et 48 places de parc Construction nouvelle Mise à l'enquête du degré de sensibilité au bruit, de degré: 3
ROTH HARRY ET MADELINE 1805 JONGNY	CHABBEY JULES ATELIER JULES CHABBEY, architecte Av. de la Gare 46, 1920 MARTIGNY tél. +41 78 648 19 49	Démolition du bâtiment ECA 295 et construction d'une villa avec 3 appartements et 6 places de stationnement extérieures. Construction nouvelle Le projet implique l'abattage d'arbre ou de haie

## REGISTRE DU COMMERCE

### Décision selon les articles 934a CO et 153 ORC:

**Adel, à Epalinges  
(CHE-413.585.173)**

Une décision a été rendue concernant l'entité juridique ci-dessus. Elle est à disposition des personnes habilitées à représenter cette entité juridique ou leurs héritiers à l'Office du registre du commerce du canton de Vaud, rue Grenade 38, 1510 Moudon. Un recours peut être déposé auprès du Tribunal cantonal, à Lausanne, dans les 30 jours, conformément à l'article 942 al. 1 CO.

### Décision selon les articles 934a CO et 153 ORC:

**Association Ecoles pour tous en liquidation, à Ormont-Dessous  
(CHE-465.242.645)**

Une décision a été rendue concernant l'entité juridique ci-dessus. Elle est à disposition des personnes habilitées à représenter cette entité juridique ou leurs héritiers à l'Office du registre du commerce du canton de Vaud, rue Grenade 38, 1510 Moudon. Un recours peut être déposé auprès du Tribunal cantonal, à Lausanne, dans les 30 jours, conformément à l'article 942 al. 1 CO.

### Publications reprises de la Feuille officielle suisse du commerce

#### 16 décembre 2024

• **Safety RailWay sv Sàrl, à Yverdon-les-Bains**, Rue des Petites-Roches 9, 1400 Yverdon-les-Bains, CHE-250.411.493. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 05.12.2024. But: la société a pour but: tous travaux de construction et d'entretien des voies ferrées et en bordure des voies; d'assurer la sécurité des chantiers ferroviaires en général, notamment des intervenants et prestataires; tous travaux dans le génie civil. La société peut créer des succursales en Suisse et à l'étranger, participer à d'autres entreprises, acquérir ou fonder des entreprises visant un but identique ou analogue, effectuer toutes opérations mobilières ou immobilières, à l'exception des opérations prohibées par la LFAIE, mettre à disposition des garanties, se porter caution, effectuer des prêts aux associés ou à des tiers et conclure tous contrats propres à développer son but ou s'y rapportant directement ou indirectement. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Capital social: CHF 20'000. Associé-gérant avec signature individuelle: Vejseli Safet, de et à Yverdon-les-Bains, avec 20 parts de CHF 1'000. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux associés: par écrit ou par courriel. Selon déclaration du 05.12.2024, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.

• **Sam Electricité Sàrl en liquidation, à Yverdon-les-Bains**, CHE-146.886.941 (FOSC du 18.09.2024, p. 0/1006132712). La procédure de faillite ayant été clôturée le 03.12.2024, la société est radiée d'office, conformément à l'art. 159a, al. 2, let. b ORC.

#### 17 décembre 2024

• **NCM Immobilier Sàrl, à Aigle**, Route des Marais 13d, 1860 Aigle, CHE-241.638.974. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 09.12.2024. But: la société a pour but principal l'acquisition, la gestion, l'administration, la promotion et la vente d'immeubles ainsi que la prise de participation dans toute société dans les limites de la Loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger ainsi que toutes activités en relation avec le but social. La société peut, tant en Suisse qu'à l'étranger: créer des succursales, participer à d'autres entreprises ayant un rapport direct ou indirect avec son but, en acquérir ou en fonder, d'une manière générale, exercer toute activité financière, commerciale ou industrielle, mobilière ou immobilière, se rapportant directement ou indirectement à son but, accorder des prêts à ses associés et à des tiers, se porter caution d'emprunts souscrits par des associés et des tiers, garantir ces emprunts par l'émission ou le nantissement de titres hypothécaires ou par la souscription de tout autre engagement financier. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Capital social: CHF 20'000. Associé-gérant avec signature individuelle: Frossard Cédric, de Sâles, à Ollon, avec 200 parts de CHF 100, président. Gérante: Santos de Souza-Frossard Naomi Sarah, de Sâles, à Ollon, avec signature individuelle. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux associés: par écrit ou par courriel. Selon déclaration du 09.12.2024, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte. Autre adresse: Chemin de l'Ancienne Carrière 2, c/o MF Swissolution Sàrl, 1867 Ollon VD.

• **Idea'spring (ID'S) di Johny Coca Jaren**, précédemment à Arth, CHE-116.073.324 (FOSC du 16.08.2018, p. 0/4418609). Siège transféré à Montreux. Nouvelle adresse: Chemin de Maulever 5, 1823 Glion. Nouveau but: conseil

dans le domaine de la mode et du design. Titulaire: Coca Jaren Johny, de France, désormais à Paris (France), avec signature individuelle.

• **Roule & Voyage SNC, à Bex**, CHE-330.006.084 (FOSC du 17.05.2024, p. 0/1006035009). La société est dissoute. La liquidation étant terminée, la raison de commerce est radiée.

• **Fondation Oscar Chavannes, à Bière**, CHE-114.477.225 (FOSC du 20.12.2023, p. 0/1005916087). Acte de fondation modifié le 03.12.2024. Nouvelle graphie du nom: FONDATION OSCAR CHAVANNES. Nouveau but: la fondation a pour but, après avoir entendu le Chef d'instruction de l'artillerie, de permettre des améliorations techniques ou d'agréments pour le séjour des officiers, sous-officiers et soldats en service sur la place d'armes de Bière, et de promouvoir l'esprit de corps de la troupe et des instructeurs sur la place, à l'exclusion de tous frais d'entretien ou d'amélioration incombant à l'administration fédérale.

• **AGG S.A., à Bourg-en-Lavaux**, CHE-101.839.106 (FOSC du 07.10.2021, p. 0/1005307618). Statuts modifiés le 03.12.2024. Nouveau but: la société a pour but toutes opérations immobilières, à l'exclusion des opérations prohibées par la loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger (LFAIE). La société peut en outre exercer toute activité financière, commerciale ou industrielle, mobilière ou immobilière, en rapport direct ou indirect avec son but. Elle peut créer des succursales ou des filiales en Suisse et à l'étranger, participer à toute entreprise ayant un rapport direct ou indirect avec son but. Elle peut accorder des prêts ou des garanties à des actionnaires ou des tiers, si cela favorise ses intérêts. Communications aux actionnaires: par insertion dans la Feuille officielle suisse du commerce ou par écrit (courrier recommandé ou courrier simple) ou par voie électronique (fax ou email).

• **Parc Eolien de la Grandsonnaz SA, à Bullet**, CHE-114.756.599 (FOSC du 14.11.2018, p. 0/1004497855). Gautier Pierre André n'est plus administrateur; sa signature est radiée. Schürch Florence, de Heimiswil, à Genève, est membre présidente du conseil d'administration avec signature collective à deux.

• **GrafTech Switzerland SA, à Bussigny**, CHE-108.692.436 (FOSC du 15.06.2022, p. 0/1005496443). Statuts modifiés le 26.11.2024. Nouveau but: la Société a pour but toutes activités en relation avec la production et l'utilisation de produits en carbone et en graphite et, notamment, d'électrodes en carbone et en graphite; prise ou acquisition de brevets, marques de fabrique, licences, autres droits de propriété intellectuelle et procédés relatifs aux activités visées ci-dessus; création, acquisition, construction, installation, prise à bail et exploitation d'usine, de fonds de commerce et de locaux nécessaires aux activités susvisées ou pouvant en faciliter l'extension et le développement; fabrication ou revente de matériel et équipement relatif aux activités visées ci-dessus, ainsi que prestations de services relatives auxdites activités; toute prestation dans les affaires de même nature ou se rattachant directement ou indirectement auxdites activités. La Société peut créer des succursales et des filiales en Suisse et à l'étranger, reprendre des représentations ainsi qu'exercer toute activité et conclure des accords de toute nature qui sont susceptibles de promouvoir le but de la Société ou qui sont directement ou indirectement en relation avec ce dernier. La Société peut acquérir, détenir, grever et vendre des biens immobiliers nationaux et étrangers, à l'exception des transactions interdites par la loi fédérale sur l'acquisition de biens par des étrangers (LFAIE). La Société fait partie d'un groupe et peut, à ce titre, prendre en compte les intérêts du groupe dans la poursuite de son but. La Société peut accorder à ses filiales directes ou indirectes et à des tiers, y compris à ses actionnaires directs ou indirects ainsi qu'aux filiales directes ou indirectes de tels actionnaires, des prêts et d'autres financements directs ou indirects, y compris sans restriction, dans le cadre d'activités de gestion de liquidité au sein du groupe (y compris "zero balancing"), et constituer au bénéfice de ces parties des sûretés de toute espèce, y compris au moyen de droits de gage ou de transferts d'actifs de la Société à titre fiduciaire ou par le biais de garanties de toute nature, et ce également à titre gratuit, à des conditions préférentielles, sans intérêt, à l'exclusion de recherche du profit de la Société et/ou en prenant des risques concentrés. Communications aux actionnaires: par courrier ou e-mail. Les clauses statutaires relatives aux apports en nature sont abrogées conformément à l'art. 634 al. 4 CO.

• **Immobilis Consulting SA, à Bussigny**, Rue de l'Industrie 63, 1030 Bussigny, CHE-208.276.699. Nouvelle société anonyme. Statuts: 04.12.2024. But: la société a pour but l'expertise, l'analyse de projets, le conseil en stratégie de commercialisation, le conseil juridique, le conseil en acquisition, le conseil en structuration de portefeuille, l'optimisation de financement, ainsi que toutes opérations dans le domaine immobilier, à l'exclusion de toute activité de courtage. Toutes opérations immobilières soumises ou prohibées par la Loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger sont exclues. La société peut: - exercer toute activité financière, commerciale et industrielle en rapport direct ou indirect avec son but; - créer des succursales ou des filiales en Suisse et à l'étranger; - participer à toutes entreprises ayant un rapport direct ou indirect avec son but; - accorder des prêts ou des garanties à des actionnaires ou des tiers, si cela favorise ses intérêts. Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 100 actions nominatives de CHF 1'000, avec restrictions quant à la transmissibilité selon statuts. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux actionnaires: par écrit ou par courriel. Administration: Buchs Gregory, de Jaun, à Jorat-Mézières, président, avec signature collective à deux, pas avec Liatard-Gogniat Romy, Baudois Martin, de Estavayer, à Jorat-Mézières, avec signature collective à deux, pas avec Roy Michaël, Liatard-Gogniat Romy, de Lajoux (JU), au Mont-sur-Lausanne, avec signature collective à deux, pas avec Buchs Gregory, et Roy Michaël, de Premier, à Saint-Oyens, avec signature collective à deux, pas avec Baudois Martin, sont membres du conseil d'administration.

Selon déclaration du 04.12.2024, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.

• **DJC Holding SA**, précédemment à *Châtel-Saint-Denis*, CHE-367.139.437 (FOSC du 10.07.2024, p. 0/1006080677). Siège transféré à Lausanne. Nouvelle adresse: Rue de Bourg 20, c/o Alexander Wellinger, 1003 Lausanne. Statuts modifiés le 25.11.2024.

• **RenewAN Sàrl**, à *Chavannes-de-Bogis*, CHE-311.854.261 (FOSC du 20.12.2023, p. 0/1005916048). Norén Karl, qui n'est plus associé-gérant et dont la signature est radiée, cède ses 200 parts de CHF 100 à Zarate de Noren Alejandra Adriana, de et à Chavannes-de-Bogis, nouvelle associée-gérante avec signature individuelle, titulaire de 200 parts de CHF 100.

• **Astrocast SA**, à *Chavannes-près-Renens*, CHE-415.432.149 (FOSC du 09.12.2024, p. 0/1006199134). La signature de Belloni Federico Remo Giuseppe est radiée.

• **Ablax Holding Sàrl**, à *Chavornay*, CHE-342.371.053 (FOSC du 26.04.2024, p. 0/1006019298). La société ayant transféré son siège au Grand-Saconnex, la raison de commerce est radiée d'office du Registre du commerce du canton de Vaud.

• **Bastien Henri Consulting**, à *Chexbres*, CHE-392.480.394 (FOSC du 13.09.2023, p. 0/1005837395). Nouveau but: services et conseils dans les domaines financiers, fiscaux, immobiliers et patrimoniaux, incluant les services bancaires et d'assurances; services et conseils dans les domaines de l'informatique, du digital et du développement de logiciels; réalisation d'activités d'achat, de vente, de location et de régie, ainsi que toutes autres opérations immobilières; formation et coaching dans les domaines financiers, fiscaux, immobiliers, patrimoniaux et dans la digitalisation des entreprises. Henri Bastien est maintenant à Puidoux.

• **HAUFFMANN SA**, à *Crans (VD)*, CHE-497.466.717 (FOSC du 22.06.2023, p. 0/1005775724). Troude Laurent Christian Marie n'est plus administrateur; sa signature est radiée.

• **FiduXia Sàrl**, à *Crissier*, CHE-217.684.086 (FOSC du 10.09.2024, p. 0/1006126371). Statuts modifiés le 06.12.2024. Nouvelle raison de commerce: Finanxa Conseils Sàrl (Finanxa Conseils GmbH) (Finanxa Conseils Sagl) (Finanxa Conseils Ltd liab Co).

• **Metaterre immobilière S.A.**, à *Crissier*, CHE-102.073.217 (FOSC du 30.08.2022, p. 0/1005550816). Statuts modifiés le 28.11.2024. Nouvelles communications aux actionnaires: par écrit ou par email. Suppression de la disposition relative à la reprise de biens envisagée suite à l'abrogation de l'art. 628 aCO.

• **Fondation Echaud**, à *Cugy (VD)*, CHE-107.509.475 (FOSC du 18.10.2023, p. 0/1005863786). Signature collective à deux est conférée à Dubois (nom d'usage Jouaux) Sandrine, de France, à Foncine-le-Haut (France), directrice adjointe.

• **yves bochud**, à *Echallens*, CHE-112.656.455 (FOSC du 16.08.2023, p. 0/1005817934). L'entreprise individuelle est radiée par suite de cessation d'activité.

• **Bowling Miami S.A.**, à *Echandens*, CHE-107.587.736 (FOSC du 21.11.2023, p. 0/1005890322). TDS Révision Sàrl (CHE-196.193.886) n'est plus organe de révision. Nouvel organe de révision: FIDAG Audit SA (CHE-238.157.763), à Lausanne.

• **Rony Débosselage Fernandes Rosa**, à *Ecublens (VD)*, Rue de Bassenges 20, 1024 Ecublens VD, CHE-199.792.770. Nouvelle entreprise individuelle. Titulaire: Fernandes Rosa Ronailton, de Italie, à Ecublens (VD), avec signature individuelle. But: toutes activités dans le domaine de la carrosserie.

• **ALD Immo SA**, à *Essertines-sur-Yverdon*, Grand'Rue 15, 1417 Essertines-sur-Yverdon, CHE-449.143.163. Nouvelle société anonyme. Statuts: 09.12.2024. But: la société a pour but toutes opérations immobilières, telles que achat, vente et gestion, hormis celles prohibées par la Loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger. La société peut: - exercer toute activité financière, commerciale ou industrielle, mobilière ou immobilière, en rapport direct ou indirect avec son but; - créer des succursales ou des filiales en Suisse et à l'étranger; - participer à toutes entreprises ayant un rapport direct ou indirect avec son but; - accorder des prêts ou des garanties à des actionnaires ou des tiers, si cela favorise ses intérêts. Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 100 actions nominatives de CHF 1'000, avec restrictions quant à la transmissibilité selon statuts. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux actionnaires: par écrit ou par courriel. Administration: Agushi Besim, de Renens (VD), à Essertines-sur-Yverdon, président, avec signature individuelle, Agushi Barbara, de Yverdon-les-Bains, à Essertines-sur-Yverdon, secrétaire, avec signature individuelle, sont membres du conseil d'administration. Selon déclaration du 09.12.2024, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.

• **Fonds de prévoyance en faveur du personnel de L'Espérance, Institution spécialisée pour personnes handicapées 1163 Etoy**, à *Etoy*, CHE-109.769.840 (FOSC du 09.12.2021, p. 0/1005353609). Vallat Florence n'est plus membre du conseil de fondation; sa signature est radiée. Fontanella Gian-Claudio, de Lausanne, à Nyon, est membre du conseil de fondation avec signature collective à deux.

• **VeZ Toitures SA**, à *Genolier*, CHE-106.172.539 (FOSC du 27.08.2018, p. 0/4436765). Statuts modifiés le 27.11.2024. Nouvelle raison de commerce: VeZ Construction SA. Nouveau but: la société a pour but l'exploitation d'une entreprise du bâtiment, plus particulièrement de charpente, de couverture, de

ferblanterie, d'ossature bois et de panneaux photovoltaïques. Elle peut s'intéresser directement ou indirectement à toutes sociétés poursuivant un but analogue ou identique ou créer des succursales, en Suisse ou à l'étranger. VeZ Aurélien est maintenant de Veyrier, à Genolier.

• **UP Facility Solutions Sàrl**, à *Gland*, CHE-263.677.534 (FOSC du 14.09.2022, p. 0/1005561724). MESSERLI FACILITIES SA (CHE-113.664.612), qui n'est plus associée, cède ses 200 parts de CHF 100 à Messerli Services SA (CHE-105.819.321), à Lancy, nouvelle associée, titulaire de 200 parts de CHF 100.

• **CAEB Raphaël Marquard**, à *Grandcour*, Chemin de la Moutonnerie 27, 1543 Grandcour, CHE-346.576.654. Nouvelle entreprise individuelle. Titulaire: Marquard Raphaël, de et à Grandcour, avec signature individuelle. But: l'entreprise a pour but l'exploitation d'un bureau d'ingénieurs-conseils, l'établissement de certificat énergétique cantonal des bâtiments (CECB, CECB plus, etc.), l'établissement de dossiers énergétiques pour mise à l'enquête et les activités annexes, la labellisation de bâtiment, la fourniture de prestations de service et conseils en matière de physique du bâtiment, de diagnostics et d'améliorations thermiques, la recherche et le développement de systèmes énergétiques, de programmes informatiques et systèmes de régulation dans le domaine énergétique, l'intégration de système domotique, la planification des installations de chauffage, de ventilation, de climatisation, de sanitaire et d'électricité, ainsi que la coordination pluridisciplinaire et la direction de travaux.

• **Transports Ferreira Lopes**, à *Henniez*, Rue du Village 10, 1525 Henniez, CHE-437.581.355. Nouvelle entreprise individuelle. Titulaire: Ferreira Lopes Fábio Manuel, du Portugal, à Henniez, avec signature individuelle. But: offre de services de transport.

• **ECCUS SA**, à *Jongny*, CHE-333.026.628 (FOSC du 03.09.2024, p. 0/1006120830). Inscription de la mention de l'existence d'une succursale à Renens (VD) (CHE-273.177.049).

• **CAPSAF Sylvie Maeder**, à *La Sarraz*, CHE-355.188.268 (FOSC du 17.02.2017, p. 0/3355931). Nouvelle raison de commerce: Sylvie Maeder. Siège transféré à Vevey. Nouvelle adresse: Passage Saint-Antoine 7, 1800 Vevey.

• **7 Jours Challenge par Keyan Villat**, à *Lausanne*, Avenue de Rosemont 3, 1006 Lausanne, CHE-171.384.921. Nouvelle entreprise individuelle. Titulaire: Villat Keyan Michel, de Montfaucon, à Lausanne, avec signature individuelle. But: proposer des programmes en ligne destinés aux personnes souhaitant se libérer de leurs addictions et retrouver leur autonomie.

• **Adelina Demiri Sàrl**, à *Lausanne*, CHE-193.020.870 (FOSC du 21.08.2023, p. 0/1005820382). Statuts modifiés le 05.12.2024. Siège transféré à Renens (VD). Nouvelle adresse: Avenue des Paudex 14, c/o Adelina Demiri, 1020 Renens VD. Demiri Adelina est maintenant à Renens (VD).

• **Aeterna Sàrl**, à *Lausanne*, Rue du Lac 4, 1007 Lausanne, CHE-241.200.974. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 06.12.2024. But: la société a pour but de proposer des services de conseil liés au marketing et à la vente ainsi que de se consacrer au commerce d'objets en tout genre. La société peut établir des succursales et filiales en Suisse et à l'étranger et prendre des participations dans d'autres entreprises en Suisse et à l'étranger ainsi qu'effectuer toutes les opérations qui sont en relation directe ou indirecte avec son objet social. La société peut acquérir, hypothéquer, vendre et gérer des biens immobiliers à l'exception des opérations prohibées par la LFAIE. Elle peut procéder à des financements pour son compte ou pour le compte de tiers ainsi qu'accorder des garanties et sûretés à ses filiales et aux tiers. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Capital social: CHF 20'000. Associés-gérants avec signature individuelle: De Yllescas Rider Fernando, de Espagne, à Lausanne, avec 100 parts de CHF 100, président, et Marzilli Cecilia, de Italie, à Lausanne, avec 100 parts de CHF 100. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux associés: par courrier ou courriel. Selon déclaration du 06.12.2024, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.

• **Allianz Suisse agence générale Jean-Michel Parra**, à *Lausanne*, CHE-167.982.065 (FOSC du 06.01.2023, p. 0/1005646364). Siège transféré à Crissier. Nouvelle adresse: Chemin des Lentillières 24, 1023 Crissier.

• **atelier 703 Sàrl**, à *Lausanne*, CHE-180.910.524 (FOSC du 23.04.2024, p. 0/1006015869). Statuts modifiés le 09.12.2024. Nouvelle raison de commerce: guy barreto architectes Sàrl. Nouveau but: la société a pour but l'exploitation d'un bureau d'architecture et d'urbanisme, toute activité dans le domaine de la photographie, ainsi que la commercialisation, la vente et la diffusion de livres. Elle peut en outre: - exercer toute activité financière, commerciale ou industrielle, mobilière ou immobilière, en rapport direct ou indirect avec son but; - créer des succursales ou des filiales en Suisse ou à l'étranger; - participer à toutes entreprises ayant un rapport direct ou indirect avec son but; - accorder des prêts ou des garanties à des associés ou des tiers, si cela favorise ses intérêts. atelier 703 Sàrl (CHE-180.910.524), qui n'est plus associée, cède ses 8 parts de CHF 1'000, par 4 parts de CHF 1'000 à l'associé-gérant Guy Bastien, désormais titulaire de 12 parts de CHF 1'000, et par 4 parts de CHF 1'000 à l'associée-gérante Casqueiro Barreto Eliana, désormais titulaire de 12 parts de CHF 1'000.

• **atelier salto Mathieu Pochon**, à *Lausanne*, CHE-467.470.335 (FOSC du 29.06.2021, p. 0/1005232859). Nouvelle adresse: Rue Sera-Biasini 2, 1005 Lausanne.

- **Auffice SA**, à *Lausanne*, CHE-101.959.124 (FOSC du 19.01.2024, p. 0/1005939385). Jörg Philippe Georges Armando n'est plus administrateur; sa signature est radiée.
- **B & G Rénovation Sàrl**, à *Lausanne*, CHE-495.168.953 (FOSC du 05.12.2024, p. 0/1006196284). Nouvelle adresse: Route de Chavannes 137, 1007 Lausanne.
- **Denistol SA**, à *Lausanne*, CHE-163.454.910 (FOSC du 08.02.2024, p. 0/1005956560). Strickler Gérard n'est plus administrateur; sa signature est radiée. Weniger Olivier Pierre est maintenant à Blonay - Saint-Légier.
- **Dermedis Suisse SA**, à *Lausanne*, CHE-454.733.471 (FOSC du 11.02.2021, p. 0/1005098548). Selon décision de son assemblée générale du 02.12.2024, la société a prononcé sa dissolution. La liquidation est opérée sous la raison de commerce: Dermedis Suisse SA en liquidation (Dermedis Schweiz AG in Liquidation) (Dermedis Switzerland Ltd. in liquidation), par HLB Audit SA (CHE-100.811.401), à Zürich, nommée liquidatrice. Les 100'000 actions nominatives de CHF 1 ne sont désormais plus restreintes quant à la transmissibilité (art. 685a, al. 3 CO).
- **Fly 12 SA**, à *Lausanne*, CHE-329.611.143 (FOSC du 31.01.2023, p. 0/1005666265). La société ayant transféré son siège à Baar sous la raison de commerce Fly 12 AG, la raison de commerce est radiée d'office du Registre du commerce du canton de Vaud.
- **Fondation Comte et Comtesse de Marenches**, à *Lausanne*, CHE-107.614.304 (FOSC du 16.08.2022, p. 0/1005542173). Wildermann Ansgar n'est plus membre du conseil de fondation; sa signature est radiée. Wasser Laurent Edy est nommé président.
- **Fondation Jules-Louis Gagnaux**, à *Lausanne*, CHE-106.311.083 (FOSC du 18.06.2024, p. 0/1006060345). Silva Gomes Paulo, de et à Lausanne, est membre du conseil de fondation, sans signature.
- **Fondation ProFutura**, à *Lausanne*, CHE-109.825.438 (FOSC du 04.10.2024, p. 0/1006146325). de Rham Guillaume, Labarthe Jean François et Faivre Pascal ne sont plus membres du conseil de fondation; leur signature est radiée. Freiburghaus Aline Aude est nommée présidente. de Lorient Thierry Jean, de Genève, à Crassier, est membre du conseil de fondation avec signature collective à deux.
- **HM Food Sàrl**, à *Lausanne*, Chemin des Falaises 2, 1005 Lausanne, CHE-242.269.738. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 06.12.2024. But: la société a pour but: fourniture de services dans les domaines de la restauration et de l'hôtellerie; exploitation de restaurants, de cafés, débits de boissons et autres établissements similaires; fabrication et commerce de produits alimentaires et de boissons. Elle pourra en outre faire, soit pour son compte, soit pour le compte de tiers, toutes opérations financières, commerciales, mobilières ou immobilières se rattachement directement ou indirectement à son but social et s'intéresser, sous toutes formes, à toutes entreprises similaires, notamment par la prise de participation dans des entreprises similaires. La société pourra également constituer des succursales et des filiales en Suisse et à l'étranger. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Capital social: CHF 20'000. Associés-gérants avec signature individuelle: Djouli Aitaissa Mustapha, d'Espagne, à Lausanne, avec 100 parts de CHF 100, président, et Alghayda Hussein, de Syrie, à Lausanne, avec 100 parts de CHF 100. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux associés: par courrier ou par courriel. Selon déclaration du 06.12.2024, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.
- **IB Creation SA**, à *Lausanne*, CHE-234.970.564 (FOSC du 19.03.2024, p. 0/1005989439). Léonard Jean François n'est plus administrateur; sa signature est radiée. Abouallala Nabil, de France, à Renens (VD), est membre du conseil d'administration avec signature individuelle.
- **IMRAD SA**, à *Lausanne*, CHE-380.823.398 (FOSC du 30.10.2024, p. 0/1006166594). Statuts modifiés le 02.12.2024. Nouvelles communications aux actionnaires: par écrit ou sous forme électronique ou par une publication unique dans la FOSC.
- **Instant Physio Sàrl**, à *Lausanne*, Chemin des Croix-Rouges 10, c/o Marilyn Perras, 1007 Lausanne, CHE-361.208.436. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 06.12.2024. But: la société a pour but l'exploitation d'un cabinet de physiothérapie et toutes prestations y relatives. La société peut en outre exercer toute autre activité ayant un lien direct ou indirect avec ces buts; elle peut notamment créer des succursales en Suisse et à l'étranger, participer à d'autres entreprises en Suisse et à l'étranger, acquérir des entreprises visant un but identique ou analogue, ou fusionner avec de telles entreprises, faire toutes opérations et conclure tous contrats propres à développer et à étendre son but ou s'y rapportant directement ou indirectement. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Capital social: CHF 20'000. Associées-gérantes avec signature individuelle: Perras Marilyn, de France, à Lausanne, avec 10'000 parts de CHF 1, présidente, et Saraiva Sousa Diana, de Portugal, à Nyon, avec 10'000 parts de CHF 1. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux associés: par écrit ou par courriel. Selon déclaration du 06.12.2024, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.
- **Letstart Sàrl**, à *Lausanne*, CHE-176.138.625 (FOSC du 24.12.2020, p. 0/1005058360). Par décision du Tribunal de l'arrondissement de Lausanne du 10.12.2024, la société a été déclarée en faillite avec effet à partir du 10.12.2024, à 14h00. La raison de commerce devient: Letstart Sàrl en liquidation.
- **LOCAFER SA**, à *Lausanne*, Place Saint-François 2, c/o Diversified Investments S.A., 1003 Lausanne, CHE-488.197.895. Nouvelle société anonyme. Société anonyme précédemment à Luxembourg (Luxembourg) sous la raison de commerce LOCAFER S.A., en tant que société anonyme de droit luxembourgeois inscrite auprès du Registre du commerce et des sociétés à Luxembourg le 15.06.1971, sous le numéro d'immatriculation B9595. Selon décision de son assemblée générale du 28.11.2024, la société se soumet au droit suisse conformément aux dispositions des articles 161 et 162 LDIP. Statuts: 28.11.2024. But: la société a pour but l'acquisition, la détention, la gestion et l'aliénation de participations sous toutes ses formes dans toutes entreprises en Suisse ou à l'étranger, toute activité dans le domaine immobilier, en particulier l'achat, la vente et l'administration de biens immobiliers pour le compte du groupe, à l'exclusion des opérations prohibées par la loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger (LFAIE, RS 211.412.41) ainsi que la détention de marques et la gestion des droits correspondants. Elle pourra traiter toutes les opérations qui seraient en relation directe ou indirecte avec son but principal. La société peut créer des succursales ou des filiales en Suisse et à l'étranger et participer à toutes entreprises ayant un rapport direct ou indirect avec son but. Capital-actions: CHF 901'550, entièrement libéré, divisé en 38'000 actions nominatives de CHF 23.725, avec restrictions quant à la transmissibilité selon statuts. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux actionnaires: par écrit ou par courriel. Administration: Misteli Christophe, de Aefligen, à Prilly, est membre du conseil d'administration avec signature individuelle. Organe de révision: BDO SA (CHE-347.141.454), à Epalinges.
- **MASAL SA**, à *Lausanne*, CHE-109.865.811 (FOSC du 19.12.2013, p. 0/7225834). Statuts modifiés le 02.12.2024. Nouveau but: la société a pour but l'acquisition, la détention, l'administration et l'aliénation de participations dans d'autres sociétés. La société peut créer des succursales et des filiales en Suisse et à l'étranger et participer à d'autres sociétés. Elle peut acquérir, grever, aliéner et gérer des biens-fonds en Suisse et à l'étranger. La société peut en outre accomplir toutes opérations propres à promouvoir son développement et la réalisation de son but. Suppression de la clause statutaire relative à la reprise de biens envisagée suite à l'abrogation de l'art. 628 aCO. Communications aux actionnaires: par lettre ou par insertion dans la Feuille officielle suisse du commerce. Ehrlich Marc est nommé président.
- **Mercuris Consulting SA**, à *Lausanne*, CHE-168.159.507 (FOSC du 29.07.2020, p. 0/1004947896). Statuts modifiés le 09.12.2024. Nouvelle raison de commerce: Remington Consulting SA. Siège transféré à Pully. Nouvelle adresse: Avenue Charles Ferdinand Ramuz 80, 1009 Pully. Nouvelles communications aux actionnaires: par courrier électronique ou par courrier simple ou recommandé.
- **Omnia Immobilier SA**, à *Lausanne*, CHE-323.404.344 (FOSC du 09.12.2024, p. 0/1006199186). Pellegrino Julien n'est plus président.
- **Pianosa Sàrl**, à *Lausanne*, Avenue du Théâtre 2, c/o Beelong Sàrl, 1005 Lausanne, CHE-131.399.916. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 29.11.2024. But: la société a pour but: toutes activités dans les domaines de l'hôtellerie et de la restauration, en particulier toutes prestations de services et de conseils en matière de stratégie commerciale et de gestion d'entreprise (management); fourniture de services fiduciaires et administratifs ainsi que toutes prestations de services sous la forme d'une centrale d'achat destinée à optimiser les coûts et l'approvisionnement. Elle pourra en outre faire, soit pour son compte, soit pour le compte de tiers, toutes opérations financières, commerciales, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à son but social et s'intéresser, sous toutes formes, à toutes entreprises similaires, notamment par la prise de participation dans des entreprises similaires. La société pourra également constituer des succursales et des filiales en Suisse et à l'étranger. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Capital social: CHF 20'000. Associée: Maddalena Sàrl (CHE-218.192.733), à Lutry, avec 200 parts de CHF 100. Gérants avec signature individuelle: Faigaux Mathias, de Valbirse, à Pully, président, et Maiorana Cédric Florian, de Evionnaz, à Lausanne. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux associés: par courrier ou par courriel. Selon déclaration du 29.11.2024, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.
- **Sommet Education Sàrl**, à *Lausanne*, CHE-101.371.965 (FOSC du 29.05.2024, p. 0/1006042988). Akriche Vivianne n'est plus gérante; sa signature est radiée. de Bentzmann Maxime est nommé président. Nouvelle gérante: Wu Camille Juan, de France, à Paris (France), sans signature.
- **Themis Real Estate SICAV en liquidation**, à *Lausanne*, CHE-438.442.897 (FOSC du 05.07.2024, p. 0/1006077550). Schenk Laurent, Riva Christina et Iglesias Lemos Juan Pedro ne sont plus administrateurs; leur signature est radiée. Lanz Christophe-Eric signe désormais individuellement.
- **TUNNEL Pizzeria-kebab-tacos Demirtas**, à *Lausanne*, CHE-443.951.101 (FOSC du 11.12.2024, p. 0/1006201979). Le numéro IDE/UID CHE-443.951.101 étant erroné, il est remplacé par le numéro IDE/UID CHE-301.226.146.
- **UP Retail SA**, à *Lausanne*, Avenue du Théâtre 7, 1005 Lausanne, CHE-403.904.911. Nouvelle société anonyme. Statuts: 06.12.2024. But: la société a pour but le conseil dans les domaines de l'économie, de la finance, de l'informatique, de la technique et de la gestion; le service de gestion opérationnel de transition; la prise de participations dans tous types de sociétés, à l'exclusion des opérations prohibées par la LFAIE; la formation dans les domaines précités, tant auprès des entreprises que des particuliers; l'acquisition,

le développement et l'exploitation de tous procédés, logiciels, études, brevets, savoir-faire et marques; le commerce de tous types de produits; la réalisation de toutes opérations immobilières, à l'exception de celles prohibées par la LFAIE. La société peut en outre exercer toute autre activité ayant un lien direct ou indirect avec ces buts; elle peut notamment créer des succursales en Suisse et à l'étranger, participer à d'autres entreprises en Suisse et à l'étranger, acquérir des entreprises visant un but identique ou analogue, ou fusionner avec de telles entreprises, faire toutes opérations et conclure tous contrats propres à développer et à étendre son but ou s'y rapportant directement ou indirectement. Capital-actions: CHF 100'000, libéré à concurrence de CHF 50'000, divisé en 1'000 actions nominatives de CHF 100, avec restrictions quant à la transmissibilité selon statuts. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux actionnaires: en forme écrite ou par courriel. Administration: Kharchafi Yanis, de et à Lausanne, est membre du conseil d'administration avec signature individuelle. Signature individuelle est conférée à Ségur Franck Louis Philippe, de France, à Évian-les-Bains, directeur. Selon déclaration du 06.12.2024, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.

• **Veltica Finance Sàrl**, à *Lausanne*, CHE-227.775.069 (FOSC du 08.09.2023, p. 0/1005834381). Martin Jean-Christophe, qui n'est plus associé-gérant et dont la signature est radiée, cède ses 100 parts de CHF 100 à l'associé-gérant Defrancesco Jonathan, qui n'est plus président, désormais titulaire de 200 parts de CHF 100.

• **WANE Quali-net Services**, à *Lausanne*, CHE-477.538.354 (FOSC du 31.05.2024, p. 0/1006045462). L'entreprise individuelle est radiée par suite de cessation d'activité.

• **Wepot SA**, à *Lausanne*, CHE-311.372.022 (FOSC du 15.03.2022, p. 0/1005427724). Selon décision de son assemblée générale du 05.11.2024, la société a prononcé sa dissolution. La liquidation est opérée sous la raison de commerce: Wepot SA en liquidation (Wepot AG in Liquidation) (Wepot Ltd in liquidation). Les 25'000 actions nominatives de CHF 1, privilégiées quant au produit de liquidation, et 75'000 actions nominatives de CHF 1 ne sont désormais plus restreintes quant à la transmissibilité (art. 685a, al. 3 CO). Perez Clément, maintenant à Saint-Cergue, et Kany Quentin Yves Marcel, maintenant à Prilly, sont nommés liquidateurs avec signature individuelle. Autre adresse: adresse de liquidation: Route de Cossonay 96, c/o Quentin Kany, 1008 Prilly.

• **Garage Moderne Sàrl**, au *Chenit*, CHE-267.043.736 (FOSC du 20.12.2016, p. 0/3234781). Transfert de patrimoine: selon contrat du 03.12.2024, la société a transféré des actifs pour CHF 995'000 et aucun passif envers les tiers à Morand Investissements & Fils Sàrl, au *Chenit* (CHE-360.028.587). Contre-prestation: 2'000 parts sociales de CHF 10 et une créance de CHF 975'000.

• **Morand Investissements & Fils Sàrl**, au *Chenit*, Route des Saules 1, 1348 Le Brassus, CHE-360.028.587. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 03.12.2024. But: la société a pour but toutes opérations immobilières, soit notamment l'achat et la vente, la gestion, l'administration, la construction et la transformation d'immeubles, dans le strict respect des limites de la loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger (LFAIE). La société peut: exercer toute activité financière, commerciale ou industrielle, mobilière ou immobilière, en rapport direct ou indirect avec son but; créer des succursales ou des filiales en Suisse et à l'étranger; participer à toutes entreprises ayant un rapport direct ou indirect avec son but; accorder des prêts ou des garanties à des associés ou des tiers, si cela favorise ses intérêts. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Capital social: CHF 20'000. Apport en nature selon contrat de transfert de patrimoine du 03.12.2024: deux immeubles situés au *Chenit*, en contrepartie desquels il est remis 2'000 parts sociales de CHF 10. Associée: Garage Moderne Sàrl (CHE-267.043.736), au *Chenit*, avec 2'000 parts de CHF 10. Gérant: Morand Stives, de et au *Chenit*, avec signature individuelle. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux associés: par lettre ou par courriel. Selon déclaration du 03.12.2024, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.

• **Immobilis Consulting SA**, au *Mont-sur-Lausanne*, CHE-195.709.221 (FOSC du 20.12.2022, p. 0/1005633614). Statuts modifiés le 04.12.2024. Nouvelle raison de commerce: Immobilis Capital SA. Nouvelles communications aux actionnaires: par écrit ou par courriel.

• **Dind Sàrl**, à *Lonay*, Avenue de Morges 43, 1027 Lonay, CHE-396.458.927. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 06.12.2024. But: la société a pour but l'achat, la vente, la détention, la gestion de participations à toutes entreprises commerciales, immobilières et industrielles, en Suisse et à l'étranger à l'exception des opérations prohibées par la LFAIE. La société peut: - exercer toute activité financière, commerciale ou industrielle, mobilière ou immobilière, en rapport direct ou indirect avec son but; - créer des succursales ou des filiales en Suisse et à l'étranger; - participer à toutes entreprises ayant un rapport direct ou indirect avec son but; - accorder des prêts ou des garanties à des associés ou des tiers, si cela favorise ses intérêts. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Capital social: CHF 20'000. Associé-gérant avec signature individuelle: Dind Arnaud, de Montanaire, à Echandens, avec 200 parts de CHF 100. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux associés: par écrit ou par courriel. Selon déclaration du 06.12.2024, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.

• **TELEINVEST SUISSE SA**, à *Lonay*, CHE-240.610.909 (FOSC du 18.11.2020, p. 0/1005025972). Statuts modifiés le 03.12.2024. Siège transféré à Saint-Sulpice (VD). Nouvelle adresse: Rue du Centre 17, 1025 St-Sulpice VD. Communications aux actionnaires: par courrier postal ou par courriel.

• **Caisse de pensions de Bobst Mex SA**, à *Mex (VD)*, CHE-103.973.721 (FOSC du 26.02.2024, p. 0/1005970839). Clouet Marjolaine, de France, à Blonay - Saint-Légier, est membre du conseil de fondation avec signature collective à deux.

• **Fonds de prévoyance de Bobst Mex SA**, à *Mex (VD)*, CHE-109.666.499 (FOSC du 19.04.2022, p. 0/1005453421). Bourgeois Vincent Pierre n'est plus membre du conseil de fondation; sa signature est radiée. Clouet Marjolaine, de France, à Blonay - Saint-Légier, est membre du conseil de fondation avec signature collective à deux. Signature collective à deux est conférée à Salvador Vincent, de et à Prilly, adjoint du gérant.

• **Cavin Contrôle Sàrl**, à *Montreux*, Rue du Mûrier 1, 1820 Montreux, CHE-189.303.661. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 02.12.2024. But: la société a pour but toutes activités de contrôles et d'expertises d'installations électriques, de conseils en études de projets d'installations électriques et de sécurités électrique, l'achat et la vente de matériels électriques, l'installation et la vente de systèmes de sécurité et d'alarme. La société pourra constituer des succursales en Suisse et à l'étranger et participer à toute autre entreprise. Elle pourra également contracter des prêts et des droits de gages pour son compte ou pour le compte d'autrui, ainsi qu'accorder des garanties à des entreprises affiliées ou à des tiers. Elle pourra acquérir des immeubles en Suisse et à l'étranger, les donner à ferme ou à louer, les mettre en gage et les vendre, à l'exclusion des opérations prohibées par la Loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles à l'étranger (LFAIE). Elle pourra également acquérir, tenir, administrer et aliéner, en Suisse et à l'étranger, toute créance et tout titre. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Capital social: CHF 20'000. Associé-gérant avec signature individuelle: Cavin Vincent, de Vulliens, à Noville, avec 200 parts de CHF 100. Signature individuelle est conférée à Cavin Séverine, de Vulliens, à Noville. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux associés: par écrit ou par courriel. Selon déclaration du 02.12.2024, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.

• **GF Participations SA**, à *Montreux*, CHE-100.953.627 (FOSC du 24.03.2021, p. 0/1005132472). Statuts modifiés le 29.09.2023. Nouveau but: la société a pour but l'acquisition, la détention, la gestion, le financement et l'aliénation de participations en tous genres, en Suisse ou à l'étranger, à l'exception des opérations prohibées par la LFAIE. Elle peut, en Suisse et à l'étranger, créer des succursales, participer à d'autres entreprises, acquérir ou fonder des entreprises visant un but identique ou analogue au sien, faire toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, à l'exception des opérations prohibées par la LFAIE, et conclure tous contrats propres à développer le but social ou s'y rapportant directement ou indirectement. La société peut accorder des prêts ou des garanties si cela favorise ses intérêts. Elle peut également se porter caution. Communications aux actionnaires: par écrit, fax ou par courrier électronique. Coletti Giordano est maintenant à Blonay - Saint-Légier.

• **La Fabrique de l'Agilité**, à *Morges*, CHE-249.545.796 (FOSC du 10.05.2022, p. 0/1005470156). Siège transféré à Lausanne. Nouvelle adresse: Chemin de Primerose 11, c/o LOYCO SA, Succursale de Lausanne, 1007 Lausanne. Spycher-Fuchs Aline, Cousam Eric, Perrin Michel, dont la signature est radiée, et Tzaud Rémy, inscrit sans signature, ne sont plus membres du comité. Blaser Marie est nommée présidente avec signature collective à deux. Stauffer Florian est nommé secrétaire avec signature collective à deux. Vuilleumier Pascal est nommé trésorier avec signature collective à deux. Jeunet Yoann, de France, à Renens (VD), sans signature, Jordan Baptiste, de Villaz, à Avry, sans signature, Pualetto Giorgio, de et à Genève, sans signature, Vandabeele (nom d'usage Chapelat) Carole, de France, à Biel/Bienne, sans signature, et Winkler Docourt Gladys, de Porrentruy, à Courroux, sans signature, sont membres du comité.

• **Ansam Holding SA**, à *Nyon*, CHE-342.670.490 (FOSC du 25.11.2024, p. 0/1006187048). Fidinter SA (CHE-105.925.319) n'est plus organe de révision.

• **CACEIS (Switzerland) SA**, à *Nyon*, CHE-113.322.100 (FOSC du 09.12.2024, p. 0/1006199141). La signature de Karaca Selda est radiée.

• **Coaching Performances Sochet**, à *Nyon*, CHE-341.094.313 (FOSC du 11.12.2024, p. 0/1006202011). Le numéro IDE/UID CHE-341.094.313 étant erroné, il est remplacé par le numéro IDE/UID CHE-141.221.220.

• **Compagnie du chemin de fer Nyon-St-Cergue-Morez SA**, à *Nyon*, CHE-105.893.613 (FOSC du 31.01.2024, p. 0/1005949054). La procuration de Gessler Yann est éteinte. Cledelein Virginie est maintenant de Lausanne et Mellier Thomas de Bassins. Procuration collective à deux, avec le président, le vice-président ou un directeur, est conférée à Benkler Martin, de Zürich, à Thalwil, Dumas Bertrand, de France, à Lausanne, et Schmutz Manon, de Mont-Vully, à Bulle.

• **hyperfoc brandon crot**, à *Nyon*, CHE-377.385.498 (FOSC du 22.02.2024, p. 0/1005968454). L'entreprise individuelle est radiée par suite de cessation d'activité.

• **Rytz & Cie S.A.**, à *Nyon*, CHE-102.222.954 (FOSC du 22.08.2024, p. 0/1006112217). La procuration de Joseph Sandrine est éteinte.

• **Trianon SA**, à *Nyon*, CHE-108.645.201 (FOSC du 11.10.2024, p. 0/1006152522). La signature de Dinichert Pascal André est radiée.

- **VirtualSomm SNC**, à *Nyon*, CHE-260.762.178 (FOSC du 28.05.2024, p. 0/1006041804). Carrade Pauline, qui se nomme maintenant Amos Pauline, est désormais à Nyon. La société en nom collectif "VirtualSomm SNC" est dissoute et radiée à la suite de la sortie de l'associé Amos Olivier; Amos Pauline, jusqu'ici associée, en continue les affaires en tant qu'entreprise individuelle sous la raison de commerce "VirtualSomm Amos", conformément à l'article 579 CO. Amos Pauline signe désormais individuellement.
- **Alvazzi Promotions S.A.**, à *Orbe*, CHE-101.395.055 (FOSC du 22.11.2024, p. 0/1006185982). Alvazzi Christophe signe désormais individuellement. Alvazzi Dominique engage désormais la société par sa signature collective à deux.
- **Cad Energie OGUEY SNC**, à *Ormont-Dessous*, CHE-430.898.549 (FOSC du 30.10.2023, p. 0/1005872203). La société est dissoute. La liquidation étant terminée, la raison de commerce est radiée.
- **Prévoyance funéraire Payerne & environs Sàrl**, à *Payerne*, CHE-114.766.907 (FOSC du 07.08.2015, p. 0/2311909). Nouvelle adresse: Route de Grandcour 37b, 1530 Payerne.
- **Smart Business 4.0 Sàrl**, à *Payerne*, CHE-411.343.713 (FOSC du 03.10.2023, p. 0/1005851413). Nouvelle adresse: Route de Corcelles 5, 1530 Payerne. Statuts modifiés le 06.12.2024. Nouveau but: la société a pour but d'offrir le développement de produits et de services dans le domaine de nouvelles technologies de l'information. De plus, la société a pour but le commerce de produits informatiques et de matériel informatique. La société a également pour but la prestation de services de conseil et d'assistance en amélioration de la performance de tous types d'entreprises. La société peut constituer des succursales et des filiales et peut participer à d'autres entreprises, tant en Suisse qu'à l'étranger et, de manière générale, exercer toute activité en rapport direct ou indirect avec son but. La société peut acquérir, détenir et aliéner des biens immobiliers tant en Suisse qu'à l'étranger. Elle peut faire, soit pour son compte, soit pour le compte de tiers, toutes opérations financières ainsi que se porter caution ou garantir des prêts pour des filiales ou pour des tiers. Nouvelles communications aux associés: par lettre ou par courriel.
- **Solis Solutions Tech Sàrl**, à *Payerne*, Impasse de la Ruche 11, c/o Daniel Del Pino, 1530 Payerne, CHE-234.340.245. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 06.12.2024. But: la société a pour but: fourniture de services dans les domaines de l'électronique et de l'installation électrique ainsi que vente de produits y relatifs; toutes prestations de services de travaux d'installations photovoltaïques et électriques ainsi que toutes prestations de rénovation, de dépannage et de gestion des installations photovoltaïques et électriques. Elle pourra en outre faire, soit pour son compte, soit pour le compte de tiers, toutes opérations financières, commerciales, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à son but social et s'intéresser, sous toutes formes, à toutes entreprises similaires, notamment par la prise de participation dans des entreprises similaires. La société pourra également constituer des succursales et des filiales en Suisse et à l'étranger. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Capital social: CHF 20'000. Associé-gérant avec signature individuelle: Del Pino Daniel, de Altstätten, à Payerne, avec 200 parts de CHF 100. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux associés: par courrier ou par courriel. Selon déclaration du 06.12.2024, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.
- **Worldfood Boutouss**, à *Poliez-Pittet*, Chemin du Méregniau 2a, 1041 Poliez-Pittet, CHE-289.985.871. Nouvelle entreprise individuelle. Titulaire: Boutouss Noufel, de France, à Poliez-Pittet, avec signature individuelle. But: restauration, livraison et service à l'emporter.
- **RMBC Carrupt Consulting**, à *Prangins*, CHE-112.582.905 (FOSC du 27.02.2018, p. 0/4080845). L'entreprise individuelle est radiée par suite de décès du titulaire.
- **Studio Pigment Sàrl**, à *Préverenges*, Route de Genève 68, c/o Dejan Maric, 1028 Préverenges, CHE-298.066.466. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 04.12.2024. But: la société a pour but l'exploitation d'une entreprise de plâtrerie-peinture et rénovation. La société peut créer des succursales en Suisse et/ou à l'étranger. Elle peut prendre des participations à toutes entreprises, acquérir ou créer de telles entreprises, effectuer toutes opérations et se charger de toutes fonctions qui sont de nature à développer le but de la société ou qui ont un rapport direct ou indirect avec son objet. Elle peut faire de la promotion en investissant dans les activités liées à son but. Elle peut accorder des prêts ou des garanties à des actionnaires ou à des tiers, si cela favorise ses intérêts. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Capital social: CHF 20'000. Associé-gérant avec signature individuelle: Dejan Maric, de Ecublens (VD), à Préverenges, avec 20 parts de CHF 1'000. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux associés: par écrit ou par courriel. Selon déclaration du 04.12.2024, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.
- **Elsecom de Azevedo Oliveira**, à *Prilly*, CHE-161.444.094 (FOSC du 18.03.2022, p. 0/1005430707). L'entreprise individuelle est radiée par suite de cessation d'activité.
- **Netplus Services Sàrl**, à *Prilly*, CHE-192.972.006 (FOSC du 16.02.2021, p. 0/1005102408). Statuts modifiés le 10.12.2024. Nouvelle raison de commerce: SP Agencements Sàrl (SP Agencements GmbH) (SP Agencements Sagl) (SP Agencements Ltd liab. Co). Nouveau but: la société a pour but toute activité spécialisée dans l'agencements sur mesure, parquet et revêtements de sols, cuisines, portes d'entrée, portes intérieures, mobiliers et décorations, fenêtres et nettoyage/entretien. La société peut établir des succursales et filiales en Suisse et à l'étranger et prendre des participations dans d'autres entreprises en Suisse et à l'étranger ainsi qu'effectuer toutes les opérations qui sont en relation directe ou indirecte avec son objet social. La société peut acquérir, hypothéquer, vendre et gérer des biens immobiliers, à l'exception des opérations prohibées par la LFAIE. Elle peut procéder à des financements pour son compte ou pour le compte de tiers ainsi qu'accorder des garanties et sûretés à ses filiales et aux tiers.
- **Quant AI, sàrl**, à *Pully*, CHE-281.022.041 (FOSC du 13.05.2020, p. 0/1004888932). Selon décision de son assemblée des associés du 09.12.2024, la société a prononcé sa dissolution. La liquidation est opérée sous la raison de commerce: Quant AI, sàrl en liquidation. Autre adresse: adresse de liquidation: Chemin des Vignes 8, c/o Kenneth Younge, 1026 Echandens. Younge Kenneth est nommé liquidateur.
- **SWISS OR LUXURY JAKUPI**, à *Pully*, CHE-299.666.462 (FOSC du 22.01.2024, p. 0/1005940571). L'entreprise individuelle est radiée par suite de cessation d'activité.
- **vision abc Sàrl**, à *Pully*, Avenue des Cerisiers 12, c/o Liviu Birza, 1009 Pully, CHE-192.646.268. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 05.12.2024. But: la société a pour but le conseil en gestion d'entreprise, la gestion de projets, en qualité de spécialiste de la santé et de la sécurité au travail (STPS). Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Capital social: CHF 20'000. Associé-gérant avec signature individuelle: Birza Liviu, de Roumanie, à Pully, avec 10 parts de CHF 2'000. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux associés: par écrit ou par courriel. Selon déclaration du 05.12.2024, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.
- **VTX Telecom SA**, à *Pully*, CHE-101.118.449 (FOSC du 24.07.2023, p. 0/1005802738). Statuts modifiés le 03.12.2024. Suppression de la clause statutaire relative à l'augmentation autorisée du capital (fondée sur la décision d'autorisation du 24.06.2008), le délai étant écoulé. Communications aux actionnaires: par courrier électronique ou par courrier recommandé. PricewaterhouseCoopers SA (CHE-497.306.752) n'est plus organe de révision. Selon déclaration du 03.12.2024, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.
- **Bati Home Carrelage SA**, à *Renens (VD)*, CHE-456.772.424 (FOSC du 14.11.2024, p. 0/1006178795). Par décision du 09.12.2024, le Président du Tribunal de l'arrondissement de Lausanne a admis la requête en restitution de délai et annulé le prononcé de faillite de la société.
- **GHA Sàrl**, à *Renens (VD)*, CHE-421.347.061 (FOSC du 19.12.2023, p. 0/1005914648). Giammarino Gabriele n'est plus gérant; sa signature est radiée.
- **pneus-direct sa**, à *Renens (VD)*, CHE-109.568.342 (FOSC du 14.11.2023, p. 0/1005884666). Monteiro Boto David, du Portugal, à Renens (VD), est membre du conseil d'administration avec signature individuelle.
- **Swissmovie SA**, à *Renens (VD)*, Chemin de la Roche 1, 1020 Renens VD, CHE-281.608.212. Nouvelle société anonyme. Statuts: 29.11.2024. But: la société a pour but toutes prestations de conseil, de conception et de réalisation dans les domaines de l'audio-visuel et de support marketing, ainsi que la production et la coproduction de projets cinématographiques originaux. La société peut également exercer toute activité financière, commerciale ou industrielle, mobilière ou immobilière, en rapport direct ou indirect avec son but; créer des succursales ou des filiales en Suisse ou à l'étranger; participer à toutes entreprises ayant un rapport direct ou indirect avec son but; accorder des prêts ou des garanties à des actionnaires ou des tiers, si cela favorise ses intérêts. Capital-actions: CHF 450'000, entièrement libéré, divisé en 4'500 actions nominatives de CHF 100, avec restrictions quant à la transmissibilité selon statuts. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux actionnaires: par courriel ou par écrit. Administration: Morand Maxime, de Troistorrens, à Carouge (GE), président, avec signature collective à deux, Gremaud Adrien, de Vuadens, à Villeneuve (VD), directeur, avec signature collective à deux, Gabriëlsson Fredrik, de Chésereux, à Arnex-sur-Nyon, avec signature collective à deux, et Scheidegger Joakim, de Lützelflüh, à Lausanne, avec signature collective à deux, sont membres du conseil d'administration. Selon déclaration du 29.11.2024, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.
- **Cabinet de médecine chinoise - Thomas van Gelder**, à *Rolle*, Grand-Rue 56, 1180 Rolle, CHE-228.218.423. Nouvelle entreprise individuelle. Titulaire: van Gelder Thomas, de Tannay, à Céligny, avec signature individuelle. But: soins thérapeutiques en médecine traditionnelle chinoise, notamment par l'acupuncture, la phytothérapie chinoise, le tuina (thérapie manuelle chinoise), les conseils diététiques et d'hygiène de vie.
- **Marvell Switzerland Sàrl**, à *Rolle*, CHE-112.561.205 (FOSC du 22.03.2023, p. 0/1005706766). Selon décision de son assemblée des associés du 09.12.2024, la société a prononcé sa dissolution. La liquidation est opérée sous la raison de commerce: Marvell Switzerland Sàrl en liquidation, par Remington Consulting SA (CHE-168.159.507), à Pully, nommée liquidatrice. Autre adresse: adresse de liquidation: Avenue Charles Ferdinand Ramuz 80, c/o Remington Consulting SA, 1009 Pully. Selon déclaration du 09.12.2024, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte. Deloitte SA (CHE-411.931.790) n'est plus organe de révision.
- **VERALUBOIS SA**, à *Romanel-sur-Morges*, CHE-465.497.493 (FOSC du 02.12.2024, p. 0/1006192863). L'organe de révision Gesmandat S.A. (CHE-107.339.693) a transféré son siège à Gland.

• **Roubaty International SA**, à *Saint-Prex*, Chemin de Vegney 2bis, 1162 St-Prex, CHE-422.476.732. Nouvelle société anonyme. Statuts: 26.11.2024. But: la société a pour but, en Suisse et à l'étranger, la prestation de services fiduciaires, tels que des services dans les domaines administratif, juridique, comptable et financier, la reprise de mandat et de conseil en gestion d'entreprise. La société peut établir des succursales et filiales en Suisse et à l'étranger et prendre des participations dans d'autres entreprises en Suisse et à l'étranger ainsi qu'effectuer toutes les opérations qui sont en relation directe ou indirecte avec son objet social. La société peut acquérir, hypothéquer, vendre et gérer des biens immobiliers à l'exception des opérations prohibées par la LFAIE. Elle peut procéder à des financements pour son compte ou pour le compte de tiers ainsi qu'accorder des garanties et sûretés à ses filiales et aux tiers. Capital-actions: CHF 100'000, libéré à concurrence de CHF 50'000, divisé en 100'000 actions nominatives de CHF 1, avec restrictions quant à la transmissibilité selon statuts. Apport en nature selon contrat du 15.11.2024: 200 parts sociales de CHF 100 de KINGDOM HOLDING SARL (CHE-356.694.137), à Saint-Prex, un véhicule de tourisme et deux motocycles, en contrepartie desquels il est remis 100'000 actions nominatives de CHF 1. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux actionnaires: par courrier ou courriel. Administration: Vilens'ka Ganna, de et à Saint-Prex, est membre du conseil d'administration avec signature individuelle. Selon déclaration du 26.11.2024, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.

• **HERMES AUTOS LOCATION SA**, à *Saint-Sulpice (VD)*, CHE-106.388.186 (FOSC du 11.02.2021, p. 0/1005098568). La procuration de Abikzer Francine est éteinte. Abikzer Michel, maintenant à Freienbach, est nommé président. Abikzer Cédric, dont la procuration est éteinte, est nommé administrateur avec signature collective à deux. Abikzer David, de Vufflens-la-Ville, à Féchy, est membre du conseil d'administration avec signature collective à deux.

• **Librairie L'Escale Sàrl**, à *Valbroye*, Route de Villarzel 6, 1524 Marnand, CHE-248.001.890. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 03.12.2024. But: la société a pour but l'exploitation d'une librairie-papeterie; le commerce d'articles d'artisanat. D'une manière générale, la société peut effectuer toutes opérations financières ou commerciales en relations directes ou indirectes avec son but et propres à le développer, notamment prendre des participations dans d'autres sociétés. Elle peut créer des succursales en Suisse ou à l'étranger. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Capital social: CHF 20'000. Associée-gérante avec signature individuelle: De Blasio Catherine, de Saint-Blaise, à Valbroye, avec 20 parts de CHF 1'000. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux associés: par écrit ou par courriel. Selon déclaration du 03.12.2024, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.

• **Voé Fondation actif!**, à *Vallorbe*, CHE-138.142.123 (FOSC du 07.06.2024, p. 0/1006051463). Tinguely Christian n'est plus membre du conseil de fondation; sa signature est radiée.

• **Association HORIZON FOR ARTS AND CULTURE**, à *Vevey*, Rue des Marronniers 13b, 1800 Vevey, CHE-309.448.779. Nouvelle association. Statuts: 15.11.2024. But: l'Association a pour but: Susciter et consolider les relations amicales entre les citoyens suisses et les citoyens du monde. Oeuvrer pour des relations amicales et d'échange dans tous les domaines. Créer un lieu de rencontre et d'amitié entre les divers peuples. Organiser des cycles de conférences ainsi que des délégations culturelles. Aider à l'intégration dans le canton de Vaud et en Suisse. Organiser des événements et festivals culturels et artistiques. Faciliter le contact et promouvoir les échanges culturels et artistiques. Chaque année l'association désigne un trophée symbolique destiné à des personnalités et des dirigeants de pays prouvant leur soutien au domaine associatif. Ressources: cotisations ordinaires ou extraordinaires de ses membres; dons ou legs; produits de ses activités; le cas échéant, subventions des pouvoirs publics. Latif Zouhir, de Royaume-Uni, à Paris (France), président, sans signature, et Mejri Faouzi, de Tunisie, à Vevey, secrétaire général, avec signature individuelle, sont membres du comité.

• **Nestlé Nespresso SA**, à *Vevey*, CHE-106.014.627 (FOSC du 09.08.2024, p. 0/1006103793). La signature de Decroux Laurent et Romanelli Emanuela est radiée. Signature collective à deux est conférée à Chételat Maël, de Val Terbi, à Lausanne.

• **Gex Paysage**, à *Villeneuve (VD)*, CHE-408.877.658 (FOSC du 13.10.2022, p. 0/1005582810). Siège transféré à Montreux. Nouvelle adresse: Route des Narcisses 66, 1833 Les Avants. Gex Baptiste est désormais à Montreux.

• **Miaoton S.A.**, à *Villeneuve (VD)*, CHE-105.950.257 (FOSC du 12.04.2023, p. 0/1005722060). Marton Patrick n'est plus administrateur; sa signature est radiée.

• **Taxi Excelsior, Markovic**, à *Villeneuve (VD)*, CHE-174.467.130 (FOSC du 15.12.2020, p. 0/1005048265). La raison de commerce est radiée d'office par suite de radiation de la société au siège principal (FOSC du 07.02.2024, p. 0/100595342).

• **Demaurex SA**, à *Vufflens-la-Ville*, CHE-103.879.921 (FOSC du 22.10.2024, p. 0/1006160275). Signature collective à deux est conférée à Engel Leopold Wolfgang, d'Allemagne, au Mont-sur-Lausanne.

• **Dr. Molnar Financial Services**, à *Vully-les-Lacs*, CHE-114.395.691 (FOSC du 19.12.2013, p. 0/7225834). L'entreprise individuelle est radiée par suite de cessation d'activité.

• **Pharmacie des hôpitaux du Nord vaudois et de la Broye (PHNVB)**, à *Yverdon-les-Bains*, CHE-104.401.048 (FOSC du 25.08.2021, p. 0/1005277563). Statuts modifiés les 08.06.2022 et 12.06.2024. Périat Alain et Sonnay Jean-Luc ne sont plus membres du bureau; leur signature est radiée. Cuérel Julien, de Villars-Sainte-Croix, à Baulmes, Ducraux Daniel, de Blonay - Saint-Légier, à Agiez, et Ombelli Julien, de Monteceneri, à Mutrux sont membres du bureau, avec signature collective à deux, pas entre eux ni avec Goller Patrick, Laurent Jean-Christophe, Rouillon Rodolphe et Simon Eric.

• **SB Human Partners Sàrl**, à *Yverdon-les-Bains*, Avenue de la Gare 10, 1400 Yverdon-les-Bains, CHE-205.784.982. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 06.12.2024. But: la société a pour but de fournir des prestations de coaching, de recrutement et de placement privé de personnel, ainsi que des conseils et services en matière de psychologie du travail, ressources humaines, évaluation des compétences et réinsertion professionnelle. La société a la faculté de prendre des intérêts sous quelque forme que ce soit dans toutes entreprises ou sociétés visant un but identique ou analogue, ou de nature à favoriser son but social, par voie de création de société ou d'entreprise nouvelles, d'apports, de souscriptions, d'achats de titres et participations ou droits sociaux, ou encore par voie de fusion ou d'association. La société peut, pour son compte ou celui de tiers, effectuer toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son but, à l'exception des opérations soumises à la loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger. La société peut en outre accorder des prêts ou toute autre forme de financement, ainsi que donner des sûretés de tout genre, en particulier sous la forme de garanties, gages ou sûretés sur les actifs de la société, au bénéfice direct ou indirect de sociétés du même groupe, de ses associés, de ses proches ou de tiers. Enfin, la société peut créer des succursales et des filiales en Suisse et à l'étranger. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Capital social: CHF 20'000. Associée-gérante avec signature individuelle: Beljakovic Stéphanie, de Montet (Glâne), à La Grande Béroche, avec 200 parts de CHF 100. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux associés: par courrier écrit ou courrier électronique, ou par un avis inséré dans la FOSC avec copie adressée par écrit. Selon déclaration du 06.12.2024, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.

• **Swiss Capital Holding SA**, à *Yverdon-les-Bains*, CHE-207.519.876 (FOSC du 05.12.2024, p. 0/1006196328). D'Amato Sandra n'est plus administratrice; sa signature est radiée. D'Amato Sergio, de Saint-Maurice, à Yverdon-les-Bains, est membre du conseil d'administration avec signature individuelle.

#### 18 décembre 2024

• **Centre Mondial du Cyclisme**, à *Aigle*, CHE-101.181.873 (FOSC du 24.06.2024, p. 0/1006065469). Holeczek Vladimir, inscrit sans signature, n'est plus membre du conseil de fondation.

• **G. Mordasini**, à *Aigle*, CHE-102.968.491 (FOSC du 18.10.2022, p. 0/1005585833). Par décision du 10.12.2024, le Président du Tribunal de l'arrondissement de l'Est vaudois a révoqué le prononcé de faillite du titulaire.

• **Cyril Vaucher Paysage**, à *Arzier-Le Muids*, CHE-462.563.225 (FOSC du 12.04.2023, p. 0/1005722029). Par décision du Tribunal de l'arrondissement de La Côte du 09.12.2024, le titulaire de cette entreprise individuelle a été déclaré en faillite par défaut de la partie requérante avec effet à partir du 09.12.2024, à 11h30.

• **Your Dental Planet Anthony Chitra**, à *Arzier-Le Muids*, Chemin du Fiay 35B, 1273 Arzier-Le Muids, CHE-491.752.432. Nouvelle entreprise individuelle. Titulaire: Chitra Anthony, de Donneloye, à Arzier-Le Muids, avec signature individuelle. But: exploitation d'un site d'annonces commercial notamment dans le domaine dentaire.

• **co-struct AG**, à *Aubonne*, Chemin des Clos 17, 1170 Aubonne, CHE-397.603.652. Nouvelle succursale d'une entreprise suisse. Succursale de co-struct AG (CHE-340.667.436), à Zürich, société anonyme.

• **ELITE WORLD GROUP SA**, à *Aubonne*, CHE-432.047.226 (FOSC du 10.10.2023, p. 0/1005857219). Pugliese François est maintenant de et à Blonay - Saint-Légier. Lucien Eric est maintenant à Lagoa de Albufeira (Portugal). Probst Jean-Marc est maintenant à Solothurn.

• **Néva, titulaire Cindy Maillard**, à *Bercher*, Rue du Mont 8, 1038 Bercher, CHE-303.156.284. Nouvelle entreprise individuelle. Titulaire: Maillard Cindy, de Oron, à Bercher, avec signature individuelle. But: e-commerce de tous produits.

• **ALAIN J. Sàrl**, à *Bex*, CHE-102.717.115 (FOSC du 18.10.2016, p. 0/3113655). Nouvelle adresse: Route du Stand 11, 1880 Bex. Juilland Alain, qui n'est plus associé-gérant et dont la signature est radiée, cède sa part de CHF 20'000 à ESPACES SERVICES Sàrl (CHE-185.546.673), à Bex, nouvelle associée, titulaire d'une part de CHF 20'000. Nouveau gérant: Burri Fabien, de St. Stephan, à Olon, avec signature individuelle.

• **Epicerie Pleba Bridel-Inembe**, à *Bex*, CHE-436.083.959 (FOSC du 15.04.2021, p. 0/1005150557). L'entreprise individuelle est radiée par suite de cessation d'activité.

• **PINT PHARMA INTERNATIONAL SA**, à *Bourg-en-Lavaux*, CHE-319.238.456 (FOSC du 27.09.2019, p. 0/1004725902). Statuts modifiés le 09.12.2024. Siège transféré à Pully. Nouvelle adresse: Avenue Charles Ferdinand Ramuz 80, c/o Olivier Cherpillod, 1009 Pully. Nouvelles

communications aux actionnaires: par courrier électronique ou par courrier recommandé. Radaelli Massimo est maintenant à Zug.

• **Maraco Sàrl**, à *Bussigny*, Rue de l'Industrie 66, 1030 Bussigny, CHE-323.512.844. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 06.12.2024. But: la société a pour but l'exécution de tous travaux dans le domaine du bâtiment et le commerce de tous types de produits y relatifs. La société peut en outre exercer toute autre activité ayant un lien direct ou indirect avec ces buts; elle peut notamment créer des succursales en Suisse et à l'étranger, participer à d'autres entreprises en Suisse et à l'étranger, acquérir des entreprises visant un but identique ou analogue, ou fusionner avec de telles entreprises, faire toutes opérations et conclure tous contrats propres à développer et à étendre son but ou s'y rapportant directement ou indirectement. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Capital social: CHF 20'000. Associé-gérant avec signature individuelle: Radic Radivoje, de Bosnie et Herzégovine, à Crissier, avec 200 parts de CHF 100. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux associés: par écrit ou par courriel. Selon déclaration du 06.12.2024, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.

• **Swiss Toolz Sàrl**, à *Bussigny*, CHE-177.529.721 (FOSC du 23.12.2022, p. 0/1005637901). Mattart Vincent, qui n'est plus associé, cède ses 40 parts de CHF 100 à l'associé Mellone Angelo, maintenant à Savièse, désormais titulaire de 120 parts de CHF 100.

• **Compass Education Consultancy Sàrl en liquidation**, à *Chardonne*, CHE-303.201.708 (FOSC du 07.12.2021, p. 0/1005351406). La liquidation étant terminée, la raison de commerce est radiée.

•  **pierre pietraszkiewicz IngeneringGestionConsulting**, à *Château-d'Oex*, Route de Gérignoz 11, 1660 Château-d'Oex, CHE-147.804.578. Nouvelle entreprise individuelle. Titulaire: Pietraszkiewicz Pierre Philippe, de France, à Château-d'Oex, avec signature individuelle. But: l'entreprise a pour but tous services liés à la gestion de travaux, notamment tout conseil dans le domaine de la construction, ainsi que tous services dans les domaines de la gestion immobilière.

• **Swis Clima S.A.**, à *Cheseaux-sur-Lausanne*, CHE-108.604.604 (FOSC du 25.01.2018, p. 0/4015619). Heger Jacques est nommé président. Heger Constantin, de Blumenstein, à Châtel-Saint-Denis, est membre secrétaire du conseil d'administration avec signature collective à deux. Procuration collective à deux est conférée à Heger-Currat Marie Christine, de Blumenstein, à Semsales.

• **USC Life SA**, à *Cheseaux-sur-Lausanne*, CHE-366.556.494 (FOSC du 04.12.2024, p. 0/1006195040). Léonard Jean François F., de Belgique, à Préverenges, est membre du conseil d'administration avec signature individuelle.

• **Centre de Bien-être Rubis SA**, à *Corseaux*, CHE-244.727.172 (FOSC du 27.03.2024, p. 0/1005996195). Malvarez-Pasche Magali n'est plus administratrice; sa signature est radiée. Jahrmann Bernard, de et à Renens (VD), est membre du conseil d'administration avec signature individuelle.

• **Garridhome & living SA**, à *Corsier-sur-Vevey*, Chemin de la Rosalette 21, c/o Loïc Garrido, 1808 Les Monts-de-Corsier, CHE-237.529.365. Nouvelle société anonyme. Statuts: 04.12.2024. But: la société a pour but: toutes activités dans le domaine de l'immobilier, notamment l'acquisition, l'expertise, la vente, la gérance, la promotion, le courtage, la location, la rénovation d'immeubles, l'entretien et la maintenance de biens immobiliers ainsi que toutes prestations de conseils dans le domaine de l'immobilier. Elle pourra en outre faire, soit pour son compte, soit pour le compte de tiers, toutes opérations financières, commerciales, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à son but social et s'intéresser, sous toutes formes, à toutes entreprises similaires, notamment par la prise de participation dans des entreprises similaires. La société pourra également constituer des succursales et des filiales en Suisse et à l'étranger. Capital-actions: CHF 100'000, libéré à concurrence de CHF 50'000, divisé en 100'000 actions nominatives de CHF 1, avec restrictions quant à la transmissibilité selon statuts. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux actionnaires: par courrier ou par courriel. Administration: Garrido Loïc, de Genève, à Corsier-sur-Vevey, est membre du conseil d'administration avec signature individuelle. Selon déclaration du 04.12.2024, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.

• **Prodio Light Sàrl**, à *Corsier-sur-Vevey*, CHE-484.982.257 (FOSC du 19.12.2013, p. 0/7225834). Statuts modifiés le 27.11.2024. Siège transféré à Yverne. Nouvelle adresse: Pré de l'Oie 4, 1853 Yverne. La clause relative à l'apport en nature a été abrogée conformément à l'art. 634 al. 4 CO. Berger Sébastien est maintenant à Ollon. Maire Jolan est maintenant à Blonay - Saint-Légier.

• **Dosim SA succursale de Crissier**, à *Crissier*, CHE-209.224.015 (FOSC du 12.09.2023, p. 0/1005836460). La procuration de Corset Christian est éteinte.

• **Torrentia Holding SA**, à *Echandens*, Rue des Artisans 10, 1026 Echandens, CHE-404.539.903. Nouvelle société anonyme. Statuts: 29.11.2024. But: la société a pour but, en Suisse et à l'étranger: La prise de participations dans toutes entreprises et sociétés suisses ou étrangères, quelle que soit leur forme ou leur activité; La gestion de ses participations et de ses filiales par le biais d'assistance administrative, financière, stratégique, ou autre; Le financement et la réalisation d'opérations de trésorerie entre la société et ses filiales ou sociétés dans lesquelles elle détient une participation; La gestion de portefeuilles d'actifs financiers pour ses propres intérêts; Et toutes opérations commerciales,

financières, industrielles, mobilières, et immobilières pouvant favoriser directement ou indirectement l'objet de la société, à l'exception des opérations prohibées par la LFAIE. Elle peut accorder des prêts à ses actionnaires. La société peut réaliser toute opérations qui se rattachent directement ou indirectement à cet objet. Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 1'000 actions nominatives de CHF 100, avec restrictions quant à la transmissibilité selon statuts. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux actionnaires: par écrit ou par courriel. Administration: Varone Stanislas, de et à Savièse, président, avec signature collective à deux, Bourachot Florent, de Morges, à Pully, avec signature collective à deux, sont membres du conseil d'administration. Selon déclaration du 29.11.2024, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.

• **Corintis SA**, à *Ecublens (VD)*, CHE-434.318.459 (FOSC du 05.12.2022, p. 0/1005619897). Statuts modifiés le 22.11.2024. Le capital-actions de CHF 100'000 est désormais divisé en 652'431 actions nominatives de CHF 0.10 et 347'569 actions nominatives Seed de CHF 0.10, privilégiées quant au produit de liquidation, toutes avec restrictions quant à la transmissibilité selon statuts. Le capital-actions de CHF 100'000 a été libéré ultérieurement à concurrence de CHF 32'621.55. Capital-actions: CHF 100'000, libéré à concurrence de CHF 100'000, divisé en 652'431 actions nominatives de CHF 0.10 et 347'569 actions nominatives Seed de CHF 0.10, privilégiées quant au produit de liquidation, toutes avec restrictions quant à la transmissibilité selon statuts. Augmentation ordinaire du capital-actions. Nouveau capital-actions: CHF 173'175.40, entièrement libéré, divisé en 714'652 actions nominatives de CHF 0.10, 347'569 actions nominatives Seed de CHF 0.10, privilégiées quant au produit de liquidation, et 669'553 actions nominatives A de CHF 0.10, privilégiées quant au produit de liquidation, toutes avec restrictions quant à la transmissibilité selon statuts. L'assemblée générale a introduit une clause statutaire relative à une augmentation conditionnelle du capital par décision du 22.11.2024. Pour les détails, voir les statuts. Nouvelles communications aux actionnaires: par écrit (courrier ou e-mail), dans la mesure où les noms et adresses des actionnaires sont connus, et à défaut par publication dans la FOSC. Tan Lip-Bu, de USA, à Piedmont (USA), est membre du conseil d'administration avec signature collective à deux. Radiation de la mention relative à la renonciation à l'organe de révision. Organe de révision: Grant Thornton AG (CHE-107.841.337), à Zürich.

• **Ma Véto SA**, à *Ecublens (VD)*, Chemin du Croset 3, 1024 Ecublens VD, CHE-468.391.744. Nouvelle société anonyme. Statuts: 02.12.2024. But: la société a pour but l'exploitation de cabinets vétérinaires. La société peut exercer toute activité financière, commerciale ou industrielle, mobilière ou immobilière, en rapport direct ou indirect avec son but; créer des succursales ou des filiales en Suisse et à l'étranger; participer à toutes entreprises ayant un rapport direct ou indirect avec son but; accorder des prêts ou des garanties à des actionnaires ou des tiers, si cela favorise ses intérêts. Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 100 actions nominatives de CHF 1'000, avec restrictions quant à la transmissibilité selon statuts. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux actionnaires: par courrier postal ou par courriel. Administration: Diserens Kevin, de Savigny, à Ecublens (VD), président, avec signature individuelle, et Darne Pauline, de France, à Lausanne, directrice, avec signature individuelle, sont membres du conseil d'administration. Selon déclaration du 02.12.2024, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.

• **ADC Therapeutics SA**, à *Epalinges*, CHE-461.408.645 (FOSC du 18.11.2024, p. 0/1006181404). Statuts modifiés le 06.12.2024. Augmentation conditionnelle du capital-actions fondée sur la décision relative à l'octroi de droits du 24.04.2020. Nouveau capital-actions entièrement libéré: CHF 8'128'510.08, divisé en 101'606'376 actions nominatives de CHF 0.08, avec restrictions quant à la transmissibilité selon statuts. Le conseil d'administration a modifié une clause statutaire relative à une augmentation conditionnelle du capital (selon décision relative à l'octroi de droits de l'assemblée générale du 24.04.2020), par décision du 06.12.2024, pour le détail cf. statuts. Le conseil d'administration a modifié une clause statutaire relative à une marge de fluctuation du capital, par décision du 06.12.2024, pour le détail cf. statuts.

• **KAUFORG Group SA**, à *Etoy*, CHE-394.759.594 (FOSC du 17.07.2024, p. 0/1006087242). Lemaire Laurent n'est plus administrateur; sa signature est radiée. Le Menn Cédric, dont la procuration est éteinte, est nommé administrateur vice-président avec signature individuelle.

• **RB Automotive Dealer SA**, à *Forel (Lavaux)*, Route de l'Industrie 1bis, 1072 Forel (Lavaux), CHE-432.345.965. Nouvelle société anonyme. Statuts: 09.12.2024. But: la société a pour but: toutes activités commerciales et de services dans le domaine automobile, notamment l'achat, la vente, le courtage, l'import-export, la location, la réparation et l'entretien de véhicules, ainsi que toutes opérations liées favorisant son développement. La société peut créer des succursales ou des filiales en Suisse et à l'étranger, participer à d'autres entreprises en Suisse et à l'étranger, acquérir ou fonder des entreprises visant un but identique ou analogue, faire toutes opérations et conclure tous contrats propres à développer son but ou s'y rapportant directement ou indirectement. Elle peut également effectuer toutes opérations financières, fiduciaires, commerciales ou industrielles, mobilières et immobilières se rattachant à la réalisation de son but. Elle peut accorder des prêts ou des garanties à ses actionnaires et à des tiers, se porter caution d'emprunts souscrits par des actionnaires ou des tiers, garantir ces emprunts par l'émission ou le nantissement de titres hypothécaires ou par la souscription de tout autre engagement financier. Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 100 actions nominatives de CHF 1'000, avec restrictions quant à la

transmissibilité selon statuts. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux actionnaires: par courrier ou par courriel. Administration: Riat Leny, de Alle, à Lausanne, président, avec signature collective à deux, et Borno Joé, de Tévenon, à Crissier, avec signature collective à deux, sont membres du conseil d'administration. Selon déclaration du 09.12.2024, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.

• **HARYON SA**, précédemment à Genève, CHE-215.148.894 (FOSC du 29.08.2024, p. 0/1006117725). Siège transféré à Lausanne. Nouvelle adresse: Avenue de la Gare 26, c/o Bernard Nicod SA, 1003 Lausanne. Statuts modifiés le 27.11.2024. Nouvelles communication aux actionnaires: par écrit (lettre ou courrier électronique) si les noms et adresses des actionnaires sont connus, à défaut par publication dans la Feuille officielle suisse du commerce. Fayon Luc et Fayon Jeff Moni ne sont plus administrateurs; leur signature est radiée. Nicod Bernard, de Assens, à Lausanne, est membre du conseil d'administration avec signature individuelle.

• **B.C.L. Constructions Sàrl**, à Gland, CHE-458.194.314 (FOSC du 17.10.2022, p. 0/1005584803). Bello Luigi n'est plus gérant; sa signature est radiée. Nouveau gérant: Bello Sergio, d'Italie, à Genolier, avec signature individuelle.

• **Garden Centre Schilliger S.A.**, à Gland, CHE-108.107.205 (FOSC du 30.07.2024, p. 0/1006097327). La signature de Böhler Sophie est radiée.

• **PPS, Jonathan Pisu**, à Grandcour, CHE-294.226.162 (FOSC du 02.02.2024, p. 0/1005951638). L'entreprise individuelle est radiée par suite de cessation d'activité.

• **ALCHIMY Sàrl en liquidation**, à Grandson, CHE-169.684.377 (FOSC du 07.07.2023, p. 0/1005790347). La liquidation étant terminée, la raison de commerce est radiée.

• **Mirabel chez Kanga Sàrl**, à Grandson, Route de la Brinaz 3, 1422 Grandson, CHE-331.429.777. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 06.12.2024. But: la société a pour but l'exploitation d'établissements publics. La société peut créer des succursales en Suisse et à l'étranger; elle peut assumer des participations à toutes entreprises en Suisse et à l'étranger, consentir des prêts notamment aux associés, acquérir ou créer des entreprises semblables ou similaires et se charger de toutes les fonctions qui sont de nature à développer le but de la société ou qui ont un rapport direct ou indirect avec son objet, ainsi que toutes les opérations financières et immobilières s'y rapportant. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Capital social: CHF 20'000. Associé-gérant avec signature individuelle: Kangatharan Kaaranjan, de Yverdon-les-Bains, à Grandson, avec 20 parts de CHF 1'000. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux associés: par écrit ou par courriel. Selon déclaration du 06.12.2024, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.

• **TamTam Consulting Imbert**, à Jongny, CHE-366.658.410 (FOSC du 19.08.2024, p. 0/1006109574). Nouveau but: conseil, développement et gestion complète des ressources humaines, notamment avec la création de documents RH, le suivi administratif du cycle de vie dans son intégralité passant par le recrutement, le développement des compétences, la gestion des performances, les politiques de rémunération et avantages sociaux, le suivi des assurances sociales, la digitalisation des outils RH ainsi que du coaching pour l'accompagnement des managers et collaborateurs; activité de placement privé.

• **DS Global Invest SA**, à Jouxten-Mézery, Chemin de la Bâtiaz 66, 1008 Jouxten-Mézery, CHE-196.094.416. Nouvelle société anonyme. Statuts: 09.12.2024. But: la société a pour but l'acquisition, la gestion et l'administration de participations dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières, immobilières en Suisse et à l'étranger, à l'exclusion des opérations prohibées par la Loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger (LFAIE), ainsi que l'achat, la vente, l'échange, l'exploitation et la mise en valeur tout brevet, licence, marque et autres droits immatériels. La société peut également exercer toute activité financière, commerciale ou industrielle, mobilière ou immobilière, en rapport direct ou indirect avec son but; créer des succursales ou des filiales en Suisse ou à l'étranger; participer à toutes entreprises ayant un rapport direct ou indirect avec son but; accorder des prêts ou des garanties à des actionnaires ou des tiers, si cela favorise ses intérêts. Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 100'000 actions nominatives de CHF 1, avec restrictions quant à la transmissibilité selon statuts. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux actionnaires: par courriel ou par écrit. Administration: Scuderi Davide, d'Italie, à Jouxten-Mézery, est membre du conseil d'administration avec signature individuelle. Selon déclaration du 09.12.2024, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.

• **"Aida Création", GEsSENEY**, à Lausanne, CHE-165.537.429 (FOSC du 03.09.2024, p. 0/1006120803). L'entreprise individuelle est radiée par suite de cessation d'activité.

• **Adecco Ressources Humaines SA**, à Lausanne, CHE-105.763.703 (FOSC du 11.12.2024, p. 0/1006201982). La procuration de Scheiber Camnasio Corinne et Stepanovic Jovana est éteinte. Droz-dit-Busset Olivier est maintenant à Morges. Procuration collective à deux est conférée à Fritschi Marie-Anne, de Güttingen, à Schaffhausen, Kern Matthias Dominik, de Buchberg, à Pfäffikon, et Oes Lena, de Escholzmatt-Marbach, à Küsnacht (ZH).

• **Alpiq Suisse SA**, à Lausanne, CHE-105.951.021 (FOSC du 11.09.2024, p. 0/1006127396). La signature de Appert Nicole, Baumann Ralph, Boros Dragos,

Cakar Besim, Dütschler Stefan, Fürst Thomas, Golay Raynald, Imboden Beat, Leroy Raphaël, Lorenz Andreas, Pfefferle Grégoire, Schmid Thierry, Stadler Thomas, Südlund Martin, Thalmann Stephan, Valluy Bernard, van der Laan Annet, Widmer Florian, Wrench Paul, Wymann Yves et Zuber Georges-Alain est radiée. Baroni Luca est maintenant à Baden.

• **APL DATA CENTER Suisse SA**, à Lausanne, CHE-316.600.437 (FOSC du 14.08.2024, p. 0/1006106624). Statuts modifiés le 09.12.2024. Nouvelles communications aux actionnaires: par courrier électronique ou par courrier recommandé.

• **Azimut Fernandes Afonso**, à Lausanne, CHE-321.314.115 (FOSC du 12.07.2022, p. 0/1005519040). L'entreprise individuelle est radiée par suite de cessation d'activité.

• **Blank Studio Sàrl**, à Lausanne, Chemin du Boisy 36, 1004 Lausanne, CHE-257.821.254. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 29.11.2024. But: la société a pour but la fourniture de services dans le domaine de la création et production de contenus visuels, gestion de projets, conseil en communication et stratégie digitale, ainsi que toutes activités connexes. La société peut exercer toute activité financière, commerciale ou industrielle, mobilière ou immobilière, en rapport direct ou indirect avec son but; créer des succursales ou des filiales en Suisse et à l'étranger; participer à toutes entreprises ayant un rapport direct ou indirect avec son but; accorder des prêts ou des garanties à des associés ou des tiers, si cela favorise ses intérêts. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Capital social: CHF 20'000. Associé-gérant avec signature individuelle: Ammann Michaël, de Affeltrangen, à Lausanne, avec 200 parts de CHF 100. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux associés: par écrit ou par courriel. Selon déclaration du 29.11.2024, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.

• **Cymvest VD SA**, à Lausanne, CHE-382.519.528 (FOSC du 07.02.2023, p. 0/1005672335). Selon décision de son assemblée générale du 04.12.2024, la société a prononcé sa dissolution. La liquidation est opérée sous la raison de commerce: Cymvest VD SA, en liquidation. Les 1'000 actions nominatives de CHF 100 ne sont désormais plus restreintes quant à la transmissibilité (art. 685a, al. 3 CO). Polla Julien est nommé liquidateur.

• **Dotterweich**, à Lausanne, Rue Jean-Jacques-Cart 2, 1006 Lausanne, CHE-425.003.689. Nouvelle entreprise individuelle. Titulaire: Dotterweich Nathalie, de Crissier, à Lausanne, avec signature individuelle. But: vente de produits textiles via une plateforme e-commerce. Signature individuelle est conférée à Jud Imane, de Schänis, à Montilliez.

• **Easy-Tech, Rusillon**, à Lausanne, CHE-437.537.762 (FOSC du 17.06.2015, p. 0/2212229). L'entreprise individuelle est radiée par suite de cessation d'activité.

• **FIRST ONE S.A.**, à Lausanne, CHE-109.081.324 (FOSC du 14.11.2024, p. 0/1006178808). Monribot Jean David n'est plus administrateur; sa signature est radiée. Binotto Nastasia, de Corcelles-le-Jorat, à Pully, présidente, avec signature individuelle, et Binotto Grégory, de Corcelles-le-Jorat, à Epalinges, secrétaire, avec signature individuelle, sont membres du conseil d'administration.

• **Garages Dind S.A.**, à Lausanne, CHE-108.057.599 (FOSC du 15.02.2021, p. 0/1005101213). Statuts modifiés le 06.12.2024. Nouvelle raison de commerce: Garage Dind SA. Siège transféré à Lonay. Nouvelle adresse: Avenue de Morges 43, 1027 Lonay. Nouveau but: la société a pour but toutes activités dans le domaine automobile et de la mobilité en tout genre, en particulier l'exploitation de garages, d'ateliers de réparation et de carrosseries, l'achat, la vente et la location de véhicules, ainsi que le commerce de pièces détachées et d'accessoires. La société peut exercer toute activité financière, commerciale ou industrielle, mobilière ou immobilière, en rapport direct ou indirect avec son but; créer des succursales ou des filiales en Suisse et à l'étranger; participer à toutes entreprises ayant un rapport direct ou indirect avec son but; accorder des prêts ou des garanties à des actionnaires ou des tiers, si cela favorise ses intérêts. Communications aux actionnaires: par écrit ou par courriel. Dind Jean-Luc est maintenant de Montanaire. Dind Arnaud, de Montanaire, à Echandens, est membre président du conseil d'administration avec signature individuelle.

• **GDP gestion de patrimoines SA**, à Lausanne, CHE-106.829.718 (FOSC du 07.06.2018, p. 0/4276205). Nouvelle adresse: Avenue des Toises 12, 1005 Lausanne. Monribot Jean David n'est plus administrateur; sa signature est radiée. Binotto Grégory, de Corcelles-le-Jorat, à Epalinges, président, avec signature individuelle, et Binotto Nastasia, de Corcelles-le-Jorat, à Pully, secrétaire, avec signature individuelle, sont membres du conseil d'administration.

• **Latoui Sàrl**, à Lausanne, CHE-367.648.733 (FOSC du 24.10.2023, p. 0/1005868021). Latoui Ahlam n'est plus gérante; sa signature est radiée. Latoui Amira cède 100 de ses 200 parts de CHF 100 à Michielis Fabrizio, de Nendaz, à Etoy, nouvel associé-gérant avec signature individuelle, titulaire de 100 parts de CHF 100; Latoui Amira reste titulaire de 100 parts de CHF 100.

• **Lausinter Sàrl**, à Lausanne, CHE-110.547.482 (FOSC du 19.12.2013, p. 0/7225834). Selon décision de son assemblée des associés du 06.12.2024, la société a prononcé sa dissolution. La liquidation est opérée sous la raison de commerce: Lausinter Sàrl, en liquidation. Hervest Fiduciaire S.A, dont le numéro d'identification est (CHE-107.877.252), est nommée liquidatrice. Nouvelle adresse: Chemin de Chantemerle 14, 1010 Lausanne.

• **LOYCO SA, Succursale de Lausanne**, à Lausanne, CHE-228.828.567 (FOSC du 10.05.2024, p. 0/1006029492). La signature de Mareovich David est

radiée. Signature collective à deux est conférée à Barbey Sébastien, de Valbroye, à Prilly, et Blaser Marie, de Lausanne, à La Sarraz.

• **MK Realitim Management SA**, à Lausanne, CHE-115.560.455 (FOSC du 14.04.2022, p. 0/1005451862). Lenoir Thierry, Aubert Yves Claude et Dieu François ne sont plus administrateurs; leur signature est radiée.

• **Philip Morris Services India Sàrl**, à Lausanne, CHE-100.988.376 (FOSC du 28.08.2024, p. 0/1006116555). Statuts modifiés le 10.12.2024. Nouveau but: la Société a pour but le commerce de marchandises de toute nature et la prestation de services notamment de marketing dans la région de l'Inde. A cet effet, la Société peut, en Suisse et à l'étranger, lorsque la loi l'y autorise: créer des succursales ou des filiales, participer à d'autres entreprises ayant un but identique ou connexe, acquérir ou créer des entreprises semblables et d'une façon générale effectuer toutes les opérations qui seraient de nature à réaliser le but social directement ou indirectement; ainsi qu'effectuer des opérations de trésorerie, et des transactions financières, y compris accorder des prêts ou garanties à ses entreprises affiliées ou à des tiers, si cela favorise les intérêts du groupe auquel elle appartient. Les opérations prohibées par la Loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger sont exclues. Nouvelles communications aux associés: par courrier électronique ou par courrier recommandé.

• **Philip Morris Switzerland Sàrl**, à Lausanne, CHE-105.901.856 (FOSC du 05.11.2024, p. 0/1006171273). Statuts modifiés le 10.12.2024. Nouvelles communications aux associés: par courrier électronique ou par courrier recommandé.

• **Philip Morris Taiwan SA**, à Lausanne, CHE-100.988.413 (FOSC du 28.08.2024, p. 0/1006116557). Statuts modifiés le 10.12.2024. Nouvelles communications aux actionnaires: par courrier électronique ou par courrier recommandé.

• **Playground Event Management SA**, à Lausanne, Avenue du Théâtre 7, c/o Fid & Trust SA, 1005 Lausanne, CHE-214.034.271. Nouvelle société anonyme. Statuts: 09.12.2024. But: la Société a pour but: la détention y compris l'achat, la vente et la gestion de participation dans des entreprises en Suisse et à l'étranger, les opérations immobilières prohibées par la Loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger sont exclues, l'organisation d'événements, le conseils et l'accompagnement au bénéfice d'organismes notamment d'événements de toutes natures et en particulier dans le domaine du sport, ainsi que la prestation de tous services dans ces domaines. Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 100'000 actions nominatives de CHF 1. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux actionnaires: par courrier électronique ou par courrier recommandé. Administration: Tufo Franco, de Plan-les-Ouates, à Bardonnex, président, avec signature individuelle, et Tufo-Henderson Nathalie, de Plan-les-Ouates, à Bardonnex, avec signature individuelle, sont membres du conseil d'administration. Selon déclaration du 09.12.2024, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.

• **Pullstore, Françoise Dichy**, à Lausanne, CHE-103.557.417 (FOSC du 25.09.2018, p. 0/1004462560). L'entreprise individuelle est radiée par suite de cessation d'activité.

• **Signal Provider Services SA**, à Lausanne, CHE-132.806.226 (FOSC du 10.05.2021, p. 0/1005175967). Kim Cameron Suilkee n'est plus administrateur; sa signature est radiée. Defrancesco Jonathan, de Rossa, à Lausanne, est membre du conseil d'administration avec signature individuelle.

• **Sinsibe Sàrl**, à Lausanne, Rue Beau-Séjour 8a, c/o Simon Lacroix, 1003 Lausanne, CHE-362.400.189. Nouvelle société à responsabilité limitée. But: la société a pour but l'exploitation d'une plateforme informatique de mise en relation de personnes, le commerce de tous types de produits et toutes activités de gestion et d'exploitation de marques. La société a également pour but la prestation de services dans le domaine de l'aide à domicile. La société peut en outre exercer toute autre activité ayant un lien direct ou indirect avec ces buts; elle peut notamment créer des succursales en Suisse et à l'étranger, participer à d'autres entreprises en Suisse et à l'étranger, acquérir des entreprises visant un but identique ou analogue, ou fusionner avec de telles entreprises, faire toutes opérations et conclure tous contrats propres à développer et à étendre son but ou s'y rapportant directement ou indirectement. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Capital social: CHF 20'000. Associés-gérants avec signature individuelle: Blal Sidrik, de Lausanne, à Epalinges, avec l'000 parts de CHF 10, président, et Lacroix Simon, de France, à Lausanne, avec l'000 parts de CHF 10. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux associés: par écrit ou par courriel. Selon déclaration du 04.12.2024, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.

• **Solagri SA**, à Lausanne, CHE-477.937.145 (FOSC du 28.02.2022, p. 0/1005416225). Statuts modifiés le 09.12.2024. Nouvelles communications aux actionnaires: par courrier électronique ou par courrier recommandé.

• **Supermaritime Holding SA**, à Lausanne, CHE-100.097.394 (FOSC du 06.07.2021, p. 0/1005241638). Hartsema Christiaan, des Pays-Bas, à Goedereede (Pays-Bas), est membre du conseil d'administration avec signature individuelle.

• **Supermaritime SA**, à Lausanne, CHE-107.504.124 (FOSC du 06.07.2021, p. 0/1005241640). Hartsema Christiaan, des Pays-Bas, à Goedereede (Pays-Bas), est membre du conseil d'administration avec signature individuelle.

• **Taxi Berhie**, à Lausanne, Chemin des Paleyres 16, 1006 Lausanne, CHE-400.672.058. Nouvelle entreprise individuelle. Titulaire: Berhie Zegeye, de Ethiopie, à Lausanne, avec signature individuelle. But: exploitation d'une entreprise de transport professionnel de personnes.

• **Tradafin S.A.**, à Lausanne, CHE-103.518.765 (FOSC du 28.04.2021, p. 0/1005163099). Statuts modifiés le 09.12.2024. Nouvelle graphie de la raison de commerce: Tradafin SA. Nouveau but: la Société a pour but la fourniture de tous services dans les domaines administratifs et financiers, le conseil et l'assistance à la gestion des problèmes administratifs et financiers d'autres sociétés, l'organisation, la réorganisation, la restructuration d'entreprises, la fourniture de tous services, le conseil, l'assistance en matière de commerce international. Nouvelles communications aux actionnaires: par courrier électronique ou par courrier recommandé. Miller Robert est maintenant à Montilliez.

• **Wild Food Takeaway Sàrl**, à Lausanne, CHE-432.992.047 (FOSC du 01.06.2023, p. 0/1005758441). Statuts modifiés le 05.12.2024. Nouvelle raison de commerce: Wild Mexican Food Sàrl. Nouveau but: la société a pour but la vente de mets mexicains, à consommer sur place ou à emporter, ainsi que toutes activités dans le domaine de la restauration rapide. Elle peut, en Suisse ou à l'étranger, créer des succursales, participer à d'autres entreprises, acquérir ou fonder des entreprises visant un but identique ou analogue, faire, soit pour son propre compte soit pour le compte de tiers, toutes opérations et conclure tous contrats propres à développer son but ou s'y rapportant directement ou indirectement. Elle peut en outre accorder des prêts de toute nature soit à des tiers, soit à ses associés.

• **Zespri International (Switzerland) AG**, à Lausanne, CHE-416.076.821 (FOSC du 26.02.2024, p. 0/1005970794). Martina Steven Aurelio n'est plus administrateur; sa signature est radiée. Cooper Carl Richard est nommé président.

• **MAJ Solution LK Sàrl**, à Lavigny, Chemin des Caronies 20, 1175 Lavigny, CHE-444.263.535. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 05.12.2024. But: la société a pour but la prestation de services administratifs, comptables et financiers pour les petites et moyennes entreprises, incluant mais sans s'y limiter, la gestion administrative, comptable et financière, l'optimisation des processus organisationnels, ainsi que la traduction de documents professionnels. Elle a également pour but la création et gestion de la présence en ligne des entreprises, comprenant la création de sites web et leur optimisation, la gestion des réseaux sociaux, la réalisation de campagnes de publicité en ligne et la conception de supports marketing ainsi que toute activité connexe ou complémentaire à son but. En outre, la société agit en tant que facilitateur en mettant en relation ses clients avec des architectes qualifiés pour des projets de construction, de rénovation ou d'aménagement. La société peut créer des succursales en Suisse et à l'étranger, participer à d'autres entreprises en Suisse et à l'étranger, acquérir ou fonder des entreprises visant un but identique ou analogue, effectuer toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou autres et conclure tous contrats propres à développer son but ou s'y rapportant directement ou indirectement. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Capital social: CHF 20'000. Associées-gérantes avec signature collective à deux: Christinet-Jashari Kosovare, de Nyon, à Lavigny, avec 100 parts de CHF 100, présidente, et Grimm Jade, de Hinwil, à Lausanne, avec 100 parts de CHF 100. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux associés: par écrit (courrier, fax, email ou tout autre moyen de communication électronique). Selon déclaration du 05.12.2024, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.

• **Fircom Sàrl**, à Le Mont-sur-Lausanne, CHE-263.671.023 (FOSC du 20.12.2022, p. 0/1005633590). La société ayant transféré son siège à Genève, la raison de commerce est radiée d'office du Registre du commerce du canton de Vaud.

• **Sandphil SNC**, à L'Isle, CHE-301.118.077 (FOSC du 24.07.2018, p. 0/4378577). La société est dissoute. La liquidation étant terminée, la raison de commerce est radiée.

• **Garages Dind S.A., succursale de Lonay**, à Lonay, CHE-343.660.815 (FOSC du 19.12.2013, p. 0/7225834). La raison de commerce est radiée par suite de suppression de la succursale.

• **IMMO ENERGY SA**, à Lonay, CHE-430.121.573 (FOSC du 31.07.2019, p. 0/1004688220). Laurent Frédéric n'est plus administrateur; sa signature est radiée. Amia de la Iglesia Hicham est maintenant à Lutry.

• **Krosa Sàrl**, à Lucens, CHE-325.958.671 (FOSC du 03.06.2024, p. 0/1006046809). Nouvelle adresse: Grand'Rue 12, 1522 Lucens.

• **RS Gyperie-Peinture Ribeiro Sanches**, à Lucens, CHE-194.305.571 (FOSC du 07.06.2024, p. 0/1006051492). Par décision du Tribunal de l'arrondissement de la Broye et du Nord vaudois du 09.12.2024, le titulaire de cette entreprise individuelle a été déclaré en faillite par défaut des parties avec effet à partir du 09.12.2024, à 16h45.

• **Safari Sàrl**, à Lutry, Chemin de la Péraulaz 3, 1093 La Conversion, CHE-245.062.926. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 02.12.2024. But: la société a pour but le coaching et la dispense de formations et de conseils pour particuliers et entreprises, notamment dans les domaines du développement personnel et professionnel. La société peut en outre exercer toute autre activité ayant un lien direct ou indirect avec ces buts; elle peut notamment créer des succursales en Suisse et à l'étranger, participer à d'autres entreprises en Suisse et à l'étranger, acquérir des entreprises visant un but identique ou

analogue, ou fusionner avec de telles entreprises, faire toutes opérations et conclure tous contrats propres à développer et à étendre son but ou s'y rapportant directement ou indirectement. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Capital social: CHF 20'000. Associé-gérant avec signature individuelle: Fanchini Sandro, de Onsernone, à Lutry, avec 20'000 parts de CHF 1. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux associés: par écrit ou par courriel. Selon déclaration du 02.12.2024, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.

• **La Croix-Fédérale Method, Sàrl**, à *Method*, Route d'Orbe 10, 1438 Method, CHE-273.785.585. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 04.12.2024. But: la société a pour but l'exploitation d'un café-restaurant, ainsi que l'exploitation d'un service traiteur. La société peut créer des succursales en Suisse et à l'étranger, participer à d'autres entreprises, acquérir ou fonder des entreprises visant un but identique ou analogue, effectuer toutes opérations mobilières ou immobilières, à l'exception des opérations prohibées par la LFAIE, mettre à disposition des garanties, se porter caution, effectuer des prêts aux associés ou à des tiers et conclure tous contrats propres à développer son but ou s'y rapportant directement ou indirectement. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Capital social: CHF 20'000. Associé-gérant avec signature individuelle: Brancato Nello, de Estavayer, à Chavornay, avec 20 parts de CHF 1'000. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux associés: par écrit ou par courriel. Selon déclaration du 04.12.2024, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.

• **Fondation Defitech**, à *Morges*, CHE-109.807.245 (FOSC du 28.02.2024, p. 0/1005973128). Acte de fondation modifié le 03.12.2024. Nouveau but: la Fondation a pour but de contribuer, en Suisse et à l'étranger, à la recherche et au développement de tout produit et de toute technologie destinés principalement à venir en aide aux personnes souffrant d'un handicap physique, psychologique ou mental, notamment par la promotion de technologies dans le domaine des neurosciences et de l'interface neuronale entre le cerveau et la machine (Brain Computer Interface).

• **Gerositus Sàrl**, à *Morges*, CHE-152.769.350 (FOSC du 09.10.2024, p. 0/1006149958). Visto Engineering SA (CHE-112.944.138) cède 20 de ses 40 parts de CHF 200 à Moiré Pierre, de France, à Neuvecelle (France), nouvel associé-gérant avec signature collective à deux, titulaire de 20 parts de CHF 200. Visto Engineering SA (CHE-112.944.138) reste titulaire de 20 parts de CHF 200.

• **Incyte Biosciences International Sàrl**, à *Morges*, CHE-336.940.385 (FOSC du 06.03.2024, p. 0/1005979231). Dickinson Jonathan n'est plus gérant; sa signature est radiée. Nouveau gérant: Heeson Lee, de et à Jouxens-Mézery, avec signature individuelle.

• **Magellan Marketing SA**, à *Morges*, CHE-161.977.858 (FOSC du 25.11.2024, p. 0/1006187093). Radiation de la mention relative à la renonciation à l'organe de révision. Organe de révision: Drys Fiduciaire SA (CHE-115.863.424), à Lausanne.

• **Les Délices du Fromager Sàrl**, à *Moudon*, CHE-139.844.707 (FOSC du 27.07.2022, p. 0/1005530365). Selon décision de son assemblée des associés du 10.12.2024, la société a prononcé sa dissolution. La liquidation est opérée sous la raison de commerce: Les Délices du Fromager Sàrl en liquidation, par Roch Michel, de et à Le Châtelard, nommé liquidateur avec signature individuelle. Autre adresse: adresse de liquidation: Route de Sorens 26, c/o Michel Roch, 1689 Le Châtelard-près-Romont.

• **Allianz Suisse agence générale Pascal Eyer**, à *Nyon*, CHE-107.855.919 (FOSC du 09.11.2021, p. 0/1005330211). Procuration collective à deux est conférée à Vontobel Quentin, de Rüti (ZH), à Allaman.

• **Clearwater investments Sàrl**, à *Nyon*, CHE-112.996.023 (FOSC du 19.12.2013, p. 0/7225834). Statuts modifiés le 24.09.2024 et le 26.09.2024. Nouveau but: la société a pour but la gestion de fortune, selon l'article 17 al. 1 LEFin et les services associés. Elle peut, à titre de but secondaire: participer à toutes entreprises et effectuer toutes opérations mobilières, immobilières, financières et commerciales se rapportant directement ou indirectement à la réalisation de son but; accorder des prêts à ses actionnaires et à des tiers, se porter caution d'emprunts souscrits par des actionnaires ou des tiers, garantir ces emprunts par l'émission ou le nantissement de titres hypothécaires ou par la souscription de tout autre engagement, si cela favorise ses intérêts; créer des succursales en Suisse ou à l'étranger. Augmentation du capital social. Nouveau capital social: CHF 100'000, divisé en 100 parts sociales de CHF 1'000. L'associé-gérant Ferorelli Jean-Pierre, qui se prénomme désormais Jean Pierre, maintenant de Sierre, à Genève, est désormais titulaire de 25 parts de CHF 1'000; il est nommé président. L'associé Vermaak Cornelis, maintenant de Gland, à Canterbury (Royaume-Uni), est désormais titulaire de 75 parts de CHF 1'000; il est nommé gérant avec signature individuelle. Nouveau gérant sans signature: Trevor Joslin, du Royaume-Uni, à Genève.

• **La Treille d'Or Sàrl**, à *Ollon*, CHE-107.538.040 (FOSC du 19.12.2013, p. 0/7225834). Statuts modifiés le 10.12.2024. Nouveau but: la société a pour buts: - le développement de circuits commerciaux pour la distribution, l'importation et l'exportation de vin, spiritueux et boissons en général, ainsi que de produits alimentaires; et - l'exploitation d'immeubles et entreprises agricoles et/ou viticoles. La société peut effectuer toutes opérations commerciales et financières qui se rapportent directement ou indirectement à son but et favorisant son développement. Elle peut traiter ces opérations pour elle-même

ou pour le compte de tiers, à titre de représentant, de mandataire ou de commissionnaire, ou le faire exécuter pour son compte par des tiers. La société peut également créer des succursales en Suisse et à l'étranger. Cevey Thierry est nommé président. Nouveau gérant avec signature individuelle: Cevey Sébastien, de Genève, à Gryon.

• **MountainCart Villars Sàrl**, à *Ollon*, CHE-137.772.563 (FOSC du 20.09.2024, p. 0/1006134806). Christel et Guy Dätwyler Bazar Sport (CHE-224.837.685), qui n'est plus associée, cède ses 100 parts de CHF 100 à l'associée Télé-Villars-Gryon-Diablerets SA (CHE-105.766.966), désormais titulaire de 200 parts de CHF 100. Dätwyler Guy n'est plus gérant; sa signature est radiée. Nouveau gérant: Deburaux Martin, de et à Ollon, avec signature individuelle.

• **Restaurant de l'Alchimiste Sàrl en liquidation**, à *Ollon*, CHE-115.981.561 (FOSC du 05.12.2024, p. 0/1006196321). La procédure de faillite ayant été clôturée le 11.12.2024, la société est radiée d'office, conformément à l'art. 159a, al. 2, let. b ORC.

• **Carlos Sports-Elévations SA**, à *Orbe*, CHE-112.645.836 (FOSC du 27.04.2022, p. 0/1005459935). Statuts modifiés le 10.12.2024. Nouvelle raison de commerce: CTE SA. Nouvelles communications aux actionnaires: par courrier électronique ou par courrier recommandé. Tabet Amine est maintenant à Prilly.

• **RDS Motors, Roberto Díaz**, à *Orbe*, CHE-344.845.139 (FOSC du 07.10.2024, p. 0/1006147496). Siège transféré à Chavornay. Nouvelle adresse: Rue du Jura 18, 1373 Chavornay.

• **C&C distribution Sàrl en liquidation**, à *Oron*, CHE-115.510.799 (FOSC du 06.11.2024, p. 0/1006171972). La procédure de faillite ayant été clôturée le 11.12.2024, la société est radiée d'office, conformément à l'art. 159a, al. 2, let. b ORC.

• **Kiosque du Florissant Danilov**, à *Penthaz*, CHE-168.090.749 (FOSC du 26.09.2023, p. 0/1005846040). L'entreprise individuelle est radiée par suite de cessation d'activité.

• **Aube Bleue - Servane Hurel**, à *Prangins*, Rue du Carroz 4, 1197 Prangins, CHE-387.450.714. Nouvelle entreprise individuelle. Titulaire: Hurel Servane, de France, à Prangins, avec signature individuelle. But: massages thérapeutiques.

• **Distributies Sàrl**, à *Prangins*, CHE-133.425.890 (FOSC du 05.11.2024, p. 0/1006171233). Statuts modifiés le 05.12.2024. Nouveau but: la société a pour but le conseil et l'accompagnement dans le cadre de la création et de la gestion d'entreprises. La société peut, en rapport direct ou indirect avec son but: effectuer toutes opérations financières, commerciales et immobilières, à l'exception des opérations prohibées par la LFAIE, participer à toutes entreprises ou activités en Suisse et à l'étranger, créer des succursales en Suisse et à l'étranger.

• **Haleon CH Sàrl**, à *Prangins*, CHE-102.429.188 (FOSC du 06.12.2024, p. 0/1006197752). Statuts modifiés le 04.12.2024. Augmentation du capital social par apport en nature selon contrat du 04.12.2024: 1'000 actions ordinaires sans valeur nominale de la société PF Consumer Healthcare Canada ULC/PF Soins de Santé SRI (BC1161524), à Vancouver (Canada) et 65'275'484 actions ordinaires sans valeur nominale de la société Haleon Canada ULC/Haleon Canada SRI (C1254323), à Vancouver (Canada); en contrepartie, il est remis 1 part sociale de CHF 100. Nouveau capital social: CHF 30'000'200, divisé en 300'002 parts sociales de CHF 100. L'associée HALEON UK ENTERPRISES LIMITED (11986381) est désormais titulaire de 300'002 parts de CHF 100.

• **Daring Global Sàrl**, à *Préverenges*, CHE-257.918.221 (FOSC du 29.09.2022, p. 0/1005572094). Autre adresse: Chemin des Rannaux 11, 1296 Coppet.

• **Jubilly Sàrl**, à *Prilly*, CHE-114.430.057 (FOSC du 19.07.2024, p. 0/1006089623). Nouvelle adresse: Route de Cossonay 28, c/o AF Fidassimo Sàrl, 1008 Prilly. Autre adresse: Rue Gambetta 7, 1815 Clarens. Latoui Amira cède 100 de ses 200 parts de CHF 100 à Michielis Fabrizio, de Nendaz, à Etoy, nouvel associé-gérant avec signature individuelle, titulaire de 100 parts de CHF 100; Latoui Amira reste titulaire de 100 parts de CHF 100.

• **Reshape Systems SA**, à *Prilly*, Route des Flumeaux 46, Unlimitrust Campus, 1008 Prilly, CHE-344.673.513. Nouvelle société anonyme. Statuts: 29.11.2024. But: la Société a pour but, en Suisse et à l'étranger, la conception, le développement, la commercialisation et la gestion de logiciels et systèmes basés sur l'intelligence artificielle pour automatiser l'application des meilleurs pratiques dans les domaines de l'analyse des risques et de l'ingénierie de la fiabilité, notamment dans les domaines de l'automobile, l'avionique, le ferroviaire, l'ingénierie civile et nucléaire, l'aérospatiale et l'énergie ainsi que toutes prestations de services et tous conseils en rapport. Capital-actions: CHF 100'000, libéré à concurrence de CHF 50'000, divisé en 10'000'000 actions nominatives de CHF 0.01, avec restrictions quant à la transmissibilité selon statuts. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux actionnaires: par écrit (courrier recommandé) ou par courrier électronique. Administration: Apollonio Andrea, d'Italie, à Rome (Italie), président, avec signature individuelle, et Escaso Moreno Ana, d'Espagne, à Genève, avec signature individuelle, sont membres du conseil d'administration. Selon déclaration du 29.11.2024, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.

• **Assura SA**, à *Pully*, CHE-102.133.167 (FOSC du 23.08.2024, p. 0/1006113275). La procuration de Christinaz Olivier est éteinte. Grandfils Patrick est maintenant de Dübendorf. Procuration collective à deux est conférée à De Martin Sascha, de Homburg, à Flawil, Hoxha Fjolla, de Penthaz, à

Echichens, Verdan Céline, de Lausanne, à La Sarraz, et Widmer Sandro, de Mosnang, à Meisterschwanden.

• **Assura-Basis SA**, à Pully, CHE-203.697.177 (FOSC du 23.08.2024, p. 0/1006113277). La procuration de Christinaz Olivier est éteinte. Grandfils Patrick est maintenant de Dübendorf. Procuration collective à deux est conférée à De Martin Sascha, de Homburg, à Flawil, Hoxha Fjolla, de Penthalaz, à Echichens, Verdan Céline, de Lausanne, à La Sarraz, et Widmer Sandro, de Mosnang, à Meisterschwanden.

• **Figeas SA**, à Pully, CHE-112.695.596 (FOSC du 23.08.2024, p. 0/1006113289). Grandfils Patrick est maintenant de Dübendorf. Procuration collective à deux est conférée à De Martin Sascha, de Homburg, à Flawil, Verdan Céline, de Lausanne, à La Sarraz, et Widmer Sandro, de Mosnang, à Meisterschwanden.

• **Referbat S.A.**, à Pully, CHE-103.317.474 (FOSC du 31.05.2021, p. 0/1005199071). L'entité juridique est radiée d'office en application de l'art. 934 al. 2 CO et de l'art. 152 al. 1 ORC, car cette dernière n'a plus d'activité, plus d'actifs réalisables et aucun intérêt au maintien de l'inscription n'a été invoqué dans le délai fixé.

• **Amiante Swiss Solutions SA**, à Renens (VD), CHE-200.032.604 (FOSC du 10.10.2022, p. 0/1005579738). Uldry Jean-Paul n'est plus administrateur; sa signature est radiée. Stampfli Marc, de Etziken, à Bussigny, est membre du conseil d'administration avec signature individuelle.

• **Honthaas Pictures**, à Renens (VD), CHE-356.877.637 (FOSC du 23.05.2022, p. 0/1005480193). L'entreprise individuelle est radiée par suite de cessation d'activité.

• **Za'O Sàrl**, à Renens (VD), Rue de la Gare de Triage 6, 1020 Renens VD, CHE-369.619.599. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 05.12.2024. But: la société a pour but l'exploitation d'un café-restaurant, incluant la préparation, la vente de boissons alcoolisées et non alcoolisées, ainsi que de plats cuisinés, sur place et à emporter. Elle peut également organiser des événements, proposer des services de traiteur pour des particuliers et des entreprises, et offrir des expériences culinaires thématiques. La société est autorisée à développer toute activité connexe ou complémentaire, notamment la vente de produits alimentaires spécialisés, ainsi que toute opération commerciale ou autre en lien direct ou indirect avec son but. La société peut créer des succursales en Suisse et à l'étranger, participer à d'autres entreprises en Suisse et à l'étranger, acquérir ou fonder des entreprises visant un but identique ou analogue, effectuer toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou autres et conclure tous contrats propres à développer son but ou s'y rapportant directement ou indirectement. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Capital social: CHF 20'000. Associée-gérante avec signature individuelle: Augustine Félícia Léa Gisèle, de France, à Prilly, avec 200 parts de CHF 100. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux associés: par écrit (courrier, fax, email ou tout autre moyen de communication électronique). Selon déclaration du 05.12.2024, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.

• **Les Psys de la Côte**, à Rolle, CHE-414.878.784 (FOSC du 19.09.2023, p. 0/1005841162). Statuts modifiés le 14.11.2024. Nouveau nom: Les-psy.ch. Carboni Laetitia, dont la signature est radiée, et Regard Vania, inscrite sans signature, ne sont plus membres du comité. Seclí Marco, de Italie, à Saint-Prex, président, avec signature collective à deux, avec le secrétaire, Pasquier Lukas, de Bulle, à Nyon, trésorier, sans signature, et Seclí Alessandro, de Italie, à Crissier, sans signature, sont membres du comité.

• **Pro-Sailing Management Sàrl**, à Rolle, CHE-110.274.344 (FOSC du 03.07.2015, p. 0/2248579). Nouvelle adresse: Rue du Port 2, c/o Patrick Huguenin, 1180 Rolle.

• **ValueProcure Sàrl**, à Rolle, Route de l'Hôpital 4, c/o Reto Romegialli, 1180 Rolle, CHE-490.238.902. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 05.12.2024. But: la société a pour but le conseil dans le domaine des achats, notamment en matière d'optimisation, d'écologie, de gestion des coûts et des risques, et la prestation de tous services y relatifs, notamment la réalisation d'études de marchés, la mise en relation d'affaires, la gestion des fournisseurs et la négociation. La société peut en outre exercer toute autre activité ayant un lien direct ou indirect avec ces buts; elle peut notamment créer des succursales en Suisse et à l'étranger, participer à d'autres entreprises en Suisse et à l'étranger, acquérir des entreprises visant un but identique ou analogue, ou fusionner avec de telles entreprises, faire toutes opérations et conclure tous contrats propres à développer et à étendre son but ou s'y rapportant directement ou indirectement. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Capital social: CHF 20'000. Associé-gérant avec signature individuelle: Romegialli Reto, de Mendrisio, à Rolle, avec 20'000 parts de CHF 1. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux associés: par écrit ou par courriel. Selon déclaration du 05.12.2024, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.

• **CriMat Peintures, Saggio**, à Romanel-sur-Lausanne, Chemin des Golliettes 11, 1032 Romanel-sur-Lausanne, CHE-198.136.095. Nouvelle entreprise individuelle. Titulaire: Saggio Bruno, de Italie, à Romanel-sur-Lausanne, avec signature individuelle. But: exploitation d'une entreprise de plâtrerie-peinture et toutes activités y relatives.

• **MIMOJU Craft & Budo Della Vecchia**, à Romanel-sur-Morges, Chemin de la Bariliettaz 28, c/o Michelangelo Della Vecchia, 1122 Romanel-sur-Morges,

CHE-282.078.498. Nouvelle entreprise individuelle. Titulaire: Della Vecchia Michelangelo, de Thalwil, à Romanel-sur-Morges, avec signature individuelle. But: artisanat, broderie, couture, service de personnalisation, recyclage de vêtements, création d'articles personnalisés et promotionnels, création d'identités visuelles et graphiques, importation et vente de textiles, vente de vêtements de sport, création de partenariats, soutien à des projets sportifs, organisation d'événements sportifs et culturels, notamment dans le milieu des arts martiaux (judo, ju-jitsu, BJJ, karaté, aikido, taekwondo, MMA, boxe, etc.).

• **Clean Home SA**, à Saint-Sulpice (VD), CHE-103.739.349 (FOSC du 08.02.2021, p. 0/1005094877). La signature de Abikzer Francine est radiée. Abikzer Michel, maintenant à Freienbach, est nommé président. Abikzer Cédric, dont la procuration est éteinte, est nommé administrateur avec signature collective à deux. Abikzer David, de Vufflens-la-Ville, à Féchy, est membre du conseil d'administration avec signature collective à deux.

• **CREDIAL SA**, à Saint-Sulpice (VD), CHE-238.220.580 (FOSC du 13.12.2023, p. 0/1005909030). Paratte Olivier et Chappuis Laurent ne sont plus administrateurs; leur signature est radiée. Aeschbacher Karl Yves est nommé président. Espinoza Breijo Alejandro, d'Espagne, à Bussigny, avec signature collective à deux, et Pereira David, du Portugal, à Montreux, avec signature collective à deux sont membres du conseil d'administration.

• **Infolog Data Center SA**, à Saint-Sulpice (VD), CHE-115.217.052 (FOSC du 08.02.2021, p. 0/1005094898). La procuration de Abikzer Francine est éteinte. Abikzer Michel, maintenant à Freienbach, est nommé président. Abikzer Cédric, dont la procuration est éteinte, est nommé administrateur avec signature collective à deux. Abikzer David, de Vufflens-la-Ville, à Féchy, est membre du conseil d'administration avec signature collective à deux.

• **MA Acquisitions Immobilières SA**, à Saint-Sulpice (VD), CHE-112.943.357 (FOSC du 08.02.2021, p. 0/1005094908). La procuration de Abikzer Francine est éteinte. Abikzer Michel est maintenant à Freienbach. Abikzer David, de Vufflens-la-Ville, à Féchy, est membre du conseil d'administration avec signature collective à deux.

• **MA Data Processing Solutions SA**, à Saint-Sulpice (VD), CHE-205.172.709 (FOSC du 10.02.2021, p. 0/1005097356). Abikzer Michel, maintenant à Freienbach, est nommé président. Abikzer Cédric, dont la procuration est éteinte, est nommé administrateur avec signature collective à deux. Abikzer David, de Vufflens-la-Ville, à Féchy, est membre du conseil d'administration avec signature collective à deux.

• **MA Développements Immobiliers SA**, à Saint-Sulpice (VD), CHE-112.988.087 (FOSC du 11.10.2021, p. 0/1005309734). La procuration de Abikzer Francine est éteinte. Abikzer Michel est maintenant à Freienbach. Abikzer David, de Vufflens-la-Ville, à Féchy, est membre du conseil d'administration avec signature collective à deux.

• **Sil S.A.**, à Saint-Sulpice (VD), CHE-101.754.941 (FOSC du 17.02.2021, p. 0/1005103624). La procuration de Abikzer Francine est éteinte. Abikzer Michel, maintenant à Freienbach, est nommé président. Abikzer Cédric, dont la procuration est éteinte, est nommé administrateur avec signature collective à deux. Abikzer David, de Vufflens-la-Ville, à Féchy, est membre du conseil d'administration avec signature collective à deux.

• **S.I. du Grand Clos, Combremont-le-Grand, S.A.**, à Valbroye, CHE-102.376.178 (FOSC du 30.11.2021, p. 0/1005345911). Delpédro Guay n'est plus administrateur; sa signature est radiée. Cosendai Christian, de et à Valbroye, est membre du conseil d'administration avec signature collective à deux.

• **Largos S.à r.l., en liquidation**, à Vaulion, CHE-108.461.635 (FOSC du 05.06.2023, p. 0/1005760624). La liquidation étant terminée, la raison de commerce est radiée.

• **Bâti-Façades Sàrl**, précédemment à Vernier, CHE-198.936.061 (FOSC du 05.05.2022, p. 0/1005466560). Duli Vjosa, qui n'est plus associé-gérante et dont la signature est radiée, cède ses 20 parts de CHF 1'000 à Unal Cengiz, de France, à Montricher, nouvel associé-gérant avec signature individuelle, titulaire de 20 parts de CHF 1'000. Siège transféré à Montricher. Nouvelle adresse: Rue de l'Eglise 5, 1147 Montricher. Statuts modifiés le 02.12.2024.

• **Dumas-Kessler S.A.**, à Vevey, CHE-105.072.674 (FOSC du 30.01.2019, p. 0/1004554702). Selon décision de son assemblée générale du 26.11.2024, la société a prononcé sa dissolution. La liquidation est opérée sous la raison de commerce: Dumas-Kessler S.A. en liquidation. Les 1'000 actions nominatives de CHF 100 ne sont plus restreintes quant à la transmissibilité (art. 685a, al. 3 CO). Kessler Judith est nommée liquidatrice avec signature individuelle. Nouvelle adresse: Chemin des Pinsons 7, c/o Judith Kessler, 1800 Vevey.

• **Intercona Re AG**, à Vevey, CHE-102.980.368 (FOSC du 17.01.2024, p. 0/1005936980). La signature de Gazza Giorgia est radiée.

• **PhilHortus Sàrl**, à Vevey, CHE-374.988.513 (FOSC du 15.03.2024, p. 0/1005987215). Par décision du juge du Tribunal d'arrondissement de l'Est vaudois du 26.11.2024, la société a été dissoute conformément à l'art. 731b CO; sa liquidation a été ordonnée selon les dispositions applicables à la faillite. La raison de commerce devient: PhilHortus Sàrl en liquidation.

• **Fondation du Château de Chillon**, à Veytaux, CHE-109.509.115 (FOSC du 28.08.2024, p. 0/1006116530). Signature collective à deux est conférée à Klein Yannick, de Lausanne, à Pully, directeur.

• **FFA SA**, à Villars-Sainte-Croix, CHE-112.214.092 (FOSC du 26.10.2020, p. 0/1005008239). Alim Fatmir n'est plus administrateur; sa signature est radiée. La signature de Alim Fadilj est radiée. Alim Jetmir est nommé administrateur président. Alim Artan, dont la procuration est éteinte, est nommé administrateur avec signature individuelle. Alim Florent, de Chavannes-près-

Renens, à Ecublens (VD), est membre du conseil d'administration avec signature collective à deux.

• **Garage HIWAY - Hochstrasser**, à *Villars-Sainte-Croix*, CHE-491.524.925 (FOSC du 15.02.2023, p. 0/1005679346). L'entreprise individuelle est radiée par suite de cessation d'activité.

• **Bourse française d'Yverdon**, à *Yverdon-les-Bains*, CHE-100.423.329 (FOSC du 17.01.2024, p. 0/1005937003). Bader Françoise, inscrite sans signature, n'est plus membre du conseil de fondation. Mairhofer Valérie, de Le Locle, à Yverdon-les-Bains, est membre du conseil de fondation, sans signature.

• **CENTRE D'ORTHODONTIE D'YVERDON SA**, à *Yverdon-les-Bains*, CHE-205.344.519 (FOSC du 08.09.2016, p. 0/3045445). Statuts modifiés le 06.12.2024. Nouveau but: la société a pour but l'exploitation d'un établissement pour les soins dentaires, la prévention, les diagnostics, l'hygiène dentaire et, en particulier, tous traitements orthodontiques. Elle peut s'intéresser à toutes activités connexes au but principal. Elle peut créer des succursales en Suisse et à l'étranger. Les 100 actions nominatives de CHF 1'000 sont désormais restreintes quant à la transmissibilité selon statuts. Communications aux actionnaires: soit par courrier écrit, soit par courrier électronique. Dorotheou Domna n'est plus administratrice; sa signature est radiée. Routsakos Vasileios, maintenant à Lausanne, n'est plus président.

• **Fondation PlanetSolar**, à *Yverdon-les-Bains*, CHE-113.664.500 (FOSC du 05.11.2024, p. 0/1006171248). Plojoux Thierry, inscrit sans signature, n'est plus membre du conseil de fondation.

• **Gasimmo Sàrl**, à *Yverdon-les-Bains*, CHE-116.029.777 (FOSC du 23.01.2024, p. 0/1005942003). Statuts modifiés le 03.12.2024. Nouvelle raison de commerce: Immowild Sàrl. Siège transféré à Lausanne. Nouvelle adresse: Rue des Fontenailles 16, 1007 Lausanne. Nouveau but: la société a pour but toutes opérations immobilières, soit achat, vente, gérance, administration et conseils, à l'exception des opérations prohibées par la LFAIE, ainsi que toute activité financière. Elle peut se charger de toutes opérations commerciales, industrielles, immobilières et conclure tous contrats propres à développer son but. Elle peut également créer des succursales, prendre des participations dans d'autres sociétés ou mandater des sous-traitants. Elle peut accorder des prêts à ses associés ou à des tiers, se porter cautions d'emprunts souscrits par ses associés ou des tiers, garantir ces emprunts par l'émission ou le nantissement de titres hypothécaires ou par la souscription de tout autre engagement financier, mettre ses biens en gage pour garantir toute créance. Les 20 parts de CHF 1'000 sont transformées en 200 parts sociales de CHF 100. Wild Jean-Marc est désormais titulaire de 200 parts de CHF 100.

• **Santangelo Architectes Sàrl**, à *Yverdon-les-Bains*, CHE-418.302.632 (FOSC du 10.09.2024, p. 0/1006126382). Leguéré Manon Alisson se nomme désormais Santangelo Manon Alisson.

#### 19 décembre 2024

• **Laurent Membrez S.A.**, à *Aclens*, CHE-101.252.326 (FOSC du 12.04.2024, p. 0/1006008086). Statuts modifiés le 05.12.2024. Communications aux actionnaires: par avis écrit (lettre ou courriel).

• **Mathieu S.A. Vins fins d'origine**, à *Aclens*, CHE-107.885.837 (FOSC du 12.05.2023, p. 0/1005745471). Mouawad Ziad n'est plus président. Ziadé Marc Sami, de France, à Bsalim (Liban), est membre président du conseil d'administration avec signature individuelle.

• **Dompé International SA**, à *Aigle*, CHE-109.685.143 (FOSC du 28.09.2021, p. 0/1005300482). Rizzo Giacomo n'est plus administrateur; sa signature est radiée. Chappatte Simon est maintenant à Chêne-Bougeries. Capt Michel, de Le Chenit, à Crans-Montana, est membre président du conseil d'administration avec signature collective à deux.

• **J. Longchamp**, à *Aigle*, Chemin du Châtelard 2, 1860 Aigle, CHE-344.709.967. Nouvelle entreprise individuelle. Titulaire: Longchamp Jérémie, de Assens, à Aigle avec signature individuelle. But: entreprise de peinture et de rénovation dans le domaine du bâtiment.

• **TAVARES JULIA**, à *Belmont-sur-Lausanne*, CHE-408.228.017 (FOSC du 13.11.2024, p. 0/1006177666). L'entreprise individuelle est radiée par suite de cessation d'activité.

• **Fondation en faveur des enfants brûlés**, à *Bercher*, CHE-110.083.436 (FOSC du 26.02.2024, p. 0/1005970860). Le Département fédéral de l'intérieur a constaté la dissolution de la fondation par décision du 29.10.2024. La liquidation est opérée sous le nom: Fondation en faveur des enfants brûlés, en liquidation. Baroz Grégoire Benoît est nommé liquidateur avec signature individuelle.

• **Gilag Peinture Sàrl**, à *Bussigny*, CHE-306.233.596 (FOSC du 12.12.2024, p. 0/1006203416). Par décision du 12.12.2024, le Président du Tribunal de l'arrondissement de Lausanne a admis la requête en restitution de délai et annulé le prononcé de faillite rendu le 28.11.2024 contre la société.

• **SCS Defense SA**, à *Bussigny*, CHE-280.595.914 (FOSC du 12.11.2021, p. 0/1005333169). Barman Jean Yves n'est plus administrateur; sa signature est radiée. Scherler Marie-Laure n'est plus présidente.

• **SCS Smart City Swiss Sàrl**, à *Bussigny*, CHE-113.292.249 (FOSC du 06.06.2017, p. 0/3562263). Barman Jean Yves n'est plus gérant; sa signature est radiée. Scherler Marie-Laure n'est plus présidente.

• **Rouilly Sàrl**, à *Champagne*, CHE-213.991.922 (FOSC du 09.01.2017, p. 0/3269853). Rouilly Eliette, qui n'est plus associée-gérante et dont la signature est

radiée, cède sa part de CHF 100 à Rouilly Yann. Rouilly Didier, qui n'est plus associé-gérant et dont la signature est radiée, cède ses 198 parts de CHF 100, par 100 parts de CHF 100 à Rouilly Yann, désormais titulaire de 102 parts de CHF 100, par 49 parts de CHF 100 à Rouilly Coralie, de Chavornay, à Tévenon, nouvelle associée-gérante avec signature collective à deux, titulaire de 49 parts de CHF 100 et par 49 parts de CHF 100 à Rouilly Nolann, de Pomy, à Tévenon, nouvel associé-gérant avec signature collective à deux, titulaire de 49 parts de CHF 100.

• **Crêperie du Pays d'Enhaut FERNANDES VIANA**, à *Château-d'Oex*, Grand Rue 57, 1660 Château-d'Oex, CHE-438.675.183. Nouvelle entreprise individuelle. Titulaire: Fernandes Viana Célia, de Portugal, à Château-d'Oex, avec signature individuelle. But: vente de produits locaux notamment crêpes, à consommer sur place ou à l'emporter.

• **Fiduciaire Sandrine Viglino**, à *Chavornay*, CHE-418.412.479 (FOSC du 19.11.2019, p. 0/1004763030). Viglino Sandrine est maintenant à Arnex-sur-Orbe.

• **OMEGA QUATTRO SA**, à *Chexbres*, CHE-113.519.163 (FOSC du 28.09.2021, p. 0/1005300514). Statuts modifiés le 12.12.2024. Nouveau but: la société a pour but tout service d'équipement ou de maintenance de bâtiment, le consulting en matière de sécurité, tous services dans le domaine de la sécurité privée ainsi que le gardiennage et la conciergerie d'immeubles. La société a également pour but l'organisation, la production, la gestion d'événements en tout genre et la gestion de tous produits dérivés y relatifs. La société peut créer des succursales ou des filiales en Suisse et à l'étranger, participer à d'autres entreprises en Suisse et à l'étranger, acquérir ou fonder des entreprises visant un but identique ou analogue, faire toutes opérations et conclure tous contrats propres à développer son but ou s'y rapportant directement ou indirectement. Elle peut également effectuer toutes opérations financières, fiduciaires, commerciales ou industrielles, mobilières et immobilières se rattachant à la réalisation de son but. Elle peut accorder des prêts ou des garanties à ses actionnaires et à des tiers, se porter caution d'emprunts souscrits par des actionnaires ou des tiers, garantir ces emprunts par l'émission ou le nantissement de titres hypothécaires ou par la souscription de tout autre engagement financier. Nouvelles communications aux actionnaires: par écrit ou par courriel.

• **Centre Médical de Coppet Sàrl**, à *Coppet*, Place des Perrières 3, 1296 Coppet, CHE-471.173.461. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 09.12.2024. But: la société a pour but toutes activités de services et de vente dans le domaine médical, paramédical, des soins infirmiers et esthétiques en Suisse. La société peut faire toutes opérations de toute nature en rapport direct ou indirect avec son but social. Elle peut accorder des prêts ou des garanties de toute nature, soit à des tiers, soit à des associés, si cela favorise ses intérêts. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emprunt: pour les détails, voir les statuts. Capital social: CHF 20'000. Associé-gérant avec signature individuelle: Tkatch Lubos, de Val-de-Travers, à Founex, avec 200 parts de CHF 100. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux associés: par écrit ou par courrier électronique. Selon déclaration du 09.12.2024, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.

• **Seerius Venture Sàrl**, à *Coppet*, CHE-460.539.776 (FOSC du 12.01.2024, p. 0/1005933292). Statuts modifiés le 11.12.2024. Siège transféré à Commugny. Nouvelle adresse: Vy-de-l'Hermine 1, 1291 Commugny. Brossette Chrystel est maintenant à Commugny.

• **Swiss Delight SA**, à *Coppet*, Chemin des Grands-Huttins 18, 1296 Coppet, CHE-246.382.339. Nouvelle société anonyme. Statuts: 03.12.2024. But: la société a pour but, en Suisse et à l'étranger, le développement, la production, l'importation et l'exportation de tous types de produits de grande consommation ainsi que le commerce de toutes marchandises, de biens mobiliers et d'articles de diverses natures, notamment dans le domaine alimentaire, ainsi que tous conseils dans ce domaine. La société peut participer à d'autres entreprises en Suisse et à l'étranger, acquérir ou fonder des entreprises visant un but identique ou analogue, créer des succursales ou des filiales en Suisse ou à l'étranger, faire toutes opérations financières, commerciales, industrielles et immobilières (à l'exception des opérations prohibées par la LFAIE), et conclure tous contrats propres à développer son but ou s'y rapportant directement ou indirectement. Capital-actions: CHF 500'000, entièrement libéré, divisé en 500 actions nominatives de CHF 1'000, avec restrictions quant à la transmissibilité selon statuts. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux actionnaires: par écrit ou par courriel. Administration: Prenleloup Gregory, de Cossonay, à Coppet, président, avec signature individuelle, et Majoie Laurence, de France, à Locquierec (France), avec signature individuelle, sont membres du conseil d'administration. Selon déclaration du 03.12.2024, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.

• **TRAYMA SA**, à *Coppet*, CHE-203.640.935 (FOSC du 03.05.2017, p. 0/3500489). Statuts modifiés le 10.12.2024. Siège transféré à Chavannes-des-Bois. Nouvelle adresse: Chemin Pré Olivier 3a, 1290 Chavannes-des-Bois. Nouveau but: la société a pour but dans le respect de la loi fédérale sur l'acquisition d'immeuble par des personnes à l'étranger: l'achat, la vente et l'exploitation d'immeubles. Toutes opérations de crédit et de financement. L'étude, l'administration et le contrôle d'affaires, de biens ou d'entreprises financières, immobilières, commerciales et industrielles. La société a également pour but le courtage et la location dans l'aviation d'affaires (location de jets privés, conciergerie et conseils dans l'aviation d'affaires). La société pourra effectuer soit pour son propre compte, soit pour le compte de tiers, toutes opérations financières, commerciales, mobilières ou immobilières se rattachant

directement ou indirectement au but principal. Nouvelles communications aux actionnaires: par écrit ou par courriel.

• **ALPARAMA SA**, à *Crissier*, CHE-390.333.233 (FOSC du 03.05.2024, p. 0/1006024974). Nouvelle adresse: Promenade de l'Esplanade 1, 1023 Crissier.

• **Edifice Constructeurs SA**, à *Crissier*, CHE-438.964.196 (FOSC du 17.05.2024, p. 0/1006034936). Nouvelle adresse: Promenade de l'Esplanade 1, 1023 Crissier.

• **HR TOP SA**, à *Crissier*, CHE-115.401.199 (FOSC du 02.02.2021, p. 0/1005089983). Selon décision de son assemblée générale du 26.11.2024, la société a prononcé sa dissolution. La liquidation est opérée sous la raison de commerce: HR TOP SA, en liquidation. Nouvelle autre adresse: Adresse de liquidation: Chemin des Boracles 28, c/o Jean-François Oberson, 1008 Jouxens-Mézery. Les 100'000 actions nominatives de CHF 1 ne sont plus restreintes quant à la transmissibilité selon l'art. 685a, al. 3 CO. Oberson Jean-François est nommé liquidateur.

• **Climachaud Service Sàrl**, à *Denens*, CHE-104.873.737 (FOSC du 19.12.2013, p. 0/7225834). Tschanz Philippe est nommé président. Nouveaux gérants: Tschanz Kevin, de Röthenbach im Emmental, à Lignerolle, avec signature individuelle, et Tschanz Sébastien, de Röthenbach im Emmental, à Morges, avec signature individuelle.

• **Petites Couleurs**, à *Denges*, Route de Genève 105, 1026 Denges, CHE-159.827.215. Nouvelle association. Statuts du: 31.10.2024. But: l'Association a pour but de: gérer un ou plusieurs lieu(x) d'accueil de la Petite Enfance conformément aux directives édictées par l'Office d'Accueil de Jour des Enfants (OAJE) et à la Loi sur l'Accueil de Jour des Enfants (LAJE). promouvoir le bien-être des enfants et des familles et favoriser des actions en faveur de l'enfance et de la parentalité dans son rayon d'action. Pour atteindre son but, l'Association collabore avec les autorités compétentes et s'engage à respecter les conditions nécessaires à l'exploitation des structures d'accueil de la petite enfance, notamment les autorisations légales. Ressources: pensions versées par les parents; autre subvention émanant d'organismes publics; dons et legs; produits de ventes ou recettes diverses. Puebla Waldmeyer Veronica, de Epalinges, à Préverenges, présidente et directrice générale, avec signature individuelle, et Waldmeyer Didier, de Saint-Martin (FR), à Préverenges, trésorier, avec signature individuelle, sont membres du comité. Signature collective à deux est conférée à Hazebrucq Clémence, de et à Crissier, directrice.

• **TM Real Estate SA**, à *Dully*, CHE-482.104.091 (FOSC du 26.09.2024, p. 0/1006139116). Statuts modifiés le 11.12.2024. Siège transféré à Nyon. Nouvelle adresse: Chemin Falconnier 16, 1260 Nyon.

• **NOROVA Sàrl**, à *Echallens*, Chemin de la Clopette 11, c/o Jenny Systems S.à r.l., 1040 Echallens, CHE-134.476.909. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 10.12.2024. But: la société a pour but toute activité dans le domaine de la production d'énergie renouvelable. La société peut poursuivre son but par toutes opérations - spécialement par tous contrats - sans limitation: - quant à leur localisation - en Suisse ou à l'étranger; - quant à leur objet - qu'il s'agisse de propriété matérielle (mobilière ou immobilière) ou intellectuelle ou de services; - quant à leur exécution - que ce soit par la société, par des succursales de la société, par des participations dans d'autres sociétés ou par des sous-traitants. La société peut en outre conclure des contrats de prêt avec ses associés, en qualité de débitrice ou de créancière, ou leur accorder des garanties, si cela favorise ses intérêts. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Capital social: CHF 21'000. Associés-gérants avec signature individuelle: Jenny Laurent, de Glarus, à Jorat-Menthue, avec 70 parts de CHF 100, président, Gavillet Loris, de Jorat-Menthue, à Estavayer, avec 70 parts de CHF 100, et Hayoz Thierry, de Cressier (FR), à Bössingen, avec 70 parts de CHF 100. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux associés: par écrit ou par courriel. Selon déclaration du 10.12.2024, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.

• **Pryv SA**, à *Ecublens (VD)*, CHE-345.934.188 (FOSC du 15.11.2023, p. 0/1005885782). Par décision du Tribunal de l'arrondissement de Lausanne du 12.12.2024, la société a été déclarée en faillite par défaut de la partie requérante avec effet à partir du 12.12.2024, à 09h16. La raison de commerce devient: Pryv SA en liquidation.

• **Unimed S.A.**, à *Ecublens (VD)*, CHE-107.003.721 (FOSC du 05.12.2023, p. 0/1005901600). Zinsli Alexandre signe désormais individuellement.

• **BrainGamesLive Sàrl**, à *Epalinges*, CHE-236.020.969 (FOSC du 11.05.2022, p. 0/1005471285). Selon décision de son assemblée des associés du 04.12.2024, la société a prononcé sa dissolution. La liquidation est opérée sous la raison de commerce: BrainGamesLive Sàrl en liquidation, par Mezenen Kelly, de Saanen, à Oron, nommée liquidatrice avec signature individuelle. Adresse de liquidation: Chemin de la Marouette 19, 1607 Palézieux.

• **Polák Solutions**, à *Epalinges*, CHE-481.102.818 (FOSC du 04.02.2021, p. 0/1005092315). L'entreprise individuelle est radiée par suite de cessation d'activité.

• **Boucherie-Charcuterie Peguiron Sàrl**, à *Fey*, CHE-307.399.213 (FOSC du 20.05.2019, p. 0/1004633976). Nouvelle adresse: Route de Bercher 2b, 1044 Fey.

• **LLG Immobilier Sàrl**, à *Fey*, CHE-306.660.745 (FOSC du 17.08.2021, p. 0/1005272595). Nouvelle adresse: Route de Bercher 2a, 1044 Fey.

• **E-ME Energies Sàrl**, à *Gland*, CHE-392.813.544 (FOSC du 24.10.2023, p. 0/1005868006). Radiation de la mention relative à la renonciation à l'organe de révision. Nouvel organe de révision: blueAUDIT GmbH (CHE-208.344.881), à Freienbach.

• **Cepel SA**, à *Grandson*, CHE-105.982.369 (FOSC du 14.05.2019, p. 0/1004629841). La société ayant transféré son siège à Genève, la raison de commerce est radiée d'office du Registre du commerce du canton de Vaud.

• **Fondation du Théâtre du Jorat**, à *Jorat-Mézières*, CHE-109.834.851 (FOSC du 09.01.2024, p. 0/1005929620). Meyer Dominique, inscrit sans signature, n'est plus membre du conseil de fondation. Courvoisier Jean-Marc, de Donneloye, à Jorat-Mézières, sans signature, et Gyger Nicholas, de Saanen, à Lavey-Morcles, sans signature, sont membres du conseil de fondation.

• **Fondation Les Chardouilles**, à *Jorat-Mézières*, CHE-110.410.179 (FOSC du 15.08.2024, p. 0/1006107592). Acte de fondation modifié le 30.10.2024.

• **ABFG Holding SA**, à *Lausanne*, Avenue des Toises 12, 1005 Lausanne, CHE-368.326.060. Nouvelle société anonyme. Statuts: 11.12.2024. But: la société a pour but: la détention, la vente, la gestion et la prise de participations et d'investissements à des entreprises commerciales et industrielles en Suisse et à l'étranger. Elle aura également pour but l'administration, la gestion, les consultations commerciales, le partenariat, les analyses et les évaluations, les études, les solutions de systèmes, toutes activités financières et de services, ainsi que toute activité analogue se rapportant directement ou indirectement à son but. La société peut développer son activité, tant en Suisse qu'à l'étranger, sans limitation géographique: - créer des succursales; - participer à d'autres entreprises ayant un rapport direct ou indirect avec son but, en acquérir ou en fonder; - d'une manière générale, exercer toute activité financière, commerciale ou industrielle, mobilière ou immobilière, se rapportant directement ou indirectement à son but, à l'exception de toute opération visée par la LEFin et la LSFin ou prohibée par la LFAIE. La société a la capacité d'acquérir, de gérer, de vendre et de louer des biens immobiliers, tant en Suisse qu'à l'étranger. En outre, la société a pour but, toutes activités de conseil, de prestations de services d'administration et de gestion d'entreprises; l'investissement en œuvre d'art, de bijoux, de pierres et métaux précieux et d'objets de collection de toute nature ainsi que le commerce de tels objets: de rechercher, faciliter et créer de nouveaux contacts et de nouvelles opportunités d'affaires et de collaboration entre des entreprises commerciales, industrielles, de services et des hommes d'affaires la recherche de partenariats, d'investissements et d'affaires pour des entreprises tierces et des particuliers; la construction immobilière pour tiers, le courtage mobilier, immobilier et financier et toutes autres affaires et services rémunérés à la commission ou au prorata du résultat; d'assumer les fonctions de représentant, d'agent, de courtier et de tout autre intermédiaire en matière commerciale, industrielle, financière et de services, à l'exception de toute opération visée par la LEFin et la LSFin ou prohibée par la LFAIE; de rechercher, souscrire, financer et placer du capital-risque à de petites et moyennes entreprises, existantes ou à créer, pour la recherche, l'innovation, la conception et le développement en matière de produits, et de services; l'achat, la vente et le courtage d'immeubles, d'entreprises, de participations, de brevets, de marchandises, produits et services, de savoir-faire et d'idées, leur financement, leur mise en valeur et leur exploitation commerciale; d'assainir et de gérer des entreprises déficitaires ou en difficulté de rechercher, d'organiser et de faciliter des coentreprises, des rachats d'entreprises par ses salariés, des rachats d'entreprises avec effet de levier, des scissions d'entreprises et toutes autres restructurations d'entreprises, de souscrire, directement ou indirectement, toutes actions, obligations et bons de participation à des sociétés suisses et étrangères cotées en bourse ou non et d'investir dans de tels titres; d'effectuer ou de faire effectuer des placements boursiers y compris sur les marchés à terme et à options de prendre des participations à des sociétés holding et financières et à des entreprises visant un but analogue au sien ou propre à favoriser son extension. Dans le cadre de son but, la société peut acquérir et céder des droits et des contrats, effectuer, faire effectuer et sous-traiter des expertises, des recherches, des études, des conseils et toutes autres prestations de services; elle peut accorder des crédits à ses actionnaires et à des tiers ou garantir de tels crédits pour le compte de ses filiales et succursales. La société peut confier tout ou partie de la gestion à des fiduciaires, à des experts ou à des tiers et faire appel à des conseillers extérieurs pour les activités de la société. Capital-actions: CHF 300'000, entièrement libéré, divisé en 3'000 actions nominatives de CHF 100. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux actionnaires: par courrier ou par courriel. Administration: Abbas Mohamed Dhiaeddine, de Italie, à Lausanne, président, avec signature collective à deux, Baeten Gautier Guy, de Anières, à Pully, avec signature collective à deux, et Gianotti Andrea, de Italie, à Lausanne, avec signature collective à deux, sont membres du conseil d'administration. Organe de révision: ABC gestion S.A. (CHE-108.042.528), à Renens (VD).

• **ACTUAIRE IMMOBILIER SA**, à *Lausanne*, CHE-111.713.990 (FOSC du 21.04.2021, p. 0/1005155607). Di Savino Loris n'est plus administrateur; sa signature est radiée. Di Savino Julien, qui n'est plus directeur, est nommé administrateur.

• **Aspen Advantage Sàrl**, à *Lausanne*, Chemin de Villard 18, c/o Brooke Danthine, 1007 Lausanne, CHE-218.964.772. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 11.12.2024. But: la société a pour but l'exercice de toutes activités, dont le conseil, dans les domaines de l'informatique, la stratégie et l'organisation d'entreprise, le développement commercial, la communication, les processus, les systèmes d'information, le traitement des données et le commerce de tous types de produits. La société a également pour but le coaching et la dispense de formations notamment dans les domaines précités,

La société peut en outre exercer toute autre activité ayant un lien direct ou indirect avec ces buts: elle peut notamment créer des succursales en Suisse et à l'étranger, participer à d'autres entreprises en Suisse et à l'étranger, acquérir des entreprises visant un but identique ou analogue, ou fusionner avec de telles entreprises, faire toutes opérations et conclure tous contrats propres à développer et à étendre son but ou s'y rapportant directement ou indirectement. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Capital social: CHF 20'000. Associée-gérante avec signature individuelle: Danthine Brooke, de et à Lausanne, avec 100 parts de CHF 200. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux associés: par écrit ou par courriel. Selon déclaration du 11.12.2024, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.

• **Auto-école St-Christophe, Jean-Claude Balsiger**, à Lausanne, CHE-106.028.575 (FOSC du 14.01.2021, p. 0/1005074139). Par décision du Tribunal de l'arrondissement de Lausanne du 12.12.2024, le titulaire de cette entreprise individuelle a été déclaré en faillite par défaut des parties avec effet à partir du 12.12.2024, à 9h30.

• **B.Salih chapes et isolation Sàrl en liquidation**, à Lausanne, CHE-441.462.593 (FOSC du 12.12.2024, p. 0/1006203378). Le président du Tribunal de l'arrondissement de Lausanne a prononcé le 11.12.2024 l'effet suspensif de la faillite rendue le 05.12.2024. La raison de commerce redevient: B.Salih chapes et isolation Sàrl.

• **C86 Capital SA**, à Lausanne, CHE-320.900.581 (FOSC du 30.11.2021, p. 0/1005345877). Statuts modifiés le 10.12.2024. Siège transféré à Lutry. Nouvelle adresse: Route de la Conversion 271, 1093 La Conversion. Nouveau but: la société a pour but la prestation de services d'analyse et de conseil financier ainsi que la gestion, l'acquisition et la cession des biens et des instruments financiers. La société peut constituer des succursales et des filiales et peut participer à d'autres entreprises, tant en Suisse qu'à l'étranger et, de manière générale, exercer toute activité en rapport direct ou indirect avec son but. La société peut acquérir, détenir et aliéner des biens immobiliers tant en Suisse qu'à l'étranger, à l'exception de toute opération prohibée par la LFAIE. Elle peut faire, soit pour son compte, soit pour le compte de tiers, toutes opérations financières ainsi que se porter caution ou garantir pour filiales ou pour tiers. Nouvelles communications aux actionnaires: en forme écrite ou par courriel.

• **Chez Cao Sàrl**, à Lausanne, CHE-367.297.711 (FOSC du 04.10.2022, p. 0/1005575219). Nouvelle adresse: Avenue de Cour 38a, 1007 Lausanne.

• **Comoil SA**, à Lausanne, CHE-102.457.463 (FOSC du 23.04.2021, p. 0/1005158559). Selon déclaration du 27.11.2024, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte. Alconsult SA (CH-514-3001134-3) n'est plus organe de révision.

• **De l'Autre Côté Sàrl**, à Lausanne, CHE-136.389.397 (FOSC du 21.03.2016, p. 0/2735751). Selon décision de son assemblée des associés du 05.12.2024, la société a prononcé sa dissolution. La liquidation est opérée sous la raison de commerce: De l'Autre Côté Sàrl en liquidation par Barras Pierre-Alain, de Romainmôtier-Envy, à Lausanne avec signature individuelle.

• **Finanzlab SA**, à Lausanne, CHE-301.420.027 (FOSC du 09.10.2024, p. 0/1006150016). L'autre adresse, Rue de la Pélisserie 16, 1204 Genève, est radiée.

• **Fondation FIVB pour le Volleyball**, à Lausanne, CHE-292.451.009 (FOSC du 22.10.2024, p. 0/1006160283). Luis Hernandez Alejandrino Mirey, sans signature, n'est plus membre du conseil de fondation.

• **Fondation pour le commerce lausannois**, à Lausanne, CHE-113.526.594 (FOSC du 14.11.2024, p. 0/1006178811). Hildbrand Pierre-Antoine et Junod Grégoire signent désormais individuellement.

• **Habesha épicerie Sàrl**, à Lausanne, Rue Neuve 7, 1003 Lausanne, CHE-435.420.103. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 10.12.2024. But: la société a pour but l'exploitation d'une épicerie, comprenant notamment le commerce de produits biologiques, d'alcool et de cigarettes. La société peut en outre exercer toute autre activité ayant un lien direct ou indirect avec ces buts; elle peut notamment créer des succursales en Suisse et à l'étranger, participer à d'autres entreprises en Suisse et à l'étranger, acquérir des entreprises visant un but identique ou analogue, ou fusionner avec de telles entreprises, faire toutes opérations et conclure tous contrats propres à développer et à étendre son but ou s'y rapportant directement ou indirectement. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Capital social: CHF 20'000. Associés-gérants avec signature individuelle: Tadess Dawit, de et à Lausanne, avec 10'000 parts de CHF 1, président, et Tedla Melawit Tesfagiorgsh, de Érythrée, à Lausanne, avec 10'000 parts de CHF 1. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux associés: par écrit ou par courriel. Selon déclaration du 10.12.2024, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.

• **HAYWARD AND GREEN AVIATION LIMITED, Woodmancote, succursale de Lausanne**, à Lausanne, CHE-330.601.973 (FOSC du 30.05.2022, p. 0/1005484464). Nouvelle raison de commerce de la succursale: HAYWARD AND GREEN AVIATION LIMITED, Woodmancote, succursale de Gland. Siège transféré à Gland. Nouvelle adresse: Avenue du Mont-Blanc 9, c/o Albatross Audit et Conseils Sàrl, 1196 Gland.

• **Laser Me Group Sàrl**, à Lausanne, Rue du Rôtillon 20b, 1003 Lausanne, CHE-252.230.123. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 31.07.2024. But: la société a pour but l'exploitation d'un cabinet d'esthétique spécialisé dans l'épilation définitive et d'un cabinet de spa japonais. Elle peut également exercer les activités d'importation et d'exportation de produits

esthétiques ainsi que toutes activités connexes ou complémentaires à ces domaines. La société peut créer des succursales en Suisse et à l'étranger, participer à d'autres entreprises en Suisse et à l'étranger, acquérir ou fonder des entreprises visant un but identique ou analogue, effectuer toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou autres et conclure tous contrats propres à développer son but ou s'y rapportant directement ou indirectement. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Capital social: CHF 20'000. Associée-gérante avec signature individuelle: Raveau Ophélie, de France, à Pully, avec 200 parts de CHF 100. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux associés: par écrit (courrier, fax ou tout autre moyen de communication électronique). Selon déclaration du 31.07.2024, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.

• **Lausanne Limousines SA**, à Lausanne, CHE-196.240.209 (FOSC du 24.10.2023, p. 0/1005868022). Galvis Susatama Jaime n'est plus administrateur; sa signature est radiée. Galvis Susatama Ruben, de et à Lausanne, est membre du conseil d'administration avec signature individuelle.

• **Le Bistrot du Flon SA**, à Lausanne, CHE-148.877.841 (FOSC du 09.11.2022, p. 0/1005600777). Par décision du Tribunal de l'arrondissement de Lausanne du 12.12.2024, la société a été déclarée en faillite par défaut de la partie requérante avec effet à partir du 12.12.2024, à 9h25. La raison de commerce devient Le Bistrot du Flon SA en liquidation.

• **Matereal SA**, à Lausanne, Avenue des Bergières 10, 1004 Lausanne, CHE-158.907.840. Nouvelle société anonyme. Statuts: 25.11.2024. But: la Société a pour but, en Suisse et à l'étranger, la conception, le développement, la production, la commercialisation de matériaux et solutions respectueux de l'environnement, notamment dans le domaine des plastiques non toxiques visant à remplacer le polyuréthane, ainsi que toutes prestations de services et tous conseils en rapport. Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 10'000'000 actions nominatives de CHF 0.01, avec restrictions quant à la transmissibilité selon statuts. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux actionnaires: par écrit (courrier recommandé) ou par courrier électronique. Administration: Amable Jacqueline Ros, des USA, à La Rippe, présidente, avec signature individuelle, et Pienkos Philip Thomas, des USA, à Pittsburgh (USA), avec signature individuelle, sont membres du conseil d'administration. Selon déclaration du 25.11.2024, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.

• **MAYANN SARL**, à Lausanne, CHE-180.444.255 (FOSC du 23.06.2021, p. 0/1005226412). Par décision du Tribunal de l'arrondissement de Lausanne du 12.12.2024, la société a été déclarée en faillite par défaut des parties avec effet à partir du 12.12.2024, à 9h30. La raison de commerce devient MAYANN SARL en liquidation.

• **Neptune4 Lapointe**, à Lausanne, CHE-488.662.745 (FOSC du 14.04.2023, p. 0/1005724330). L'entreprise individuelle est radiée par suite de cessation d'activité.

• **Orecla Sàrl**, à Lausanne, CHE-100.268.000 (FOSC du 23.08.2024, p. 0/1006113300). Statuts modifiés le 10.12.2024. Nouvelle raison de commerce: Orecla Sàrl (Orecla GmbH) (Orecla LLC). Nouveau but: la Société a pour but en Suisse et à l'étranger: l'achat, la vente et la gestion de participations, la prestation de services de toutes natures dans ces domaines, toutes activités de financement et d'octroi de garanties notamment accorder des prêts ou se porter caution en faveur de sociétés du groupe auquel elle appartient. La Société peut, notamment, en Suisse et à l'étranger: créer des succursales ou des filiales, participer à d'autres entreprises ayant un but identique ou connexe, acquérir ou créer des entreprises semblables et d'une façon générale effectuer toutes les opérations qui seraient de nature à réaliser le but social directement ou indirectement. Nouvelles communications aux associés: par courrier électronique ou par courrier recommandé.

• **Philip Morris International IT Service Center Sàrl**, à Lausanne, CHE-101.799.530 (FOSC du 13.12.2024, p. 0/1006204902). Statuts modifiés le 10.12.2024. Nouveau but: la Société a pour but la prestation de tous services, en particulier dans les domaines informatiques ainsi que des réseaux de communication. La Société peut, en Suisse et à l'étranger: créer des succursales ou des filiales, participer à d'autres entreprises ayant un but identique ou connexe, acquérir ou créer des entreprises semblables et d'une façon générale effectuer toutes les opérations qui seraient de nature à réaliser le but social directement ou indirectement. Nouvelles communications aux associés: par courrier électronique ou par courrier recommandé.

• **Philip Morris International Services Sàrl**, à Lausanne, CHE-101.851.857 (FOSC du 03.06.2024, p. 0/1006046872). Statuts modifiés le 10.12.2024. Nouvelle raison de commerce: Philip Morris International Services Sàrl (Philip Morris International Services GmbH) (Philip Morris International Services LLC). Nouveau but: la Société a pour but la prestation de tous services notamment en faveur de la promotion et du marketing de tous produits de consommation et en particulier de ceux issus du tabac, le conseil ainsi que la fourniture d'une assistance technique dans ces domaines. La Société peut, en Suisse et à l'étranger: créer des succursales ou des filiales, participer à d'autres entreprises ayant un but identique ou connexe, acquérir ou créer des entreprises semblables, et d'une façon générale effectuer toutes les opérations ou conclure tous contrats qui seraient de nature à réaliser le but social directement ou indirectement. Nouvelles communications aux associés: par courrier électronique ou par courrier recommandé.

• **Philip Morris World Trade S.à r.l.**, à *Lausanne*, CHE-104.878.195 (FOSC du 03.06.2024, p. 0/1006046873). Statuts modifiés le 10.12.2024. Nouvelle raison de commerce: Philip Morris World Trade Sàrl (Philip Morris World Trade GmbH) (Philip Morris World Trade LLC). Nouveau but: la Société a pour but le commerce de biens de toutes natures et les services y relatifs, dans le monde entier. La Société peut, en Suisse et à l'étranger: créer des succursales ou des filiales, participer à d'autres entreprises ayant un but identique ou connexe, acquérir ou créer des entreprises semblables, acquérir tous immeubles ou sociétés immobilières dans le cadre de son activité, et d'une façon générale effectuer toutes les opérations ou conclure tous contrats qui seraient de nature à réaliser le but social directement ou indirectement. La clause relative à l'apport en nature a été abrogée conformément à l'art. 634 al. 4 CO. Nouvelles communications aux associés: par courrier électronique ou par courrier recommandé.

• **PM Equity Partner Sàrl**, à *Lausanne*, CHE-418.014.854 (FOSC du 16.09.2024, p. 0/1006130623). Statuts modifiés le 10.12.2024. Nouveau but: la Société a pour but l'achat, la vente et la gestion de participations dans les entreprises en Suisse et à l'étranger ainsi que la prestation de services de toutes nature dans ces domaines, à l'exclusion de toute participation immobilière en Suisse, sauf dans les cas où la Loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger l'y autorise. La Société peut, notamment, en Suisse et à l'étranger: exercer toute activité financière, commerciale et industrielle en rapport direct ou indirect avec son but, créer des succursales ou des filiales, participer à d'autres entreprises ayant un but identique ou connexe, acquérir ou créer des entreprises semblables et d'une façon générale effectuer toutes les opérations qui seraient de nature à réaliser le but social directement ou indirectement; ainsi qu'effectuer des opérations de trésorerie, et des transactions financières, y compris accorder des prêts ou garanties à ses entreprises affiliées ou à des tiers, si cela favorise les intérêts du groupe auquel elle appartient. Nouvelles communications aux associés: par courrier électronique ou par courrier recommandé.

• **Revit International Sàrl**, à *Lausanne*, CHE-218.800.550 (FOSC du 02.09.2024, p. 0/1006119769). Statuts modifiés le 10.12.2024. Nouveau but: la Société a pour but l'acquisition, le financement, la détention, la gestion et/ou l'aliénation d'entreprises suisses et étrangères de toute nature; les opérations immobilières prohibées par la Loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger sont exclues. La Société peut, en Suisse et à l'étranger: exercer toute activité financière, commerciale et industrielle en rapport direct ou indirect avec son but; créer des succursales ou des filiales, participer à d'autres entreprises ayant un but identique ou connexe, acquérir ou créer des entreprises semblables et d'une façon générale effectuer toutes les opérations qui seraient de nature à réaliser le but social directement ou indirectement ainsi qu'effectuer des opérations de trésorerie, des transactions financières intra-groupe pour son propre compte ou pour le compte d'une filiale du groupe Philip Morris International Inc., y compris accorder des prêts ou garanties à ses entreprises affiliées ou à des tiers, si cela favorise les intérêts du groupe auquel elle appartient. Nouvelles communications aux associés: par courrier électronique ou par courrier recommandé.

• **ROZELA SARL**, à *Lausanne*, Avenue Victor-Ruffy 20, 1012 Lausanne, CHE-488.104.244. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 03.12.2024. But: la société a pour but l'exploitation d'une pépinière, la création et la sélection de plantes biologiques de haute qualité à prix abordables et la fourniture de conseils personnalisés et professionnels sur l'entretien des plantes et l'aménagement paysager, axés sur la durabilité, la responsabilité environnementale et l'innovation. La société peut: exercer toute activité commerciale, financière, industrielle, immobilière ou mobilière, en rapport direct ou indirect avec son but, à l'exception des opérations prohibées par la LFAIE; créer des succursales ou des filiales en Suisse et à l'étranger; participer à toutes entreprises ayant un rapport direct ou indirect avec son but; accorder des prêts ou des garanties à des associés, à ses filiales ou succursales ou à des tiers, si cela favorise ses intérêts. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Capital social: CHF 20'000. Associée-gérante avec signature individuelle: Khachroum Aïcha, de France, à Lausanne, avec 200 parts de CHF 100. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux associés: par écrit ou par courriel. Selon déclaration du 03.12.2024, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.

• **Société Coopérative Atelier LTC**, à *Lausanne*, CHE-115.992.369 (FOSC du 19.12.2013, p. 0/7225834). Nouvelle adresse: Rue Sera-Biasini 15, 1005 Lausanne.

• **Vitale Group SA**, à *Lausanne*, Avenue de Sévelin 15, c/o Marina Vitale, 1004 Lausanne, CHE-179.410.315. Nouvelle société anonyme. Statuts: 03.12.2024. But: La société a pour but, en Suisse et à l'étranger, l'acquisition, la vente, l'administration et la gestion de participations à toute entreprise commerciale, financière, industrielle et immobilière (à l'exclusion des participations immobilières non admissibles au regard de la LFAIE). La société peut créer des succursales ou des filiales en Suisse ou à l'étranger, faire toutes opérations financières, commerciales, industrielles, et immobilières (à l'exclusion des opérations prohibées par la LFAIE) et conclure tous contrats propres à développer son but ou s'y rapportant directement ou indirectement. Capital-actions: CHF 100'000, libéré à concurrence de CHF 50'000, divisé en 10'000 actions nominatives de CHF 10, avec restrictions quant à la transmissibilité selon statuts. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux actionnaires: par écrit ou par courriel. Administration: Vitale Loïc, de France, à Genève, président, avec signature

individuelle, et Vitale Marina, de France, à Lausanne, avec signature individuelle, sont membres du conseil d'administration. Selon déclaration du 03.12.2024, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.

• **WOLO SERVICES SA**, à *Lausanne*, CHE-450.453.995 (FOSC du 04.04.2022, p. 0/1005442413). Procuration collective à deux est conférée à de Martin David, de Italie, à Epalinges.

• **Golay-Tec SA**, au *Chenit*, CHE-411.034.703 (FOSC du 06.01.2023, p. 0/1005646498). Nouvelle adresse: Route du Crépon 3, 1341 L'Orient.

• **Batilec Sàrl**, au *Mont-sur-Lausanne*, CHE-399.597.494 (FOSC du 10.12.2018, p. 0/1004516773). Par décision du Tribunal de l'arrondissement de Lausanne du 12.12.2024, la société a été déclarée en faillite par défaut des parties avec effet à partir du 12.12.2024, à 09h30. La raison de commerce devient Batilec Sàrl en liquidation.

• **fa-briq SA**, au *Mont-sur-Lausanne*, CHE-223.291.967 (FOSC du 15.09.2023, p. 0/1005839383). Giacometti Fabrizio n'est plus administrateur; sa signature est radiée.

• **Martin Terrassements Sàrl, succursale de Le Mont-sur-Lausanne (Vaud)**, au *Mont-sur-Lausanne*, Chemin de la Marjolatte 53, c/o Doris Lachat, 1052 Le Mont-sur-Lausanne, CHE-245.718.477. Nouvelle succursale d'une entreprise suisse. Succursale de Martin Terrassements Sàrl (CHE-279.096.372), à Ormont-Dessus, société à responsabilité limitée.

• **Vaubansecure SA**, au *Mont-sur-Lausanne*, CHE-113.159.389 (FOSC du 18.10.2021, p. 0/1005314880). Touitou Gilles est maintenant à Villeneuve (VD).

• **ADH Advisors Sàrl**, à *Lutry*, CHE-429.830.651 (FOSC du 24.08.2017, p. 0/3713537). Selon décision de son assemblée des associés du 06.12.2024, la société a prononcé sa dissolution. La liquidation est opérée sous la raison de commerce: ADH Advisors Sàrl, en liquidation. Van Ingen Johanna est nommée liquidatrice.

• **MS Construction da Silva Oliveira**, à *Lutry*, CHE-249.527.663 (FOSC du 13.09.2024, p. 0/1006129556). La procédure de faillite, suspendue faute d'actif, a été clôturée le 12.12.2024.

• **Ramos Constructions SA**, à *Lutry*, CHE-103.370.155 (FOSC du 28.02.2024, p. 0/1005973158). Payer Laurent n'est plus administrateur; sa signature est radiée. Lopez Castiñeiras Javier signe désormais individuellement.

• **Swiss Holistic Beauty Sàrl**, à *Lutry*, Route de la Conversion 271, 1093 La Conversion, CHE-369.471.279. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 10.12.2024. But: la société a pour but l'exploitation de centres de beauté et de bien-être et la dispense de tous types de prestations et de soins esthétiques. La société peut en outre exercer toute autre activité ayant un lien direct ou indirect avec ces buts; elle peut notamment créer des succursales en Suisse et à l'étranger, participer à d'autres entreprises en Suisse et à l'étranger, acquérir des entreprises visant un but identique ou analogue, ou fusionner avec de telles entreprises, faire toutes opérations et conclure tous contrats propres à développer et à étendre son but ou s'y rapportant directement ou indirectement. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Capital social: CHF 20'000. Associées-gérantes avec signature collective à deux: Monnier Chloé, de Arnex-sur-Orbe, à Montreux, avec 14'000 parts de CHF 1, présidente, et Hildebrandt Audrey Emi Viola, de Basel, à Val de Bagnes, avec 6'000 parts de CHF 1. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux associés: par écrit ou par courriel. Selon déclaration du 10.12.2024, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.

• **Vins Domaine du Moulin Sàrl**, à *Method*, CHE-113.491.725 (FOSC du 28.05.2019, p. 0/1004640029). Gass Annette, qui n'est plus associée-gérante et dont la signature est radiée, cède ses 5 parts de CHF 1'000 à l'associé-gérant Gass Reynald, désormais titulaire de 10 parts de CHF 1'000; Gass Reynald est nommé président.

• **BY ENZO PA, titulaire V. Pippia**, à *Montreux*, CHE-187.062.009 (FOSC du 15.02.2023, p. 0/1005679352). Nouvelle adresse: Rue de l'Eglise-Catholique 11, c/o Michèle Fischer, 1820 Montreux.

• **SD Conseils financements et assurances Sàrl**, à *Montreux*, CHE-113.503.914 (FOSC du 03.10.2024, p. 0/1006145114). Statuts modifiés le 06.12.2024. Nouvelle raison de commerce: MIRA Clinic Sàrl. Siège transféré à Bussigny. Nouvelle adresse: Chemin de Mochettaz 8a, 1030 Bussigny.

• **Taxi Maamri Sàrl**, à *Montreux*, CHE-381.146.896 (FOSC du 22.05.2023, p. 0/1005751089). Statuts modifiés le 10.12.2024. Nouvelle adresse: Rue du Sacre-du-Printemps 2, 1815 Clarens. Nouveau but: la société a pour but l'exploitation d'une entreprise de taxis, location de voitures avec ou sans chauffeur et excursions, le transport de personnes et de toutes marchandises, le commerce de produit ainsi que toutes autres activités dans le domaine du transport et de l'automobile. Elle peut créer des succursales en Suisse et à l'étranger, participer à d'autres entreprises en Suisse et à l'étranger, acquérir des entreprises visant un but identique ou analogue, ou fusionner avec de telles entreprises, faire toutes opérations et conclure tous contrats propres à développer et à étendre son but ou s'y rapportant directement ou indirectement, y compris l'acquisition et la vente de biens immobiliers, à l'exclusion des activités prohibées par la LFAIE. Maamri Abderrazak cède 10 de ses 20 parts de CHF 1'000 à Mechti Asma, de Tunisie, à Montreux, nouvelle associée-gérante avec signature individuelle, titulaire de 10 parts de CHF 1'000. Maamri Abderrazak, qui est nommée président, est désormais titulaire de 10 parts de CHF 1'000.